

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES,

AVEC DES FIGURES ORIGINALES, COLORIÉES, DESSINÉES D'APRÈS DES ANIMAUX VIVANS;

Publiée sous l'autorité de l'Administration du Muséum d'Histoire Naturelle,

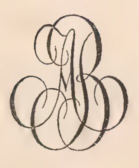
PAR M. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE AU MUSÉUM,

ET PAR M. FRÉDÉRIC CUVIER,

CHARGÉ EN CHEF DE LA MÉNAGERIE ROYALE.

TOME TROISIÈME.





A PARIS,

CHEZ A. BELIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14;

Et chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger.

1824.

ORDRE MÉTHODIQUE

SUIVANT LEQUEL DOIVENT ÊTRE DISPOSÉES

LES CENT-VINGT ESPÈCES DE MAMMIFÈRES

REPRÉSENTÉES ET DÉCRITES DE LA XXe. A LA XLe. LIVRAISON,

FORMANT

LE IIe. VOLUME DE L'HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES,

PAR MM. GEOFFROY SAINT-HILAIRE ET FRÉDÉRIC CUVIER.

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	*OBSERVATIONS.*
QUADRUMANES.				
SIAMANG.	XXXIVe.	Novemb. 1821.	1 feuille.	
WOUWOU MALE.	XXXIIe.	Septemb. 1821.	1 feuille.	Le texte du Wouwou femelle est à la 32e. livraison.
WOUWOU FEMELLE.	XXXIIIe.			
CIMEPAYE.	XXXe.	Juillet 1821.	1/2 feuille.	
TCHINCOU.	XXXVIIIe.	Novemb. 1822.	1/2 feuille.	
MOUSTAC.	XXVIe.	Mars 1821.	1/2 feuille.	
MANGABEY A COLLIER.	XXXVe.	Décemb. 1821.	1/2 feuille.	
VERVET.	XXIVe.	Janvier 1821.	1/2 feuille.	
RHÉSUS MALE.	XXVIe.	Mars 1821.	1/2 feuille.	Le texte de cette espèce doit être supprimé; il est remplacé par celui du Singe à queue de cochon adulte de la 36e. livrais.
RHÉSUS FEMELLE, A FACE BRUNE.	XXVIIIe.	Mai 1821.	1/2 feuille.	
SINGE A QUEUE DE COCHON, adulte.	XXXVIe.	Janvier 1822.	1 feuille.	Le texte de cet animal lui est commun avec le Rhésus mâle de la 26e. livraison.
OUANDEROU.	XXXVIe.	Janvier 1822.	1/2 feuille.	
MACAQUE DE L'INDE.	XLe.	Avril 1823.	1/2 feuille.	
DRILL très-vieux.	XXVIIIe.	Mai 1821.	1/2 feuille.	Voyez la 1re. livraison.
MANDRILL MALE, jeune.	XXIXe.	Juin 1821.	1 feuille.	
CAYOU.	XXXIXe.	Mars 1823.	1 feuille.	
Variété du SAJOU CORNU.	XXVe.	Février 1821.	1/2 feuille.	
MAKI A FRONT NOIR.	XXXe.	Juillet 1821.	1/2 feuille.	
MAKI NAIN.	XXXIIe.	Octobre 1821.	1/2 feuille.	
POUCAN.	XXXIVe.	Novemb. 1821.	1 feuille.	
GALAGO.	XXIIe.	Novemb. 1820.	3 feuilles.	

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	OBSERVATIONS.
INSECTIVORES.				
POTTO.	XXVe.	Février 1821.	1 feuille.	
KIODOTE.	XXXVIIIe.	Décemb. 1822.	$^1/_2$ feuille.	
BARBASTELLE.	XXXIe.	Août 1821.	1 feuille.	
NOCTULE.	XXXVIIIe.	Décemb. 1822.	1 feuille.	
HÉRISSON.	XXVIe.	Mars 1821.	1 feuille.	
MUSETTE.	XLe.	Avril 1823.	$^1/_2$ feuille.	
MONJOUROU.	XLe.	Avril 1823.	$^1/_2$ feuille.	
CERP.	XXXVe.	Décemb. 1821.	1 feuille.	
PRESS.	XXXVIe.	Janvier 1822.	$^1/_2$ feuille.	
OPOSSUM jeune.	XXXe.	....	......	Le texte est à la 8e. livraison.
SARIGUE CRABIER.	XXXIe.	Août 1821.	$^1/_2$ feuille.	
CARNIVORES.				
JAGUAR FEMELLE.	XXIXe.	....	......	Le texte est à la 17e. livraison.
CARACAL.	XXXVIIe.	Novemb. 1822.	$^1/_2$ feuille.	
GUÉPARD.	XXXIXe.	Mars 1823.	1 feuille.	
FURET.	XXIIe.	Novemb. 1820.	$^1/_2$ feuille.	
FURET DE JAVA.	XXXIIe.	Septemb. 1821.	$^1/_2$ feuille.	
PUTOIS.	XXXIVe.	Novemb. 1821.	1 feuille.	
BELETTE.	XXXVIIe.	Novemb. 1822.	$^1/_2$ feuille.	
FOUINE.	XXXIXe.	Mars 1823.	1 feuille.	
CHINCHE.	XXVIIIe.	Mai 1821.	1 feuille.	
TÉLAGON.	XXVIIe.	Avril 1821.	$^1/_2$ feuille.	
LOUTRE jeune.	XXXIIIe.	Octobre 1821.	1 feuille.	
BLAIREAU.	XXXVIe.	Janvier 1822.	1 feuille.	
CHIEN DE TERRE-NEUVE.	XXIIIe.	Décemb. 1820.	$^1/_2$ feuille.	
LOUP.	XXIVe.	Janvier 1821.	1 feuille.	
MULETS DE CHACALS.	XXXVe.	Décemb. 1821.	1 feuille.	
RENARD COMMUN.	XXIe.	Octobre 1820.	1 feuille.	
RENARD TRICOLOR.	XXIIIe.	Décemb. 1820.	1 feuille.	
CIVETTE.	XXVIe.	Mars 1821.	1 feuille.	
ZIBETH.	XXIe.	Octobre 1820.	1 feuille.	
GENETTE DU SÉNÉGAL.	XXXVe.	Décemb. 1821.	$^1/_2$ feuille.	
ICHNEUMON.	XXIXe.	Juin 1821.	1 feuille.	
MANGOUSTE DE JAVA.	XXVe.	Février 1821.	$^1/_2$ feuille.	
MARTRE DES PALMIERS.	XXIVe.	Janvier 1821.	1 feuille $^1/_2$.	

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	*OBSERVATIONS.*
SURICATE.	XXII[e].	Novemb. 1820.	1 feuille 1/2.	
OURS NOIR D'AMÉRIQUE.	XXI[e].	Octobre 1820.	1 feuille.	
OURS JONGLEUR.	XXXIX[e].	Mars 1823.	1 feuille.	
RONGEURS.				
PACA BRUN.	XXIII[e].	Décemb. 1820.	1 feuille.	
PORC-ÉPIC.	XXXIV[e].	Novemb. 1821.	1 feuille.	C'est l'espèce d'Italie.
MARMOTTE.	XXI[e].	Octobre 1820.	1 feuille.	
MONAX GRIS.	XXXVII[e].	Novemb. 1822.	1 feuille.	
ÉCUREUIL COMMUN.	XXII[e].	Novemb. 1820.	1 feuille.	
PETIT-GRIS.	XXIV[e].	Janvier 1821.	1/2 feuille.	
ÉCUREUIL DES PYRÉNÉES.	XXIV[e].	Janvier 1821.	1/2 feuille.	
CAPISTRATE.	XXVII[e].	Avril 1821.	1/2 feuille.	
LARY.	XXXIV[e].	Novemb. 1821.	1/2 feuille.	
TOUPAYE.	XXXIII[e].	Octobre 1821.	1/2 feuille.	
LOIR.	XXX[e].	Juillet 1821.	1 feuille.	
LÉROT DU SÉNÉGAL.	XXXVII[e].	Novemb. 1822.	1/2 feuille.	
MUSCARDIN.	XXXVIII[e].	Décemb. 1822.	1/2 feuille.	
LÉROT.	XL[e].	Mars 1823.	1 feuille.	
HÉRINE.	XL[e].	Avril 1823.	1/2 feuille.	
RAT.	XXI[e].	Octobre 1820.	1 feuille.	
SOURIS COMMUNE.	XXIII[e].	Décemb. 1820.	1/2 feuille.	Le texte de la Souris blanche est à la 23[e]. livraison.
SOURIS BLANCHE.	XXIV[e].			
MULOT NAIN.	XXXIII[e].	Octobre 1821.	1/2 feuille.	
SCHERMAUS.	XXXVIII[e].	Décemb. 1822.	1 feuille.	
LIÈVRE COMMUN.	XXIII[e].	Décemb. 1820.	1 feuille.	
LAPIN.	XXI[e].	Octobre 1820.	1 feuille.	Le texte du Lapin blanc est à la 21[e]. livraison.
LAPIN BLANC.	XXII[e].			
APEREA DOMESTIQUE.	XXII[e].	Novemb. 1820.	1 feuille.	
ÉDENTÉS.				
ENCOUBERT.	XXXVIII[e].	Décemb. 1822.	1 feuille 1/2.	
PACHIDERMES.				
ÉLÉPHANT jeune.	XXXI[e].	....	......	Nous donnerons le texte en publiant la figure de l'Éléphant adulte.
SANGLIER.	XXIX[e].	Juin 1821.	1 feuille.	Le texte du Sanglier jeune est à la 29[e]. livraison.
SANGLIER jeune.	XXVIII[e].			
COCHON DOMESTIQUE, variété du Cap.	XXV[e].	Février 1821.	1/2 feuille.	
COCHON, variété de la Chine.	XXIII[e].	Décemb. 1820.	1/2 feuille.	

NOMS DES ESPÈCES.	LIVRAISONS où se trouvent LES ESPÈCES.	DATE DU TEXTE de chaque espèce.	NOMBRE DE FEUILLES de texte.	*OBSERVATIONS.*
TAJAÇU	XXVIe.	Mars 1821.	1/2 feuille.	
CHEVAL A POILS FRISÉS.	XXXIIe.	Septemb. 1821.	1/2 feuille.	
COUAGGA.	XXXe.	Juillet 1821.	1 feuille.	
DZIGTAI.	XLe.	Avril 1823.	1/2 feuille.	
RUMINANS.				
CHAMEAU.	XXIXe.	Juin 1821.	1/2 feuille.	
DROMADAIRE, variété blanche.	XXVIIIe.	Mai 1821.	1 feuille.	
LAMA.	XXXIe.	Août 1821.	1 feuille.	
ALPACA.	XXXIIIe.	Octobre 1821.	1/2 feuille.	
CHEVROTAIN NAPU.	XXXVIIe.	Novemb. 1822.	1 feuille.	
ÉLAN, pelage d'été.	XXXIVe.	Mars 1823.	1 feuille.	Le texte de l'Élan, pelage d'été, est à la 39e. livraison.
ÉLAN, pelage d'hiver.	XXXIXe.			
RENNE.	XXXIe.	Août 1821.	1/2 feuille.	
BICHE DU CANADA.	XXVIIIe.	. . . .	. . . . . .	Le texte est à la 20e. livraison.
FAON DU CERF DE LA LOUISIANE. . .	XXVIIe.	. . . .	. . . . . .	Cet animal appartient à la même espèce que le Cerf de Virginie (*Cervus Virginianus*, *P.*). Voyez 1er. volume, 2e. et 17e. livraisons.
CERF DU BENGALE.	XXXVIIe.	Avril 1823.	1 feuille.	
CERF DE WALLICH.	XXXIXe.			
CHEVREUIL MALE.	XXXVe.	Décemb. 1821.	1 feuille.	
CHEVREUIL FEMELLE.				
FAON DE CHEVREUIL.	XXIXe.	. . . .	. . . . . .	Le texte est à la 35e. livraison.
CORINE.	XXXVIe.	Janvier 1822.	1/2 feuille.	
CAMBTAN.	XXVIIe.	Avril 1821.	1/2 feuille.	
GRIMM.	XXVIIe.	Avril 1821.	1 feuille.	
CHAMOIS.	XXVIe.	Mars 1821.	1 feuille.	
ÉGAGRE MALE.	XXXe.	Juillet 1821.	1 feuille.	Le texte de l'Égagre femelle est à la 30e. livraison.
ÉGAGRE FEMELLE.	XXXIe.			
BOUC DU NÉPAUL.	XXXVIe.	. . . .	. . . . . .	Le texte relatif à cet animal est à la 18e. livraison.
BOUC A QUATRE CORNES.	XXXIIe.	Septemb. 1821.	1/2 feuille.	
BOUC SANS CORNES.	XXVe.	Février 1821.	1/2 feuille.	
MOUTON D'ASTRACAN.	XXVe.	Février 1821.	1/2 feuille.	
BÉLIER A QUATRE CORNES.	XXXIIIe.	Octobre 1821.	1/2 feuille.	
BISON FEMELLE.	XXXIIe.	. . . .	. . . . . .	Voyez pour le texte la 12e. livraison.
AMPHIBIES.				
DUGONG.	XXVIIe.	Avril 1821.	1 feuille.	

Paris, Imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.



⅕ de la grand. nat.

Siamang.

LE SIAMANG.

C'est encore aux recherches zoologiques de MM. Diard et Duvaucel, à Sumatra, que l'Histoire naturelle doit cette singulière espèce de Gibbon, dont M. Raffles, qui la connaissait par eux, a déjà donné une description dans les *Transactions linnéennes*, vol. XIII. A en juger par les notes que m'a envoyées M. A. Duvaucel, il est peu de Quadrumanes plus remarquables que celui-ci. « Cet animal, me dit-il, est fort commun dans nos forêts, et j'ai pu l'observer souvent en liberté comme en esclavage. On trouve ordinairement les Siamangs rassemblés en troupes nombreuses, conduites, dit-on, par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parce qu'il est plus fort, plus agile, et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil, à son lever et à son coucher, par des cris épouvantables qu'on entend à plusieurs milles, et qui de près étourdissent lorsqu'ils ne causent pas de l'effroi. C'est le réveil matin des Malais montagnards; et pour les citadins qui vont à la campagne c'est une des plus insupportables contrariétés.

« Par compensation ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesans; ils manquent d'assurance quand ils grimpent, et d'adresse quand ils sautent, de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre. Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut; et, s'ils entendent à un mille de distance un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit et aussitôt ils fuient. Lorsqu'on les surprend à terre on les saisit sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité d'échapper. Cependant ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnaît toute leur imperfection pour cet exercice. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et leurs deux bras faisant l'office d'échasses, ils avancent par saccades, et ressemblent ainsi à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort.

« Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors, qui le porte ou le suit de près, s'arrête, tombe avec lui, et pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi, la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre, car alors même ils ne savent éviter aucun coup, et n'en peuvent porter un seul. Au reste cet amour maternel

ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on serait tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est un spectacle curieux, dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir ces femelles porter leurs enfans à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfans pourraient envier.

« Les Malais m'ont affirmé un fait dont je doutais alors, mais que je crois avoir constaté depuis : c'est que les petits Siamangs, trop jeunes encore pour aller seuls, sont toujours portés par des individus du même sexe qu'eux; par leurs pères s'ils sont mâles, et par leurs mères s'ils sont femelles. Ils m'ont également assuré que cette espèce devenait souvent la proie des Tigres, par l'effet de cette sorte de charme qu'on a déjà dit que les Serpens exercent sur les oiseaux, les Écureuils, etc. Je ne puis rien vous apprendre sur leur mode d'accouplement, sur la durée de la gestation, etc. Ces faits mystérieux sont ignorés des Malais eux-mêmes, les Siamangs n'ayant point encore produit en esclavage. Au reste la servitude, quelle que soit sa durée, ne paraît modifier en rien les défauts caractéristiques de ce Singe, sa stupidité, sa lenteur, sa maladresse. A la vérité il devient en peu de jours aussi doux qu'il était sauvage, aussi privé qu'il était farouche; mais, toujours timide, on ne lui voit jamais la familiarité qu'acquièrent bientôt les autres espèces du même genre; et sa soumission paraît tenir plutôt à son extrême apathie, qu'à un degré quelconque de confiance ou d'affection. Il est à peu près également insensible aux bons et aux mauvais traitemens; la reconnaissance, la haine, paraissent être des sentimens étrangers à ces machines animées. Tous leurs sens sont grossiers; s'ils fixent un objet, on voit que c'est sans intention; s'ils y touchent, c'est sans le vouloir. Le Siamang, en un mot, est l'absence de toute faculté; et si l'on classe jamais les animaux d'après leur intelligence, celui-là occupera sûrement une des dernières places. Le plus souvent accroupi, enveloppé dans ses longs bras, et la tête cachée entre ses jambes, position qu'il a aussi en dormant, le Siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt le silence qu'en poussant par intervalle un cri désagréable, assez approchant de celui du Dindon; mais qui ne paraît motivé par aucun sentiment, par aucun besoin, et qui en effet n'exprime rien; la faim elle-même ne peut le tirer de sa léthargie naturelle : en esclavage, il prend ses alimens avec indifférence, les porte à sa bouche sans avidité, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes; elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau, et à les sucer ensuite. »

Après ces intéressans détails, M. A. Duvaucel nous fait connaître les organes du Siamang. Cet animal, semblable à tous les Gibbons, et la plus grande espèce de ce genre, n'a ni abajoues ni queue, et ses bras sont d'une longueur démesurée, quoiqu'un peu moindre que celle des bras du Wouwou. Sa figure nue est extrêmement laide, ce qui est principalement dû à son front réduit aux arcades sourcillières, à ses yeux enfoncés dans leurs orbites, à son nez large, aplati, dont les narines, placées sur les côtés, sont très-grandes; à sa bouche ouverte presque jusqu'au fond des mâchoires, à ses joues enfoncées sous des pommettes saillantes, et à son menton en rudiment. Si l'on ajoute à ces traits la grande poche nue, onctueuse et flasque, en forme de goître, que cette espèce

a sous la gorge, toutes les autres parties de son corps revêtues d'un poil brillant, long, doux, épais, et d'un noir foncé, excepté les sourcils et le menton où ils sont roussâtres, et ses jambes arquées, tournées en dedans, et qui restent toujours en partie fléchies, on se fera du Siamang une idée assez juste, et qui ne sera rien moins qu'agréable. La poche gutturale dont nous venons de parler a la faculté de s'étendre et de se gonfler, ce qui arrive lorsque l'animal crie. Le scrotum est recouvert de poils longs et droits, réunis en un pinceau qui descend quelquefois jusqu'aux genoux. Les mâles sont facilement reconnaissables à ce caractère, et les femelles à la nudité de leur poitrine et de leur ventre, et à leurs mamelles un peu saillantes, terminées par un gros mamelon. Un caractère commun aux deux sexes, et qui ne se trouve pas chez le Wouwou, mais qu'on observe sur beaucoup d'autres Singes, c'est la disposition des poils de l'avant-bras dirigés en arrière, qui, rencontrant ceux qui descendent de l'humérus, forment sur le coude une sorte de manchette. Mais le caractère le plus remarquable du Siamang, et qui pourrait servir à la formation d'un sous-genre chez les Gibbons, si leur nombre le rendait nécessaire, c'est la réunion de l'index au médius par une membrane très-étroite, et qui s'étend jusqu'à la base de la première phalange. Du reste, les pieds et les mains de cet animal, et tous les organes dont nous ne parlons point ici en détail, sont semblables à ce que nous avons vu de ces mêmes organes chez le Wouwou. La taille du Siamang peut s'élever jusqu'à trois pieds six pouces, et le sexe ni l'âge ne paraissent rien changer à ses couleurs.

M. Raffles qui a déjà donné une courte description du Siamang, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, rapporte qu'on en a vu d'entièrement blancs; et il donne à cette espèce le nom de *Syndactile*, à cause de la singulière particularité que présente la main de cet animal, nom qui sans doute sera conservé dans les Catalogues méthodiques.

Novembre 1821.



Werner del. Lith. de C. de Last.

Vouwou mâle.



W. del.

Lith. de C. de Last.

Vouwou fem.

LE WOUWOU.

« Les Gibbons en général ont été peu remarqués par les voyageurs, et l'on « connaît mal les limites des pays où ils vivent ». C'est là ce que dit mon frère (Règne animal, tom. I, pag. 103, not. 1), à propos de ces animaux singuliers, parmi lesquels l'espèce du Wouwou est une des plus remarquables. C'est encore à M. Alfred Duvaucel que l'on doit la connaissance de ce Gibbon, naturel à l'île de Sumatra, où il vit dans les forêts les plus solitaires avec deux ou trois autres espèces du même genre que nous ferons également représenter, M. A. Duvaucel nous en ayant envoyé de fort bons dessins, et ses collections en contenant plusieurs individus de tout sexe et de tout âge. Nous avons déjà rappelé plusieurs fois les travaux de ce jeune voyageur; nous serons conduits à les rappeler souvent de même, tant ses recherches ont été fructueuses, tant il a mis de soins à faire peindre les objets que la mort pouvait altérer, et à nous donner les observations qu'il a été à portée de faire au milieu des contrées sauvages dont il recherchait les productions, et des peuplades barbares qui l'environnaient. On pourra voir, par le texte littéral de ses notes que nous allons transcrire, combien il a su donner d'intérêt à ses remarques, et l'on s'étonnera peut-être que dans un pays où aucune de nos habitudes européennes ne peut être satisfaite, qu'au sein des plus profondes solitudes, environné de privations et de dangers, parmi des hommes cruels et d'un langage inconnu, on ait conservé assez de force d'esprit pour retracer avec autant de vérité et d'une manière si vive, des formes, des couleurs, des mœurs, des habitudes qui nécessitaient une attention soutenue, et une persévérance qu'on n'obtient pas toujours dans le calme et la liberté du cabinet.

« Le Wouwou, moins connu que le Siamang (autre espèce de Gibbon dont nous donnerons la figure et la description dans une prochaine livraison), parce qu'il est plus rare, et que son agilité le rend plus difficile à prendre, porte ici (à Sumatra) plusieurs noms, dont le meilleur est celui que nous lui donnons, parce qu'il est la plus juste expression de son cri.

« Cet animal a la face nue, d'un bleu-noirâtre, légèrement teinte en brun dans la femelle. Ses yeux sont rapprochés, et d'autant plus enfoncés, que son arcade orbitaire est fort saillante et qu'il n'a point de front. Son nez, moins aplati que celui du Siamang, a de larges narines ouvertes latéralement. Son menton est garni de quelques poils noirs qui ne changent pas; et ses oreilles sont en partie cachées par de longs et épais favoris blanchâtres, qui s'unissent à un bandeau blanc, large de six lignes, situé immédiatement au-dessus des sourcils.

« La couleur incertaine de ce Singe, et le manque de termes précis pour l'expression des diverses teintes, ne permettent pas d'en donner une idée fixe à ceux qui n'ont pas vu l'animal. D'ailleurs cette couleur varie avec l'âge, et change selon le sexe. Le pelage des Wouwous est lisse, brillant, et d'un brun très-foncé sur la tête, le ventre, la partie interne des bras et des jambes, jusqu'aux genoux; il s'éclaircit insensiblement vers les épaules, s'allonge sur le cou, puis se crispe, devient tant soit peu laineux, et enfin très-court, très-serré, et d'un blond presque blanc au bas des reins. La région latérale de l'anus est un mélange de brun, de blanc et de roux, qui s'étend jusqu'aux jarrets. Les mains et les pieds en dessus sont d'un brun très-foncé, pareil à celui du ventre.

« Dans la femelle, peu velue en avant, les sourcils moins prononcés se fondent dans le brun de la tête. Ses favoris sont aussi moins colorés et moins longs que ceux du mâle; mais néanmoins encore assez grands pour rendre sa tête plus large que haute; ce qui donne à la physionomie des Wouwous un caractère étrange et particulier, fort différent du caractère du Siamang, quoique ces animaux aient d'ailleurs la plus grande ressemblance. Les jeunes sont d'un blanc jaunâtre uniforme.

« Ces Singes, qui vivent plus souvent isolés par couples, qu'en famille, sont les plus rares de ceux qui se trouvent ici, puisque sur cinq ou six Wouwous, on voit toujours cent Siamangs. Bien différent de ceux-ci par son agilité surprenante, le Wouwou échappe ainsi qu'un oiseau, et comme lui ne peut guère être atteint qu'au vol; à peine a-t-il aperçu le danger qu'il en est déjà loin. Grimpant rapidement au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite, sans effort comme sans fatigue, des espaces de quarante pieds.

« En domesticité, le Wouwou n'annonce pas une faculté aussi extraordinaire : s'il est moins lourd que le Siamang, si sa taille est plus élancée, ses mouvements plus faciles et plus prompts, il est aussi beaucoup moins vif que les autres Singes; et dans ses bras longs et grêles, dans ses jambes courtes et déjetées, on est loin de soupçonner des muscles aussi vigoureux et une adresse aussi merveilleuse.

« La nature ne l'a pas doué d'une grande intelligence. La sienne n'est guère moins bornée que celle du Siamang, tous deux sont dépourvus de front; et c'est un des grands points de coïncidence entre ces deux espèces. Ce que j'ai vu me persuade néanmoins qu'il est susceptible de quelque éducation; il n'a pas l'imperturbable apathie du Siamang : on l'effraie et on le rassure; il fuit le danger et recherche les caresses; il est gourmand, curieux, familier, quelquefois gai.

« Quoiqu'il diffère du Siamang par l'absence d'un sac guttural, son cri est cependant à peu près le même; ainsi ce sac ne jouerait pas dans la voix le rôle qu'on lui suppose, ou il serait remplacé dans le Wouwou par quelque organe analogue.

« Cette espèce de Gibbon, outre ses couleurs, est surtout remarquable par l'extrême longueur de ses bras qui, lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière, descendent jusqu'à ses talons, c'est-à-dire que le bout de ses doigts touche presque à terre. »

M. A. Duvaucel nous apprend ensuite, ce que nous avons pu vérifier sur les individus de sa collection, que la taille du Wouwou, lorsqu'il est debout, est de deux pieds sept à huit pouces, qu'il est entièrement privé de queue et

d'abajoues, et que ses fesses sont garnies de callosités semblables à celles des Guenons, mais plus petites; que ses poils sont d'une seule nature, épais et en apparence laineux; que ses jambes, beaucoup plus courtes que ses bras, sont fort tournées et déjetées en dehors, qu'à ses pieds les doigts sont courts, le pouce long et susceptible de se renverser en arrière, et qu'à ses mains ils sont longs et le pouce très-court; que le nez a ce caractère particulier que les narines sont ouvertes sur les côtés; que les oreilles sont semblables à celles des Guenons, les lèvres entières, les pupilles rondes, et qu'excepté l'absence des abajoues, les organes du goût ne diffèrent en rien de ceux des autres Singes.

Les dents sont pour les espèces et le nombre, semblables à celles des Guenons; c'est-à-dire que les Gibbons ont quatre incisives à chaque mâchoire, deux canines et dix mâchelières. Les incisives et les canines n'ont rien de distinctif, et il en est de même des fausses molaires et des molaires supérieures : mais les molaires inférieures se font remarquer en ce qu'elles se composent de cinq tubercules mousses bien distincts, deux en avant placés à côté l'un de l'autre, et trois en arrière disposés en triangle.

Les figures de Wouwous que nous donnons sont celle d'un mâle vu par derrière, la face de profil, et s'élançant d'un arbre à un autre; et celle de la femelle (elle paraîtra dans la livraison suivante), qui est assise, vue de face, et ayant un petit suspendu à son corps. Les dimensions du mâle sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput.	»	4	»
——— du corps, de l'occiput aux callosités des fesses.	1	2	»
——— du bras.	»	9	»
——— de l'avant-bras	1	3	»
——— de la cuisse.	»	7	6
——— de la jambe.	»	6	»

La femelle est un peu plus petite.

Le Wouwou n'ayant point encore reçu, à ce que nous croyons du moins, de dénomination latine, nous proposons pour lui le nom d'*Agilis*, par opposition au naturel des autres Gibbons (*Hylobates*, *Illiger*), bien moins vifs, moins légers que lui, et nous n'avons pas cru devoir changer le nom qu'il porte chez les Malais, quoique les naturalistes l'aient déjà appliqué à un autre Gibbon, au *Simia leucisca* de Schreber.

Septembre 1821.



Werner del.   ¼ de la grand. nat.   Lith. de C. de Last.

Cimpaye.

LE CIMEPAYE.

C'est encore aux pénibles recherches de MM. Duvaucel et Diard à Sumatra, que les naturalistes doivent la connaissance de cette nouvelle espèce de Mammifères, qui, réunie à quelques autres, découvertes également par eux, et que nous publierons bientôt, ainsi qu'à la Maure et à l'Entelle, dont nous avons déjà donné la description dans cet ouvrage, doit former une nouvelle subdivision dans l'ordre des quadrumanes, intermédiaire entre les Gibbons et les Guenons. J'avais déjà pressenti l'existence de ce nouveau groupe en examinant l'Entelle; et, en décrivant cet animal, j'exprimai mes doutes sur la justesse du rapprochement qu'on en avait fait en le classant parmi les Guenons. L'étude des espèces envoyées par M. Duvaucel aux Cabinets du Muséum, et les dessins de ces animaux que j'ai reçus de lui, et desquels j'ai tiré celui du Cimepaye que je donne aujourd'hui, ont confirmé mes conjectures. Ces quadrumanes sont remarquables au premier coup d'œil par la longueur de leurs membres et l'aplatissement de leur face; mais leurs caractères distinctifs se retrouvent dans les détails de leur organisation, comme dans leur physionomie.

En effet le Cimepaye a un système de dentition particulier, que je fais connaître en détail dans mon travail sur les dents [1], et dont je parlerai de nouveau lorsque je traiterai de ces animaux d'une manière générale; pour le présent il me suffira de dire, qu'avec le même nombre et les mêmes espèces de dents que les Guenons, le Cimepaye a sa dernière molaire inférieure terminée par un talon simple, et différent par là du talon double qui termine la dernière molaire inférieure des Macaques et des Cynocéphales. Tous ses membres, c'est-à-dire ses bras, ses jambes et ses doigts, sont en outre d'une longueur disproportionnée comparativement aux dimensions de son corps, excepté le pouce des mains antérieures, qui est placé fort en arrière, et qui est très-court; et sa queue participe aux dimensions grêles et allongées des membres; du reste ses yeux, ses oreilles, son nez, sa bouche, ne diffèrent point de ce qui s'observe chez les Guenons; mais nous ignorons la structure des organes génitaux, et nous ne savons s'il est pourvu d'abajoues; ce qui est certain, c'est qu'il a des callorites comme les Guenons elles-mêmes. L'aplatissement de sa face remarquable encore par la grande saillie et les rides du nez, à sa base, et par l'élévation extraordinaire des pommettes, le

[1] Des dents des Mammifères, considérées comme caractères zoologiques. Ouvrage pour lequel on souscrit chez F. G. Levrault, à Strasbourg, rue des Juifs; et à Paris, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 33, 1 vol. in-8°, avec 100 planches.

placerait fort au-dessus des Orang-Outangs, si l'angle facial apparent pouvait être compté pour quelque chose; néanmoins il a une grande capacité cérébrale, et tout annonce que ses qualités intellectuelles sont fort étendues et très-susceptibles de développement.

Ses couleurs ne sont pas moins remarquables que ses formes et sa physionomie; son pelage se compose de poils soyeux, longs, d'un fauve roux brillant, sur le dos, les côtes du corps, le cou, la queue, la face externe des membres, le dessus des mains, le devant du front et les joues. La poitrine, le ventre et la face interne des membres sont blanchâtres; un cercle, ou plutôt une aigrette de poils noirs, enveloppe la tête d'une oreille à l'autre, et l'on voit quelques poils de cette couleur le long du dos et sur les épaules; la face est bleue jusqu'à la lèvre supérieure qui est couleur de chair, ainsi que la lèvre inférieure et le menton; les yeux sont bruns, les oreilles de la couleur de la face, et les mains, en dessous, noirâtres, ainsi que les callosités. Les poils de ses joues, dirigés en arrière, forment d'épais favoris; le ventre est presque nu, et la face interne des membres est peu velue, comparativement aux parties supérieures du corps.

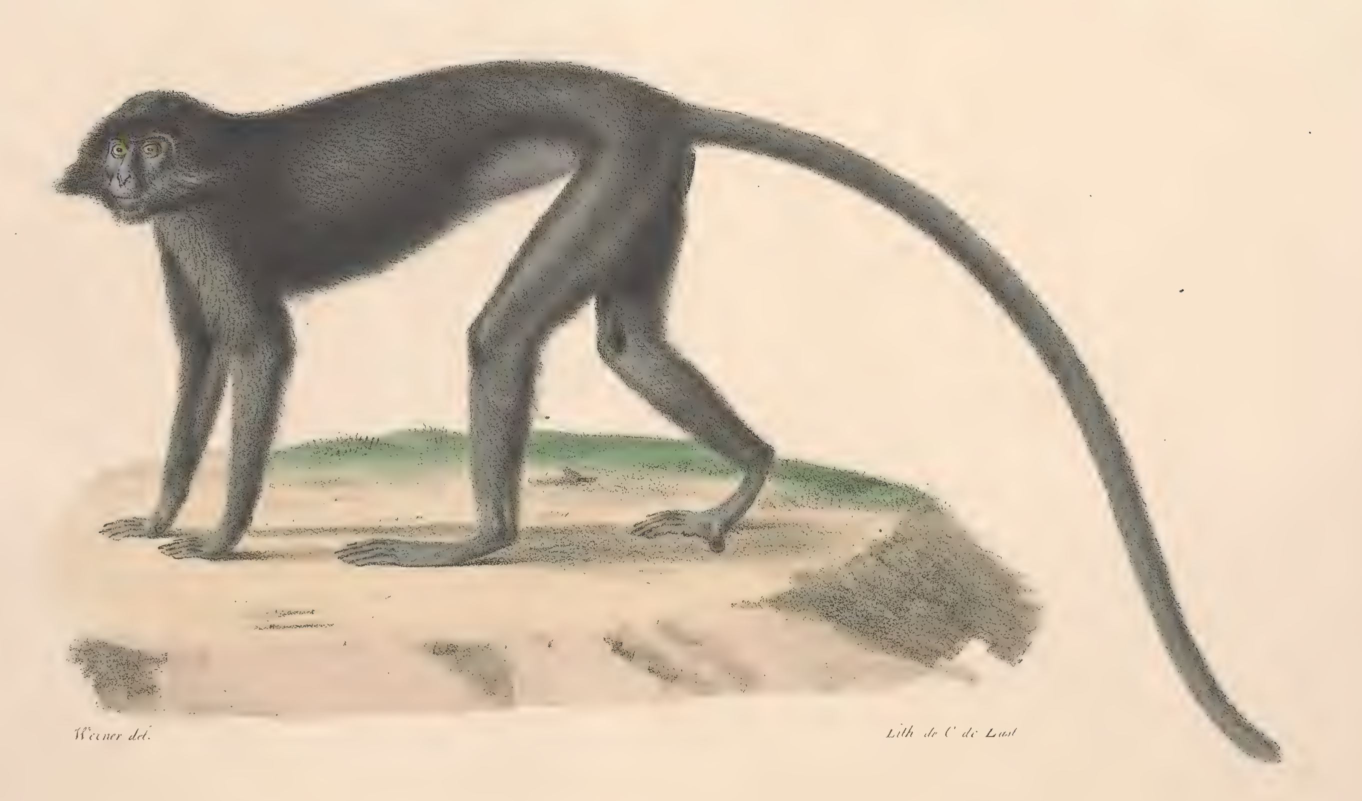
Le Cimepaye se trouve décrit (Trans. Lin., tom. XIII) sous le nom de *Simpai* et de *Simia Melalophos*, par M. Raffles, commandant anglais à Sumatra. Mais c'est aussi d'après des individus qui lui avaient été procurés dans cette île par MM. Diard et Duvaucel; comme au reste tous les animaux dont parle M. Raffles, dans l'ouvrage que nous venons de citer.

Voici les principales dimensions du Cimepaye, d'après la figure que nous en donnons :

	Pieds.	Pouces
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue.	1	6
——— du menton au sommet de la tête.	»	4
——— de la queue.	2	8
Hauteur du train de devant.	1	1
——— derrière.	1	4

Je donne au genre dont l'Entelle et le Cimepaye présentent le type, le nom de *Semno-pithèque*, à cause du caractère grave et sérieux de ces animaux.

Juillet 1821.



Werner del. Lith. de C. de Last

Tchincou

LE TCHINCOU.

Ce quadrumane appartient à mon genre de Semnopithèques, auquel se joignent le Nazique et le Douc, comme j'ai pu m'en assurer nouvellement; il est originaire de Sumatra (et de Java), où il a été découvert par MM. Duvaucel et Diard, lorsqu'ils s'y rendirent avec M. Raffles pour explorer cette île, et reconnaître les animaux qu'elle produit. Le dessin que j'en donne m'a été envoyé par M. Duvaucel, ainsi que les notes qui m'ont servi à tracer ce que l'on connaît de son histoire.

Le Thincou est remarquable, comme au reste tous les autres semnopithèques, par ses formes grêles, ses membres alongés, la petitesse de ses pouces aux pieds de devant, la brièveté de son cou et sa face plate, entourée de poils droits, qui forment autour de sa tête une large auréole. Tout son corps, sans en excepter aucune partie, est uniformément couvert d'un pelage noir, provenant de poils entièrement noirs. Le pelage est beaucoup plus fourni sur les parties supérieures du corps que sur les parties inférieures, et surtout l'abdomen, où les poils sont même assez rares. Les oreilles et la face sont nues, à l'exception des lèvres et des côtés de la bouche, d'où partent quelques poils blancs; la couleur de leur peau est bleuâtre. Les mains sont peu velues, et la peau qui les recouvre est noire, ainsi que celle qui recouvre les callosités; l'iris est d'un beau fauve orange.

Les jeunes Tchincous sont d'un brun-rougeâtre au lieu d'être noirs, et ce n'est qu'après leurs premières mues qu'ils prennent les couleurs des adultes, et deviennent de plus en plus noirs avec l'âge.

Sa taille approche de celle de l'Entelle; il a, du sommet de la tête à l'origine de la queue, deux pieds; celle-ci a plus de deux pieds et demi; la hauteur du train de devant est de quinze pouces, et celle du train de derrière de dix-huit.

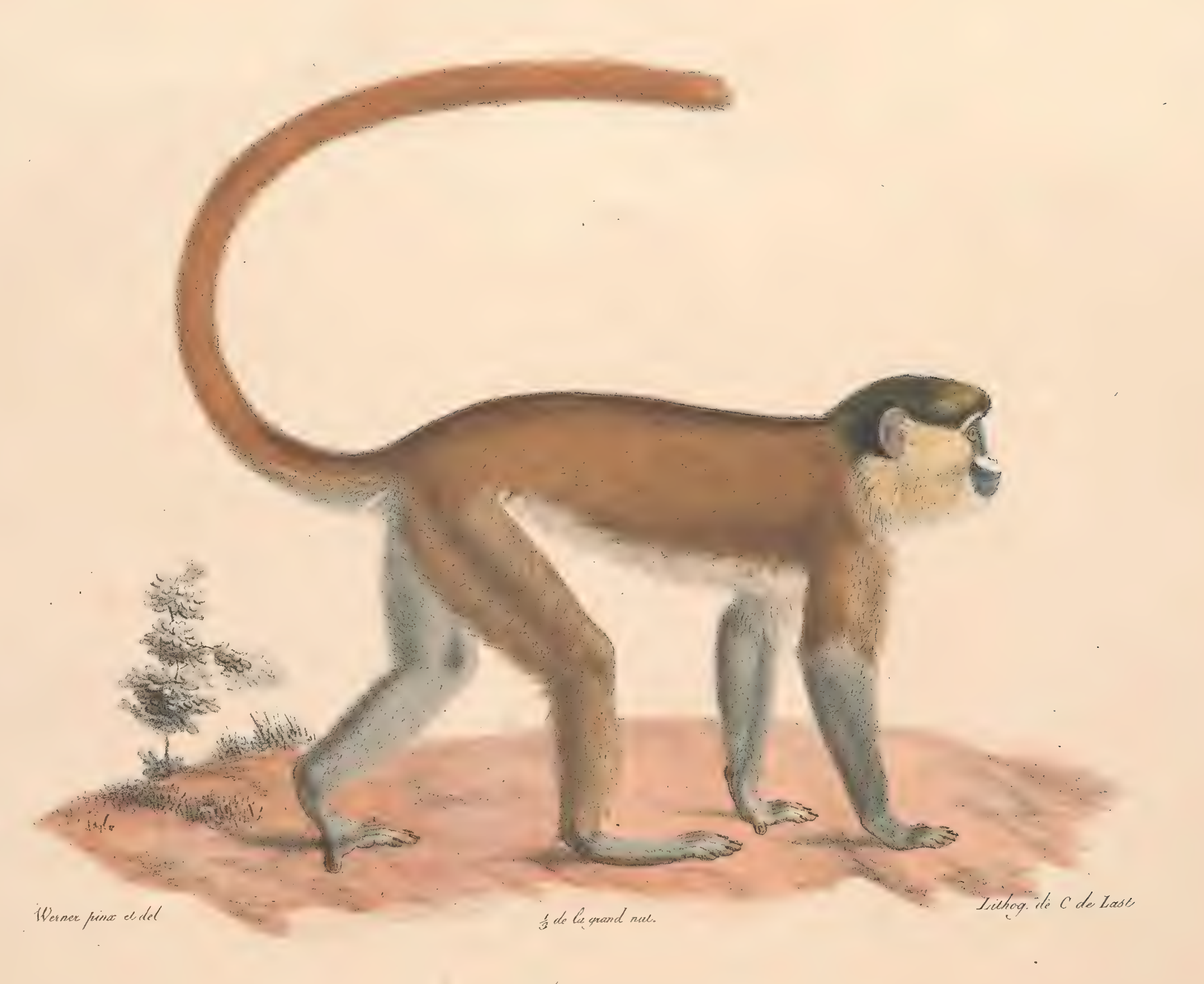
Je ne rappellerai point ce que j'ai dit des caractères propres à ce genre en donnant la description de l'Entelle et du Cimepaye, mais j'ajouterai quelques détails qui confirment ces caractères et les augmentent, et qui me sont communiqués par M. Duvaucel au sujet de l'Entelle. Il m'apprend que ce semnopithèque porte chez les Indous le nom d'*Houlman*; qu'il a, comme le Cimepaye et le Tchincou, une poche aérienne-sous-gutturale, laquelle communique avec le larynx, et que, s'il n'est pas entièrement privé d'abajoues, il n'en conserve du moins que de légères traces, ce que j'avais déjà été porté à supposer, et ce que j'avais exprimé en décrivant l'Entelle. Il nous fait connaître de plus que ces animaux ont un cœcum long

boursoufflé, un foie formé de deux lobes inégaux, un poumon droit à quatre lobes, et un poumon gauche à trois seulement. Les proportions de leurs membres, et l'extrême longueur de ceux de derrière surtout, paraissent leur donner les moyens de faire des sauts d'une grandeur prodigieuse, et ils se distinguent même tellement par là de tous les autres Singes des Indes, qu'ils ne sont souvent désignés dans le pays que par cette faculté, dont le nom est en quelque sorte devenu pour eux un nom générique.

Les Indous brama ont, comme on sait, un respect religieux pour la vie de tous les animaux; il en est cependant quelques uns pour lesquels ils ont plus de vénération que pour les autres, et les semnopithèques sont de ce nombre: ils se laissent dépouiller par eux, se glorifient même des ravages qu'ils causent dans leurs cultures; et ces animaux sont tellement habitués à ne suivre que leurs penchans au milieu de cette population dégradée, qu'ils semblent y commander en maîtres : ils viennent jusque dans l'intérieur des habitations s'emparer des repas, et même arracher des mains les alimens qui leur conviennent. Après de tels exemples on doit concevoir qu'on puisse ne jamais désespérer de faire prévaloir les préjugés sur la raison, et de rendre la soumission plus douce que l'indépendance.

M. Raffles a donné une note sur le Tchincou, qu'il écrit *Chingkou* dans le XIII[e] vol. des Trans. linn. de Londres, et l'a nommé en latin *Cristata*, ignorant sans doute que M. Geoffroy Saint-Hilaire avait déjà appliqué à cette espèce le nom de *Maura*, d'après un individu rapporté de Java par M. Leschenault. Mais cette espèce est-elle le Singe maure, *Simia maura* des Catalogues méthodiques, fondé sur le *Simia callitricæ magnitudine magnorum cynocephalorum* de Prosper Alpin (*Rerum Ægyptiarum*, liv. IV, chap. 10, pag. 244 et 245, tab. 21), que cet auteur donne comme d'Egypte, et sur le Singe noir d'Edwards (*Glan.*, pag. 221, pl. 311), que ce naturaliste dit être de Guinée? je ne le pense pas. Ces Singes pourraient n'être que des cynocéphales noirs, des Chacmas; ainsi cette espèce, établie de la sorte, disparaîtrait de la science, et le nom de *Maura* ne s'appliquerait plus qu'au Singe auquel l'a justement donné M. Geoffroy.

Novembre 1822.



Werner pinx et del — ⅓ de la grand nat. — Lithog. de C de Last

Moustac mâle.

LE MOUSTAC.

Cette espèce appartient à ce groupe de Guenons dont la Mone nous a offert le type, et qui se caractérise principalement par la douceur, la gentillesse et le besoin d'affections. Le Moustac en effet réunit à un très-haut degré ces caractères, qui s'allient aussi chez lui, comme chez la Mone et l'Ascagne, à des formes de tête particulières : un front spacieux, avancé sur la face, un museau peu saillant, un nez bien marqué entre les yeux, presque point de traces de crête surcilière, etc. Du reste cette espèce a tous les caractères des Guenons; et les traits par lesquels elle se distingue ne consistent que dans ses couleurs, et principalement dans celles de sa face.

La taille de l'individu que nous avons fait représenter, et qui entrait dans son âge adulte, était intermédiaire entre celle de la Mone et celle de l'Ascagne : sa hauteur au garrot était de 9 pouces 9 lignes, et à la croupe de 10 pouces 9 lignes; la longueur de sa tête était de 3 pouces 9 lignes; celle de son corps de 10 pouces 3 lignes, et celle de sa queue de 21 pouces. Sa tête était couverte de poils verdâtres, plus foncés sur l'occiput que sur le front; les poils du cou, du dos, des épaules, des flancs, de la croupe et de la base de la queue, en dessus, étaient d'un vert plus brun que ceux de la tête; ceux des cuisses étaient d'un gris verdâtre, et ceux des membres, gris avec une légère teinte jaune; et ces diverses couleurs résultaient des anneaux colorés dont les poils étaient couverts : tous étaient gris à leur moitié inférieure, et alternativement noir et jaune, très-clairs aux parties grises, brunâtres aux parties brunes, et purs aux parties vertes. Les parties inférieures du corps et la face interne des membres étaient d'un gris plus foncé sur ces dernières parties que sur le cou, la poitrine et le ventre. La partie inférieure de la queue à sa base était également grise, et tout le reste, c'est-à-dire les deux tiers de sa longueur environ, était roux; de chaque côté des joues se voyaient d'épais favoris, jaune-brillant entre les yeux et les oreilles, mais prenant une teinte plus pâle au-dessous des oreilles, et passant au blanc en approchant de la mâchoire inférieure; des poils noirs séparaient la partie jaune de ces favoris, des poils verts du front et de la tête. Les oreilles, les testicules et la peau des mains, étaient couleur de chair. Toute la face était d'un beau bleu lapis, qui prenait une teinte noirâtre sur les côtés de la lèvre supérieure et sur la lèvre inférieure; mais ce qui rend la face de cet animal tout-à-fait remarquable, est la tache blanche en forme de chevron brisé qui se trouve au dessous et de chaque côté du nez, sur la lèvre supérieure, de manière à figurer deux moustaches; et

en effet c'est cette tache blanche qui a valu à cet animal le nom de *Moustac*, que Buffon lui a imposé.

C'est cet auteur seul qui jusqu'à présent en a donné une figure d'après nature vivante, tom. XIV, pl. 39, et qui le premier en a publié une bonne description. La figure du Moustac d'Audebert a été faite d'après un individu empaillé; et ce sont là les seules sources où l'on a pu puiser avec confiance l'histoire de cette espèce. A la vérité, on a cru pouvoir rapporter à cette jolie Guenon le *Simia cephus* de Linnæus, fondé sur le *Cercopithecus barbatus alius Guineensis* de Marcgrave (Hist. nat. Bras., pag. 228); mais c'est sans fondement suffisant; car Marcgrave ne parle point de la tache blanche, si remarquable sur la face du Moustac, et par laquelle tout naturaliste, en voyant ce Singe, devait être porté à le caractériser. Au reste cette confusion, consacrée par le temps, est sans importance : les Singes d'Afrique, indiqués par Marcgrave, précieux pour l'époque à laquelle Linnæus les fit entrer dans son tableau du règne animal, sont aujourd'hui de bien peu de prix pour l'histoire naturelle, que cinquante ans de recherches et de travaux ont prodigieusement enrichie; ainsi le Moustac peut conserver le nom de *Cephus*, dans nos Catalogues méthodiques, pourvu qu'on sache bien que le Singe qui le porte est le Moustac de Buffon, et qu'il n'est très-vraisemblablement ni le *Cephus* des anciens, ni le *Cercopithecus* de Marcgrave, indiqué plus haut.



W. pinx. et del. ¼ de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Mangabey à collier.

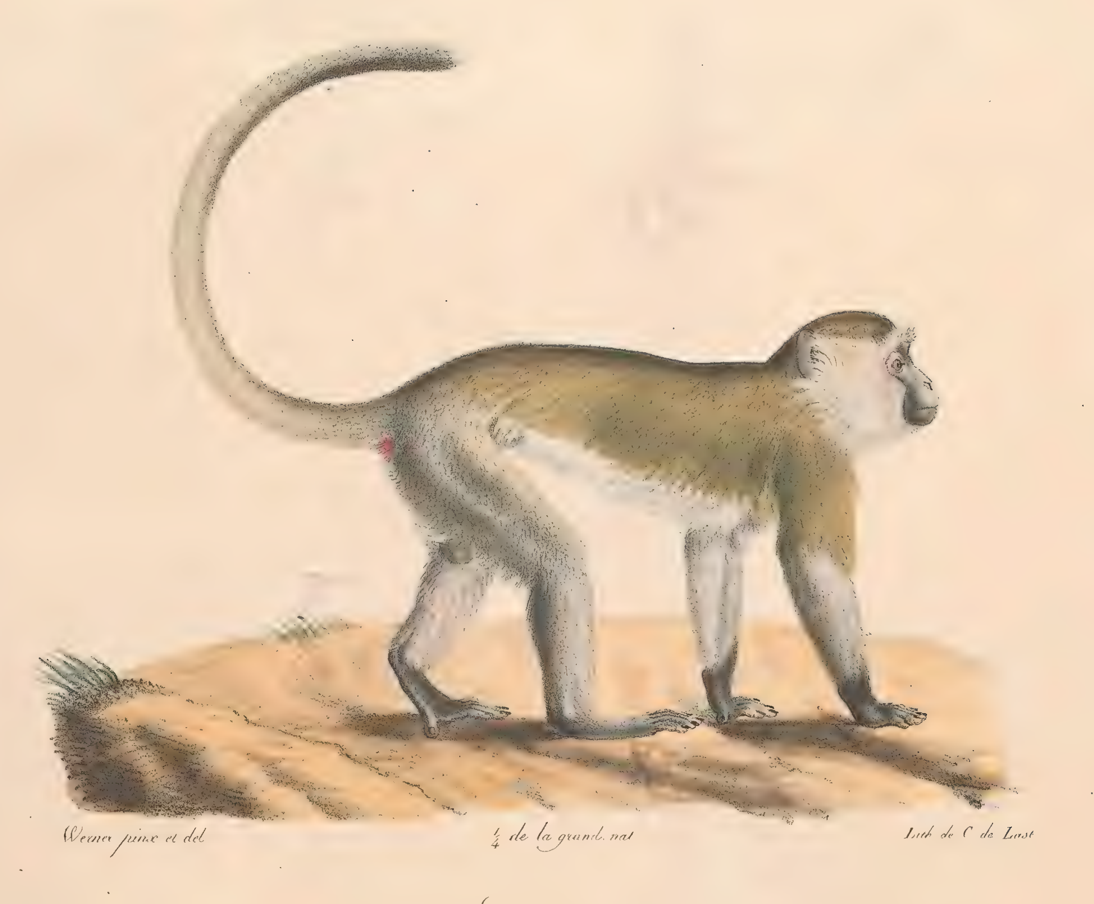
MANGABEY A COLLIER.

Buffon, qui a le premier fait connaître cette Guenon (tom. XIV, pag. 244, fig. 33), ne la regardait que comme une variété du Mangabey. Ces deux Quadrumanes ont en effet de nombreux et d'intimes rapports; et s'ils appartiennent à deux espèces différentes, comme on le pense aujourd'hui, aucune autre de celles qui sont connues ne peut venir s'interposer entre eux et les séparer; ils sont, à cet égard, l'un à l'autre, ce qu'est le Grivet au Callitriche, et l'Ascagne au blanc nez. Les mêmes lois, les mêmes forces, les mêmes influences ont présidé à leur organisation : ils nous présentent les mêmes formes générales, la même taille, et, à de légères exceptions près, la même distribution de couleur. Le Mangabey à collier, comme le Mangabey proprement dit, a toutes les parties supérieures du corps, c'est-à-dire les épaules, le dos, les côtés, les bras et l'avant-bras, les cuisses et les jambes, les pieds et la queue d'un beau gris d'ardoise; ils ont de plus, l'un comme l'autre, les parties inférieures, c'est-à-dire le dessous du cou, la poitrine, le ventre, la face interne des membres, blancs. Ils ne diffèrent donc véritablement que par les couleurs de la tête : en effet, le Mangabey a tout le dessus de la tête, ainsi que la nuque, du gris du reste du corps, et sa face, comme ses mains et ses oreilles, sont de couleur tannée; tandis que le Mangabey à collier a le sommet de la tête d'un beau brun-marron; la nuque et les tempes tout-à-fait blanches, et la face, les oreilles et les mains noires; on voit de plus une bande de poils gris sur les favoris, au-dessous de l'oreille. Les poils blancs qui entourent le cou de cet animal, lui ont valu la dénomination qui le distingue du Mangabey, dont le dessus du cou est entièrement gris. Comme on le voit, les différences de ces deux animaux sont peu nombreuses, et Buffon, qui n'avait eu qu'un individu du Mangabey à collier, était fondé jusqu'à un certain point, et surtout à l'époque où il écrivait, à ne le regarder que comme une variété de son Mangabey. Aujourd'hui que plusieurs autres individus semblables ont été observés, et toujours avec les mêmes signes, les mêmes traits, il est impossible de ne pas reconnaître en eux les caractères d'une espèce distincte de toute autre. Aussi M. Geoffroy Saint-Hilaire l'a-t-il depuis long-temps établie sous le nom particulier d'*Æthiopicus*, donnant au Mangabey sans collier celui de *Fuliginosus*.

Ces deux espèces paraissent encore se ressembler par le caractère, comme par les couleurs; ils sont moins pétulants, moins intraitables, moins irascibles que les Callitriches ou les Malbroucks, et la plupart de leurs impressions s'expriment

par les mouvements de leurs figures, et surtout par leur manière particulière de relever leurs lèvres et de montrer leurs dents, circonstance qui, je crois, n'est présentée par aucune autre espèce. Du reste le Mangabey à collier a tous les caractères propres aux Guenons, sans aucune exception; et il conservera sans doute dans les Catalogues méthodiques le nom d'*Æthiopicus*, que lui a particulièrement appliqué M. Geoffroy Saint-Hilaire, comme nous venons de le dire. Nous avons lieu de penser que l'individu que nous avons possédé, et qui nous avait été donné par M. le baron d'Elbeck, venait des côtes occidentales de l'Afrique, au midi du Cap Vert.

Décembre 1821.



Werner pinx et del. $\frac{1}{4}$ de la grand. nat. Lith de C. de Last

Vervet, mâle.

LE VERVET.

Voici encore un de ces Singes verts, voisins des Callitriches et des Malbroucks, qui, comme le Grivet, aura été confondu avec l'une ou l'autre de ces Guenons. En effet le Vervet a leurs traits principaux ; mais il en diffère peut-être assez pour former une espèce particulière, si, comme il le paraît, les caractères spécifiques, dans ce groupe fort naturel de Singes, ne consistent jamais que dans les couleurs tranchées de quelques parties très-circonscrites. Ainsi ces quatre espèces ont le fond du pelage verdâtre, et sous ce rapport leur différence n'est point appréciable ; elles diffèrent également assez peu par les couleurs de la face, généralement noire, sans exception chez le Callitriche, mais prenant une teinte livide autour des yeux chez les trois autres, qui diffèrent encore du premier par un caractère commun, les poils blancs des côtés des joues, que le Callitriche a d'un beau jaune. On sait qu'en outre cette Guenon a les testicules blancs, légèrement teints de verdâtre, et que ces organes sont entourés de poils blancs, quelquefois teints de jaune; que de semblables poils entourent les testicules du Malbrouck, qui sont du lapis le plus brillant; et que ces poils sont d'un bel orangé chez le Grivet, tandis que les testicules sont du vert-de-gris le plus pur; chez le Vervet, les testicules sont de ce même vert, mais les poils qui les environnent sont blancs; et un second caractère fort tranché appartient à ce dernier Singe; ce sont des poils d'un roux-foncé qui environnent l'anus, mais qui ne s'aperçoivent que lorsque l'animal relève la queue et qu'on le regarde par derrière. Nous pourrions encore lui donner, comme caractères distinctifs du Grivet, seule espèce avec laquelle le Vervet puisse être confondu, les quatre pieds noirs depuis l'articulation du poignet, et surtout la forme de la tête, qui approche de celle du Malbrouck ; car le Grivet a l'extrémité des membres grise, et sa tête, comme celle du Callitriche, est aplatie, en comparaison de la tête des deux autres. Enfin le Callitriche a l'extrémité de la queue jaune, le Malbrouck et le Grivet l'ont grise, et le Vervet l'a noire. Du reste cet animal, comme je l'ai dit en commençant, ressemble aux trois autres : toutes ses parties supérieures sont d'un vert-grisâtre, semblable à celui du Grivet ; et ses parties inférieures sont blanches. Il leur ressemble aussi par le naturel, par la taille et par les proportions.

C'est le premier individu de cette espèce que la Ménagerie du Roi ait possédé; mais M. Lalande en a rapporté plusieurs, de tout âge et de tout sexe, de son voyage au Cap, où il les a constamment trouvés dans les forêts, sans jamais rencontrer aucune des trois espèces dont nous venons de parler; ce qui tendrait

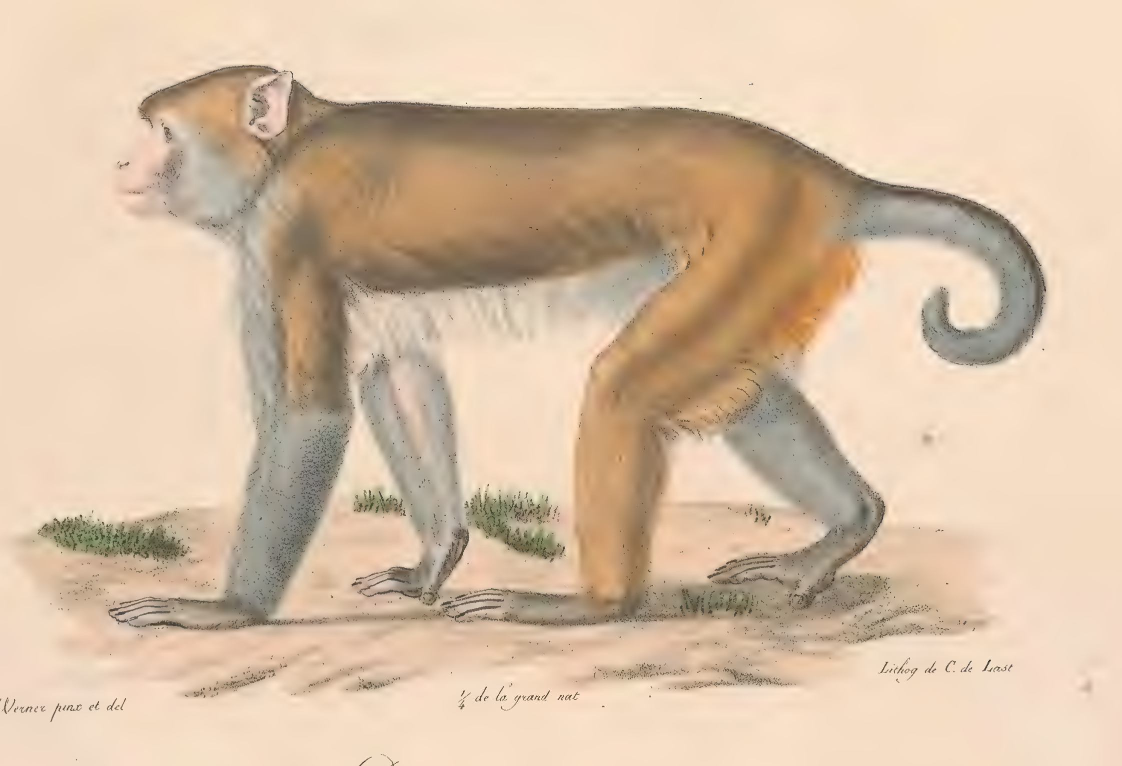
à confirmer l'idée que le Vervet constitue une espèce bien distincte de toutes les autres, et d'autant plus, que ses caractères ne peuvent point être considérés comme des différences accidentelles ou passagères.

Ce Singe vit toujours au fond des bois, et ne se rencontre que dans des parties assez éloignées de la colonie.

Par ce qui précède on voit assez que cette espèce n'est encore que très-imparfaitement connue; et comme elle appartient au groupe qui constitue le genre des Guenons, je renvoie, pour ce qui concerne les organes principaux, et les caractères génériques par conséquent, à ce que j'en ai dit à l'article du Malbrouck.

Je proposerai de donner à cette Guenon, dans les Catalogues méthodiques, le nom de *Pygérythra*, à cause des poils roux qui garnissent le dessous de sa queue autour de l'anus; de πυγή, *le derrière*, et de ἐρυθρός, *rouge*.

Janvier 1821.



Werner pinx et del — 1/4 de la grand nat — Lithog de C. de Last

Rhésus mâle adulte.



Werner pinx. et del. 1/4 de la grand. nat. Lith. de C. de Last

Singe à queue de cochon, adulte.

LE SINGE A QUEUE DE COCHON

ET

LE RHÉSUS, MALES ADULTES (1)

La difficulté presque insurmontable qu'il y a, dans certains cas, à justement appliquer le nom d'un animal; les embarras qui résultent des nouveaux noms donnés inutilement, et la confusion qui naît toujours de l'application trop légère d'un nom déjà employé, font de la synonymie une des branches le plus embarrassantes de l'histoire naturelle, et un des sujets de recherche le plus ingrat : souvent l'observation la plus légère détruit tout le fruit des plus pénibles méditations; et ces travaux, tout indispensables qu'ils sont, ne conduisent souvent qu'à de simples conjectures. Il est peu d'espèces de Singes qui ne pussent offrir des preuves de ces assertions; je me borne à les tirer de deux espèces, que nous avons toujours été obligés de réunir pour en parler, tant elles avaient mal été distinguées, je veux dire le Rhésus, que j'avais aussi, mais avec doute, nommé *Maimon*, et le Singe a queue de cochon, auquel le nom de *Maimon* avait aussi été donné. Je me garderai cependant bien de rapprocher tous les auteurs qui ont parlé de ces animaux : je me bornerai à trois ou quatre citations, pour éviter de devenir inintelligible, ce qui résulterait inévitablement de l'examen critique de tous les Singes, désignés par des noms différens, que l'on a rapportés aux deux espèces qui vont nous occuper.

Commençons par le Rhésus :

Buffon avait décrit, dans ses Supplémens (tom. VII, fig. 13), un singe sous le nom de *Macaque à queue courte*, et Audebert (Hist. nat. des Singes) pensant avoir sous les yeux un individu de la même espèce, le fit représenter, et changer le nom composé donné par Buffon, en celui bien préférable de *Rhésus*. Mais ces deux figures, sans couleurs, et accompagnées de descriptions imparfaites, annonçaient mal deux individus d'une même espèce; et mon frère, regardant le Macaque à queue courte comme un Macaque ordinaire dont la queue aurait été coupée, et le Rhésus d'Audebert comme le Maimon de Buffon (tom. XV, pl. 19), donna le nom de *Rhésus* à l'espèce dont il regardait le Maimon comme le type, et transporta celui de *Maimon* au Singe à queue de cochon d'Edwards; de sorte que, suivant cette

(1) Cet article doit être commun au Singe à queue de cochon de cette trente-sixième livraison, et au Rhésus mâle de la vingt-sixième, et il doit tenir lieu de l'article qui accompagne ce Rhésus, article qu'on doit supprimer à cause de l'erreur qu'il contient, et que je n'ai pu reconnaître qu'en examinant un Singe à queue de cochon ou Maimon adulte.

combinaison, le Maimon de Buffon cédait son nom au Singe d'Edwards, et devenait le synonyme du Rhésus d'Audebert, qui ne l'était plus du Macaque à queue courte. Dans mon article MAIMON ou RHÉSUS, j'ai montré que l'animal que je designais ainsi était absolument le même que le Macaque à queue courte de Buffon, et même que le Patas à queue courte de cet auteur; et en décrivant le singe à queue de cochon, j'ai mis hors de doute que ce Maimon ou Rhésus n'était pas le Maimon de Buffon, et qu'il ne devait porter que le nom de Rhésus qu'Audebert lui avait donné.

Les vicissitudes du *Singe à queue de cochon* n'ont guère été moins remarquables que celles du Macaque à queue courte. Buffon l'avait regardé comme appartenant à la même espèce que son *Maimon*, ce qui avait été adopté par beaucoup d'auteurs. Mon frère n'admit pas plus ce rapprochement, que Linné et Gmelin ne l'avaient fait. Le Singe d'Edwards fut le seul individu sur lequel reposa son espèce, et ce fut au *Rhésus* que mon frère rappprta le *Maimon*. Incertain de l'exactitude de cette synonymie, je rapprochai ces deux noms dans ma description du Rhésus, et je montrai enfin, en décrivant le Singe à queue de cochon, qu'elle n'était nullement fondée, sans cependant pouvoir affirmer si le Singe à queue de cochon et le Maimon appartenaient à la même espèce.

Je puis aujourd'hui lever ces difficultés, comme je l'ai fait pour le Rhésus. Le Singe à queue de cochon adulte dont je donne la figure m'a prouvé son identité avec le Maimon de Buffon, ce que je n'avais pu établir d'après l'individu de cette espèce, beaucoup plus jeune, que j'ai publié précédemment; car il est à remarquer, et Buffon l'avait déjà dit, que ce Macaque n'est pas à beaucoup près aussi lascif que la plupart des autres, ce qui m'avait empêché de reconnaître son caractère distinctif, la forme du gland de sa verge. Cet organe présente en effet la structure que nous avait fait connaître Daubenton, mais sans entrer dans tous les détails qu'elle comportait, et qu'il est cependant utile de connaître à cause de sa singularité. Le gland présente bien extérieurement trois lobes distincts, deux de chaque côté, plus longs que larges, et un en dessus, arrondi, situé à la naissance des deux autres, et plus petit qu'eux. Un sillon longitudinal, qui se bifurque pour former inférieurement le lobe supérieur, sépare les deux grands lobes; et le lobe moyen est lui-même séparé en deux par un sillon à sa partie supérieure : mais ces sillons ne sont pas de simples dépressions, ils divisent les parties du gland, qu'ils circonscrivent, jusqu'au corps de la verge; de sorte qu'on peut écarter complètement les lobes l'un de l'autre; alors on voit que les grands lobes forment une poche assez spacieuse, au milieu de laquelle se trouve l'orifice du canal de l'urètre. Il résulte de cette structure que ce canal n'est complètement à découvert que dans l'accouplement, car l'érection ne m'a pas paru séparer sensiblement les lobes, et qu'il ne peut y avoir d'éjaculation possible qu'alors.

Cette description ne laisse guère de doute sur la grande ressemblance de la verge de mon Singe à queue de cochon avec celle du Maimon de Buffon; et lorsque l'on compare la description qu'Edwards donne du pelage de son *Pigtailes moukey* ou *Singe à queue de cochon*, de celle du pelage de l'animal que j'ai décrit sous le même nom, et de celle que Daubenton a donnée du pelage du Maimon, on trouve entre ces descriptions une parfaite conformité. Il y a plus, le Singe d'Edwards venait de Sumatra, et le mien a la même origine. Je le dois, ainsi que plusieurs autres individus de la même espèce, à M. Alfred Duvaucel, dont, à chaque livraison, je suis conduit à rappeler les travaux et les services.

Le Rhésus d'Audebert a donc pour synonymes :

1° Le Macaque à queue courte de Buffon;

2° Le Patas à queue courte du même auteur;

3° Mon Maimon ou Rhésus, auxquels se rapporte le nom d'*Erythræa* donné par Schreber au Macaque à queue courte de Buffon.

Les synonymes du Maimon de Buffon seront :

1° Le Singe à queue de cochon d'Edwards;

2° Le Maimon d'Audebert;

3° Mon Singe à queue de cochon, auxquels s'applique le nom de *Nemestrina* donné par Linnæus au Singe d'Edwards.

J'ai peu de choses à dire sur les deux mâles adultes qui font l'objet de cet article. La description que j'ai donnée des couleurs du Rhésus femelle (sous le nom de *Maimon*) convient en tout au mâle. Celui-ci a les formes plus prononcées, une physionomie plus dure, et qui annonce plus de méchanceté. Les testicules sont de couleur tannée et le gland est simple; les cuisses ne sont pas injectées par le sang; et la queue, au lieu d'être pendante, se replie en dessous comme les queues prenantes, quoiqu'elle n'ait pas ce caractère, et dans un sens tout-à-fait opposé à la direction que prend celle des Guenons.

Je n'ai également rien à ajouter à ce que j'ai dit du Maimon (Singe à queue de cochon) qui ne puisse se voir en comparant les deux figures que j'ai données de cette espèce. Les adultes deviennent trapus, leur tête prend de plus fortes proportions, et leur museau devient plus épais et se raccourcit. La partie inférieure de leur corps se colore davantage; leurs paupières deviennent blanches, et ils portent leur queue plus relevée et plus recourbée en dessous. L'individu que j'ai fait représenter, quoique vieux, avait conservé assez de douceur, et il était d'un calme et d'une gravité remarquables. M. Duvaucel m'apprend que ces animaux portent à Sumatra le nom de Barrou.

Janvier 1822.



Werner pinx et del. ¼ de la grand nat. Lithog de C. de Last.

Rhésus femelle, à face brune.

LE RHÉSUS FEMELLE

A FACE BRUNE.

Quoique la distinction me paraisse aujourd'hui nettement établie entre le Singe à queue de Cochon d'Edward, le Maimon de Buffon et le Rhésus d'Audebert, il reste tant d'obscurité sur les différentes espèces de Macaques à queue courte, qu'un des soins du zoologiste doit être de recueillir tout ce qui peut porter quelque lumière dans l'histoire de cette petite famille de Quadrumanes. En effet nous n'avons que des idées imparfaites de ce Maimon de Buffon et de son Patas à queue courte, du *Platypigos* de Schréber, du *Sphingiola* de Hermann, du Macaque représenté dans la planche de l'atlas du Dictionnaire des Sciences naturelles, qu'on a mal à propos rapporté au *Nemestrina* de Linnæus, etc. Sans doute quelques-uns de ces Macaques appartiennent à des espèces déjà connues; mais il en est aussi qui certainement formeront le type d'espèces nouvelles, et aucune différence ne doit être négligée. On peut croire qu'on rencontrera encore plusieurs exemples semblables à celui que nous ont montré les Guenons à poils verdâtres, le Malbrouk, le Grivet, le Callitriche et le Vervet, qui, sans aucun doute, ont long-temps été confondus dans la même espèce, à cause des légères différences qui les distinguent. Les Macaques à poils également verdâtres, à fesses fauves et à queue courte, pourraient être aujourd'hui dans le même cas; et c'est par la crainte d'ajouter à la confusion, que nous donnons ce Macaque, dont la face est brune, mais qui du reste ne diffère que très-peu du Rhésus proprement dit. Il a en effet le même pelage, seulement avec une teinte un peu plus foncée. Son museau paraît être aussi un peu plus saillant; mais le trait par lequel il se distingue essentiellement, c'est la couleur foncée de sa face, très-différente en cela de celle des Rhésus qui, loin d'être brune, est d'une couleur de chair livide; et toutes les parties nues de son corps ont la teinte foncée de la face.

Ces animaux ont encore une particularité d'organisation, que j'avais observée sur notre Rhésus adulte, mais que, par erreur, j'avais regardée comme accidentelle; c'est un tubercule entre les deux yeux, au-dessus de la racine du nez. Ce tubercule a l'apparence d'une petite loupe, et il croît ou diminue suivant que l'animal s'approche ou s'éloigne de l'époque du rut. C'est, je crois, le premier indice qu'on ait d'un semblable organe chez les Singes. Je le suppose glan-

duleux; et il a sans doute de l'analogie avec des organes de même nature, qui s'observent aussi dans quelques parties de la tête, chez d'autres animaux, et qui éprouvent les mêmes influences : telles sont, entre autres, les masses glanduleuses de la partie postérieure de la tête des Chameaux et des Dromadaires.

Cette femelle de Rhésus à face brune a pris en affection deux jeunes Bonnets chinois, envers lesquels elle exerce les soins les plus tendres et la sollicitude la plus active. Elle est sans cesse occupée à les tenir proprement et à les débarrasser des plus petites impuretés. Jamais elle ne mange qu'ils n'aient pris leur part du repas, et aucun danger ne les menace qu'elle ne s'y expose et ne le brave pour les en garantir.

Mai 1821.



Werner pinx et del

Lith de C. de Last

Ouanderou, femelle.

L'OUANDEROU.

Cette espèce de Macaque, originaire des Indes orientales, ne paraît que très-rarement en Europe. Elle était connue des naturalistes par les rapports de quelques voyageurs; Robert Knox, dans sa *Relation de l'île de Ceylan*, paraît en avoir même donné une figure; mais ce n'est que depuis la description et la figure que Buffon et Daubenton en ont publiées (tom. XIV, pag. 169, pl. 18), qu'on a pu en prendre une idée exacte. Ce sont eux qui lui donnèrent le nom d'*Ouanderou*, nom que Knox applique à plusieurs Singes, différant entre eux par les couleurs, mais qu'il ne regardait que comme des variétés d'une même espèce. Cette idée, qui a été adoptée par quelques naturalistes, est loin de me paraître fondée: pour établir un fait de cette nature, il faut le donner d'une manière positive, et non pas seulement comme une opinion; car le naturaliste le plus exercé ne serait point admis à le présenter de cette manière, en ce qu'il n'y a aucune règle, aucune donnée générale, sur lesquelles on puisse fonder de semblables conjectures: l'observation directe est le seul guide que nous ayons encore pour l'établissement des variétés parmi les Mammifères. L'Ouanderou n'est donc pour nous que l'espèce de Macaque qui se distingue par les parties supérieures du corps entièrement noires, avec une large fraise blanche, et c'est celle dont nous avons un individu femelle sous les yeux. Nous en avons fait l'acquisition sans pouvoir apprendre d'où elle venait; mais elle ressemble tout-à-fait à deux peintures que nous a envoyées M. Alfred Duvaucel, et qui ont été faites à la Ménagerie de Barrakpoor, au Bengale.

Notre femelle est de grandeur moyenne. Du bout du museau à l'origine de la queue elle a dix-huit pouces, sa queue a dix pouces de longueur, et sa hauteur moyenne est d'un pied environ.

Sa tête, son cou, ses épaules, ses bras, son dos, ses flancs, sa croupe, ses cuisses, ses jambes et sa queue sont d'un beau noir. Son abdomen, sa poitrine, et tout le tour de sa tête sont blancs. Ses poils sont généralement longs, mais ils le sont surtout sur la tête, à la fraise blanche qui naît de chaque côté du front et vient se réunir sous le menton en couvrant la partie postérieure des joues, et à l'extrémité de la queue où ils forment une mèche. Le visage et les mains sont noires, mais les callosités sont rougeâtres.

Cet individu n'a jamais montré les besoins du rut, soit parce que sa santé n'aurait pas toute la force nécessaire pour cela, soit parce que les circonstances où il est ne sont pas favorables à la production de ces besoins. Il est d'ailleurs

généralement doux et caressant, mais très-capricieux, comme au reste toutes les espèces de ce genre, sur la durée des sentiments desquels il n'est jamais possible de compter. L'individu que Buffon vit à la foire Saint-Laurent était un mâle, dont la méchanceté était extrême. Depuis, la Ménagerie du Jardin du Roi, dans ses premiers temps, a possédé un autre Ouanderou mâle qui est aujourd'hui dans les cabinets de l'établissement, et qui était aussi très-méchant. Schreber et Pennant en avaient auparavant publié chacun un; le premier sous le nom de *Silanus*, l'autre sous celui de *Lion tailed* (Singe à queue de Lion). Nous ignorons si d'autres ont fait le sujet de quelques observations. Les quatre individus dont nous venons de parler se ressemblaient entièrement, et l'avant-dernier se trouve décrit parmi les Singes d'Audebert, dans le Catalogue des Mammifères du Muséum, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, par M. Desmarest, sous le nom que Buffon lui a donné. L'Ouanderou est le *Simia silanus* des Catalogues méthodiques. Chez les Indous, il porte le nom de *Nil-Bandar*.

Janvier 1822.



Werner. del. Lith. de C. de Last.

Macaque de l'Inde.

LE MACAQUE DE L'INDE.

Jusqu'a ce jour nos recherches nous ont fait distinguer nettement dix espèces de Macaques, c'est-à-dire de quadrumanes de l'Ancien-Monde, qui réunissent, au nez des Guenons, le système de dentition des Cinocéphales. Ces espèces sont le Macaque de Buffon, le Bonnet-Chinois, le Rhésus, le Maimon, l'Ouanderou et le Magot. Une septième espèce nous est connue par un individu femelle que nous ne pouvons rapporter à aucune autre, et qui se trouve représenté dans l'Atlas du Dictionnaire des sciences naturelles. Pour l'introduire définitivement dans les catalogues méthodiques, et lui donner un nom, nous aurions eu besoin de la connaître mieux; elle servira du moins d'indication et pourra être décrite, lorsqu'on la retrouvera, de manière à établir clairement ses caractères distinctifs d'avec les autres espèces de Macaques, qui, comme elle, se caractérisent par une queue courte.

Nous donnons aujourd'hui la figure d'un huitième Macaque que nous devons à M. Alfred Duvaucel, et qui se trouve dans l'Inde. La distribution des espèces de ce genre sur le globe présente un fait assez remarquable. Le Bonnet-Chinois, le Rhésus, l'Ouanderou, et l'espèce qui fait plus particulièrement l'objet de cet article, sont propres au continent de l'Inde, le Macaque et le Maimon à l'île de Sumatra, et sans doute à d'autres îles voisines, tandis que le Magot ne se trouve que dans l'Afrique septentrionale et à l'extrémité la plus méridionale de l'Europe. Les premières sont réunies aux Semnopithèques et aux Gibbons, également naturels aux régions méridionales de l'Asie, et le dernier habite avec les Guenons et les Baboins, qui paraissent être plus particulièrement propres à l'Afrique.

Ainsi une exception bien tranchée vient s'opposer à l'établissement d'une de ces règles générales si utiles aux méthodes, si commodes pour la mémoire, si favorables pour les spéculations de l'esprit, et que les hommes recherchent avec tant de justes motifs, puisqu'elles les élèvent à ces vastes conceptions qui les font en quelque sorte participer à la sagesse, aux vues de la toute-puissance. Malheureusement ces sortes de difficultés se présentent fréquemment dans toutes les recherches qui ont pour objet les rapports des différens animaux avec les différens climats; et l'étude isolée des faits sera long-temps encore nécessaire avant que l'on puisse rien donner de satisfaisant sur cette matière pour les esprits philosophiques.

Ce nouveau Macaque de l'Inde se distingue des autres par tous ses traits; il est le seul qui ait la face noire, ainsi que la peau des membres et des oreilles, dont la queue soit aussi courte, et en quelque sorte, réduite à un simple rudiment

et qui soit revêtue d'un pelage uniformément brun foncé. Chacun de ces points la caractérise, l'isole, et ne permet ni de la méconnaître ni de la confondre avec une autre.

Mais ce Macaque ne me paraît pas seulement devoir être pour l'Histoire Naturelle une acquisition nouvelle, il contribuera peut-être aussi à répandre quelques lumières dans les régions plus ou moins obscures de cette science; l'on sait combien sont embarrassantes pour le naturaliste ces notions incomplètes, qui, en faisant connaître l'existence d'un être, ne donnent cependant pas les moyens de le distinguer avec précision des autres, et exposent ainsi à le confondre avec des êtres différens, ou à le séparer de ceux qui lui ressemblent. Un des quadrumanes qui, sous ce rapport, a plus d'une fois exercé la critique, est celui que Pennant a fait représenter sous le nom de Baboin des bois (*Woode Babon*), et qu'il ne connaissait que par une peau empaillée du cabinet de Lewer. En général ces animaux bourrés, toujours défigurés par la mort, quand ils ne l'ont pas été par des artistes capricieux ou malhabiles, méritent peu de considération. Celui de Pennant a cependant obtenu quelque attention : les uns en ont fait une espèce distincte; les autres ont voulu y rapporter des espèces découvertes depuis et mieux connues. Notre Macaque offrira un nouvel aliment à ces sortes de recherches; car, en supposant, ce qui n'est que trop ordinaire, que l'empailleur de Pennant ait donné aux narines de son animal une extension monstrueuse, le Baboin des bois ne diffère plus par aucun caractère de quelque poids de notre Macaque de l'Inde.

Je proposerai de donner à cette espèce le nom latin de *Maurus*.

Avril 1823.



Werner pinx et del. ¼ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Drill très vieux.

LE DRILL VIEUX.

Nous avons fait sentir, en donnant la description du Chacma, combien il était nécessaire, pour se faire une idée juste des Cynocéphales, de les connaître lorsqu'ils avaient acquis tout leur développement, et par conséquent leur véritable physionomie. Le Drill mâle, que nous avons publié dans les précédentes Livraisons, n'était point encore entièrement adulte, quoiqu'il fût très-près de le devenir. Celui que nous donnons aujourd'hui fait voir les changements considérables que cette espèce éprouve dans l'espace de cinq à six ans : ils sont tels, qu'autrefois on n'aurait pas balancé à faire deux espèces de ces deux animaux, comme on l'avait fait, dans l'espèce du Mandrill, pour des individus d'âge différent. Aujourd'hui de telles erreurs ne pourraient se renouveler que de la part des naturalistes qui ne seraient pas à même de former leur expérience sur des animaux vivants; et, comme ceux qui sont dans ce dernier cas sont assez nombreux, les Ménageries étant rares, il est encore nécessaire de montrer ces modifications de l'âge, qui font varier les formes, les proportions et souvent les couleurs. Il est à remarquer que ces grands changements que le temps amène ne s'observent que chez les espèces voisines de l'Homme; ce n'est guère que chez elles que l'on reconnaît, par les traits et la physionomie, le jeune âge, l'âge fait et la vieillesse. Pour distinguer ces différentes époques de la vie chez les autres animaux, il faut avoir recours à des caractères particuliers, tels que l'usure des dents, la grandeur des cornes, etc. etc., qui n'ont point de rapports nécessaires avec les apparences extérieures et générales; au contraire, l'Homme et la plupart des Quadrumanes, au moins les Guenons, les Macaques et les Cynocéphales, montrent les traces de leur âge, dans les formes des membres, dans les proportions de la tête, dans les dimensions des parties abdominales, dans l'élasticité de la peau; et, avec quelque expérience, on ne balance pas plus à prononcer, dès le premier regard, que tel Quadrumane est arrivé à telle époque de sa vie, qu'on ne le fait pour déterminer approximativement l'âge d'un Homme.

La raison de ces différences entre les Quadrumanes et les Digitigrades, les Solipèdes ou les Ruminants, mériterait d'être recherchée par les anatomistes-physiologistes; car elle est due en grande partie, et surtout pour ce qui tient aux traits de la face, au degré de connexion qui existe entre le physique et le moral de ces animaux.

Les proportions du Drill dont nous donnons aujourd'hui la figure, et qui n'avait pas au delà de douze ou quatorze ans, étaient les suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes
Longueur du sommet de la tête aux callosités des fesses	1	6	»
——— au bout du museau	»	10	4
Hauteur au train de derrière	1	8	»
——— devant	1	9	»

Mai 1821.



Werner pinx. et del. | ¼ de la grand. nat. | Lithog. de C. de Last.

Mandrill mâle, jeune.

LE MANDRILL.

Cette espèce forme, avec le Drill, dans le genre des Cynocéphales, un groupe particulier, qui se caractérise par l'extrême brièveté de la queue, et surtout par les brillantes couleur de la peau, dans quelques-unes des parties du corps.

En général les couleurs des Mammifères sont ternes : les pelages, d'un ton verdâtre formé par un mélange, sur chaque poil, d'anneaux jaunes et noirs, sont ceux qui ont le plus d'éclat; c'est pour les oiseaux principalement que la nature semble avoir réservé toutes les richesses de sa palette; cependant, par une exception fort extraordinaire, le Drill et le Mandrill, lorsqu'ils sont adultes, ont toutes les parties supérieures des cuisses colorées par un mélange éclatant de rouge et de bleu, qui pourrait le disputer pour la vivacité au plus beau plumage. Ce ne sont pas les poils qui, chez ces animaux, réfléchissent ce brillant mélange; c'est la peau elle-même; et ces couleurs ne sont point inhérentes à sa substance; elles ne sont qu'un effet de la plénitude de la vie : avant l'âge adulte on ne les aperçoit point; et elles pâlissent et s'effacent dès que l'animal est malade. Le Mandrill a encore les deux côtes saillantes qui se trouvent de chaque côté du nez, dans toute la longueur du museau des Cynocéphales, coloré par le bleu le plus pur, et le nez lui-même devient d'un rouge brillant avec l'âge adulte; mais quoique ces couleurs aient beaucoup d'éclat, elles ne sont pas comparables à celles des cuisses; on en voit même se développer de semblables chez d'autres quadrumanes à l'époque où ils arrivent au terme de leur accroissement, comme nous l'avons vu chez le Malbrouk, dont les testicules deviennent du bleu lapis le plus beau, chez le Grivet, dont les mêmes parties prennent la plus belle couleur verte, etc. : du reste le Mandrill a tous les caractères des Cynocéphales tels que nous les avons fait connaître, d'abord dans notre description du Babouin, et ensuite dans notre article général sur le genre. Tout ce qui nous reste à faire pour donner une idée complète de cette espèce, c'est de décrire ses caractères spécifiques, auxquels l'âge fait éprouver quelques variations.

Dans leurs premières années, avant le développement des canines, ces animaux ont la tête large et courte, et le corps assez trapu; leur face est noire avec les deux côtes maxillaires bleues et ridées; les fesses ne montrent encore aucune couleur particulière, et les testicules sont de couleur tannée. Dès que les canines commencent à pousser, leur corps et leurs membres s'allongent, et prennent des proportions élancées en même temps que leur physionomie devient plus grossière

par l'allongement du museau. Alors l'extrémité du nez rougit, les fesses se parent de leurs belles couleurs, et les testicules deviennent rouges. (L'individu que nous avons fait représenter appartient à cet âge.) Après deux ou trois ans, les canines ont pris un accroissement considérable; les muscles des membres se sont fort épaissis; toutes les parties du corps ont acquis de l'ampleur, les postérieures principalement, et le museau s'est développé dans les mêmes proportions; de sorte que ce Mandrill à membres si grêles, à corps si mince, a pris des formes si trapues et si lourdes, qu'on pourrait à cet égard le comparer à un Ours. Durant cette époque, le nez devient rouge à peu près dans toute sa longueur, et les brillantes couleurs des cuisses s'avivent, ainsi que le rouge des testicules et des parties voisines de l'anus. Quant au pelage, il n'éprouve aucun changement important : il est généralement d'un brun verdâtre, plus clair sur la tête que sur le reste du corps, et qui résulte de poils colorés dans leur longueur d'anneaux alternativement noirs et jaunes sales; derrière chaque oreille se trouve une tache d'un blanc grisâtre; les côtés de la bouche sont d'un blanc sale, et le menton est garni d'une barbe jaunâtre. La partie postérieure du ventre est blanchâtre; mais les autres parties inférieures du corps sont brunâtres. Dans les vieux individus, les poils de la tête se relèvent quelquefois de manière à former une sorte d'aigrette. L'iris est d'un brun clair, les oreilles et les mains sont noires. La voix de ces animaux est sourde, semblable à un grognement, et semble exprimer l'articulation *aou aou*. Les femelles restent constamment plus petites que les mâles, et leur peau ne se colore pas d'une manière aussi vive et aussi brillante; leur nez ne devient jamais entièrement rouge; mais, par contre, à l'époque du rut, c'est-à-dire chaque mois, leur vulve se trouve entourée d'une protubérance monstrueuse, qui résulte d'une grande accumulation de sang dans ces parties, et qui a généralement une forme sphérique. Lorsque le rut cesse, cette protubérance s'efface petit à petit, pour reparaître vingt-cinq ou trente jours plus tard.

Les Mandrills ont le caractère féroce et brutal des autres Cynocéphales : assez doux et confiants dans leur jeunesse, ils deviennent de la plus atroce méchanceté avec l'âge. Les meilleurs traitements ne peuvent les toucher, et les actions les plus insignifiantes, un geste, un regard, une parole suffisent pour exciter leur fureur; mais aussi la circonstance la plus légère les apaise.

Les grandes différences qui s'observent chez les Cynocéphales en général, suivant l'âge des individus, ont conduit les naturalistes à multiplier les espèces à face bleue : ainsi le *Simia Maimon de Linnœus* est un jeune Mandrill; le *Simia Mormon d'Alstrœmer* est un Mandrill très-vieux, que Buffon (Sup. t. VII) nomme *Choras*, etc., etc.; et Gesner avait donné la figure d'un Mandrill pour celle de la Hyène.

Cette espèce est originaire d'Afrique, et particulièrement des contrées situées au delà du golfe de Guinée; mais elle ne paraît pas s'étendre jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Rien n'annonce que les anciens l'aient connue.

Le Mandrill deviendra sans doute le *Simia Mormon* des Catalogues méthodiques.

N. B. Depuis que nous avons publié notre article général sur les Cynocéphales, M. Dussumier en a ramené un nouveau de Manille, dont il a enrichi le cabinet du Muséum d'Histoire naturelle. Cette espèce, originaire des Philippines, est la première qu'on ait tirée de ces contrées; elle ne diffère des autres par aucun

caractère essentiel; mais son pelage est entièrement noir; de sorte que les généralités principales que nous avions tirées du rapprochement des six espèces connues se conservent à la couleur près des poils. L'espèce nouvelle en effet ne permet plus de considérer cette couleur comme résultant généralement de poils couverts d'anneaux jaunâtres et noirs; la sienne est sans mélange, et, à cet égard, elle présente une anomalie qui mérite d'être considérée.

Juin 1821.



Werner pinx. et del · *1/4 de la g^d. nat.^elle* · *Lith. de C. de Last.*

Cayou

LE CAYOU.

Nous avons donné, dans une des premières livraisons de cet ouvrage, la description du Coaïta (*Simia paniscus*, Linn.), espèce d'Atèle, qui, avec celle que nous publions aujourd'hui, est la seule qui réunisse à des mains antérieures, privées de pouces, un corps entièrement revêtu d'un pelage noir. La différence la plus sensible qui les distingue consiste en ce que l'une a la face cuivrée, et que l'autre l'a tout-à-fait noire.

Cette dernière espèce ne me paraît jamais avoir été représentée ni décrite; nous trouvons seulement une indication qui l'a sans doute pour objet, dans ce que dit M. Geoffroy-Saint-Hilaire, d'un Coaïta de Cayenne, comparé à un Coaïta de Surinam. « Le Coaïta de Cayenne, dit-il, montre moins de saillie à la cloison orbitaire, « et a les narines plus écartées, *la face noire* et tout le pourtour de la tête entièrement garni de poil, etc. » (Annales du Mus. d'Hist. nat., t. XIII, p. 97).

Le nom de Cayou, que nous lui avons donné, a été obscurément appliqué par Dabbeville (miss. au Maragon), à un Singe d'Amérique, également tout noir, et que Buffon regardait comme un Coaïta, mais qui pourrait tout aussi bien être une autre espèce de Sajou; de sorte que, n'appartenant point à un sujet déterminé, j'ai pu le regarder comme inutile à la science, et par conséquent l'appliquer à une espèce voisine de celle qui l'avait reçu. Ce nom de Cayou n'est d'ailleurs que celui de Sajou, nom générique des Singes à queue prenante, dont les dérivés ont des droits à devenir noms propres des espèces de cette famille.

Les Atèles bien déterminées se trouvent donc être aujourd'hui au nombre de huit:

1. Le Chamek, *A. pentadactylus*,
2. Le Coaïta, *A. paniscus*,
3. Le Cayou, que je nommerai *A. ater.*,
4. Le Belzébuth, *A. belzebuth*,
5. Le Marginé, *A. marginatus*,
6. L'Arachnoïde, *A. arachnoïdes*,
7. L'Hypoxanthus, *A. hypoxantus*,
8. Le Mélanochéir, *A. melanocheir*,

qui toutes sont réunies aujourd'hui dans les galeries du Muséum.

Dans l'article du Coaïta, je me suis borné à donner la description de cette espèce, parce qu'aucun trait de son caractère, aucune de ses actions, aucun de ses instincts connus ne lui étaient exclusifs; tous convenaient également bien aux autres espèces, et je devais traiter de ce qui était commun aux Atèles, dans un discours spécial, comme je l'ai fait pour les Cynocéphales. Dans la crainte de ne pouvoir donner à mon ouvrage, à cause des circonstances, toute l'étendue qu'il demandait, du moins momentanément, j'entrerai, sur le naturel de ces animaux, dans les détails qui pourront s'appliquer aux deux espèces dont j'ai déjà donné les figures.

Les Atèles ne méritent pas toutes ce nom dans son acception rigoureuse, puisqu'il y en a deux espèces qui ont un pouce, en rudiment à la vérité; mais ils forment le genre le mieux déterminé, si ce n'est par les organes caractéristiques de ces sortes de divisions, du moins par les habitudes, les penchans, le caractère, en un mot tout le naturel. Ils semblent être pour l'Amérique ce que des Semnopithèques sont pour l'Asie méridionale; ils ont la lenteur, la gravité, la prudence et la douceur de ceux-ci, comme ils ont la tête ronde, les membres longs et grêles, l'abdomen volumineux et la longue queue; seulement celle des Atèles est prenante, tandis que celle des Semnopithèques, au lieu de leur tenir lieu de main, leur tient lieu de balancier, comme me l'apprend M. Alfred Duvaucel. Ce sont des animaux essentiellement destinés à vivre sur les arbres; lorsqu'ils sont à terre, rien n'est plus embarrassé et plus maladroit que leurs mouvemens: ils se traînent plutôt qu'ils ne marchent, en avançant alternativement leurs longs bras et leurs jambes avec le soin d'assurer leur équilibre en attachant aux corps voisins leur queue mobile comme un serpent, et au lieu d'appuyer leurs doigts ou la plante entière de leurs pieds sur le sol et d'être digitigrades ou plantigrades, ils marchent en s'appuyant sur le côté interne de leurs mains et le côté externe de leurs pieds. Ces allures et ces formes disgracieuses les ont fait comparer à des araignées, et nous avons vu que l'un en effet avait été nommé *Arachnoïde*; mais autant ils sont embarrassés sur terre, autant ils sont agiles lorsqu'ils sont sur les arbres. Ils les parcourent, et jusqu'aux plus petites branches, avec une adresse extrême, s'élancent d'un arbre à l'autre, même quand un assez grand intervalle les sépare; et, vivant de fruits principalement, il n'y a aucune raison, excepté lorsqu'ils ont besoin d'eau, pour qu'ils descendent jamais jusqu'à terre.

Ils vivent en troupes assez nombreuses, et se secourent mutuellement dans les dangers; lorsqu'ils voient une personne dans des lieux où ils n'ont pas encore trop appris à craindre ou à fuir les hommes, ils se rapprochent d'elle et lui jettent de petites branches, ou même leurs excrémens. Ils en agissent sans doute ainsi toutes les fois qu'ils aperçoivent un être nouveau, et par l'impulsion d'un instinct dont l'objet est plutôt d'inquiéter que de menacer ou de nuire; car, dans ce cas, ils paraissent agir sans colère; et ces branches ou ces matières excrémentitielles suffiraient en effet pour éloigner d'eux l'animal dont la présence les troublerait, l'intelligence d'aucune espèce ne pouvant aller jusqu'à reconnaître la cause d'une action et à trouver dans cette connaissance des motifs pour en supporter les désagrémens. Lorsqu'on leur fait la chasse, et que l'un d'eux a été atteint d'un coup de feu, ils fuient au sommet de l'arbre en poussant des cris lamentables, et celui qui est blessé porte ses doigts à sa plaie et regarde couler son sang jusqu'à ce qu'affaibli, il perde connaissance et meure; alors il reste ordinairement suspendu à l'arbre, si, ce qui est ordinaire, sa queue étreignait une branche; car cet organe a la faculté de se contourner de lui-même à son extrémité dès qu'il est étendu dans le reste de sa longueur.

Ce sont deux animaux qu'on apprivoise bien facilement, et que les caresses et les bons traitemens rendent très-affectueux. On assure même, mais la chose me paraît douteuse, qu'ils sont susceptibles de se prêter à différens services domestiques.

J'ai donné à l'article du Coaïta la description des organes sur lesquels les caractères génériques se fondent; c'est pourquoi je ne les répéterai pas au sujet du Cayou, et me bornerai à ajouter quelques mots sur les caractères spécifiques de cet animal.

Notre Cayou était un individu femelle assez jeune; son pelage, d'une seule nature, était long, soyeux, un peu dur et tout-à-fait semblable à celui du Coaïta. Les poils avaient moins de longueur sur la tête et la queue que sur le reste du corps, où ils suivaient la direction ordinaire d'avant en arrière, tandis que sur la tête ils vont d'arrière en avant, et tombent sur le front de l'animal. La peau, revêtue de poils, est d'un noir tanné; celle de la face est d'un noir mat, rugueuse et ridée. La pupille est brune et les organes de la génération couleur de chair. L'oreille est ovale; son hélix n'est sensible qu'à sa partie supérieure, et ses bords se reploient fortement en dedans de chaque côté; à sa partie antérieure, cet hélix pénètre dans la conque, et y forme un large bourrelet plat et épais. L'anthélix est remarquable par son grand développement. Le tragus et l'antétragus sont trèssaillans, et recouvrent, lorsqu'ils se rapprochent, la fosse naviculaire.

Voici ses principales dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'occiput à l'origine de la queue	»	9	»
——— de l'origine de la queue à son extrémité	1	6	4
——— de l'occiput au bout du museau	»	4	4
——— de l'épaule au coude	»	6	6
——— du coude au carpe	»	5	5
——— du carpe au bout du plus long doigt	»	4	»
——— de la croupe au genou	»	7	»
——— du genou au tarse	»	6	»
——— du tarse au bout du doigt	»	4	»

Nous avons dit que nous proposions de donner à cette espèce, dans les catalogues méthodiques, le nom d'*Ater*.

Mars 1823.

No.71. Variété

ou Sajou à a

(Cebus cristat

Februa



Werner pinx. et del

Lith. de C. de Last

Variété du Sajou cornu.

VARIÉTÉ

DU SAJOU CORNU.

Il est vraisemblable que ce Sajou a déjà été placé dans le Catalogue des Mammifères, et qu'il n'est pas tout-à-fait nouveau. M. Geoffroy Saint-Hilaire paraît en avoir parlé (Annales du Muséum, tom. XIX, p. 110), sous le nom de Sajou a toupet, *Cebus cirrifer.* Toutefois il existe encore quelque différence entre ce dernier Sajou et celui dont nous donnons la figure, et que nous ne considérons que comme une variété du Sajou cornu représenté dans une de nos précédentes Livraisons, et qui différait lui-même du Sajou cornu de Buffon.

Comme nous l'avons dit, dans notre article du Sajou cornu, c'est à Brisson que l'on doit la connaissance de cette espèce; et c'est d'après la description qu'en donna ce savant physicien, que Linneus l'inscrivit dans son *Systema Naturæ.* Ce Sajou paraît avoir eu tous les caractères du nôtre; celui de Buffon au contraire, au lieu d'être d'un brun foncé, à peu près uniforme, sur toutes les parties du corps, est d'un brun très-clair sur le dos et les côtés; d'un blond très-brillant sur les bras, les épaules, la poitrine, le ventre et le dessous du corps. La queue, les avant-bras, les jambes et le sommet de la tête jusqu'à la nuque sont noirs, et l'on voit sur son front un bandeau blanchâtre qui s'étend en se relevant sur les tempes. C'est aussi ce Sajou qu'Audebert a représenté.

Le Sajou à toupet diffère du précédent par des teintes plus foncées; son dos et ses côtés sont d'un brun marron; la poitrine et le ventre d'un brun un peu plus pâle; le devant des bras, le cou et le dessous de la mâchoire inférieure d'un blond jaunâtre; les bras, les jambes et la queue noirs, et enfin les tempes d'un blanc sale.

La variété que nous présentons aujourd'hui est généralement noirâtre, légèrement brune au devant des épaules, et d'un brun très-foncé sur le sommet de la tête. Des poils blancs garnissent les côtés de ses joues, et viennent se réunir en un bandeau étroit au milieu du front, après s'être élevé en forme de deux croissants de chaque côté du toupet. Quelques poils blancs se voient aussi en avant des oreilles. Sa taille et ses proportions sont celles du Sajou cornu; et il a le naturel de toutes les espèces du genre auquel il appartient.

C'est donc principalement par la teinte plus noire du pelage et par ses deux

croissants de poils blancs au-dessus du front, que le Sajou dont nous donnons aujourd'hui la figue diffère de notre Sajou cornu; mais il diffère bien davantage de celui de Buffon, qui cependant a aussi des poils blancs à la base des cornes ou aigrettes; et c'est incontestablement du Sajou à toupet de M. Geoffroi qu'il se rapproche le plus, quoique celui-ci ait une teinte beaucoup plus brune que le nôtre. Quoi qu'il en soit, c'est par la réunion de toutes ces variétés qu'on déterminera enfin les véritables caractères des espèces; et ce résultat suffit pour donner de l'importance à des descriptions et à des figures qui, considérées isolément, pourraient n'en point avoir.

Février 1821.



Maki à front noir mâle.

LE MAKI A FRONT NOIR,

MÂLE.

Cette espèce n'est bien connue que depuis que M. Geoffroy Saint-Hilaire l'a caractérisée, et lui a appliqué un nom particulier dans son travail sur l'ordre des quadrumanes (*Annales du Muséum d'histoire naturelle*, tom. XIX), et elle ne diffère, chez les individus mâles, de celle que nous avons désignée sous le nom de *Mongous* que par une teinte plus sombre, par plus de noir sur les parties antérieures de la tête, par des favoris qui sont gris au lieu d'être orangés; du reste c'est la même distribution de couleur, la même nature de poils, la même taille, la même forme de tête, les mêmes allures.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que ce Maki ressemble encore à ceux que nous avons décrits précédemment par toutes ses parties importantes, qu'il a les mêmes sens qu'eux, les mêmes parties génitales, les mêmes membres, les mêmes dents, en un mot la même organisation et le même naturel : d'après le plan que nous suivons, ces répétitions seraient inutiles; et le soin que nous prenons de faire représenter nos animaux de manière à ce qu'on puisse facilement en saisir les ressemblances et les différences, doit, pour les genres dont nous avons déjà pu donner un certain nombre d'espèces, faire reconnaître, à la seule apparence extérieure, si celles que nous publions actuellement leur appartiennent ou non; et c'est la cinquième espèce de Maki dont nous donnons la figure.

Il paraît que le Maki à front noir a déjà été représenté par Petiver (*Gazophilatium*, pag. 14, tab. 9, fig. 8), sous le nom de *Simia Sciurus*; mais, jusqu'au travail de M. Geoffroy, les naturalistes ne se fiant point à l'exactitude du savant anglais, et n'ayant point été à portée de confirmer par de nouvelles observations celles qu'il rapportait, n'avaient guère admis dans leur Catalogue méthodique le *Simia Sciurus* que comme une simple indication. Aujourd'hui toute justice doit être rendue à Petiver : il paraît être incontestablement le premier qui ait fait connaître cette belle espèce du genre Makis, que nous fournit la seule île de Madagascar; car c'est encore de cette contrée que nous est venu cet animal. Nous l'avons reçu de M. Millius, commandant à l'île de Bourbon, à qui les collections du Muséum doivent de nombreuses richesses en animaux vivans comme en animaux préparés ou conservés dans l'esprit de vin; en plantes précieuses

propres à enrichir nos provinces méridionales et nos colonies; et en minéraux de toute espèce.

Le nom de *Simia Sciurus* ne pouvant être conservé, dans l'état actuel de la science, M. Geoffroy a donné à ce Maki celui de *Nigri frons* qu'on lui conservera sans doute dans les Catalogues méthodiques. Schreber avait donné la figure du *Simia Sciurus* de Petiver sous le nom de *Lemur Simia Sciurus* (pl. 42).

Juillet 1821.



Wr pinx. et del. — 2/3 de la grand. nat. — Lith. de C. de Last.

Maki nain.

LE MAKI NAIN.

On ne peut méconnaître la grande analogie qui existe entre cet animal et les Makis proprement dits; toutefois il présente des caractères particuliers qui l'en éloignent : son museau court, sa tête ronde, sa vie tout-à-fait nocturne, annoncent un naturel un peu différent de celui de ces animaux, et quoiqu'il ne me paraisse pas devoir en être séparé pour constituer un genre à part, il doit former le type d'un groupe dans lequel se réuniront sans doute un jour d'autres espèces. C'est au reste ce qui ne pourra être décidé qu'après la mort de cet animal encore vivant, circonstance qui ne me permet pas de reconnaître ses caractères intimes. Je suis donc obligé, pour le faire apprécier, et pour désigner nettement ses rapports avec les Makis, de renvoyer ce travail au moment où il me sera permis d'examiner son organisation interne. En attendant, je me bornerai à décrire ses caractères spécifiques, et à faire connaître son origine. C'est à M. Milius, commandant à l'île Bourbon, que nous devons cette jolie espèce de Quadrumane, qui, comme les autres Makis, se trouve à Madagascar. Elle a les organes du mouvement des Makis, et jusqu'à leur ongle crochu du second doigt des pieds de derrière; sa queue est moins fournie que la leur; ses oreilles sont très-arrondies, sans hélix, mais avec un tragus et un ante-tragus; ses yeux sont très-grands et à pupilles rondes, et ses narines entourées d'un muffle, sur les côtés duquel elles sont ouvertes, et elles sont plus avancées que les mâchoires; la langue est douce. Tout son corps, excepté son museau et l'extrémité de ses membres, est couvert d'un pelage épais, composé tout entier de poils soyeux en apparence, fortement gauffrés, qui lui forment à la fois le vêtement le plus doux et le plus léger. Le front, la partie postérieure de la tête, le dessus du cou, les épaules et le dessus des bras; le dos, les côtés du corps, la croupe, les cuisses, les jambes, et toute la queue, sont d'un gris-fauve uniforme. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous du cou, et les côtés de sa partie supérieure, la poitrine, la face interne des bras, le ventre, la face externe des cuisses, sont blancs. Les mains et la face sont couleur de chair, seulement on voit entre les deux yeux une tache blanche longitudinale, bordée sur ses côtés d'un peu de noir. Il n'y a aucune différence entre les mâles et les femelles.

Ce Maki passe tout le jour caché dans un nid de foin où il est roulé en boule, et où il dort assez profondément; mais aussitôt que la nuit commence, il sort de sa retraite, et tant qu'elle dure il agit. C'est alors qu'il mange, qu'il satisfait à ses besoins, qu'il joue; il est peu d'animaux plus agiles et plus vifs pour sauter;

il parcourt sa cage comme en volant, et fait verticalement des sauts de six à huit pieds. On le nourrit de fruits, de pain, de biscuits. Sa vie nocturne me paraît avoir pour cause principale l'extrême sensibilité de ses yeux pour la lumière; le peu qui en reste durant la nuit, et que nous n'apercevons qu'à peine, lui suffit; il paraît qu'alors il voit même très-distinctement les objets, car ceux que nous possédons, et qui sont mâle et femelle, s'étant échappés un jour de leur cage, parcoururent la pièce où ils étaient enfermés, et qui se trouvait remplie d'une foule d'autres cages et d'autres animaux, et rentrèrent dans leur gîte par le petit trou qui leur avait servi à en sortir, sans qu'il leur soit arrivé le moindre accident, et quoique l'obscurité la plus profonde régnât dans cette pièce dont tous les volets étaient fermés.

Ces petits animaux ont les proportions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue	»	9	»
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	4	»
——— de la queue	1	2	»
Hauteur aux épaules	»	5	4

Il paraît que ce Maki appartient à la même espèce que celui que Buffon (Tom. III, fig. 20) nomme *Rat de Madagascar*, et qui a été indiqué dans les Catalogues méthodiques sous le nom de *Lemur murinus*. Brown, dans ses Illustrations, fig. 44, semblerait aussi l'avoir indiqué sous le nom de *Little maucauco*.

Octobre, 1821.



Poucan

LE POUCAN.

Cet animal est une preuve manifeste de la réserve que l'on doit mettre à donner comme absolues les généralités qui paraissent les mieux établies par l'observation. Quelle vérité de ce genre pouvait être en effet mieux fondée que celle qui consistait à regarder tous les Quadrumanes comme des animaux légers, agiles, et non moins remarquables par la vivacité de leurs sensations, que par la promptitude de leurs mouvements. Les Orangs et les Gibbons, les Semnopithèques, les Guenons, les Macques, et presque tous les Quadrumanes de l'Amérique sont en effet des animaux qui, vivant de fruits ou d'insectes, font leur habitation de la cime des forêts où on les voit s'élancer de branches en branches avec la rapidité du vol, surtout lorsqu'ils sont menacés et poursuivis. Le Poucan, au contraire, paraît avoir une indolence et une lenteur qu'on ne chercherait pas, chez les animaux les plus exempts de besoins et les mieux armés contre leurs ennemis. On ne conçoit pas même comment la conservation de cette espèce peut s'accorder avec le naturel qu'elle a reçu. Deux auteurs qui ont pu l'examiner vivante, d'Obsonville au Bengale, et Vosmaër dans la Ménagerie du Prince d'Orange, nous représentent le Poucan comme s'ils eussent eu à parler d'un animal dégénéré, ou dont le développement n'aurait point encore été complet.

Le premier (*Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, page* 379) nous dit que la démarche de cet animal a quelque chose de contraint, et que, même lorsqu'il paraît se hâter, il parcourt à peine un espace de quatre toises en une minute; et le second nous parle de la marche de son Paresseux du Bengale, qui est le Poucan, comme d'une sorte de reptation. Quoi qu'il en soit, cette espèce fait partie de l'harmonie générale, puisqu'elle se conserve, et l'exception qu'elle nous présente n'est qu'une preuve nouvelle de la puissance infinie de la nature.

Le Poucan a environ un pied du bout du museau à la partie postérieure du corps; sa tête, de l'occiput au muffle, a deux pouces et demi, et lorsqu'il a les pieds rapprochés l'un de l'autre, il a environ cinq pouces de hauteur aux épaules; mais cet animal se tient rarement dans cette situation; quand il marche à quatre, ses jambes s'écartent de son corps, et sa poitrine et son ventre touchent presque à terre, ce qui lui donne une physionomie toute particulière, et quelque ressemblance avec de jeunes chiens qui viendraient de naître et qui n'auraient pas encore la force de se soutenir. Cependant sa tête a une forme agréable, et sa figure annonce de la douceur et de l'intelligence, ce qui vient

principalement de la saillie de son front et de ses grands yeux rapprochés l'un de l'autre.

Le système de dentition de cet animal est le même que celui des Makis et des Galagos, si ce n'est que la crête du bord interne des vraies molaires, au lieu d'être plus saillante à la partie antérieure, est plus saillante à la postérieure; que les incisives supérieures sont placées à côté l'une de l'autre, et non point l'une devant l'autre, et que la canine inférieure n'est pas aplatie à sa face externe, mais arrondie. Les organes du mouvement ont aussi les plus grands rapports avec ceux des Makis; on retrouve aux pieds de derrière jusqu'à l'ongle crochu du second doigt, mais en général les doigts paraissent plus courts et plus épais; et il n'y a point de queue.

On serait aussi fondé à penser que les organes de la génération ne diffèrent pas beaucoup de ceux des Makis, d'après ce que rapporte d'Obsonville, que la verge était bien détachée du corps et couverte d'un prépuce. Quant à ce qu'il dit des testicules renfermées dans l'abdomen, c'est que l'individu qu'il avait sous les yeux était assez jeune, comme le prouvent les petites dimensions qu'il lui donne.

Mais il diffère des animaux auxquels nous l'avons comparé jusqu'à présent par quelques-uns de ses sens, ses yeux ont des pupilles transversales; et c'est parce qu'au grand jour elles sont entièrement fermées, que d'Obsonville en avait conclu que la lumière du soleil n'avait aucune action sur cette partie si sensible de l'œil; les oreilles sont assez grandes, et l'ouïe paraît être un des sens les plus délicats du Poucan. Les narines sont entourées par un muffle qui est surtout développé dans la partie qui les sépare l'une de l'autre; la langue est rude, et le corps est revêtu partout d'un pelage presque entièrement laineux, très-épais et très-doux, fort semblable à celui des Makis; ce qui ne me permet pas de concevoir ce qu'a entendu Vosmaër, lorsqu'il a rapporté que le poil de son Paresseux était rude au toucher. Les poils du museau sont plus courts que ceux des autres parties; et l'on aperçoit quelques moustaches sur les côtés du nez, au-dessus des sourcils et au-dessous de l'œil.

La couleur du Poucan est un fauve-gris, qui devient blanchâtre sous la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, et qui prend une teinte d'un brun-doré autour des yeux, sur le sommet de la tête, et tout le long de la ligne dorsale. Une tache blanche nait sur le front, se prolonge entre les yeux, et vient embrasser les deux côtés du museau.

Cet animal passe ses journées dans un sommeil assez calme, sans être profond, assis, le corps affaissé sur lui-même, et la tête posée sur la poitrine. Dès que le soleil est couché il s'éveille, et ses premiers soins sont de manger, et de se débarrasser du superflu de ses repas de la veille. Son urine répand une fort mauvaise odeur, et ses excréments ont la forme des crottes de Brebis. Il se nourrit de fruits succulents et sucrés, mais principalement d'œufs, d'insectes et de petits oiseaux, et il ne boit pas. Le pain que mangeait volontiers celui de Vosmaër, il le rejetait si auparavant on l'avait plongé dans l'eau. «Cet animal, dit d'Obsonville, fait quelquefois entendre une sorte de modulation de voix ou de sifflement assez doux. Je pouvais facilement distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayais de lui retirer sa proie, ses regards paraissaient altérés, il poussait une sorte d'inspiration de voix tremblante, et dont le son était plus

aigu.» Vosmaër nous apprend que lorsqu'on l'irrite, il pousse le cri continuel et réitéré d'*aï, aï, aï,* traînant fort long-temps et d'une manière plaintive chacun de ces sons. Il paraît susceptible d'éducation ; de légères corrections suffirent à d'Obsonville pour l'empêcher de mordre, et il s'était assez vivement attaché à son maître. Voici ce que cet auteur nous rapporte encore de son Thevangues ou Tongre, qui est le Poucan : «Aux approches de la nuit il se frottait les yeux ; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avais disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisaient pas, mais c'était un pis aller ; il n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait une pièce de pareil gibier, que je m'amusais à attacher à l'autre extrémité de la chambre, ou à la lui présenter en l'appelant, aussitôt il s'approchait d'un pas allongé et circonspect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtait ; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançait debout, en étendant doucement les bras, puis tout à coup le saisissait, et l'étranglait avec une prestesse singulière.»

Cet animal est désigné dans nos Catalogues méthodiques par le nom latin de *Tardigradus* et de *Bengalensis*. Linneus en faisait un *Lemur* ; M. Geoffroy-Saint-Hilaire en a fait un *Nycticèbe*, et Illiger un *Stenops*. La seule figure qu'on en ait encore est celle de Vosmaër, et elle est assez bonne. Celle que nous donnons nous a été envoyée du Bengale par M. Alfred Duvaucel, sous le nom de *Lori-Poucan*, nom que cet animal reçoit des Malais.

Novembre 1821.



Werner del. grand nat.^lle Lithog. de C. de Last

Galago du Sénégal.

LE GALAGO DU SÉNÉGAL.

DESCRIPTION SUIVIE DE CONSIDÉRATIONS SUR L'ANIMAL ANONIME.

Cette espèce, nouvelle quand je m'en occupai, pour la première fois, en 1796, parut dans un des journaux du temps, le Magasin encyclopédique, t. VII, p. 20. Lui trouvant ce degré d'anomalie que les naturalistes désignent par genre nouveau, et voulant en fixer les rapports d'une manière incontestable, je la comparai aux animaux dont je crus qu'elle se rapprochait le plus. Ce travail eut pour titre : *Mémoire sur les rapports naturels des Makis, et Description d'une nouvelle espèce de Mammifère.*

Le Galago ayant été ainsi publié, je n'eusse pas songé à en reproduire ici une description, sans les motifs que voici.

J'ai appris que je pouvais perfectionner cet ancien travail par la publication d'une nouvelle et meilleure figure. M. Geoffroy, l'un des plus célèbres médecins de l'Hôtel-Dieu et de la capitale, auquel nous sommes redevables d'un voyage au Sénégal (1), et qui continue à s'intéresser vivement aux productions d'une contrée qu'il a explorée comme naturaliste, possédait un fort beau portrait du Galago, dessiné d'après le vivant. Telle est la figure que je donne aujourd'hui : celle dont j'avais précédemment accompagné ma dissertation avait été faite d'après une peau mal préparée. Une figure nouvelle et plus correcte était donc réclamée par la science, puisque l'ancienne, continuellement reproduite (par Schréber, Audebert, etc.), ne méritait pas l'honneur qu'on lui a fait de servir de type.

Mais de plus, le dessin dont M. Geoffroy voulut bien me permettre de disposer eut un autre prix à mes yeux; c'est qu'en me montrant le Galago avec la réelle expression de sa physionomie (ce que le retrait de quelques parties du visage qui ne sont pas toutes également soutenues par les os avait fait perdre à l'autre exemplaire), ce dessin eut pour effet de rappeler à ma pensée les principaux traits de l'animal Anonime, et finalement de m'inspirer l'idée que l'Anonime, dont on a élevé l'existence jusqu'à la consistance d'une nouvelle famille, en adoptant cet animal comme nouveau genre, sous les noms de *Fennecus* et de

(1) L'Afrique, ou Histoire, Mœurs, Usages et Costumes des Africains. — Le Sénégal, par R. G. V. 4 vol. in-18 (1814). A Paris, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas.

M. Geoffroy (René Geoffroy de Villeneuve), auteur de ce voyage, est fils d'Étienne-Louis Geoffroy, médecin, correspondant de l'Institut, savant recommandable par la publication de nombreux et importans ouvrages, mais plus connu des naturalistes par ses *Insectes des environs de Paris;* et celui-ci descendait d'Étienne-François Geoffroy, aussi médecin, qui fut membre de l'Académie des sciences et professeur de chimie au Jardin du Roi.

Megalotis, n'est autre cependant qu'un Galago. Cette prétendue espèce, comme nous le verrons plus bas, repose sur les fausses notions d'un dessin défectueux.

Il y avait long-temps que le plus célèbre explorateur du Sénégal, Adanson, avait eu connaissance du Galago : des nègres qui le servaient durant son séjour au Sénégal, ayant remarqué qu'il prenait des notes sur toutes les productions de leur pays, lui procurèrent cet animal, dont ils lui avaient auparavant vanté la gentillesse et l'extrême agilité. Ce joli Quadrupède est connu, dans les déserts au delà de Galam, sous le nom de *Galago*, que nous avons adopté.

Adanson en prit sur les lieux plusieurs croquis. Il en rapporta aussi quelques dépouilles en Europe; et c'est en s'aidant de ces moyens que, de retour à Paris, il fit composer une planche de grandeur in-folio, où le Galago est représenté dans les attitudes qui lui sont le plus familières; sautant de branche en branche, assis et occupé d'écarter le feuillage pour découvrir la campagne, accomplissant l'acte de la génération, etc., etc. Ces différentes scènes composent un tableau d'un effet assez pittoresque, et sont, en outre, répandues dans une espèce de paysage où l'on remarque les arbres parmi lesquels les Galagos se tiennent de préférence. Feu Desmoulins, l'un des artistes qui, en 1780, entendait le mieux le genre de l'Histoire naturelle, et dont j'ai eu depuis occasion de récompenser les talens, en l'attachant au Muséum d'Histoire naturelle, fut chargé de la gravure de cette belle planche. Elle est achevée depuis près de quarante ans; et Adanson ne l'a employée ni dans son Voyage au Sénégal, ni dans aucun autre de ses ouvrages. Occupé du projet d'une Encyclopédie sur l'Histoire naturelle, il y a toujours destiné cette planche, ainsi que d'autres faites avec les mêmes frais; et il est mort sans publier ces précieux matériaux.

Nous ignorions encore ces détails, que nous étions cependant déjà certains de l'existence du Galago : nous en avions trouvé un crâne donné par Adanson, lorsque nous nous occupâmes, en 1794, d'un nouvel arrangement de nos collections.

Il nous fut facile, au premier aperçu, de prononcer que cette tête osseuse provenait d'un animal inconnu, le Galago étant le seul des Mammifères à ongles qui ait deux incisives en haut et six en bas; et, quoique les dents n'offrissent plus qu'une indication équivoque, il était également facile de savoir que c'était le crâne d'un Quadrumane, la fosse orbitaire étant séparée de la fosse temporale par une cloison osseuse, et ayant son plan d'ouverture dirigé en avant de la tête.

Toutefois il restait à connaître si les organes du mouvement, qui sont ordinairement dans une corrélation frappante avec ceux de la mastication, ne participeraient pas, par un autre écart, à l'anomalie des dents incisives. J'en eus bientôt l'occasion.

M. Blanchot, gouverneur du Sénégal pour la France, forcé à la retraite, s'en revint avec un Galago vivant. Cet animal périt à Brest, quelques semaines après que le bâtiment qui ramenait les autorités de la colonie fut entré dans le port. M. Blanchot avait eu le temps de faire peindre son joli Quadrupède, et c'est cette peinture, qu'il donna à M. le docteur Geoffroy, dont nous enrichissons notre ouvrage. La peau, qui fut préparée avec soin, mais non avec tout l'art qu'on déploie aujourd'hui dans ces travaux, passa à M. le duc de Nivernois, chez lequel je fus la voir. Cet excellent et aimable vieillard m'obligea, avec une bonté dont je conserve toujours un souvenir reconnaissant, à l'accepter pour la collection publique.

Cette acquisition me parut avoir un intérêt particulier pour la science. Le Galago, outre son caractère d'anomalie, donnait les moyens de lier aux petites familles des Makis une espèce dont on était alors assez embarrassé ; c'est le Tarsier, ainsi nommé de l'excessive longueur de son tarse. A ne juger de cette singulière espèce que par son port, qui rappelle celui de gens montés sur des échasses, on la trouve voisine des Gerboises ou des Kanguroos. La conformation de ses pieds est en effet tellement remarquable, qu'il faut excuser les premiers naturalistes de l'avoir si souvent ballottée de genre en genre.

La considération des dents ne pouvant offrir d'indices pour la détermination du Tarsier, il fallut, pour démontrer ses rapports avec les Makis, porter son examen sur des caractères d'une influence plus réelle, comme la coexistence des trois sortes de dents, la séparation de la fosse orbitaire d'avec la fosse temporale, les libres mouvements des doigts, l'écartement du pouce, l'existence de l'ongle allongé et aigu du second doigt des pieds postérieurs, qui est un des traits les plus singuliers de l'organisation des Makis; enfin, la forme des organes de la génération et le nombre des mamelles.

Mais on n'en était pas moins obligé de conclure qu'il y avait entre les Makis et les Tarsiers, vu leur différence extrême dans des organes aussi importants que ceux du mouvement et de la mastication, un large intervalle, un hiatus enfin, qui ne se rencontre que très-rarement dans les séries naturelles.

C'est ce large intervalle que le Galago est venu combler, en présentant une organisation intermédiaire qui participe des uns et des autres. Ce résultat mérite d'autant plus notre attention, qu'on ne saurait l'attribuer à un croisement de races, toutes ces espèces ayant été trouvées dans des régions très-éloignées : les Makis à Madagascar, les Tarsiers à Ceylan, et notre Galago à la côte orientale de l'Afrique.

Le Galago ressemble au Tarsier par les organes des sens, qu'il a de même grandeur : il a de même les pieds de derrière beaucoup plus longs que ceux de devant; circonstance bien digne de remarque dans un animal à mains, dont les extrémités paraissent plutôt façonnées pour prendre que pour soutenir le corps. Tant de différences dans les proportions de ces parties font qu'on désire savoir si cette modification n'est pas le produit d'un changement plus considérable dans les parties constituantes du pied, et si ce changement n'est pas dans le cas de priver la jambe de tout mouvement de pronation et de supination. C'est, comme on le sait, la condition des espèces chez qui le pied est de même longueur que la jambe, et dans lesquelles un seul os remplace le plus souvent les os du métatarse, comme est l'os du canon à l'égard des Chevaux et des Ruminants. Mais le Galago n'est pas à ce point différent de ses congénères. Ainsi que dans tous les Quadrumanes, son tarse est composé de neuf osselets, et son métatarse de cinq : deux de ces premiers, le scaphoïde et le calcanéum, acquièrent seulement une dimension extraordinaire en longueur; mais il n'en résulte aucun changement dans les rapports des autres osselets et dans leur usage.

Le Galago, placé déjà, par cette considération, parmi les Quadrumanes, l'est, à plus juste titre encore, par celle des moyens de la mastication. C'est le même nombre d'incisives que dans les Makis à la mâchoire inférieure; elles sont toutefois disposées un peu différemment : comprimées de côté, elles ressemblent à des dents de peignes fins, particulièrement celles du milieu, qui sont réunies par

paire et si rapprochées, que leur division échappe à l'œil, et qu'il faut employer un instrument pour s'en assurer. Il n'y a que deux seules de ces dents à la mâchoire supérieure ; elles sont très-petites, et fort écartées l'une de l'autre.

Les canines, au nombre de quatre, n'ont de remarquable que l'inclinaison de celles d'en bas.

Quant aux molaires, on en compte dix en haut et huit en bas : leur couronne est hérissée de pointes. Les supérieures sont les plus larges, et terminées en dehors par un rebord qui excède en longueur le plan de leur couronne.

Il serait téméraire de rechercher quelle sorte d'influence peuvent exercer sur les habitudes du Galago ses deux incisives supérieures. Leur point d'insertion, trop rapproché de celui des canines, et leur petitesse indiquent qu'elles leur sont de peu d'utilité. Mais il n'en est pas de même des dents molaires, dont la multiplicité des pointes les fait reconnaître comme très-propres à broyer des corps durs, et comme appartenant à un animal qui se nourrit d'insectes, et particulièrement de scarabées.

La grande dimension de ses oreilles et l'inégale longueur de ses pieds s'accordent parfaitement pour faire du Galago un insectivore ; car la grandeur excessive de ses yeux fait présumer qu'il chasse la nuit. Eût-il pu être averti de la présence de sa proie, et se disposer à s'en emparer, si son organe de l'ouïe n'eût été d'une sensibilité extrême ? De là cette grande conque des oreilles nue et membraneuse, dans laquelle on distingue deux petits replis ou oreillons. Comme aussi, pour qu'il pût se porter avec assez de vitesse sur des êtres si éminemment doués des moyens de fuir, puisqu'il n'était point pourvu d'ailes, ainsi que les Chauve-souris, ou de membranes étendues sur les flancs, à la manière des Écureuils volans, il fallait au moins qu'il fût le mieux organisé des Mammifères pour bien sauter ; et c'est en effet ce qui résulte de la très-grande inégalité de ses extrémités. On sait que tous les animaux n'exécutent le saut que par le moyen des pieds de derrière, et qu'il est plus rapide et plus élevé à mesure que les jambes de derrière ont plus de longueur. Aussi le Galago, dans lequel elles sont plus longues que le corps et la tête pris ensemble, a-t-il deux moyens d'atteindre les insectes dans le vol : le premier, quand il s'élève tout à coup sur les pieds de derrière, et qu'il va porter son corps et ses bras sur la proie qui passe à sa portée ; et le second, quand il s'élance dessus, en sautant d'arbre en arbre.

Ce qui n'offre pourtant pas le caractère d'un animal tenu au voltigement des oiseaux, c'est la queue du Galago : sans ressort et plus longue que le corps, on ne peut guère dire qu'elle le pare, et il est manifeste qu'elle lui impose des soins qui doivent, sinon le fatiguer, du moins lui occasioner d'importunes distractions dans les mouvements prestes et rapides d'où dépend le succès de ses chasses. Cette queue est cylindrique, parce qu'à mesure que ses vertèbres diminuent de grosseur, le poil dont elle est fournie acquiert proportionnellement plus de longueur. Elle me paraît susceptible de se renfler comme celle des Écureuils : ses poils ont une couleur différente de celle du corps : ils sont tous d'un brun-roux.

Le poil est assez long, touffu et très-doux : il est un peu moins long sur la tête, et n'est pas également fourni aux parties inférieures ; celui qui recouvre les mains est très-court : il s'en trouve aussi sous le tarse.

Le Galago est d'un blanc-jaunâtre en dessous, et gris-fauve en dessus : la

pointe seule du poil est de cette couleur, le reste est cendré-bleuâtre. Le jaune commence sur les bras et les jambes, tandis que la tête est entièrement grise. Une bande d'un blanc-jaunâtre s'étend sur tout le chanfrein (1).

Le célèbre Adanson nous a fait le plaisir de nous communiquer les observations suivantes sur les habitudes des Galagos. Ils ont beaucoup des manières des Singes et des Écureuils. Ils sont en général très-doux, se trouvent presque toujours perchés sur les arbres, et se nourrissent d'insectes qu'ils atteignent en s'élançant, qu'ils saisissent habilement avec les mains, et qu'ils dévorent avec une prestesse singulière. Ils s'accouplent comme la plupart des Mammifères, le mâle sur le dos de la femelle, s'accroupissant très-bas pendant le temps que dure l'accouplement. Ils nichent dans des troncs d'arbres, où ils préparent à leurs petits un lit qu'ils tapissent d'herbes : les nègres de Galam les chassent pour les manger.

Je reçois à l'instant de nouveaux renseignements sur le Galago, de M. Bacle de Saint-Loup, négociant français, qui a déjà fait deux excursions au Sénégal, et qui emploie à des recherches philosophiques les heures qu'il peut donner à ses délassements. M. Bacle a possédé deux Galagos vivants, mâle et femelle, les ayant achetés d'un Maure récemment arrivé des forêts de gommiers.

C'est sous ce nom que les habitants de Saint-Louis connaissent trois forêts placées dans le grand désert du Sara, à 100 lieues (nord-est) de leur établissement. Une partie des productions de l'intérieur, la gomme entre autres, qu'on dirige sur nos comptoirs du Sénégal, vient de ces forêts. Durand (Voyage au Sénégal, in-4°. 1802.) les indique sur sa carte, et les désigne sous leurs noms arabes, *Sahel*, *Lébiar* et *Alfalak*.

Il paraît que les Galagos y sont très-communs. Les Maures, qui en apportent quelquefois aux Européens, les leur vendent sous le nom d'*Animal de la gomme*; résine dont ils assurent que les Galagos mangent beaucoup. M. Bacle éprouva que les siens en mangeaient effectivement; mais il leur reconnut un goût plus décidé pour les insectes. Les ayant embarqués avec lui, il les vit s'agiter au moindre bourdonnement d'insectes, être au guet pour une blatte dont ils étaient avisés, sauter sur cette proie, s'ils étaient libres de le faire, et l'enlever prestement. Toutefois on les nourrissait facilement avec des objets cuits, du laitage et des œufs. Généralement enfin, ils manifestaient des habitudes qui tiennent de celles des Makis et des Chauve-souris.

Il eût fallu les tenir avec les précautions dont on use pour les oiseaux : pour ne l'avoir pas fait, M. Bacle les perdit sans retour. Leur vivacité, leur extrême pétulance, et surtout leur force pour le saut, étonnèrent beaucoup ce voyageur, mais moins encore que le mouvement de leurs oreilles.

Les Galagos les ferment quand ils dorment : froncées et raccourcies d'abord à

(1) TABLEAU DES DIMENSIONS DU GALAGO.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	6	2
—— de la queue	8	0
—— de la tête	1	9
—— des membres antérieurs	3	4
—— des membres postérieurs	6	3
—— de la cuisse à part	2	2
—— de la jambe	2	4
—— du pied	2	7

leur base, elles s'affaissent sur elles-mêmes et se reploient, jusqu'au point de devenir à peu près invisibles. Mais quelque bruit vient-il surprendre un Galago durant son sommeil, il déploie et, pour ainsi dire, il débande toutes les parties de son oreille, s'employant à tendre toute sa conque, d'autant mieux disposée pour l'audition, qu'elle est entièrement nue.

Par ce trait, le Galago se rapproche des Chauve-souris, dont plusieurs plissent et déploient de même leurs conques auriculaires. Des animaux qui ont des oreilles nues et de cette grandeur éprouvent le besoin d'une combinaison, et, je puis dire, d'un appareil, qui leur permettent de pouvoir se soustraire pendant le jour, où ils se tiennent dans le sommeil, au tumulte de la scène du monde.

Un arrangement pour fermer leur oreille est donc une autre sorte de paupière, tenant aussi sous cloison un organe qui a d'autant plus besoin d'être soustrait à toutes ses relations du dehors et comme à son travail habituel, que sa sensibilité est rendue plus exquise par sa grandeur excessive et sa plus grande perfection.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ANIMAL ANONIME, OU LE FENNEC.

Tel est l'animal qui, si je ne me trompe, était déjà introduit dans la science sous des traits étrangers : il y est venu de plusieurs côtés, par les soins de Buffon, de Brander, de Sparrman et de Bruce, et il s'y est montré sous des noms bien différents, *Anonime*, *Zerda*, *Vulpes minimus Saratensis*, *Fennec*, *Canis Cerdo*, etc., jusqu'à ce qu'enfin, grandissant sous la main des naturalistes occupés de classifications, c'est-à-dire, de ces distributions universelles où l'on s'engage à tout enseigner, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, il arrivât à cet animal d'être établi comme genre nouveau; une première fois (1804), sous le nom de *Fennecus*, dans un Tableau méthodique des Mammifères du Dictionnaire d'*Histoire naturelle*, imprimé chez Déterville (1); et pour la seconde fois (1811), sous le nom de *Megalotis*, dans le *Prodromus Mammalium* d'Illiger.

Ce qu'on notera sans doute comme digne de remarque dans la fortune de cette espèce, qui d'abord reçut, à sa première apparition, la singulière désignation d'*Anonime*, ce sont les éléments de sa description, qui se sont accrus et sont devenus de plus en plus explicatifs; et, en effet, quand on lit les derniers détails (*dentes primores utrinque 6*, *inferiores in eadem serie collocati*, etc.) qu'y a consacrés Illiger, en l'inscrivant comme genre dans son Système des Mammifères, qui ne croirait que le *Megalotis* ne leur doive d'être enfin arrivé à sa vraie place dans la méthode, et qu'il n'ait été redevable de cet avantage aux progrès de l'observation, à de nouvelles et de sérieuses études? Qui pourrait se douter que, tout au contraire, cet échafaudage soit cependant et justement menacé de ruine (2)?

Ce qui doit faire douter, en effet, de la réelle existence de cette espèce sous les traits qui lui sont attribués, c'est, bien qu'elle soit recommandée par plusieurs

(1) Voyez le 24e volume de la première édition du *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, Déterville, éditeur. Voyez aussi, à la date de 1817, dans la seconde édition de cet ouvrage, au mot *Fennec*, la réclamation qui suit:

« Fennec : *Fennecus*. Genre de Mammifères que j'ai établi dans le 24e volume de la première édition de ce dictionnaire, » et qui depuis a été adopté par M. Illiger, sous le nom de *Megalotis*. »

Espèce unique. — Le Fennec d'Arabie (*Fennecus Arabicus*, nobis); *Canis Cerdo*, Gmel., etc., etc.

(2) M. le baron Cuvier a fait preuve de ce sentiment profond et parfait, qui est le caractère de son talent en zoologie, en publiant sur le *Fennec*, dans son *Règne animal*, etc., la note suivante:

« Le Fennec de Bruce que Gmelin a nommé *Canis Cerdo*, et Illiger *Megalotis*, est trop peu connu : on n'en a décrit » ni les dents ni les doigts. » Tome I, p. 155.

noms illustres, fondée sur quatre publications originales, et, de plus, établie sur trois figures qui passent pour avoir le même caractère d'originalité; c'est, dis-je, que cette espèce ne repose dans le vrai que sur une seule observation nécessairement incomplète, puisqu'elle fut faite sur un individu unique qui apparut un moment, ou du moins qui échappa avant qu'on eût pris toutes ses mesures pour l'étudier attentivement; c'est enfin que les trois figures originales qu'on en a données répètent toutes un dessin primitif contre l'exactitude duquel s'élèvent aussi de très-fortes préventions.

Voici, au surplus, ce qu'on sait de l'*Anonime*, ou, pour le désigner sous la dénomination qui a prévalu, ce qu'on sait du *Fennec*.

Bruce, en 1767, occupait à Alger l'emploi de consul général de la nation anglaise, et M. Brander (1) y résidait pareillement, représentant la Suède dans la même qualité. Un soldat turc qui revenait du Biscara, pays dépendant de la province de Constantine, en rapporta un Fennec, qu'il dit n'être pas rare dans cette contrée. Ce joli animal, plus abondant, d'après le même rapport, chez les Arabes Beni-Mezzabs et Werglahs, y est recherché pour sa fourrure, qu'on transporte à la Mecque, d'où elle passe dans l'Inde. Le Fennec apporté du Biscara était vivant. Bruce dit qu'il le garda quelques mois (M. Brander dit quelques semaines), après quoi l'animal s'évada sans qu'il fût jamais possible ni de le retrouver ni de s'en procurer un second à Alger.

Bruce parle d'un de ses domestiques qui savait dessiner : il faut bien que ce soit là le peintre cité par M. Brander, quand celui-ci assure que Bruce et lui employèrent la même personne à dessiner l'animal du Biscara. Bruce raconte le fait différemment : il aurait dessiné lui-même le Fennec, au lavis, en couleur, souvent enfin; et M. Brander n'aurait obtenu la copie qu'il emporta en Suède, et qui fut, très-long-temps après, publiée par Sparrman, qu'après avoir séduit ce domestique infidèle, et en avoir tiré cette même copie, qui fut faite à l'huile d'après un principal dessin colorié. Cette dernière circonstance est relatée par Bruce lui-même.

L'intérêt que nous attachons à ce dessin, prototype qui a fait créer les faux genres *Fennecus* et *Megalotis*, m'engage à examiner ces récits, et à m'en expliquer les contradictions.

Je ne connais pas la moralité de M. Brander, et je suis en conséquence disposé à en penser favorablement. Malheureusement je n'en puis dire autant du caractère du consul anglais. Je sais (et je puis citer en preuve son Rhinocéros à double corne) qu'il en a souvent imposé à ses lecteurs. Écoutez Bruce dans cette occasion. Cet énorme animal, dont il affirme qu'*il donne la figure* (t. V, pl. 25), il l'a tué : c'est le premier portrait qu'on en ait donné, ajoute-t-il, et le voilà tirant vanité de cette circonstance. Cependant ce portrait n'est pas original; il est pris à Buffon, chez lequel il représente, t. XI, pl. 7, le Rhinocéros unicorne d'Asie, espèce qui a ses formes à part, et qui est surtout remarquable par des plis de la peau beaucoup plus épais et plus profonds. Une corne de plus ajoutée au nez de cet animal n'en a fait qu'un être falsifié; supercherie qui déplaît même par son extrême gaucherie; car encore eût-il fallu tout du moins changer dans la copie le mouvement des oreilles et l'allure du modèle!

(1) Le même que le traducteur des Œuvres de Sparrman appelle *Skioldebrand*, joignant sa qualité de nouvel ennobli à son nom, modifié pour le même sujet.

D'après ces motifs de suspecter la bonne foi de l'auteur du *Voyage aux sources du Nil*, je doute que Bruce ait fait ce qu'il a dit, et qu'il ait pris la peine de se ménager, par plusieurs croquis, les moyens de bien rendre tous les caractères du Fennec. Il n'y a eu qu'un dessin primitif : cela résulte de l'uniformité des trois figures publiées successivement par Buffon, par Sparrman et par Bruce, long-temps après les deux premières. Le dessin que Bruce, à son arrivée d'Abyssinie, remit à Buffon, est une copie exacte de la gravure qu'il fit faire depuis; et il en est ainsi du Zerda de Sparrman, bien que le Zerda présente quelque différence dans l'expression de sa physionomie. Brander et Bruce s'accordent sur ce point.

Présentement le dessin primitif a-t-il été établi par Bruce lui-même ou par son prétendu domestique? Sparrman dit tenir de son compatriote que les deux consuls s'étaient chacun servis du même artiste pour faire peindre le Fennec: mais c'est à quoi Bruce réplique, en insistant sur l'absurdité de supposer « qu'on » trouve un peintre à Alger aussi aisément que si l'on était aux portes de Naples » ou de Rome »; réflexion cependant toute gratuite, puisque Bruce avait déjà fait connaître la source où son confrère avait puisé; et de plus il faut bien que ce dessin ait été remis à Brander par un homme faisant profession de peinture; car ce n'est pas d'un simple croquis fait au crayon ou à la plume, mais d'une peinture à l'huile, d'un véritable portrait, qu'il est ici question.

Dans cette occurrence, et tout en convenant que je n'ai point là assez de motifs pour me déterminer, je ne puis m'empêcher de penser, et j'entrevois que l'auteur du dessin primitif est l'étranger désigné dans les notices de Bruce et de Brander; que cet Européen se sera mis en besogne sur la demande et à la recommandation du consul anglais, et que l'esprit du gain, ordinairement plus vif chez tout homme contraint à s'expatrier, l'aura engagé à faire une seconde copie et à revendre une seconde fois son travail.

Mais, au surplus, que ce soit ou ce peintre ou Bruce qui ait établi la première figure du Fennec, il n'est pour moi nullement douteux que les doigts de l'animal n'ont pas été copiés d'après nature, mais qu'ils auront été dessinés après son évasion, de mémoire, et avec des souvenirs qui auront porté le peintre à tracer vaguement plutôt des doigts de Chien que les doigts mêmes du Fennec.

En établissant ou en concluant, comme je le fais en ce moment, que ce dessin est beaucoup trop imparfait pour qu'il fasse autorité dans la science, on me demandera si je dois cependant lui accorder assez de confiance pour le rapporter aux figures du Galago? Non, sans doute. Et puis, je ne me suis pas déterminé sur cet unique renseignement, mais j'ai marché à une conséquence plus générale, d'après tous les éléments du problème dont plusieurs restent à indiquer.

Quant à ces éléments, c'est uniquement Bruce lui-même qui va nous les fournir.

« Le Fennec est un animal de 6 pouces de long : sa queue est aussi longue, à un douzième près; et ses oreilles portent plus du tiers de cette dimension. La mâchoire supérieure recouvrait l'inférieure, et toutes deux laissaient voir cinq dents molaires de chaque côté. Les dents canines et celles de devant étaient longues et extrêmement pointues; les jambes minces, les pieds larges, divisés en quatre doigts noirs, longs et crochus. Le pelage était supérieurement d'un blanc-roussâtre ou couleur de crème, inférieurement plus blanc, plus doux et

plus long; le poil de la queue plus rude que celui du corps; celui de l'extrémité fauve et noir. »

« Les manières du Fennec étaient d'un animal fin et rusé; nocturne, il dormait le jour et se tenait éveillé la nuit; il se nourrissait de dattes et de fruits doux, montrant en outre un appétit décidé pour les œufs. »

Bruce a vu trois Fennecs : une première fois à Alger, la seconde dans l'île de Gerba, où une caravane du Fezzan l'avait porté, et une troisième fois à Sennaar. C'est dans le désert qu'il en apprit le nom, et qu'on lui dit que ces animaux sortaient du pays des palmiers, arbres sur lesquels ils faisaient leurs nids.

A ces renseignements il faut ajouter celui de la proportion des membres que fournit la figure : les antérieurs sont du tiers de la longueur totale, et les postérieurs, si on les étend, sont d'une longueur double.

Tout ce qu'on trouve, et c'est encore assez nombreux, au delà de ces détails descriptifs, dans les articles *Fennecus* et *Megalotis*, est de pure invention.

Mais avant que Bruce eût donné lui-même ces renseignements, son Fennec s'était glissé dans les rangs des Mammifères. Brander l'avait décrit dans les Transactions de Suède, année 1777, 3e partie, p. 265, et l'avait appelé *Zerda* sur une indication des Maures, laquelle est évidemment fausse; car ce nom est moins une désignation spécifique qu'une appellation générique (Jerd, Jerda, Zerda), adoptée pour toutes les petites espèces analogues aux Gerboises. Brander, qui aurait pu accompagner sa description d'une figure, n'en fit rien. Mais Buffon venait de la donner; et en effet, en 1776, le Fennec de Bruce avait paru sous le nom d'*Animal Anonime* dans le troisième volume des Suppléments de l'*Histoire naturelle*, pl. 19, p. 148.

C'est dans ces circonstances que les méthodistes s'exercèrent sur cette espèce. Sans la connaissance des incisives, qu'en pourront-ils faire? Mais ils se fixent sur une circonstance; Brander l'avait déjà désignée par la phrase *Vulpes minimus Saratensis* : sur cette indication, Pennant et Gmelin, celui-ci avec doute, l'inscrivirent auprès des Renards, dans le genre déjà bien nombreux des *Canis*. Il paraît que Brander, avisé en Suède des conséquences de sa première détermination, s'en inquiéta; que de Stockholm il écrivit à Alger pour faire prendre des renseignements sur le Fennec, et qu'il eut à regretter que ses soins fussent restés infructueux.

Cependant le Zerda de Brander fut gravé, pl. VII, dans le Voyage au cap de Bonne-Espérance de Sparrman : ce fut, de la part de ce voyageur, réellement un acte de pure compilation; car c'était dans le vrai bien bénévolement accabler Bruce de désagréments, que de se hâter ainsi de le gagner de vitesse. Bruce s'en plaignit. Sparrman le fit en effet sur le plus léger prétexte, pour avoir vu un animal, *peut-être semblable*, dit-il, courir sur le sable dans les plaines du Camdébo. Il n'y a pas de Fennec au Cap : du moins c'est l'opinion qu'en rapporte notre excellent et intrépide voyageur, M. Delalande, lequel, fixé sur le Fennec, n'obtint pour réponse à ses questions au sujet de cet animal, que l'avis qu'il existait bien dans la Cafrerie un petit Quadrupède, le Daman des bois, nichant sur les arbres; mais que c'était un animal à queue très-courte.

D'après ces renseignements concernant le Fennec, forme-t-il une espèce identique avec le Galago?

Tous deux ont 6 pouces de long, des oreilles une fois et demie plus longues

que la tête, les yeux très-grands, la tête sphéroïdale, avec un museau bien fin et court, qui s'en détache : tous deux sont gris-fauves en dessus, gris-blancs en dessous; tous deux enfin sont nocturnes, vivent sur les palmiers, nichent sur les arbres, et habitent en Afrique dans des contrées, sinon très-voisines, du moins de même constitution climatérique.

Une circonstance favorable à cette concordance est la grandeur des membres postérieurs, manifestement, d'après les figures, double des membres antérieurs. Cette observation retire tout-à-fait le Fennec des animaux carnassiers. Serait-ce pour le replacer parmi les Gerboises? Cela devient tout aussi impossible d'après le caractère de sa vue. Celle-ci n'est pas latérale, mais son axe est dans la même direction que l'axe de vision chez les Makis. Cette circonstance est décisive et nous ramène au Galago.

Mais enfin ces deux animaux sont-ils absolument de même espèce? Je me garderai de cette conclusion; car ce serait me mettre en contradiction avec ce qui précède. Je tiens la figure du Fennec pour inexacte, et les descriptions qu'on en a données pour incomplètes. Autrement, sa queue un peu plus courte, ses oreilles plus longues, ses membres bien moins disproportionnés, ses quatre doigts (et je suspecte encore plus cette dernière observation); tous ces détails enfin me porteraient à regarder le Fennec comme une deuxième espèce de Galago; conséquence qui n'aurait rien de bien extraordinaire, aujourd'hui que nous connaissons trois autres animaux faits sur ce modèle.

Pour dernière et définitive conclusion, je propose le rejet des genres *Fennecus* et *Megalotis :* j'engage à considérer provisoirement l'Animal Anonime, ou le Fennec, comme un Quadrumane de la petite tribu des Galagos, et à attendre, pour en régler le sort comme espèce, que cet animal beaucoup trop célèbre ait été revu et plus amplement décrit.

Illiger a changé mon nom de Galago en celui d'*Otolichnus* (ὠτόλιχνος, *Auriculis magnis*). Son autre nom de *Megalotis* exprime la même idée : ce qui n'étonnera pas, puisque le nomenclateur allemand était naturellement porté sur la même considération.

Ces changements de nom, qu'aucun motif n'autorise, sont aujourd'hui d'une fréquence vraiment déplorable. Pourquoi faut-il que l'Histoire naturelle abonde ainsi en compilateurs qui, n'observant jamais rien, prétendent au rôle de créateurs, quand ils n'interviennent dans la science que pour y apparaître en grammairiens? *A nous!* disent-ils : car c'est là l'objet de ce *nobis* qu'ils placent à la suite du nom qu'ils ont imaginé; qu'ils y placent, comme s'ils se croyaient un droit au gouvernail, comme s'ils se fussent par là rendus maîtres de la cargaison.

Le célèbre naturaliste, M. Fischer, a établi, dans les Mémoires de la Société de Moscou, t. I, p. 24, trois espèces de Galago, qu'il nomme et détermine ainsi qu'il suit :

Le *Galago de Geoffroy*, gris-brun, tête grise, queue brune.

Le *Galago de Cuvier*, gris de souris.

Le *Galago de Démidof*, brun-rouge, gorge noire.

M. Fischer a figuré ce dernier, qu'il a trouvé dans le Muséum de Démidof, confié à sa garde : il dit cette troisième espèce plus petite que la première.

Je ne crois à l'existence comme espèce ni de la seconde ni de la troisième. Le *Galago de Cuvier* (le petit Galago, *Lemur minutus*. Cuv. Tableau élémentaire

des Animaux, p. 101), gris de souris, est le Galago figuré dans la planche inédite d'Adanson. J'ai plusieurs motifs de penser que ce n'est là que le jeune du Galago du Sénégal : les différences de sa taille moindre et du gris de son poil s'expliquent très-bien dans cette opinion : le roux du bout des poils dénote une robe d'adulte.

Le *Galago de Démidof* me paraît de même un premier âge, mais d'une autre espèce, d'un Galago que Buffon avait décrit sous le nom de *Rat de Madagascar*. J'ai sous les yeux un sujet qui s'applique tout-à-fait à la description de M. Fischer : c'est un jeune âge que j'ai retiré de la liqueur, ainsi que sa mère, et celle-ci est incontestablement le Rat ou le Galago de Madagascar.

Dans le doute, et parce qu'il y a moins d'inconvénient à restreindre la liste des êtres qu'à l'augmenter, j'avais rapporté à ce dernier une description et une figure données par Brown dans ses Illustrations. J'ai vu beaucoup de Galagos de Madagascar, et tous sont d'un roux vif. Le Galago de Brown est dit et représenté cendré en dessus, blanc de lait en dessous, ayant la queue rousse. A cette donnée de quelque importance, comme caractère spécifique, se joignent deux autres considérations qui m'ont confirmé dans l'opinion nouvelle que je prends du Galago de Brown; c'est la plus grande longueur de son tarse, et principalement la forme de son oreille, qui est plus étendue en largeur, et disposée en conque évasée à la manière de celle des Loris de Ceylan. La figure de Brown paraît faite d'après le vivant, et les différences qu'elle montre ne sont pas de ces traits qu'on invente. D'ailleurs cet animal est de la taille de celui publié par Buffon.

Notre Muséum renferme en outre une quatrième espèce de Galago, d'une taille qui rend sa spécialité non équivoque; c'est celle des Makis. Je lui ai donné le nom de *Galago à queue touffue*. Par le caractère de son poil long, touffu et moelleux, la disposition de sa queue, et la forme de ses pieds de derrière plus courts, notre espèce ressemble davantage aux Makis; mais elle est ramenée aux Galagos par la conformation de sa tête plus sphéroïdale, de ses yeux plus grands et plus rapprochés, et surtout par celle de ses oreilles amples, nues et membraneuses. Je doute que ce soit là un sauteur aussi agile que ses congénères.

Ayant donné, dans le 19e volume des Annales du Muséum d'Histoire naturelle, un tableau des espèces de Mammifères à mains, les Singes et les Makis, j'y ai conséquemment inséré un extrait de toutes nos connaissances sur les Galagos. Je terminerai ici ma description, en reproduisant ce travail, toutefois modifié d'après les nouvelles vues que je viens d'exposer.

GALAGO. *Galago.*

Caractères génériques. Tête ronde, museau court.

Les yeux grands, rapprochés et dirigés en avant.

L'os jugal sans ouverture apparente. Les intermaxillaires courts et verticaux.

Les oreilles longues, nues et membraneuses.

Les dents incisives $\frac{2-4}{6}$: canines $\frac{2}{2}$: molaires $\frac{12}{10}$.

Incisives supérieures, séparées au milieu et logées en dedans des canines : les inférieures presque horizontales et appuyées par les externes, plus grosses et plus robustes.

Les molaires à couronne évidées à leur centre et tuberculeuses aux angles : les antérieures à une pointe.

Les os du bras et de la jambe distincts. Le tibia plus long que le fémur.

Le tarse trois fois plus long que le métatarse.

Caractère indicateur. DENTS INCISIVES $\frac{2-4}{6}$: OREILLES NUES ET GRANDES : TARSE TRIPLE DU MÉTATARSE.

A. *Incisives supérieures 4.*

1. GALAGO DE MADAGASCAR. *Galago Madagascariensis.*

Pelage roux : oreilles de moitié moins longues que la tête : queue plus longue que le corps, couverte de poils courts.

Rat de Madagascar. BUFFON. Supp. 3. pl. 20.
Maki nain. *Étienne* GEOFFROY. Magasin encyclopédique, tom. 7. p. 48.
Galago de Démidof. FISCHER. Act. de Moscou. 1. p. 24. fig. 1.

Habite Madagascar.

2. GALAGO CENDRÉ. *Galago murinus.*

Pelage cendré : oreilles de moitié moins longues que la tête, évasées : queue plus longue que le corps, renflée à l'extrémité.

Little Maucauco. BROWN. Zool. illust. fig. 44.
Lemur murinus. PENNANT. Quad. 1. p. 247.

Habite. . . . .

3. GALAGO A QUEUE TOUFFUE. *Galago crassicaudatus.*

Pelage gris-roux : oreilles deux tiers de la longueur de la tête : queue touffue.

Espèce inédite.

Habite. . . . .

B. *Incisives supérieures 2.*

4. GALAGO DU SÉNÉGAL. *Galago Senegalensis.*

Pelage gris-roux : oreilles aussi longues que la tête : queue plus longue que le corps, rousse et finissant en pinceau.

Galago du Sénégal. *Étienne* GEOFFROY SAINT-HILAIRE. Magasin encyclopédique. 7. p. 20. fig. 1.
Lemur Galago. SCHRÉBER. figure copiée.
Galago Geoffroy. FISCHER. Act. de Moscou, p. 25.
Petit Galago. *Lemur minutus.* CUVIER. Tab. él. des Animaux. p. 101.
Lemur Calago. SHAW. 1. p. 1. p. 108. (Calago par erreur.)

Habite le Sénégal.

Définitivement, il est vraisemblable que si l'on parvient à retrouver le Fennec, il augmentera cette liste d'une cinquième espèce; et j'ai de plus une donnée pour prévoir que ses dents incisives se ressentiront plus des anomalies propres au Galago du Sénégal, si même ces anomalies, comme dans le Tarsier, ne seront pas plus grandes. Cette donnée est le développement plus considérable d'une partie des organes des sens du Fennec, développement qui ne peut jamais avoir lieu qu'en amaigrissant ailleurs, et, comme dans cet exemple, qu'en faisant subir à quelques dépendances de l'organe du goût une perte proportionnelle. Voyez dans ma *Philosophie anatomique* (1) comment je conçois ce principe, dit *le balancement des organes*, destiné, si je ne m'abuse, à fournir un jour à la physiologie l'une de ses plus certaines explications.

(1) PHILOSOPHIE ANATOMIQUE, in-8°, avec Atlas, à Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine.

Novembre 1820.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE.



Werner pinx et del. $\frac{1}{4}$ de la grand nat. Lithog de C. de Last.

Lotto, femelle.

LE POTO FEMELLE.

Cet animal de l'Amérique méridionale, que l'on a vu plusieurs fois en Europe, qui a été décrit et figuré par des naturalistes habiles, est un des plus singuliers que les Mammifères nous présentent. Il ne se prête nettement à aucune de nos classifications. On l'a tour à tour associé aux Carnassiers, aux Plantigrades, aux Quadrumanes, tout en reconnaissant qu'il n'appartenait bien ni aux uns ni aux autres : c'est qu'il paraît être en effet le type d'une grande division nouvelle et du même ordre, de la même importance que celles que nous venons de désigner.

A en juger par sa physionomie générale, et même, sous plusieurs rapports, par son naturel, on le prendrait pour un Maki; mais il n'en a ni les organes de la mastication, ni ceux du mouvement; si ses doigts, ses ongles, ses incisives et ses canines le rapprochent des Carnassiers, ses molaires, entièrement aplaties, et sa queue prenante, l'en éloignent; et si quelques-uns de ses traits le rattachent aux genres les moins carnassiers des Plantigrades, aux Coatis et aux Ours, sa physionomie et plusieurs points de son naturel le rendent tout-à-fait étranger à ces animaux. Mais de ces ressemblances et de ces différences, nous pouvons du moins conjecturer que sa place la plus naturelle vient immédiatement après les Quadrumanes, et sert à établir un nouvel embranchement entre ces animaux et les Carnassiers, comme les Galagos servent à en établir un entre les Quadrumanes et les Insectivores; et par cet arrangement, les Roussettes ne sont plus une anomalie dans l'ordre des Cheiroptères; elles s'en détachent pour se placer à leurs côtés, et servir d'un nouvel intermédiaire entre elles et les Plantigrades omnivores. C'est ainsi que nous voyons se réaliser successivement toutes les combinaisons que les mille et une formes de l'organisation peuvent former entre elles, et se déployer cet immense et brillant réseau qui constitue proprement la nature organique.

C'est, à notre connaissance, la septième fois que le Poto a été amené en Europe, et qu'il a été décrit; et ces descriptions, jointes à des observations nombreuses et intéressantes sur ses mœurs, faites par M. de Humboldt dans son voyage d'Amérique, sont tout ce que l'on possédait sur ce singulier animal. C'est Wosmaër, je crois, qui le fit connaître le premier, et lui donna le nom de *Poto*, un M. Broker lui ayant dit avoir reçu, sous cette dénomination, un semblable animal des îles Saint-Christophe; cependant ce nom ne paraît point être américain; aucun voyageur n'en parle; et M. de Humboldt, qui a parcouru les contrées naturelles à cette espèce, ne l'a jamais entendu prononcer. Il paraît être

originaire d'Afrique : Bosmann dit positivement que les Nègres le donnent à un animal de leur pays, qui, d'après la description qu'il en fait, paraît appartenir au genre Lori; ainsi les Nègres esclaves l'auraient porté en Amérique, et ce ne serait pas le premier exemple qu'on aurait d'une semblable transplantation.

Quant au nom de Kinkajou, que cet animal a reçu de Buffon et que les naturalistes lui ont conservé, il ne paraît pas non plus lui appartenir, quoiqu'il soit américain. On le trouve dans Denis (*Description de l'Amérique septentrionale*), comme celui d'un animal carnassier, qui monte aux arbres, s'y place en embuscade, et se jette sur les Cerfs, au cou desquels il s'attache avec ses pates et sa queue, et qu'il parvient ainsi à faire périr après avoir sucé leur sang. Or de telles mœurs ne peuvent point être celles du Poto, qui d'ailleurs ne se trouve point dans l'Amérique septentrionale; et la ressemblance du nom, comme la ressemblance de l'instinct et des goûts porteraient plutôt à penser que le nom de Kinkajou est le même que celui de Karkajou ou Carcajou, et qu'ils appartiennent l'un et l'autre à un même animal, c'est-à-dire au Glouton ou au Blaireau de l'Amérique du nord.

C'est M. de Humboldt qui nous a fait connaître quelques-unes des dénominations de cet animal; dénominations qui varient sans doute comme le langage des peuplades qui rencontrent le Poto autour d'elles. Les Indiens-Muiscas, dans la Mesa de Guandiaz, l'appellent *Cuchumbi;* et à la Mission du Rio-Négro, il porte le nom de *Manaviri.* L'un ou l'autre de ces noms aurait été bien préférable à ceux de Poto et de Kinkajou, qu'il faudra tôt ou tard restituer aux animaux auxquels ils appartiennent; mais nous n'avons pas osé changer une appellation reçue, par respect pour un usage en quelque sorte consacré, tout en condamnant notre réserve. Nous suivrons donc l'exemple de nos prédécesseurs, en continuant à nommer cet animal Poto; mais nous donnerons, avec Illiger, au genre que forme le Poto, la dénomination de Cercoleptes (1).

L'individu qui sert de sujet à cet article était encore jeune, et c'était une femelle. Sa taille était à peu près celle d'un Chat domestique, et sa physionomie rappelait celle des Makis; son pelage avait aussi des rapports avec celui de ces derniers animaux par sa douceur, sa mollesse et son épaisseur. Moins haut que les Makis, sur son train de derrière il avait leurs allures; et sans être, comme eux, quadrumane, il marchait aussi sur la plante et la paume entières. Ses mouvements étaient lents, et en apparence difficiles lorsqu'il ne s'élançait pas; mais ses sauts avaient une grande rapidité; et ses grands yeux, presque dirigés de face, semblaient compléter la ressemblance entre ces animaux; cependant un examen détaillé des organes dissipait bientôt toutes ces apparences.

Le Poto a cinq doigts, sans pouce distinct, à tous les pieds, armés d'ongles pointus, larges de bas en haut, mais étroits d'un côté à l'autre; ces doigts sont reunis jusqu'à la deuxième phalange par une membrane peu étendue; et leur rapport de grandeur, dans l'ordre décroissant, est celui-ci : le doigt du milieu, l'annulaire, l'index, le petit doigt et le pouce, et à cet égard les membres antérieurs et postérieurs se ressemblent. La plante et la paume sont entièrement nues, garnies de tubercules épais, surtout à la base des ongles, et revêtues d'une peau très-douce. Aux pieds de derrière, le pouce et l'index, restant rapprochés,

(1) Nom tiré du grec, et qui signifie *queue prenante.*

semblent se séparer habituellement des trois autres doigts. La queue est prenante, et couverte partout également de poils; son extrémité n'est point nue, comme celle des Alètes, par exemple, c'est-à-dire qu'elle est un organe du mouvement, sans en être un du toucher. Les yeux sont simples, et leur pupille est ronde; mais à la lumière elle se rétrécit à tel point, que son diamètre est à peine d'un quart de ligne. Les oreilles sont arrondies, sans lobule, et fort simples dans leurs tubercules internes. Les narines sont petites, ouvertes sur les côtés d'un mufle, et de la forme de celles des Chiens. La langue est étroite, mince, très-douce et d'une longueur démesurée; ce qui fait supposer quelques particularités organiques nouvelles dans ses muscles; et les organes du goût ne paraissent d'ailleurs accompagnés d'aucune partie accessoire. Le pelage est composé de poils soyeux et de poils laineux; mais ils sont les uns et les autres de même longueur, et on a peine à les distinguer. Ces poils sont assez courts, très-nombreux, et si pressés les uns contre les autres, qu'à l'œil on ne distingue pas leur direction, qui, au toucher, paraît être généralement, le long du dos et sur les côtés, d'arrière en avant; sur la queue et sur les membres, ils se dirigent à la manière ordinaire, et toutes les parties du corps en sont également revêtues, excepté la partie antérieure du museau, la conque externe de l'oreille, la plante des pieds et la paume des mains, qui sont nues. On ne voit point de moustaches. L'orifice de la vulve consiste dans une simple ouverture, et il n'y a que deux mamelles, qui sont inguinales. Les incisives sont au nombre de six à chaque mâchoire, et les canines au nombre de deux; les unes et les autres n'ont de particulier que quelques stries longitudinales. Il y a cinq molaires : les deux premières qui suivent les canines, après un petit intervalle, surtout à la mâchoire d'en bas, sont petites et pointues, et ont tous les caractères des fausses molaires; les trois suivantes sont tuberculeuses: à la mâchoire supérieure, leur couronne est à peu près arrondie; un cercle et un rebord d'émail l'entourent; mais on voit à leur bord externe deux mamelons, ou tubercules, qui semblent être les restes, non usés, de la dent, avant que l'animal en eût fait usage. De ces trois dents, celle du milieu est la plus grande; les deux autres sont à peu près de grandeur égale. A la mâchoire inférieure, les trois molaires tuberculeuses sont elliptiques. Les bords de la première présentent deux pointes; mais les autres ne présentent qu'une surface unie, entourée et rebordée d'émail; et ces dents sont opposées, couronnes à couronnes, comme toutes les dents triturantes.

La couleur du Poto est en général d'un gris-jaunâtre, et c'est cette dernière couleur qui domine, en prenant une teinte dorée, à la poitrine, au ventre et sur les côtés des joues. Ses yeux sont noirs; ses oreilles et son museau sont violâtres, et la plante des pieds, ainsi que la paume des mains, est couleur de chair; les ongles sont blanchâtres. Tous les poils sont gris dans leur plus grande longueur, et jaunes à leur pointe; la queue, à son extrémité, est d'un ton plus sombre que les autres parties du pelage, quoique des mêmes couleurs.

Cet animal était d'une douceur extrême, et se plaisait beaucoup à être caressé; il passait sa journée entière à dormir, couché sur le côté, la tête ramenée sur sa poitrine, et recouverte par ses bras. Lorsqu'on le tirait de son profond sommeil, il se plaignait d'abord, semblait souffrir de la lumière, et cherchait continuellement à se cacher dans un coin obscur, ou du moins à mettre ses yeux à l'abri du jour; néanmoins, avec quelques caresses, on parvenait à le faire jouer; mais,

dès qu'elles cessaient, le besoin de sommeil et d'obscurité l'emportait. Aussitôt que le jour s'affaiblissait, il s'éveillait petit à petit; d'abord il avançait quelques pas d'une manière irrésolue, en bâillant et en faisant sortir de sa bouche une langue d'une longueur démesurée; bientôt il buvait, et en lapant, et enfin il prenait sa nourriture, qui consistait en fruits, en pain et en biscuits; il mangeait aussi de la viande, mais il préférait la nourriture végétale. Quelquefois il ramassait son manger avec ses lèvres; mais le plus souvent il le portait à sa bouche avec ses pates de devant. Il montait habilement aux branches, qu'il empoignait avec les pieds de derrière, lorsqu'il descendait, comme nous avons vu que le faisaient les Coatis, c'est-à-dire en retournant tout-à-fait son pied; ce qui suppose dans les os de la jambe une conformation particulière. Il s'aidait souvent de sa queue pour prévenir des chutes, et même pour attirer à lui les objets qu'il ne pouvait pas atteindre avec ses mains. Sa voix, lorsqu'il était calme, consistait dans un petit sifflement fort doux; mais il paraît qu'elle peut devenir plus forte et semblable à l'aboiement d'un jeune Chien (Buff., *Supp. III, pl.* 244).

Tout ce que nous venons de dire sur la douceur du Poto ne fait que confirmer ce qu'on avait déjà observé sur le naturel de ce bel animal, et ce que M. de Humboldt rapporte de son Manaviri. Ce célèbre et savant voyageur nous apprend que le Poto se sert de sa longue langue pour sucer le miel, et qu'il est un grand destructeur de ruches d'Abeilles sauvages; aussi les Missionnaires l'appellent-ils *Ours à miel.* Il ajoute que cet animal était autrefois au nombre des animaux que les naturels de la partie tempérée de la Nouvelle-Grenade avaient réduits à l'état de domesticité.

Nous avons dit que cette espèce avait déjà été vue six fois par les naturalistes. Wosmaër l'a décrite et fait représenter sous le nom de *Belette;* mais la figure qu'il en donne est très-défectueuse. Celle d'Allamand (Buffon, édit. de Holl., Supp. IV, pl. 56, *Poto femelle*) est bien préférable, et il en est de même des deux que Buffon a publiées aussi sous le nom de *Poto* (Supp. III, pl. 50 et 51); l'une, d'après un animal appartenant à M. Chauveau; l'autre, d'après une figure que Collinson lui avait envoyée. Buffon a encore parlé de cette espèce, d'après un individu qui se trouvait à Paris, à la foire Saint-Germain. Après les figures dont nous venons de parler, Pennaut aurait pu se dispenser de donner celle qu'il a publiée sous le nom de *Yellow-Maucauco* (Syn. Quad., n° 108), et qui est plus inexacte encore que celle de Wosmaër.

Le Poto, désigné dans les Catalogues méthodiques sous le nom de *Caudivolvulus*, et dont on a fait tantôt un Viverra, tantôt un Lémur, se nommera sans doute à l'avenir *Cercoleptes caudivolvulus.*

Février 1821.



g^d. nat.

Lith. C. de Last.

Kiodote

KIODOTE.

J'ai formé, sous le nom de Macroglosse, un genre nouveau de cette singulière espèce de Roussette. En effet, outre les formes de sa tête, qui la distinguent déjà si éminemment de tous les autres Chéiroptères frugivores, elle se distingue encore de ces animaux par des modifications importantes de son système de dentition. La description que j'ai donnée des caractères de ce genre se trouve dans mon travail général sur les dents des Mammifères. Cependant j'en rappellerai ici les traits principaux.

La Kiodote a, comme les Roussettes, quatre incisives et deux canines à chaque mâchoire ; mais elle est tout-à-fait privée de fausses molaires anomales ; et ses molaires postérieures, à l'une et à l'autre mâchoires, sont aussi grandes et aussi développées que celles qui les précèdent, au lieu d'être petites et rudimentaires. Du reste, ces molaires sont au nombre de dix (cinq de chaque côté) à la mâchoire supérieure, et les deux premières sont pointues; elles sont au nombre de douze (six de chaque côté) à la mâchoire inférieure; la première, presque à la base de la canine, est séparée par un intervalle vide assez grand de la seconde, et les trois antérieures sont pointues; les autres, aux deux mâchoires, sont planes, unies et très-alongées, comparativement à leur largeur. Nous devons faire remarquer en outre que ces dents sont jusqu'à présent les plus petites de la classe des Mammifères, quoiqu'il y ait beaucoup d'espèces parmi ces animaux moins grandes que la Kiodote.

Les Roussettes, et surtout les Céphalotes, ont un museau large et épais qui annonce de puissantes mâchoires, et la faculté de mordre avec force. La Kiodote, au contraire, par sa tête large et son museau effilé qui se rétrécit tout-à-coup en avant des yeux, semble annoncer, ce qu'elle montre en effet, des mâchoires d'une grande faiblesse, et peu propres à agir avec quelque force ; et la ressemblance qu'elle a, sous ce rapport, avec quelques uns de ces édentés à museau alongé qui se nourrissent de fourmis, ferait conjecturer que ces dents, si petites, ne lui sont que d'un médiocre secours, et qu'elle se nourrit de substances qui ne peuvent offrir qu'une faible résistance, et ne nécessitent point un grand effort de mastication. Une observation que l'on doit à M. Leschenault de la Tour, et qui m'a déterminé à donner à la Kiodote le nom générique de Macroglosse, vient encore à l'appui de cette conjecture. Cet animal, à ce qu'il nous apprend, a une langue de deux pouces de longueur (du double plus longue que la tête) qu'il fait sortir en entier de sa bouche, et qu'il y retire comme le Pangolin. Cet organe n'est d'ailleurs point recouvert des papilles rudes de la langue des Rous-

settes, et est peu propre à agir sur les corps par frottement. Cependant ce savant voyageur ajoute, dans ses notes, que cet animal vit de fruits. Ce qui est bien certain, c'est que ses mœurs et sa manière de se nourrir sont peu connues : c'est un animal nocturne qui n'a point encore pu faire le sujet d'observations détaillées et suivies. De nouvelles recherches à son sujet sont nécessaires, et ce que j'ai à en dire aura plutôt pour résultat de montrer ce qu'on en ignore, que ce qu'on en sait.

Sa taille est de deux pouces, de l'occiput à la partie postérieure du corps, sa tête a un pouce, et son envergure dix pouces au moins; c'est la plus petite espèce de cette famille qui soit connue.

Nous avons peu de détails sur ses organes : ses membres sont semblables à ceux des Roussettes, et le doigt qui répond à l'index a un ongle; mais elle n'a qu'un très-petit rudiment de queue. Ses yeux sont grands, saillans, et leur pupille est ronde. Son museau est terminé par un muffle qu'un sillon partage, et sur les côtés duquel s'ouvrent des narines saillantes et de forme circulaire. Son oreille externe est simple, mais assez grande, et garnie transversalement de rides qui résultent de la manière dont elle se plisse en se fermant, et nous venons de dire ce que M. Leschenault nous a appris sur la structure de la langue.

Les organes de la génération du mâle sont d'une grandeur monstrueuse, comme on peut le voir par notre figure; et les mamelles, placées sur la poitrine, sont au nombre de deux. La membrane des ailes est entièrement nue, excepté celle qui borde postérieurement les jambes de derrière : tout le reste du corps est couvert d'un pelage extrêmement fin et doux, assez épais, moins long sur la tête que sur les autres parties, et qui paraît être de nature laineuse; sur la tête, le cou, les épaules, les bras, le dos, la croupe, la membrane inter-fémorale et les cuisses, il est d'un beau fauve-clair uniforme; aux parties inférieures opposées à celles que nous venons de nommer, ce fauve prend une légère teinte brune; et tout ce qui est nu, c'est-à-dire les ailes, les oreilles et les doigts, a la teinte fauve du corps; l'iris est jaunâtre. M. Leschenault nous apprend encore que le cri de cet animal est fort aigu; qu'ayant ouvert une femelle qui était pleine, il ne lui a trouvé qu'un seul petit, et que c'est sous le nom de *Kiodote* que les Javanais connaissent cette Roussette.

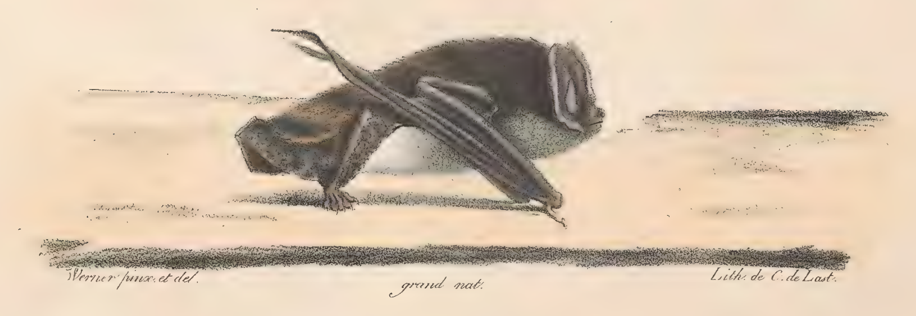
La figure que nous publions nous a été envoyée du Bengale par M. Alfred Duvaucel; malheureusement les notes dont elle était accompagnée ne nous sont point parvenues, et nous n'avons pu y suppléer que bien imparfaitement par les peaux desséchées du cabinet du Muséum.

M. Thomas Horsfield en avait déjà donné une fort bonne figure et une fort bonne description dans le troisième cahier de ses intéressantes Recherches zoologiques sur Java. D'après lui, les Javanais donneraient à cet animal le nom de *Lowo-assu*; il nous apprend qu'il n'est pas très-commun à Java, et qu'il cause de grands dégâts en attaquant les fruits, et principalement ceux de l'eugénia, si succulens, si délicats, et si remarquables par leur suave odeur de rose.

Il ignorait que M. Geoffroy Saint-Hilaire avait déjà décrit cette espèce curieuse dans le quinzième volume des Annales de notre Muséum, qu'il lui avait donné le nom latin de *Minimus* qu'elle doit conserver; c'est pourquoi sans doute M. Horsfield l'a désignée par celui de *Rostratus*.

Décembre 1822.





Werner pinx. et del. grand nat. Lith. de C. de Last.

Barbastelle.

LA BARBASTELLE.

Les Chauve-Souris ne sont guère connues que sous le rapport de leurs caractères zoologiques. Leur histoire naturelle, proprement dite, n'a fait que le sujet d'un fort petit nombre d'observations; il est cependant bien peu de Mammifères qui méritent davantage d'être étudiés, et précisément à cause de leur organisation extraordinaire, qui les oblige à un mode d'existence plus extraordinaire encore s'il est possible. La difficulté extrême qu'on éprouve à les nourrir en captivité nous empêchera long-temps encore de connaître leur naturel, et les secours qu'elles savent tirer de leur organisation pour se conserver, c'est-à-dire pour se procurer leur subsistance, pour échapper à leurs ennemis, et pour se propager. Il faudra sans doute, pour réunir tous les phénomènes relatifs à ces trois points fondamentaux de l'histoire naturelle de tout animal, multiplier les observations sur un grand nombre d'individus de chaque espèce. Aussi ne considérons-nous les détails dans lesquels nous entrerons au sujet de la Barbastelle, que comme une petite portion des faits propres à constituer l'histoire de cette Chauve-Souris, assez commune chez nous, et assez connue par son organisation, mais fort peu par ses mœurs, ses habitudes.

L'individu que j'ai eu occasion d'examiner fut pris dans le mois d'octobre, avec un second individu de la même espèce qui s'échappa (ils étaient l'un et l'autre cachés dans le clocher d'une église); et dans le mois de mai, se trouvaient dans le même clocher trois autres espèces de Chauve-Souris, mais point de Barbastelle. Enfermé dans une armoire vitrée où il y avait plusieurs tablettes, il la parcourut toute entière, passant par les plus petites issues, et finit par se retirer dans le coin le plus obscur. Dans la station, il posait à terre la plante entière de ses pieds et son poignet, ainsi que son pouce; les autres doigts, avec la membrane qui les réunit, étaient relevés contre l'avant-bras, et, par cette position, garantis de tout frottement contre le sol; la queue était recourbée en dessous, et la membrane qui l'enveloppe plissée de manière à remplir le moindre espace. Dans la marche, les membres se soulevaient alternativement, comme il arrive chez les autres quadrupèdes : l'avant-bras était d'abord porté obliquement en avant, et suivi par le pied de derrière, du côté opposé. Ordinairement les doigts restaient réunis, comme dans la station; mais quelquefois ils étaient un peu écartés, comme pour maintenir l'équilibre de l'animal. On voyait parfois l'ongle du pouce s'accrocher, comme pour aider le mouvement en avant du train de derrière, et souvent aussi il était rejeté sur le côté et sans aucun

emploi : alors le poignet portait seul la partie antérieure du corps. Le repos, pour cet animal, consistait dans la suspension de son corps par les jambes de derrière, la tête en bas; et il semblait avoir toujours besoin d'un plan vertical pour prendre cette position. Lorsque, marchant horizontalement, il voulait se suspendre, il s'arrêtait au lieu convenable, plaçait ses pouces, où les ongles de ses pieds de derrière devaient s'accrocher, et pour cela il leur suffisait de la plus légère inégalité, alors, se cramponnant fortement, il détachait un de ses pouces, et portait, en se ployant, le pied du même côté à la place que le pouce venait d'occuper; et une fois les ongles de ces pieds bien assujettis, il détachait son autre pouce, ce qui, abandonnant son corps à son propre poids, portait sa tête en bas, et ramenait le second pied à côté du premier, où il s'accrochait à son tour. Dans cette nouvelle position, les ailes restaient comme nous les avons vues dans la station et dans la marche, seulement les doigts étaient ramenés parallèlement au corps, et appliqués sur le plan contre lequel l'animal était suspendu, et le pouce était relevé contre l'index.

Lorsque cette Chauve-Souris voulait prendre son vol, étant sur une surface horizontale, elle s'élançait perpendiculairement au plan sur lequel elle se trouvait, et étendait subitement ses ailes qui la soutenaient, et lui laissaient le temps de faire quelques mouvements pour s'élever. Si elle était suspendue, elle quittait prise, tombait, déployait ses ailes et volait.

Cette Barbastelle passa ainsi huit jours, allant d'un endroit où elle était suspendue, à un autre où elle allait se suspendre; et c'est la nuit surtout qu'elle quittait sa retraite et son repos. Durant tout ce temps elle resta sans prendre aucune nourriture, quoiqu'on eût mis dans l'armoire où elle était renfermée, de la viande coupée en très-petits morceaux; mais enfin elle vint, en plein jour, se jeter sur cette viande qu'elle mangea entièrement, et avec beaucoup de voracité. Quand nu morceau était trop grand, elle le fixait à terre avec son poignet, et le coupait alors avec ses mâchelières. Mais si ses dents s'engageaient, si quelque morceau s'y attachait, elle ne se servait pas de ses pieds pour se débarrasser, elle cherchait pour cela un point d'appui contre lequel elle frottait son museau. Depuis on ne la vit plus manger, et elle mourut peu à près. Elle paraissait avoir besoin de beaucoup de propreté; elle grattait toutes les parties de son corps avec ses pieds de derrière, et, avec sa bouche, elle nettoyait fort adroitement ses ongles et ses doigts antérieurs, ainsi que la membrane qui les réunit et forme les ailes. Les mouvements de sa tête avaient de la vivacité, et semblaient annoncer des impressions vives; et ses joues saillantes, son nez mobile, ses grandes oreilles, avaient en outre des mouvements partiels très-variés, lesquels donnaient à sa physionomie une expression qui paraissait singulière pour un aussi petit animal.

Les Chauve-Souris ont toutes, comme l'on sait, le même système de dentition, quant aux mâchelières, et, sous le rapport des dents, elles ne diffèrent que par les incisives et les fausses molaires : toutes en effet ont six molaires à chaque mâchoire (trois de chaque côté), formées de tubercules, ou plutôt de pointes aiguës, évidemment destinées à triturer les aliments plutôt qu'à les broyer. Les deux premières de ces dents, à la mâchoire supérieure, présentent à leur bord externe deux triangles à côté l'un de l'autre, formés chacun par trois points, et à la base de leur face interne un talon en forme de crête, plus élevée antérieurement

que postérieurement; la dernière ressemble à la moitié antérieure des précédentes. A la mâchoire inférieure, les trois molaires se composent chacune de trois pointes en avant, disposées en triangle, et de deux pointes parallèles en arrière. Quant à la Barbastelle, ses incisives supérieures sont au nombre de quatre; la première est plus grande que la seconde, et bifide. Les inférieures sont au nombre de six et toutes dentelées. Elle a deux fausses molaires de chaque côté des deux mâchoires; c'est-à-dire en tout trente-quatre dents. La première fausse molaire supérieure est si petite, et tellement cachée à la base de la canine, qu'on a peine à l'apercevoir; c'est pourquoi elle a échappé aux recherches de Daubenton, qui ne donne que huit mâchelières supérieures à cette Chauve-Souris. La première de ces dents, à la mâchoire inférieure, est aussi plus petite que la seconde, mais elle est très-distincte. De chaque côté du museau se trouve un gros tubercule ou bourrelet qui entoure en partie la narine, et en arrière duquel se trouve l'œil. Celui-ci est d'une telle petitesse, qu'on l'aperçoit difficilement au milieu des poils qui l'environnent, et il ne m'a pas été possible de distinguer la forme de la prunelle. La narine se trouve percée à l'extrémite d'un sillon ayant la forme d'un V, dont une des branches serait beaucoup plus large que l'autre. Les lèvres sont entières, la langue est douce, et il ne semble pas y avoir d'abajoues. Ce sont les oreilles qui paraissent annoncer le sens le plus étendu de cet animal, la conque externe est d'une grandeur démesurée; elle s'avance antérieurement jusqu'au milieu du chanfrein, se lie, par sa base, à la conque opposée, et s'en rapproche tellement dans le reste de sa longueur, qu'en regardant une Barbastelle en face, on n'aperçoit point la partie postérieure de sa tête, qui paraît ainsi ne se composer que du museau. Cet organe, par son autre bord, s'avance inférieurement sur les côtés des joues, de manière que l'œil s'y trouve renfermé; et de sa base, intérieurement, naît un lobe ou oreillon en forme de feuille allongée, qui est entièrement libre, et qui paraît destiné à augmenter, si ce n'est la sensibilité de l'ouïe, du moins les effets des sons sur elle. Cette conque a en outre la faculté de se ployer de manière à diminuer son étendue, et à former en partie l'orifice du canal auditif. Les organes spéciaux du toucher paraissent peu étendus. La Barbastelle n'a point de moustaches; son poil est épais, d'une douceur et d'une mollesse si grande, qu'il paraît être entièrement de nature laineuse; et les parties nues des membranes qui constituent les ailes ne semblent point avoir une grande sensibilité. Les pieds de derrière ont cinq doigts armés d'ongles très-aigus, et leur grandeur relative est celle qui se rencontre le plus communément chez les Mammifères. Un petit os très-allongé, articulé à un des os du tarse, s'étend perpendiculairement à cette partie du pied, et est destiné à soutenir le bord de la membrane inter-fémorale, lorsqu'elle s'étend dans le vol; et l'on observe sur son bord inférieur une petite apophyse en forme de crochet, dont la pointe est dirigée en arrière. La queue est aussi longue que le corps. Aux pieds de devant le pouce est le seul doigt qui soit resté dans les dimensions ordinaires, et qui soit garni de son ongle; les quatre autres doigts se sont étendus d'une manière démesurée, et ils ont été réunis par une membrane, qui n'est qu'une continuation de la peau des flancs, auxquels les membres antérieurs sont entièrement joints, cette membrane se rattachant à la face interne du bras et de l'avant-bras. Des quatre doigts qui constituent les membres antérieurs, le pouce a deux phalanges, l'index une, le médius trois, l'annulaire deux, et l'externe deux; et les os du métacarpe

sont plus longs que les doigts. La membrane des flancs vient aussi embrasser le tibia, et de là elle s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue, qui a à peu près un tiers de la longueur du corps, de sorte que lorsque l'animal déploie ses bras et ses mains, étend horizontalement ses jambes de derrière et redresse sa queue, il a non-seulement des ailes, puisque ses bras peuvent se mouvoir comme ceux des oiseaux, mais il a de plus un large parachute qui ne contribue pas moins que ses ailes à diminuer la pesanteur spécifique de son corps. On ne conçoit pas pourquoi les hommes qui ont essayé de voler, et qui, pour la plupart ont payé si chèrement leur erreur, n'ont pas plutôt cherché à construire leur appareil de vol d'après les Chauve-Souris que d'après les oiseaux : il existait du moins entre eux et les premiers de ces animaux, des rapports qui ne se rencontraient pas entre eux et les seconds. L'individu que je décris était une femelle, mais ses organes génitaux n'ont pu être observés, à cause de l'état de putréfaction dans lequel il tomba subitement.

Toutes les parties supérieures de son corps étaient d'un brun très-sombre, et les parties inférieures d'un gris-brunâtre; ce sont là les seuls caractères que l'on puisse tirer des couleurs de cet animal, et ils sont communs à beaucoup d'autres espèces; heureusement qu'on trouve dans les autres détails de l'organisation de ces animaux, des caractères spécifiques plus exclusifs. C'est à Daubenton (Mémoires de l'Académie des sciences, année 1759) qu'on doit la première connaissance de cet animal, qui, jusqu'à lui, n'avait point été distingué des autres Chauve-Souris; et c'est ce travail qu'on retrouve dans Buffon sous d'autres formes. (Tom. VIII, pag. 113.)

La Barbastelle a été représentée par Buffon (tom. VIII, pl. 19, fig. 2), et la figure qu'il donne de cet animal serait assez bonne, si les doigts des mains étaient plus longs. Daubenton en avait donné la tête, vue de face. (Mémoires cités, pl. 2, fig. 3.) Ce sont ces figures qui ont été copiées par Schreber, pl. 55. On trouve une autre figure de cette Chauve-Souris dans l'Encyclopédie, à laquelle nous faisons le même reproche qu'à celle de Buffon.

Cette espèce constitue le *Vespertilio-Barbastellus* des auteurs systématiques.

Août 1821.



Werner del. g^d nat^{elle} Lith. de C. de Last.

Noctule

NOCTULE.

La famille si naturelle des Cheiroptères insectivores ou Chauve-Souris est, sans aucune comparaison, la plus riche en espèces de toutes celles dont se compose la classe des Mammifères. Heureusemeut elle se divise en plusieurs groupes, par la considération des organes de la mastication, des sens et des mouvements, dont nous devons surtout la connaissance à M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui, ayant aperçu leurs rapports, les a fait servir à la formation de ces groupes, sans lesquels l'étude de ces singuliers animaux serait en quelque sorte impossible.

La Noctule, comme la Barbastelle que nous avons déjà décrite, appartient au plus nombreux de ces groupes, à celui que l'on désigne par le nom de Vespertilion, lequel peut encore se subdiviser lui-même d'une manière assez naturelle, si l'on rapproche l'une de l'autre les espèces qui se ressemblent par le nombre des incisives et des fausses molaires. Dans ce cas, la Noctule et la Barbastelle restent unies, et se distinguent de tous les autres Vespertilions en ce qu'elles ont à la mâchoire supérieure quatre incisives et quatre fausses molaires, et à la mâchoire inférieure six des premières et quatre des secondes, combinaison qu'aucun autre groupe de Vespertilions ne présente, et même aucun autre groupe de la famille entière des Chauve-Souris, telle qu'elle nous est aujourd'hui connue.

Les incisives supérieures sont écartées par paire, arrondies, pointues, et un peu crochues, et la première de chaque inter-maxillaire est plus grande que la seconde, qui est couchée contre la première pour faire place à la canine inférieure. La première fausse molaire est une très-petite dent anomale rudimentaire qui est cachée à la base de la canine; la seconde est normale et fort grande. Les incisives inférieures sont tranchantes et placées uniformément sur un arc de cercle; les deux fausses molaires sont normales. Quant aux canines et aux molaires proprement dites, comme elles se ressemblent pour ce qui leur est essentiel, chez toutes les Chauve-Souris, nous renvoyons à ce que nous avons dit de ces dents à l'article de la Barbastelle. Je renvoie également à cet article pour les organes du mouvement de la Noctule; j'ajouterai seulement quelques détails que j'avais passés sous silence, en donnant la description du premier de ces Vespertilions. Dans les Mammifères en général, le mouvement du poignet se fait dans le sens de l'axe des os du bras, un peu en dehors; dans les Chauve-Souris, le carpe, au lieu de se reployer au-dessous de l'avant-bras, se reploie sur le côté,

et dans cette position le pouce devient le doigt extérieur, au lieu du petit doigt; et c'est le calcanéum qui se prolonge en une longue apophyse pour soutenir dans le vol la membrane inter-fémorale.

La tête est large, et le museau est obtus et sans poils, les joues sont proéminentes et arrondies. L'oreille est grande, nue, l'œil placé presque sous l'oreille, et la bouche très-ouverte, ce qui lui donne une physionomie toute particulière. Ses sens, vus avec détails, offrent aussi des caractères exclusivement propres à cette espèce.

L'œil, très-petit et rond, a d'épaisses paupières qui l'entourent comme d'une sorte de bourrelets, et la supérieure est surmontée antérieurement d'une verrue. L'iris et la pupille étant l'un et l'autre noirs, il n'a pas été possible de distinguer la forme de celle-ci. Les narines, très-écartées l'une de l'autre, sont ouvertes sur les côtés d'un muffle plat et large, d'apparence glanduleuse, mais peu distinct des parties nues qui l'environnent; leur orifice est circulaire, et se termine en arrière par un sinus assez large qui se dirige vers le haut. La lèvre supérieure est entière, et l'on remarque, à la partie moyenne de l'inférieure, une portion demi-circulaire garnie d'une peau unie et noire qui paraît autrement organisée que celle des parties voisines. La bouche n'a point d'abajoues, et la langue, qui est couverte de papilles molles et douces, est arrondie à son extrémité et divisée transversalement dans son milieu par un renflement qui simule une seconde langue, et dont le bord antérieur est garni d'un rang de papilles ou franges molles et coniques; le renflement est lui-même recouvert de papilles molles, et terminé en arrière par deux larges glandes rondes et plates. L'oreille est grande, arrondie à son extrémité, d'une largeur égale à sa hauteur, et surtout remarquable par un prolongement du bord externe de l'hélix, qui se continue inférieurement jusqu'à la commissure des lèvres; elle l'est encore par un large oreillon arrondi, qui semble être une dépendance de l'anthélix. Il se trouve placé au-devant de la conque comme pour protéger le conduit auditif, et même y diriger les sons en les répercutant. La conque, à la partie moyenne de l'hélix, a quatre ou cinq plis qui se forment par les mouvements qu'elle fait pour se reployer sur elle-même.

Les organes génitaux consistent, chez la femelle, en une vulve fort simple placée en avant et très-près de l'anus, sur une saillie légèrement velue, produite par les os du bassin. Chez le mâle la verge est longue, libre, pendante, et entièrement recouverte d'un prépuce épais, velu, plus gros à son extrémité qu'à sa base, et duquel sort, dans l'érection, un gland cartilagineux, long, grêle, en forme d'alêne, à la base duquel se trouve l'orifice de l'urètre. Les testicules, sans être placées dans un scrotum particulier, font une saillie de chaque côté de la verge.

Le corps, excepté le museau, les oreilles, et la plus grande partie de la membrane des ailes, est revêtu de poils très-doux, dont il est assez difficile de déterminer la nature. Ces poils sont plus longs, et forment un vêtement plus épais sur les épaules, le dos, les flancs, la poitrine et le ventre, que sur la tête et la queue. On remarque quelques soies faibles sur les joues, qui ont l'apparence de moustaches. La couleur de cet animal, aux parties couvertes de poils, est d'un brun-doré, qui prend une teinte un peu plus foncée sur la tête, et plus pâle sur les parties inférieures. Les parties nues sont d'un noir-violâtre.

Lorsque la Noctule est à terre, l'avant-bras est rapproché du corps, et le

poignet ainsi que le pouce posent sur le sol. Les doigts repliés s'appliquent de toute leur longueur sur le bord externe de l'avant-bras, et se cachent sous la membrane des flancs. Dans cette situation, le troisième doigt ploie ses deux dernières phalanges, et le second la dernière seulement; les deux autres restent entièrement étendus, et la queue se reploie sous le ventre, à compter de la deuxième ou troisième vertèbre. Lorsque cet animal marche, ou plutôt se traîne, ces diverses parties conservent les mêmes positions; et ce sont encore celles qu'elles prennent lorsque l'animal, étant dans un état absolu de repos, se suspend la tête en bas par les pieds de derrière.

Les individus d'après lesquels ces diverses notes ont été recueillies, avaient été pris dans le tronc creux d'un peuplier, par M. Saulnier, jeune homme plein de zèle pour l'histoire naturelle; ils se trouvaient au nombre de dix dans la partie supérieure de cette cavité, qui remontait assez haut dans le tronc, à partir de l'ouverture qui communiquait avec l'extérieur. Ces animaux voltigeaient autour de l'arbre, et y rentraient avec une rapidité incroyable et sans se heurter, quoique l'entrée fût fort étroite. On sait que cette espèce se retire aussi dans les vieux bâtiments, sous les toits des églises, etc. Les individus dont je viens de parler ayant été placés dans une large boîte avec de la viande hachée, ils ne parurent pas y faire attention; tous leurs soins consistaient à s'accrocher et à se suspendre la tête en bas, et souvent ils s'accrochaient les uns aux autres, et, se contrariant de la sorte, ils jetaient un cri vif, aigu et précipité. Enfin, au bout de quelques jours, ils moururent d'inanition.

Voici les principales dimensions d'un d'entre eux:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Du bout du museau à l'origine de la queue	»	2	9
——— à l'occiput	»	1	10
Longueur de la queue	»	1	9
De l'épaule au bout du troisième doigt	»	6	8
De la croupe au bout des doigts	»	2	10

Les auteurs anciens s'étaient peu occupés à distinguer les différentes espèces de Chauve-Souris; c'est à Daubenton (Mém. de l'Acad. des sciences, 1759) que l'on doit la connaissance particulière de la Noctule, quoiqu'elle soit chez nous une des espèces les plus communes; et pour qu'on ait son histoire d'une manière complète, elle doit faire encore le sujet de bien des observations intéressantes, comme au reste toutes les autres Chauve-Souris, dont on n'a étudié que très-superficiellement les mœurs et le naturel.

La noctule est le *Vespertilio noctula* des Catalogues méthodiques.

Décembre 1822.



Werner pinx et del. — ½ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last.

Hérisson.

LE HÉRISSON D'EUROPE.

Il existe quelques animaux, et le Hérisson entre autres, qui manifestent particulièrement l'intention qu'a eue la nature de les conserver. En effet, l'existence de la plupart des autres Mammifères semble reposer autant sur cette espèce d'équilibre qui constitue proprement l'économie de la nature, que sur les moyens qu'ils ont reçus pour la préserver. Ceux qui attaquent, ceux qui se défendent, ceux qui fuient, ceux qui se cachent, sont réciproquement arrivés, dans chaque contrée, à un nombre à peu près fixe, et qui ne pourrait pas changer pour quelques-uns, sans changer aussi pour les autres. Si des circonstances fortuites, par exemple, favorisaient chez nous la multiplication des Mammifères carnassiers, les espèces dont ils se nourrissent en seraient nécessairement les victimes, ou eux-mêmes périraient de misère et de faim; ni les uns ni les autres ne pourraient, par leur propre activité, résister aux effets de ces circonstances. Le Hérisson par contre n'est point aussi exclusivement soumis à l'influence des causes qui l'environnent : ses moyens de défense sont en quelque sorte indépendants du nombre de ses ennemis; malgré sa faiblesse, il peut braver leur atteinte, et c'est dans son activité même qu'il trouve ses ressources. Les épines dont il a la faculté de s'envelopper, et qui se redressent en rayonnant autour du cercle dont il est le centre, sont pour lui un rempart, devant lequel les animaux qui pourraient être tentés d'en faire leur proie reculent invinciblement.

Mais dans quelle vue une faveur aussi particulière a-t-elle été accordée à un animal qui, par sa petitesse, son silence, sa vie obscure, l'exiguité de ses besoins, se trouvait caché à tous les yeux, soustrait à tous les ennemis? On le dirait destiné à jouer, dans cette économie de la nature, un rôle important et nécessaire; et cependant ses mœurs, ses appétits, ses instincts se retrouvent à peu près dans d'autres Mammifères, bien moins garantis que lui contre les dangers, et qui néanmoins parviennent à se conserver : les Taupes, les Musaraignes et tous les Rongeurs omnivores se nourrissent, comme le Hérisson, de Vers, d'Insectes, de racines ou de fruits; aussi la plupart, ainsi que cet animal, fuient le jour, se cachent dans des retraites silencieuses; et l'intelligence des uns et des autres semble bornée à la faculté de distinguer, parmi le petit nombre de causes qui peuvent agir sur eux, celles qui sont capables de leur nuire, de celles qui pourraient leur être utiles! Il ne nous est pas donné de résoudre cette question, sans doute parce qu'elle n'est point encore renfermée pour nous dans le cercle des causes prochaines, les seules qui puissent faire l'objet de nos connaissances.

A la première vue du Hérisson, on juge de son naturel : ses formes épaisses, ses membres courts, sa marche plantigrade, annoncent le peu d'agilité de ses mouvements, la foiblesse de son intelligence et l'obscurité de sa vie. Cet animal est en effet presque toujours caché. On le trouve ordinairement aux pieds des arbres, dans les creux que laissent entre elles les racines et que la mousse recouvre, ou dans les vides des pierres amoncelées. C'est là qu'il passe ses journées, et d'où il ne sort que quand la nuit commence; alors il va à la recherche de sa nourriture, qui consiste en Limaçons, en Vers et autres animaux de cette nature; il mange aussi les fruits doux et succulents; mais il n'en emporte aucun, comme on l'a dit, en le perçant de ses épines; et la supposition qu'on a faite à cet égard était non-seulement dépourvue de vérité, mais même de vraisemblance; car cet animal n'aurait aucun moyen pour détacher les fruits qui seraient fixés à ses épines. C'est aussi pendant l'obscurité que les Hérissons se recherchent pour satisfaire aux besoins de l'amour; et de ce que toutes les parties supérieures de leur corps sont couvertes de piquants aigus, on a conjecturé que leur accouplement ne pouvait se faire comme chez les autres animaux; ce qui est encore une erreur : ils ont la faculté d'abaisser ces piquants, et de les tellement appliquer sur leur corps, que leur accouplement a lieu à la manière ordinaire, sans aucune difficulté. C'est au commencement du printemps qu'ils éprouvent le besoin de se reproduire, et c'est dans le courant de mai que les petits naissent. On ignore la durée de la gestation; mais les jeunes viennent au monde couverts de petites épines entièrement blanches, entre lesquelles on voit leur peau rougeâtre; et leurs yeux sont fermés, ainsi que leurs oreilles; cette dernière particularité est remarquable, en ce qu'elle est, je crois, reconnue pour la première fois dans l'ordre des Mammifères. La longueur de ces petits Hérissons, de la tête à l'origine de la queue, n'est que de deux à trois pouces, et leur queue a trois ou quatre lignes; mais bientôt leurs épines grandissent, se multiplient et se colorent; et vers l'automne, ils ne diffèrent guère des adultes que par la taille.

Lorsque le Hérisson a acquis tout son accroissement, il a environ dix pouces dans sa plus grande longueur, et toutes les parties supérieures de son corps sont recouvertes d'épines, grisâtres à leur origine, puis d'un brun-noir, et enfin terminées par une pointe blanche. Sa tête, le tour de ses oreilles sont revêtus de poils durs, brunâtres, et le dessus de ses pates antérieures et toutes les parties inférieures de son corps, de poils blanchâtres. Les pates, l'extrémité du museau et la queue sont à peu près nues, et l'on ne voit sur les côtés de la lèvre supérieure que de faibles moustaches. Les épines ne tiennent à la peau que par un petit pédicule. Les yeux sont simples, très-saillants, et leur pupille est ronde. L'oreille, petite et arrondie, est d'une construction assez simple : le tragus et l'antétragus sont larges et très-rapprochés, de manière qu'ils ne laissent entre eux qu'une fente au dessus du conduit auditif, et ils sont surmontés par une sorte de soupape, que l'on pourrait regarder comme un développement extraordinaire de la pointe interne de l'hélix, et qui ferme tout-à-fait l'oreille en dessus, lorsque l'animal rapproche la partie antérieure de la conque de la postérieure; ce qu'il fait chaque fois que quelque corps étranger vient à toucher cet organe. Le nez dépasse de beaucoup les mâchoires; il est terminé par un mufle dont le bord postérieur est divisé par cinq ou six échancrures qui y forment des franges; l'orifice du conduit olfactif est ouvert à la partie inférieure des narines, consistant

en un sillon qui s'élève, en suivant une ligne courbe, vers le haut du mufle. Les lèvres sont entières; la langue est douce, et aucun organe accessoire ne se trouve dans la bouche.

Les organes du mouvement consistent dans des pieds plantigrades, qui ont cinq doigts armés d'ongles fouisseurs très-longs; le rapport de longueur des doigts, dans les deux pieds, suit cet ordre décroissant : le doigt du milieu, l'annulaire, l'index, le petit doigt et le pouce. La plante est garnie de trois tubercules à la base des quatre plus longs doigts, et d'un très-grand vers sa partie moyenne. La paume a aussi trois tubercules à la base des quatre premiers doigts, puis deux à sa partie postérieure, un gros et un plus petit; et toutes ces parties sont revêtues d'une peau très-douce et très-susceptible d'un toucher délicat. La queue très-courte est ordinairement reployée sur les parties génitales. La verge se dirige en avant dans un fourreau, dont l'extrémité est libre et pendante; et les testicules sont dans un scrotum extérieur. Les mamelles sont au nombre de cinq de chaque côté, depuis les aisselles jusqu'aux aines. La vulve a des lèvres et un clitoris très-prononcés.

Cet animal, à l'extrémité de chaque mâchoire, a deux incisives à peu près semblables à des canines, et qui pourraient lui servir comme les incisives aux Rongeurs, ou les canines aux Carnassiers : celles de la mâchoire supérieure sont écartées l'une de l'autre; celles de la mâchoire opposée sont rapprochées et se touchent presque. Derrière les incisives supérieures se trouvent deux petites dents à une seule racine, qui ont la forme de fausses molaires, quoique elles soient encore implantées dans l'os intermaxillaire. A la suite de ces dents et après un petit intervalle vide, viennent trois fausses molaires proprement dites : la première, qui est la plus grande, a deux racines; la seconde n'en a qu'une seule, et la troisième en a de nouveau deux, avec un petit talon à la face interne de la couronne. Les molaires suivent au nombre de quatre : la première a trois tubercules, un à la face externe, grand, aigu et tranchant; les deux autres, à la face interne, plus petits. La seconde et la troisième se ressemblent, si ce n'est que celle-ci est plus petite que celle qui la précède; elles ont l'une et l'autre quatre tubercules, à peu près d'égale grandeur, terminant les quatre angles d'un carré. La dernière est mince, située obliquement par rapport à l'axe de la mâchoire, et assez semblable à une fausse molaire.

A la mâchoire inférieure on voit trois petites dents, à une seule pointe et à une seule racine, suivre immédiatement les grandes incisives. Après elles vient une première molaire à deux pointes principales, placées à la suite l'une de l'autre, et terminée en arrière par un petit talon. La seconde et la troisième se ressemblent : trois pointes forment leur partie antérieure, et deux seulement leur partie postérieure. Les premières pointes sont disposées en triangle, et les secondes sont à côté l'une de l'autre, transversalement à la mâchoire. La dernière, qui est la quatrième et qui est très-petite, présente en avant un petit talon, et en arrière une pointe fourchue.

Les dents molaires des deux mâchoires sont opposées couronnes à couronnes, et de telle manière que la partie antérieure de celle d'en bas correspond aux vides que celles d'en haut laissent entre elles, et la partie postérieure de celles d'en haut aux vides qui séparent celles d'en bas.

Ce que nous avons dit plus haut est tout ce que l'on sait des mœurs de cet

animal et de l'usage qu'il fait de ses organes; nous ajouterons seulement que la faculté qu'il a de s'envelopper entièrement de ses piquants, lorsqu'il se forme en boule, consiste dans les muscles de la peau, qui, une fois étendus au-delà de la tête et des pates (ce qui arrive toutes les fois que l'animal reploie ses organes contre la partie inférieure de son corps), se resserrent, et l'enferment comme dans une bourse.

Quelques auteurs ont parlé de deux espèces de Hérissons chez nous : l'une qui se caractériserait par un museau plus obtus que l'autre; mais cette distinction ne s'est pas confirmée, et ne paraît être fondée sur aucune observation exacte.

Notre Hérisson paraît se rencontrer dans toute l'Europe, excepté dans les parties les plus septentrionales : aussi a-t-il été aussi bien connu des anciens que des modernes; et la plupart des figures qui en ont été publiées depuis Gessner jusqu'à nos jours sont fidèles, et donnent une idée assez juste de cet animal, que l'on trouve désigné dans nos Catalogues méthodiques, sous le nom d'*Erinaceus Europeus*.

Mars 1821.



Werner. del. grand.

Werner. del. — grand.^{eur} nat.^{lle} — Lith. de C. de Last.

Musette.

LA MUSETTE.

Cette espèce de Musaraigne est très-commune dans nos campagnes autour des habitations, près desquelles elle vit quelquefois en parasite comme la Souris, quoiqu'elle paraisse avoir moins besoin que celle-ci du voisinage et de l'industrie de l'homme; elle vit dans les trous des murailles, sous les racines des arbres, dans les lieux abrités et obscurs, où elle se nourrit d'insectes et de vers. Elle paraît être très-féconde, et faire plusieurs portées chaque année, dont chacune est de six à huit petits. L'extrême petitesse de ses yeux lui rend la lumière à peu près inutile; les sens qui paraissent la guider exclusivement sont ceux de l'ouïe et de l'odorat: la conque externe de ses oreilles est très-développée, ainsi que tout l'organe auditif; et ses narines se prolongent en un long museau très-mobile, que l'animal porte et même applique soigneusement sur tous les corps, comme s'il avait non-seulement pour objet de les flairer, mais encore de les palper. Ses mouvemens ne sont point agiles comme ceux de la Souris; ils ont même de la lenteur et de l'embarras, ce qui tient en partie à la brièveté de ses jambes, lesquelles le soulèvent à peine au-dessus du sol. De telles formes devaient donner une apparence et annoncer une organisation particulière: en effet, la Musette a une physionomie qui lui est tout-à-fait propre, et des organes qui en avaient fait pour Linnœus le type d'une famille fort naturelle, qui a depuis été divisée en un certain nombre de genres, parmi lesquels celui des Musaraignes tient un rang remarquable.

Les Musaraignes en général ont trente dents en tout; dix-huit à la mâchoire supérieure, c'est-à-dire deux incisives, dix fausses molaires et six molaires; et douze à l'inférieure, c'est-à-dire deux incisives, quatre fausses molaires et six molaires. Les incisives sont des dents fort crochues, terminées en pointes et couchées en avant, à la mâchoire inférieure, et elles sont brunes. Les fausses molaires sont généralement à un seul tubercule principal; et les molaires se composent de deux prismes posés sur une base du côté externe des mâchoires; nous avons donné de ces dents une description dans notre ouvrage général intitulé: *Des Dents des Mammifères considérées comme caractères zoologiques*, et nous y renvoyons pour plus de détails.

Les pieds de la Musette ont chacun cinq doigts bien conformes, et ils sont entre eux dans les mêmes rapports à ceux de devant qu'à ceux de derrière; le pouce est le plus court, vient ensuite le petit doigt, puis l'analogue de l'index après celui de l'annulaire, et enfin le doigt moyen. Chacun de ces doigts est armé d'un ongle crochu comprimé latéralement et terminé en pointe. La plante et la paume, qui sont nues, sont garnies de six tubercules; deux à la base des trois plus grands doigts; un à la base du pouce; un à celle du petit doigt, et deux plus en arrière.

Les sens les plus remarquables de cet animal sont, comme nous l'avons dit, le nez et l'oreille; les narines se prolongent fort au-delà des mâchoires et s'ouvrent sur les côtés du mufle, divisé dans sa partie moyenne par un profond sillon; l'oreille est grande, large et arrondie; mais ce qui la rend surtout remarquable, ce sont deux larges bourrelets membraneux qui occupent presque toute la largeur de la conque. Le supérieur est transversal et paraît être une production de l'anthélix. Le second ou l'inférieur se dirige obliquement du bas en haut, et semble formé par la portion rentrante de la partie inférieure et antérieure de l'hélix; il est plus développé que le premier, et peut fermer complètement la cavité inférieure de la conque, au fond de laquelle est l'orifice du conduit auditif. Les lèvres sont simples, la langue est courte, triangulaire, épaisse et douce. Il n'y a point d'abajoues. L'œil, qui est noir, est en outre si petit, qu'il est impossible d'en distinguer la pupille; les paupières sont fortes, charnues, épaisses et ciliées.

Les organes de la génération s'ouvrent dans une cavité longitudinale qui leur est commune avec l'anus; cette cavité est bordée de deux lèvres épaisses, qui ont la faculté de se fermer et de s'ouvrir à la volonté de l'animal. Il y a six mamelles abdominales; trois de chaque côté.

Le pelage est doux et épais; sa longueur est à peu près la même sur tout le corps; mais sur le museau, la queue et les quatre pattes il est très-court. Il se compose de deux sortes de poils; les soyeux sont les plus longs et ils garnissent seuls les parties razes; mais les poils laineux sont les plus nombreux sur toutes les autres parties. Les moustaches sont nombreuses, très-longues et assez faibles.

Les couleurs de la Musette sont en général d'un brun noir, lustré de roussâtre aux parties supérieures, et d'un blanc grisâtre aux parties inférieures. Tous les poils sont d'un gris d'ardoise à leur base, et plus ou moins bruns à leur partie supérieure.

Voici ses dimensions principales.

	Pouces.	Lignes.
Du bout du museau à l'origine de la queue	3	1
De l'origine de la queue à son extrémité	1	2
Du bout du museau à l'occiput	1	»
Hauteur moyenne	1	2

La Musette a souvent et fidèlement été représentée; elle est le *Sorex araneus* des catalogues méthodiques.

Avril, 1823.



Werner Lith. | Gr. nat. | Lith. de C. de Last

Monjourou.

LE MONJOUROU.

Il y a peu d'années qu'on ne connaissait encore que deux espèces de Musaraignes; la Musette, connue de tout tems, est la Musaraigne d'eau, découverte par Daubenton (Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1756); depuis, plusieurs autres espèces ont été découvertes en France par MM. Hermann, Geoffroy, etc.; une nous est venue du cap de Bonne-Espérance; et c'est à Sonnerat que l'on doit les premières notions qu'on a eues sur celle dont nous donnons aujourd'hui la figure sous le nom de Monjourou. Ainsi, les Musaraignes paraissent être répandues dans tout l'ancien continent; et c'est sans doute à la petitesse de leur taille qu'il faut attribuer le petit nombre d'espèces d'Asie et d'Afrique qui nous sont connues; il est même vraisemblable que le nombre de celles d'Europe s'augmenterait si l'on faisait sur ces animaux, dans les autres contrées de cette partie du monde, des recherches analogues à celles qui ont eu lieu en France. Jusqu'à présent le Nouveau-Monde n'avait point contribué à enrichir ce groupe d'insectivores; mais il n'y doit point rester étranger. Hearne (T. II, p. 221 de la traduction française) parlait d'une Musaraigne; sur l'existence de laquelle il pouvait encore rester des doutes. Nous avons enfin reçu de M. Lesueur une espèce de Musaraigne des États-Unis, qui permet de penser, contre l'opinion de Buffon, que ce genre, comme beaucoup d'autres, est cosmopolite, et que sa nature comporte tous les climats, toutes les températures, toutes les influences.

Le Monjourou paraît être très-répandu dans les régions méridionales de l'Asie, et se rencontrer dans une partie des îles de l'Archipel indien et même à l'Ile de France. Toute son organisation est semblable à celle de la Musaraigne commune, c'est-à-dire de la Musette, à la description de laquelle nous renvoyons pour ce qui tient aux caractères génériques.

Son pelage et ses couleurs, c'est-à-dire ses traits spécifiques, consistent dans des poils d'un beau gris, qui, dans quelques individus, prennent une teinte roussâtre; ses incisives sont entièrement blanches; sa queue est ronde et non point tétragone, comme celle de quelques autres espèces; mais le caractère qui distingue cet animal est sa grande taille, de laquelle la taille d'aucune autre Musaraigne n'approche; il a cinq pouces de longueur, de l'extrémité du museau à l'origine de la queue; celle-ci a quatre pouces.

C'est Buffon (Supp. T. VII, fig. 71) qui a le premier fait connaître le Monjourou sous le nom de Musaraigne de l'Inde, en publiant l'individu qu'il devait à Sonnerat. Depuis, M. Leschenault en a envoyé plusieurs individus au cabinet du Muséum, et c'est dans les notes dont il les accompagne qu'il nous apprend que le nom ma-

labare de cet animal est *Mondjourou*. Il ajoute que cette Musaraigne, importune et malfaisante, est commune dans toutes les maisons de Pondichery, et que son odeur musquée est si pénétrante que si elle passe sur une gargoulette (vase perméable à l'eau et propre à la rafraîchir par la vaporisation), elle communique son odeur à l'eau contenue dans le vase. Les Indiens prétendent que les serpens la fuient et s'éloignent des lieux où elle se trouve. Elle est tout-à-fait nocturne, et dans ses courses elle fait entendre de tems en tems un petit cri aigu que l'on rend à peu près par les syllabes *kouik*.

M. Raffles (Trans. Linn., Vol. VIII) dit que l'on trouve à Sumatra une variété de la Musaraigne musquée du Bengale; c'est-à-dire sans doute du Monjourou.

Cette Musaraigne porte dans nos catalogues méthodiques le nom latin de *Sorex indicus*.

Avril, 1823.



Werner del. grand nat.[lle] Lith. de C. de Last

Cerp.

CERP ou BANXRING.

Les dernières recherches, dans les îles de Sumatra et de Java, des naturalistes français MM. Diard et Duvaucel, nous ont encore procuré la découverte de trois espèces d'insectivores qui ont beaucoup de ressemblance avec les Écureuils par leurs formes extérieures, et avec les Musaraignes par leurs organes de la dentition; aussi forment-ils un genre nouveau qui vient se placer à côté de ces derniers animaux.

C'est M. Diard qui, en 1820, a proposé ce nouveau genre, et qui, après avoir reconnu ses analogies, lui a donné le nom de *Sorex-Glis*. Depuis, M. Raffles, au moyen des travaux de ces mêmes naturalistes, a publié une description sommaire de deux de ces animaux sous le nom générique de *Tupaia*, c'est-à-dire du *Tupaya tana* et du *Tupaya press*; et nous trouvons une description de la troisième, du *Sorex-Glis Javanica*, ou *Tupaya Javanica*, dans le troisième cahier des Recherches zoologiques sur Java, de M. le docteur Horsfield, description faite d'après deux dépouilles qui se trouvent en Angleterre, et qui sont dues aux recherches de cet illustre voyageur. Le nom de *Tupaia* est en effet un nom générique pour les habitants de Sumatra, mais qui est commun aux Écureuils et à ces Insectivores, et qui s'applique particulièrement aux formes extérieures, à la physionomie générale de ces animaux. Les règles admises en histoire naturelle permettraient difficilement de le conserver. Celui que M. Diard a proposé, sans être exempt de reproches, serait plus conforme à ces règles, et, indépendamment de ce titre, son droit d'antériorité aurait dû le faire préférer au premier. Quoi qu'il en soit, le Cerp que nous publions aujourd'hui nous a été envoyé en 1821, de Java, par M. Diard, et aux notes qui l'accompagnaient était jointe l'excellente peinture que nous faisons représenter, et qui nous montre cet animal de grandeur naturelle.

C'est par une erreur dont il serait assez inutile d'expliquer la cause, que nous lui avons donné le nom de *Cerp*; celui qu'il reçoit des Javanais est *Banxring* ou *Sinxring*, et l'un de ces deux noms pourra sans peine être substitué, en le modifiant, à celui que nous avons adopté par méprise, et que nous ne pouvons plus changer sur notre lithographie.

Cet animal vit dans les forêts, sur les arbres les plus élevés, où sans doute il se nourrit d'insectes, de petits oiseaux, etc. On n'a rien pu recueillir sur ses mœurs en détail, mais on doit présumer qu'elles ont plus de rapport avec celles des derniers Quadrumanes, qu'avec celles des Insectivores proprement dits, qui

pour la plupart vivent obscurément, cachés dans des retraites inaccessibles à la lumière.

Il a toutes les dents des Insectivores : ses incisives ont l'anomalie que présentent les différens genres de cette famille, et ses canines ne montrent pas moins d'irrégularité que celles des Hérissons, des Musaraignes, des Chrysoclores, des Dermans, etc., etc.; mais on retrouve dans les molaires toutes les formes qui caractérisent celles de ces divers genres. A la mâchoire supérieure se trouvent de chaque côté deux incisives pointues très-écartées l'une de l'autre, l'une placée en avant, et l'autre en arrière comme le serait une canine, parce que l'os incisif est très-grand et que le museau est étroit. La première dent de l'os maxillaire est simple, pointue, et tout-à-fait semblable à la dernière incisive de laquelle elle est séparée par un intervalle vide; la seconde est semblable à la précédente, mais plus petite; la troisième, qui est une fausse molaire à deux racines, est pointue, large d'avant en arrière à sa base, mince dans l'autre sens, avec un petit talon à sa face interne; la quatrième est plus grande que la cinquième, mais elles se ressemblent pour les formes, elles se composent de tubercules pointus qui, considérés sur la couronne, présentent deux petits triangles semblables posés sur une base aussi triangulaire, les deux premiers sont au bord externe de la dent. La sixième est semblable aux deux précédentes, mais beaucoup plus petite, et le petit triangle postérieur est beaucoup plus petit que l'antérieur, parce que la mâchoire se termine tout-à coup.

A la mâchoire inférieure il y a dans chaque maxillaire trois incisives couchées en avant, les deux moyennes plus grandes que la dernière; immédiatement après vient une dent pointue à une seule racine, également couchée et aussi grande que les grandes incisives; ensuite on voit une très-petite dent pointue, puis une fausse molaire qui a beaucoup de ressemblance avec celle de la mâchoire opposée, et enfin trois vraies molaires, composées de tubercules pointus qui forment entre eux deux triangles réunis par un de leurs angles, et ces trois dents sont de même grandeur. La tête qui m'a présenté ce système dentaire était encore fort jeune, et j'ai d'autant plus lieu de penser qu'il diffère de celui que présente l'animal adulte, que le *Sorex-Glis press*, dont j'ai une tête provenant d'un vieil individu, nous montre une molaire de plus à chaque mâchoire, mais qui ne diffère point de celles que nous venons de décrire.

Les pieds sont plantigrades et terminés par cinq doigts armés d'ongles minces et aigus qui se relèvent et ne s'usent point dans la marche, sans toutefois être rétractiles. Ces doigts, aux pieds de devant, suivent l'ordre d'accroissement suivant, en commençant à les compter par le pouce : le pouce, le cinquième, le second, le quatrième et le troisième. Aux pieds de derrière c'est le quatrième doigt qui est le plus long, au lieu du troisième qui prend sa place, relativement au second. Le nez est terminé par un muffle divisé dans son milieu par un sillon. Les oreilles sont grandes, et garnies de nombreux tubercules; elles sont arrondies, appliquées sur le côté de la tête, et elles ne la dépassent point : j'ignore la structure des yeux, des organes du goût, et des organes de la génération. Mais M. Diard nous apprend qu'il a un cœcum, de grands yeux, quatre mamelles ventrales, une langue longue, un estomac simple, etc.

Tout le corps est couvert d'un poil épais et doux, uniformément brun tiqueté de jaunâtre aux parties supérieures, chaque poil étant terminé par un ou deux

anneaux jaunes et noirs. Les parties inférieures, c'est-à-dire le dessous de la mâchoire, la gorge, la poitrine, le ventre et la face interne des membres, sont d'un blanc jaunâtre, et l'on voit une ligne blanche étroite partir du dessous du cou et venir se terminer au milieu de l'épaule. Ces poils paraissent être de deux nature, mais les laineux seraient les plus nombreux. Les soyeux, qui dépassent les premiers et qui semblent se terminer tous par une pointe noire, sont rares dans toutes les parties. Ceux des membres et du museau sont beaucoup plus courts que les autres, et ceux de la queue, les plus longs de tous, sont distiques en dessous, comme ceux de la queue des Écureuils, c'est-à-dire qu'ils se séparent comme les barbes d'une plume. La peau des parties nues, de la plante des pieds, des oreilles, est couleur de chair.

Décembre 1821.



Werner del. 3/2 de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Press.

LE PRESS.

Cette espèce d'insectivore appartient au genre Sorex-Glis, établi par M. Diard, et que nous avons fait connaître en donnant la description du Banxring dans notre précédente livraison. Le Press en effet a tous les caractères génériques de cette dernière espèce, comme il en a la physionomie générale; je renvoie donc à l'article du Banxring pour tout ce qui concerne les organes de la mastication, du mouvement, des sens, etc., et n'ai plus à faire connaître du Press que ses caractères spécifiques.

Les parties supérieures de son corps sont d'un beau brun-marron, plus foncé sur le dos que sur les flancs. Les poils sont, les uns noirs avec un anneau fauve au milieu, et les autres d'un fauve-roussâtre avec un anneau noir. Le brun-marron domine sur le dos et sur les flancs, parce que les poils roussâtres s'y trouvent en plus grande quantité; mais sur le train de derrière les poils noirs devenant plus nombreux, donnent à cette partie du corps une teinte plus foncée et plus obscure. La queue est d'un brun-grisâtre à cause des anneaux blancs qui se trouvent sur les poils, du reste noirs comme ceux du dos. La poitrine est d'un blanc-jaunâtre, qui est mélangé de gris sur l'abdomen et à la partie interne des membres. La couleur de la tête est à peu près la même que celle de la queue; mais les anneaux, au lieu d'être blanchâtres sont jaunes, et plus nombreux. L'oreille est recouverte de poils entièrement noirs.

La taille de cet animal est de huit pouces environ, du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci en a cinq. La tête a deux pouces de longueur, et la hauteur moyenne est de trois pouces six lignes.

M. Raffles a parlé de cet animal dans le Catalogue des animaux de Sumatra, qu'il a publié dans le XIIIe volume des Transactions Linnéennes. Il l'avait trouvé apprivoisé, et vivant dans une sorte de domesticité. Cet animal était libre, courait par toute la maison, et venait de lui-même à tous les repas demander des fruits ou du lait. Dans l'état sauvage, dit M. Raffles, il se nourrit de fruits du *kayo gadis*; mais il est à présumer qu'il mange également des insectes et d'autres petits animaux; son organisation est une preuve certaine de ce fait : semblable par les organes de la digestion et de la mastication à tous les autres omnivores, il ne peut pas en différer par les appétits, quoiqu'il puisse le faire par les mœurs, qui dépendent plus exclusivement de la structure du cerveau que de celle des intestins ou des dents. Au reste il a les mœurs du Banxring; il est diurne, et vit sur les arbres dans les épaisses forêts de Sumatra, qu'il parcourt à la manière des Écureuils.

C'est au genre *Tupaya* de M. Raffles que se rapporte cet animal, et il lui donne le nom latin de *Ferruginea*, à cause de sa couleur assez semblable à celle de l'oxide rouge de fer, nom qui sans doute sera conservé dans les Catalogues méthodiques.

Je dois la figure que je publie à M. Alfred Duvaucel; elle ne paraît pas aussi bonne, ni peut-être aussi exacte que celle du Banxring; mais j'ai dû la rendre fidèlement; quoique la physionomie des espèces d'un même genre soit à peu près toujours la même, elle a besoin d'être constatée sur des animaux vivants, et c'est ce qu'il ne nous a pas encore été possible de faire.

Janvier 1822.



Werner pinx et del   ½ de la grand. nat.   Lith de C. de Last

Opossum jeune.

L'Opossum Jeune.

Voir le texte joint aux figures de l'Opossum male et femelle

8e Livraison. Tome 1er



Wérner pinx.t et del. 1/3 d. la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Sarigue Crabier, mâle.

LE SARIGUE CRABIER

OU PIAN.

J'ai tout lieu de penser que c'est la première fois que cette espèce est représentée d'après un individu vivant, à en juger du moins par les figures qu'on est dans l'usage de citer pour la faire connaître; c'est-à-dire celle du grand Philander oriental de Séba (Mus. I, pag. 64, tab. 39), que Schreber a copiée, et celle de Buffon (Supp., tom. III, pl. 54). Si ces figures doivent en effet représenter le Sarigue Crabier, on ne saurait nier qu'une plus exacte était nécessaire. Dans les genres où les espèces se caractérisent nettement par des couleurs ou par des organes, un peu plus ou un peu moins de vérité dans les figures, ne tire point à conséquence, ne peut point induire en erreur. Il n'en est pas ainsi pour les Sarigues : elles ne se font distinguer souvent que par des nuances faciles à confondre, et que la moindre négligence peut altérer; elles supportent donc très-difficilement les inexactitudes, ce que j'ai surtout appris depuis qu'il m'a été possible de réunir à côté l'une de l'autre plusieurs espèces de ces singuliers animaux; mais c'est ce que je ferai remarquer plus particulièrement encore, lorsque je traiterai des Sarigues d'une manière générale.

J'ai actuellement sous les yeux un Opossum femelle des Américains (*Didelphis virginiana*, Pennant); un second Sarigue femelle, que j'ai donné sous le nom de jeune *Opossum*, mais avec doute; car je crois qu'il appartient à une espèce nouvelle, et le Sarigue Crabier mâle que je donne aujourd'hui. Ces animaux diffèrent peu : le premier a une teinte plus blanche, et une taille plus grande que les autres; le second a beaucoup de noir dans son pelage, et la teinte du troisième est jaunâtre. Ces deux derniers sont à peu près de la même taille, et ils ont le museau plus effilé et le chanfrein plus droit que le premier, qui a la face assez large et une dépression très-sensible au bas du front. Le jeune Opossum a le museau encore plus effilé que le Crabier, et il a de commun avec le Didelphe de Virginie, une tache blanche à l'extrémité des oreilles, et les doigts blancs. Le Crabier a toutes ses moustaches noires; le jeune Opossum n'a de noir que ses moustaches du dessus des yeux et du dessus du nez; toutes les autres sont blanches; et le Didelphe de Virginie a toutes ses moustaches blanches.

Le Sarigue qui fait plus particulièrement l'objet de cet article a la tête d'un

blanc-jaunâtre, avec des oreilles, des yeux et des moustaches noires, qui tranchent fortement sur le fond pâle de la tête. Le cou, le dos, et les côtés du corps ont un fond jaunâtre parsemé de noir. Ces couleurs sont produites par des poils assez courts, comparativement aux autres, qui, pour la plupart, sont tout-à-fait blanc-sale, et par des poils très-longs, dont la moitié supérieure est noire. Ces derniers poils sont plus nombreux le long de l'épine du dos que sur les autres parties; et quand l'animal est irrité, ils se relèvent en forme de crinière dorsale. Les membres sont entièrement noirs jusqu'aux phalanges onguinales, qui sont blanches; les ongles sont blancs; le mufle est couleur de chair, et la lèvre inférieure est bordée de noir dans sa moitié postérieure. L'oreille n'a point la tache blanche qu'on remarque à l'extrémité de cet organe chez les espèces que nous venons de comparer à celle-ci, et les testicules sont nues et bleuâtres; le tiers de la queue, à sa base, est noir, et le reste blanchâtre.

Principales dimensions de cet animal :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du museau à l'origine de la queue	1	1	5
——— de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	4	»
——— de la queue	0	0	0
Hauteur moyenne	0	6	6

Tout ce que nous avons dit des organes des sens, du mouvement et de la génération, à l'article de l'Opossum, convient tout-à-fait à l'espèce du Crabier, qui nous a confirmé que la verge de ces animaux se dirige en arrière; elle sort d'un orifice ouvert immédiatement au-dessous de l'anus, et sa forme est pyramidale, aplatie de dessus en dessous, et un sillon assez marqué la sépare longitudinalement en deux parties. L'urètre est ouverte à son extrémité.

Cette espèce a d'abord été établie par Linnæus, et d'après le grand Philander de Séba, dans son Catalogue méthodique, sous le nom de *Marsupialis;* depuis, Gmelin, par erreur, a fait du Crabier de Buffon, une seconde espèce, qu'il a nommée *Cancrivora*, et il paraît que c'est ce dernier nom qui sera définitivement adopté. On lui donne à Cayenne, dit Barrère, la dénomination de Pian, qui lui conviendrait sans doute mieux en français que celle de Crabier, qui lui est commune avec un Chien et avec un Raton.; Pian n'est d'ailleurs qu'une modification du mot français PUANT.

Août 1821.



Werner pinx et del — 1/6 de la grand. nat — Lithog. de C. de Last

Jaguar, femelle.

Le Jaguar Femelle

Voir le texte joint à la figure du Jaguar mâle (17e Livraison - Tome 1er.



Caracal, mâle.

LE CARACAL.

On trouve en Afrique et au Bengale des animaux du genre des Chats, qui ont entre eux une grande ressemblance, et qu'on regarde généralement comme appartenant à la même espèce, à celle du Caracal. Je suis loin de contester l'exactitude de ce rapprochement, cependant elle ne me paraît pas démontrée; et, pour l'admettre, elle me paraît devoir être constatée de nouveau. J'aurais moins de doutes sans un dessin de M. Alfred Duvaucel qui représente le Caracal du Bengale, dont le pelage est parfaitement uniforme, tandis qu'il paraîtrait que celui du Caracal d'Afrique est constamment varié de taches. Ces différences pourraient ne tenir, il est vrai, qu'à l'âge des individus : je suis assez disposé à croire que tous les Chats naissent avec une livrée qui ne s'efface entièrement, dans les espèces à pelage uniforme, qu'après plusieurs années; mais ce n'est de ma part qu'une supposition, et cela ne suffit pas pour fonder une détermination, et prononcer sur les rapports d'animaux dont l'histoire est d'ailleurs si peu connue. Je me bornerai donc à donner la description de celui que j'ai fait représenter, et qui vient du Sénégal.

Voici ses principales dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
De l'occiput à l'origine de la queue	2	»	»
Du bout du museau à l'occiput	»	5	»
——— de la queue à son origine	»	9	»
Du sol à l'épaule	1	4	»
——— à la croupe	1	4	6

Toutes les parties essentielles de son organisation étaient celles des Chats; c'est-à-dire qu'il avait les dents, les sens, les organes du mouvement, et ceux de la génération de ces animaux. Il en avait aussi le caractère timide et défiant, les habitudes, la physionomie; en un mot, tout ce qui ne se rapportait pas au pelage, à la distribution des couleurs.

Ce Caracal a le poil très-ras, d'un fauve isabelle aux parties supérieures, blanc en dessous, avec de nombreuses taches pleines d'un fauve un peu plus foncé; ses oreilles sont d'un gris-noir surmontées d'un pinceau de poils de la même couleur; mais plus de détails sont nécessaires pour chaque partie.

La tête est, en dessous, d'un brun Isabelle, prenant une forte teinte grise entre l'œil et l'oreille; le dessous de l'œil et les régions temporales sont d'un isabelle pur; la partie antérieure de la région labiale, le dessus des lèvres, la partie inférieure des côtés de la tête, le menton et la gorge sont blancs; la partie

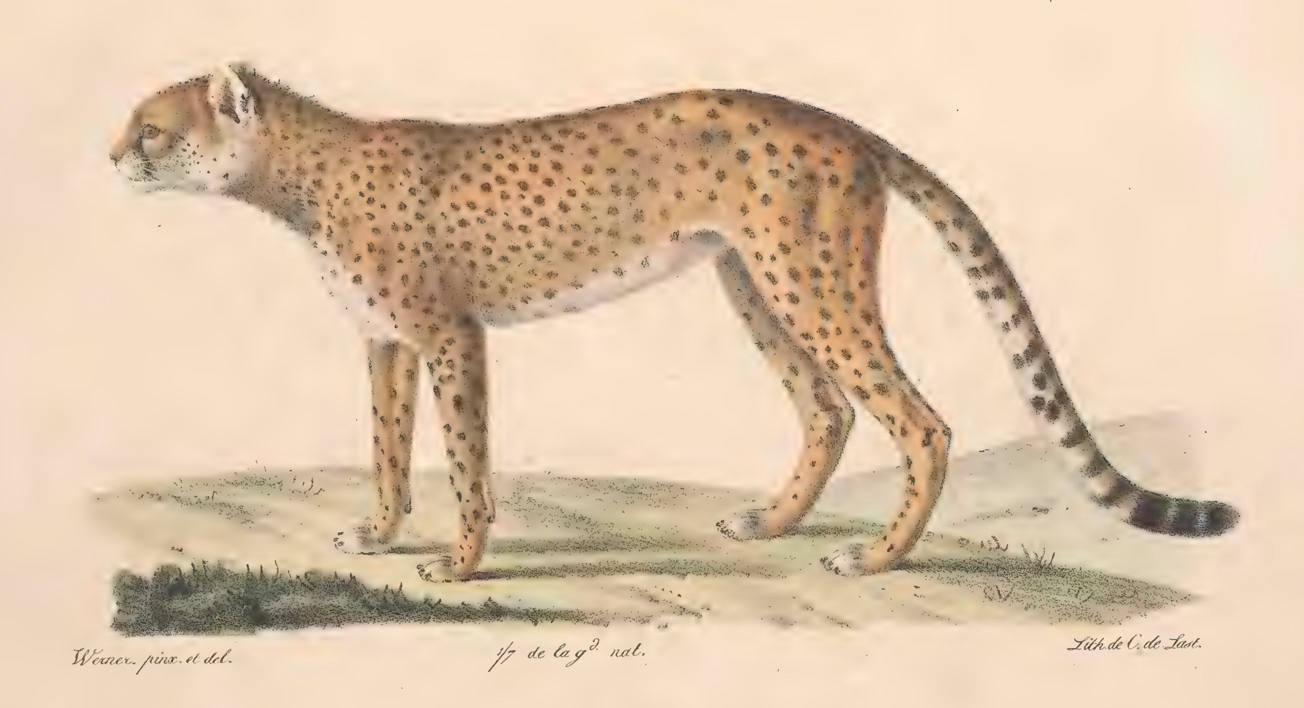
postérieure de la région labiale est teinte de noirâtre; le dessus et l'angle interne de l'œil sont bordés de deux taches blanches. L'oreille, d'un gris d'ardoise, ainsi que le pinceau qui la surmonte, est bordée de blanc en dehors, et entièrement blanche à son intérieur. Le muffle est d'un noir violet. L'iris est jaune, et la peau des lèvres est noire.

Le corps est fauve isabelle vif sur le cou, les épaules, les flancs, la croupe et la queue, et cette couleur prend sur le dos une teinte vineuse, et pâlit sur les membres, sous la queue et sous le cou. La poitrine, le ventre, la partie postérieure et intérieure des jambes de devant, et la face interne des cuisses et des jambes de derrière sont d'un blanc légèrement roussâtre.

Les taches diffèrent par leur forme, et sont distribuées sur différentes parties du corps. Les flancs, les épaules et la croupe, sont marqués de nombreuses petites taches rondes et pleines, d'un roux-brunâtre, qu'on aperçoit mieux lorsqu'on regarde l'animal dans un certain jour. Les taches sont en forme de bandes transversales sur les membres et les côtés du cou. Les parties blanchâtres du dessous du corps sont marquées de taches rondes isabelles plus fortes que celles du corps, et qui se changent en bandes transversales sur la partie interne des jambes de devant. Les ongles sont d'un blanc-jaunâtre.

C'est de ce Caracal que Shaw a parlé (Voyage, trad. fran., tom. I, pag. 320). En effet, il dit que son Gat-el-Khallah est un animal qui a le ventre tacheté : je n'ose lui rapporter celui de Buffon (tom. IX, pl. 24); mais j'y reconnais celui de Schreber (fig. 110). Cette espèce entre dans celle du *Felis Caracal* des Catalogues méthodiques.

Novembre 1822.



Werner pinx. et del. 1/7 de la g^d nat. Lith. de C. de Last.

Guépard du Sénégal

LE GUÉPARD.

Jusqu'à présent les caractères génériques des Chats n'avaient présenté qu'une seule modification importante, qui consistait dans la forme de la pupille, constamment circulaire chez les uns, et d'autant plus étroite chez les autres, que la lumière est plus vive. L'animal qui doit faire l'objet de cet article présente une modification nouvelle, et devient par-là le type d'un nouveau groupe secondaire: ses ongles ne sont ni rétractiles ni propres à déchirer, comme ceux des autres Chats, dont il a cependant les caractères essentiels, le système de dentition, les sens et les formes générales de la tête. Ses ongles sont semblables à ceux des chiens; ils restent en avant des doigts et s'usent dans la marche, par le frottement sur le sol; aussi, n'étant ni organes offensifs, ni organes défensifs, cet animal a-t-il un naturel très-différent de celui des Chats proprement dits, qui trouvent dans leurs ongles acérés et tranchans des armes plus cruelles et plus dangereuses encore que dans leurs dents.

Nous voyons en effet que la nature établit toujours des rapports constans et une parfaite harmonie entre les penchans et les organes; que, plus les animaux ont de moyens physiques de nuire, plus ils ont aussi de dispositions morales à le faire; qu'une trop grande faiblesse les rend timides et sauvages, et que ce sont ordinairement ceux dont les facultés organiques, les forces ne sont ni développées ni restreintes à l'excès, qui apprécient le mieux les conditions de leur existence, et qui s'apprivoisent le plus facilement. Notre Guépard est dans ce cas: de la taille d'un grand chien, il a les membres souples et déliés des chats; il a aussi leurs dents tranchantes et leur mâchoire vigoureuse; mais, doué d'un caractère plus confiant, il est susceptible de devenir, par l'effet de bons traitemens, un animal domestique, de s'attacher et de se faire de la société de l'homme un de ses premiers besoins.

Ce n'est pas la première fois qu'on parle d'un Chat tout-à-fait domestique. Depuis long-tems on avait appris par les récits de Tavernier, de Chardin, de Bernier, que, dans plusieurs parties de l'Asie, on se servait, pour la chasse, d'un grand chat tacheté, nommé Youze en Perse et Chittah dans l'Inde. Mais on ne connaissait rien de plus sur l'organisation de cette espèce singulière; seulement on avait recueilli un assez grand nombre de ses caractères, pour la distinguer nettement de toutes les autres espèces de chats; et il aurait été nécessaire de la connaître par d'autres points, pour rendre raison du problème qu'elle présentait d'un chat employé à la chasse; c'est-à-dire soumis à l'exercice qui exige le plus de contrainte et les modifications les plus profondes dans le na-

turel; tandis que tous les autres, même le Chat domestique, conservent toujours une indépendance et une indocilité complètes.

La possession d'un grand Chat tacheté, du naturel le plus doux, conséquence de son organisation, vient aujourd'hui expliquer ce phénomène: notre Guépard, non plus que le Youze, n'est point un Chat dans toute l'étendue du terme; il n'en a point les ongles aigus, c'est-à-dire les armes les plus puissantes, celles sur lesquelles toutes les espèces véritables de Chats se reposent avec le plus de confiance, et qu'elles emploient pour attaquer ou pour se défendre, préférablement à tout autre, tant elles ont d'influence sur leur caractère, tant elles sont en intime rapport avec l'instinct de leur conservation. Cette explication est d'autant mieux fondée, que nous n'aurons aucune peine à établir les rapports intimes du Youze et de notre Guépard, qui, nous devons le dire ici, appartient incontestablement à la même espèce que celui de Buffon. Cet animal en effet est originaire d'Afrique: il a été ramené en France du Sénégal, par M. Lecoupé, capitaine de vaisseau, gouverneur de cette colonie, et il ressemble absolument aux peaux connues dans le commerce sous le même nom, et d'après lesquelles seules Buffon avait établi cette espèce (T. XIII, p. 249, article du Marguay). L'identité spécifique du Guépard et du Youze n'est ni moins solidement fondée, ni moins incontestable; les descriptions et les figures de ce dernier, qui nous ont été données par Schreber, sous le nom de *Felis jubata*, et par Pennant, sous celui de *Cat hunting;* les détails que nous trouvons dans le *Register Asiatic*, sur les Léopards chasseurs de Tippo-Saïb; mais surtout la figure, les notes et les dépouilles que M. Alfred Duvancel nous a fait passer du *Chittah*, se rapportent, sans aucune exception, au Guépard; ces animaux ne font donc qu'une seule et même espèce qui se trouve en Afrique comme en Asie, mais qui n'est employée à la chasse que dans cette dernière contrée; dans l'autre, les bonnes qualités de son caractère et son intelligence sont méconnues, et elle n'est utile que par son pelage, qui la fait rechercher dans le commerce des pelleteries.

Ce fait bien établi vient éclairer des récits qui jusqu'à présent avaient paru fort obscurs; et ces récits, à leur tour, viennent enrichir l'histoire de l'espèce curieuse qui nous occupe. Nous n'en rapporterons qu'un exemple:

Barrow, dans son premier voyage (T. II, p. 53 de la traduction française), parle du Guépard dans ce qu'il dit de l'animal que les fermiers hollandais, établis dans cette colonie, nomment Léopard. « Les fermiers, dit-il, donnent le nom de Léopard à un autre animal de la même famille (de la famille des Tigres de montagnes et des Tigres de plaines); celui-ci n'est pas aussi long, il est plus épais, plus grand et plus fort que ceux dont il vient d'être question. Sa couleur est cendrée, avec de petites taches noires; le cou, les tempes sont couverts de longs poils frisés, pareils à ceux de la crinière d'un Lion; la queue a deux pieds; elle est tachetée dans la moitié de sa longueur depuis la racine, le reste est annelé; sa figure est marquée d'une épaisse ligne noire, qui s'étend depuis le coin intérieur de l'œil jusqu'à l'extrémité de la gueule. Nous en prîmes un jeune, qui se familiarisa avec nous, et joua tout aussitôt comme un jeune chat. »

Nous avons dit par quels points de l'organisation le Guépard différait des Chats, et nous avons déjà eu occasion de décrire les caractères génériques de ceux-ci; tout ce qui nous reste à ajouter, c'est que cet animal est diurne, que sa pupille reste constamment ronde, et ne prend jamais la forme étroite que nous montre celle du

Chat domestique, lorsqu'il est à la lumière. Sa tête diffère aussi de celle des Chats par sa partie moyenne beaucoup plus relevée; et l'on pourrait encore donner pour caractère distinctif entre lui et ces animaux, ses proportions généralement plus sveltes et plus légères que les leurs.

La longueur de son corps, depuis l'occiput à l'origine de la queue, est de 3 pieds 2 pouces; sa tête, depuis l'occiput au bout du museau, a 8 pouces; sa queue a 2 pieds et sa hauteur moyenne est de 2 pieds 1 pouce; or, le Cougouar, dont le corps n'a que 3 pieds, n'a que 20 pouces de hauteur.

Toutes les parties supérieures de son corps sont couvertes de petites taches rondes et pleines, sur un fond d'un jaune grisâtre. Aux parties inférieures, ces mêmes taches se trouvent sur un fond blanchâtre; mais, quoique jusqu'à présent ces caractères soient exclusifs à cette espèce, quelques détails sont encore nécessaires. A la tête, le devant des lèvres supérieures, toute la mâchoire inférieure, les côtés inférieurs des joues et le dedans des oreilles, sont à fond blanc; toutes les autres parties sont à fond jaune, et partout le poil est raz. De l'angle interne de l'œil naît une ligne noire qui prend la forme d'un S, et qui vient se terminer vers la commissure des lèvres. Sur les côtés des joues, est un groupe de très-petites taches; quelques autres taches se trouvent éparses sur la partie blanche des joues, et au-dessus de la tête, les petites taches commencent au-dessus du front. Le derrière des oreilles a une tache noire tout près de la tête. Sur le cou, le poil est plus long que sur aucune autre partie, et fort crépu; les taches y sont encore petites et assez rares, principalement sur les côtés; elles commencent à grandir sur les épaules et les membres antérieurs, et elles conservent à peu près les mêmes proportions sur tout le reste du corps; mais elles deviennent moins nombreuses sur les flancs et sur les cuisses. La poitrine et le ventre, qui sont blancs, sont sans taches. La queue, jaunâtre en dessus et blanchâtre en dessous, a des taches disposées irrégulièrement à son origine; bientôt après, ces taches composent des chaînes et finissent par se joindre; elles forment d'abord des anneaux interrompus, puis des anneaux complets qui terminent cet organe, au nombre de trois ou quatre. L'extrémité de la queue est blanche.

Cet animal, qui est mâle, est encore jeune quoique adulte; ce qui explique sans doute le peu de développement de sa crinière. Excepté la défiance, naturelle aux Chats, il a toutes les habitudes de ces animaux; il joue de la même manière, avec la même grâce et la même adresse; et, dans cette circonstance, quoiqu'il n'ait pas d'ongles tranchans, il fait de ses pattes de devant l'usage qu'ils en font, en en frappant avec dextérité les corps qu'il veut faire rouler devant lui, et en les rapprochant l'une de l'autre pour assujettir ses alimens, qui se composent exclusivement de chair. Sous tous ces rapports c'est véritablement un Chat; il ne commence à en différer que par sa grande confiance et toutes les conséquences qui en résultent; c'est-à-dire un exercice plus libre de son intelligence, et par suite, une recherche des bons traitemens et une douceur qui l'égalent aux meilleurs chiens. Il connaît particulièrement la personne qui le nourrit et le soigne; mais sa bienveillance est générale et s'étend à toutes les personnes qui lui témoignent de la bonté. Lorsqu'on le caresse, il fait entendre le léger ronflement que le chat domestique produit dans le même cas.

Il a été élevé en liberté et habitué à vivre avec des enfans et des chiens, avec lesquels il aimait particulièrement à jouer. Pendant la traversée du Sénégal en France, il jouit également d'une liberté entière, et comme nous ne pouvons pas lui laisser la même indépendance, dans la crainte que les curieux n'en abusent plus que lui,

nous le tenons, en été, dans un parc, où il peut se donner du mouvement et s'ébattre autant qu'il en sent le besoin. Lorsqu'il a froid, ou que par tout autre cause il veut rentrer, il appelle par un miaulement court, uniforme et répété; et ce sont les mêmes sons qu'il fait entendre dans tous ses désirs; lorsqu'il veut manger ou boire, lorsqu'il demande des caresses, qu'on le quitte, etc., etc.

Il a reçu le nom latin de *Felis jubata*, qu'il porte dans les catalogues méthodiques; il prendrait un nom de sous-genre, si l'on venait à découvrir d'autres espèces pourvues des mêmes caractères que lui.

Mars 1823.



Werner pinx et del. ⅓ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Furet.

LE FURET.

Cet animal est vraisemblablement le moins domestique de tous ceux que l'homme s'est associés : il ne paraît connaître ni son maître ni son gîte, ne semble être lié par aucune affection, et même par aucune habitude. Si celui qui le nourrit l'appelle, il ne lui répond ni ne l'écoute; s'il le caresse, il ne témoigne aucune joie; si sa cage lui offre une issue, il s'échappe et ne revient point. Sans éprouver le besoin de la liberté, il la saisit dès qu'il peut la recouvrer, et devient bientôt la victime des dangers dont les soins de l'homme le garantissaient, et qu'il n'a pu apprendre ni à connaître ni à fuir.

Si l'on doit en croire Strabon, le Furet aurait été porté des provinces septentrionales de l'Afrique en Espagne; et c'est sans doute de cette dernière contrée qu'il a passé chez nous. Alors les Africains l'avaient déjà soumis; ils l'employaient à la chasse du Lapin, et en effet les Espagnols le recherchèrent pour en tirer les mêmes services; autrement rien n'aurait empêché ceux-ci de dresser à cette chasse une espèce voisine, la Belette, par exemple, qui a les mêmes facultés et les mêmes penchants, qui se serait soumise à la même contrainte, et qui se trouvait chez eux. C'est donc encore à l'Orient que nous devons ce dernier des animaux domestiques; nous avons aussi été demander à cette contrée celui de tous que nous pouvions le plus facilement former nous-mêmes; comme si les hommes qui l'habitent eussent reçu de la nature des qualités dont les peuples septentrionaux auraient été privés : et cependant, par une heureuse compensation, ceux-ci seuls ont su féconder les découvertes des autres, perfectionner la civilisation par l'accroissement des lumières, et multiplier les ressources des arts et de l'industrie; car il n'y a aucune comparaison à faire entre le parti que nous avons tiré des animaux domestiques, et celui qu'on en tire dans les contrées de l'Orient, où ces animaux ont commencé par être associés aux travaux de l'homme. Le Furet cependant est resté ce qu'on en avait fait d'abord; ses races ne se sont point multipliées, et les services que nous en tirons sont encore circonscrits à la seule chasse du Lapin.

On ne connaît point les mœurs naturelles de cet animal. Les auteurs qui ont pu le voir dans l'état de nature en parlent peu. Schaw le Voyageur se borne à dire qu'en Barbarie on le nomme *Nimse*. Tout fait présumer que sous ce rapport il ressemble à nos petites espèces de Martes, au Putois et à la Belette; qu'il se nourrit comme elles de petits animaux, d'œufs, etc., et que la nuit est pour lui le temps de la veille, tandis qu'il passe le jour entier à dormir. Dans l'état

d'esclavage où nous tenons les Furets, privés habituellement de toute liberté, ils ne s'éveillent guère que pour satisfaire aux besoins de manger et de se reproduire. Nous les nourrissons de farine et de pain trempé dans du lait. Ils font communément deux portées par an de six à huit petits, que les femelles portent six semaines, qui naissent dépouillés de poils et les yeux fermés, et que leur mère dévore assez souvent en les mettant au monde. Le mâle est sensiblement plus grand que la femelle; mais ils ont l'un et l'autre le même pelage : ils sont revêtus de poils soyeux assez longs, jaunâtres ou noirs, et fourrés de poils laineux peu épais et d'un gris-sale; leur couleur n'est pas constante. Il y en a d'entièrement jaunâtres, et ceux-là sont généralement atteints d'albinisme; d'autres sont noirâtres; mais la plupart présentent un mélange de jaune et de noir irrégulièrement répandus sur le corps.

L'individu que j'ai fait représenter était une jeune femelle qui avait 11 pouces de l'occiput à l'origine de la queue, et 2 pouces de l'occiput au bout du museau. Sa queue avait 5 pouces, sa hauteur au train de devant 3 pouces, et au train de derrière 4 pouces; ses couleurs étaient un mélange irrégulier de jaune et de noir.

Lorqu'un Furet attaque un Lapin, il le saisit par une partie de la tête, l'assujettit et lui suce le sang; et dès qu'il est repu il s'endort. Pour éviter ces deux inconvénients, lorsqu'on veut chasser avec cet animal, on le muselle avant de le lâcher dans un terrier; et si cette précaution n'a pas été prise, et qu'un Lapin se soit laissé surprendre, on cherche à réveiller le Furet en enfumant le terrier; ce qui ne réussit pas toujours.

Nous ferons connaître les parties principales de l'organisation de cette espèce, sur lesquelles les caractères génériques reposent, en donnant la description du Putois ou de la Fouine, espèces sauvages qui pourront nous offrir ces caractères avec plus de pureté qu'un animal domestique, quoiqu'en général, et particulièrement pour l'individu que nous avons sous les yeux, il n'y ait sous ce rapport aucune différence essentielle entre ces divers animaux. Tous les naturalistes ont parlé du Furet, quoiqu'il ait peu fait le sujet de leurs observations spéciales. Pline (Liv. VIII, chap. *55*), qui le nomme *Viverra*, paraît déjà en parler comme d'un animal ami de l'homme, parce qu'il aide à détruire les Lapins. Gessner, à l'article *Mustela*, en donne une mauvaise figure, et le désigne par les noms de *Viverra Furo* et *Ictis*. Aldrovande (*Digit.*, p. 325 et 327) en donne aussi une fort mauvaise figure, et le nomme *Mustela Silvestris*, etc. etc. La figure qu'on trouve de cet animal dans Buffon est fort bonne, et Schreber, qui a voulu en donner une originale, n'a fait représenter qu'un Furet albinos, et très-imparfaitement. Le Furet est aujourd'hui le *Mustela Furo* des Catalogues méthodiques.

Novembre 1820.



Werner del. $\frac{1}{2}$ de la grand. nat. Lith. de C. de Last.

Furet de Java.

FURET DE JAVA.

Le genre auquel cette espèce appartient est si naturel; tous les animaux qui le composent ont une telle ressemblance dans leurs penchants, leur intelligence et leur organisation, qu'excepté les couleurs du pelage, on n'a presque aucun trait spécifique pour les caractériser; ce qui convient à l'un convient à tous, et une histoire particulière devient impossible pour chacun d'eux. Nous ne traiterons donc du naturel et des habitudes des huit ou dix espèces qui composent aujourd'hui le sous-genre des Putois, que dans notre discours sur les généralités de ce groupe; et, comme nous l'avons déjà dit en traitant du Furet, c'est dans l'histoire du Putois que nous donnerons un aperçu des caractères organiques communs à ces animaux.

Le Furet de Java a le même système de dentition, les mêmes sens, le même nombre de doigts et les mêmes organes de la génération que le Putois; il ne s'en distingue que par la plante des pieds, et par les couleurs du pelage.

En effet le Putois n'a de nu sous les pieds que l'extrémité des tubercules qui les garnissent, c'est-à-dire un à chaque bout des doigts, petit et arrondi; un autre grand et en forme de trèfle à la partie moyenne, et un postérieur, plus grand aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; tout ce qui est intermédiaire entre ces tubercules est garni de poils. Dans le Furet qui fait l'objet de cet article, au contraire, ces parties intermédiaires sont nues comme les tubercules. Ce n'est toutefois point un animal plantigrade; la partie nue de la plante ne s'étend pas sur tout le tarse, et nous avons déjà vu que les Mangoustes, semblables à ce Furet, n'en sont pas moins digitigrades, quoiqu'elles aient le dessous des pieds entièrement nu. Ce caractère, tel que nous venons de le faire remarquer, ne nous paraît donc point de nature à fonder un nouveau groupe; il n'apporte aucun changement sensible dans les habitudes de l'animal, et pourrait tout au plus servir à caractériser une division artificielle, dans le cas où le nombre des Putois deviendrait trop nombreux pour la facilité de l'étude.

Le Furet de Java a tout le corps, excepté la tête et le bout de la queue, couvert d'un poil d'un fauve-doré brillant; la tête et l'extrémité de la queue sont blanc-jaunâtre; et quoique cet animal appartienne à une des contrées les plus chaudes de la terre, nous lui trouvons un pelage très-fourré, composé des deux sortes de poils, les soyeux et les laineux, comme le serait le pelage d'une espèce analogue, sous l'influence de nos climats septentrionaux. La base des poils soyeux est jaunâtre, et cette couleur est celle des poils laineux, sur toute leur étendue.

C'est aux soins de M. Diaud, dont nous avons déjà eu souvent occasion de parler dans cet ouvrage, que nous devons la connaissance de cet animal, dont il nous a envoyé un fort bon dessin. Ce naturaliste, après avoir visité le Bengale, exploré les îles de Sumatra et de Java, vient de partir pour la Cochinchine. Les collections dont il a enrichi les cabinets du Muséum royal d'histoire naturelle, conjointement avec son ami et son compagnon de travaux, M. Alfred Duvancel, qui, de son côté, se dirige vers la chaîne de montagnes située au nord-est du Bengale, contiennent autant d'objets, et un grand nombre de plus rares, qu'aucune de celles qui, jusqu'à ce jour, avaient été envoyées à cet établissement. Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que leur zèle seul a tout fait; ils n'ont demandé aucun secours, et n'ont guère pu espérer de récompenses. Ils ont sacrifié les plus belles années de leur vie, et la plus grande partie de leur fortune; ils ont exposé leurs jours au milieu des contrées les plus mortelles et des peuples les plus barbares, dans la seule vue d'agrandir leurs connaissances et d'enrichir leur patrie. Des efforts aussi nobles, dans le même genre de recherches, avaient sans doute été tentés, mais nous n'en connaissons point qui aient eu autant de succès. L'amitié nous fait un devoir de le publier, et d'appeler sur eux l'estime et la reconnaissance publique.

Dimensions principales du Furet de Java.

	Pieds.	Pouces	Lignes.
Longueur de l'occiput à l'origine de la queue	»	8	9
——— de l'occiput au bout du museau	»	2	2
——— de la queue	»	6	»
Hauteur à la partie moyenne du corps	»	1	10

Nous avons donné à cet animal le nom de Furet de Java, en attendant que son véritable nom soit connu; et, comme il n'a point encore été placé dans les Catalogues méthodiques, nous proposons de l'y introduire sous la dénomination de *Nudipes*.

Septembre 1821.



W. pinx et del.

Lith de C. de Last.

¼ de la g. nat.

Putois.

LE PUTOIS.

Cette espèce peut être considérée comme le type du sous-genre auquel elle appartient, étant en Europe la plus grande et la plus commune de ce groupe, qui a été formé, comme on sait, d'une division des Martes, pour y réunir le Furet, la Belette, l'Hermine, etc., etc.

La taille du Putois surpasse un peu celle du Furet; la longueur de son corps est d'un pied environ, sans compter la tête, qui a trois pouces et demi; la queue en a à peu près six, et la hauteur moyenne de cet animal est de six à sept pouces. Je ne donne point de mesures très-précises, parce que celles que j'ai prises sur plusieurs Putois, également adultes, n'étaient pas semblables, et que j'ai dû prendre un terme moyen.

Considéré dans son ensemble, le Putois a la physionomie et les allures des Martes, c'est-à-dire qu'il est mince, allongé, bas sur jambes, et que sa marche est si uniforme, qu'on ne peut mieux la comparer qu'au mouvement d'une flèche. Son corps est généralement d'un noir-brunâtre qui s'éclaircit en prenant une teinte jaunâtre sur les flancs et sur le ventre, et sa face blanche semble avoir un demi-masque brun; mais en le considérant en détail, on trouve des différences de teintes plus nombreuses : le sommet de la tête, le front, le dessus du cou, la queue, sont d'un brun-roux assez clair; le reste de la tête, excepté le museau, le reste du cou, les épaules, les jambes, le bout de la queue, sont d'un brun plus foncé; le museau est blanc, sauf une tache assez large qui part du front, s'étend sur les yeux, et vient en se rétrécissant jusque sous le bout de la mâchoire inférieure; le bout des oreilles est également blanc; la partie postérieure de la poitrine et le ventre sont d'un fauve-clair, avec une ligne longitudinale noirâtre qui les divise en deux parties égales.

Le système de dentition du Putois est le même que celui des Martes, quant à l'essentiel; il n'en diffère que par une fausse molaire de moins à la mâchoire supérieure; mais cette fausse molaire, en raccourcissant ses mâchoires, en fait un animal plus carnassier que ne le sont les Martes proprement dites. Ses incisives et ses canines sont semblables, pour le nombre et pour la forme, à celles des carnassiers en général. Ses mâchelières, à la mâchoire supérieure, consistent en deux fausses molaires pointues, en une carnassière garnie intérieurement d'un petit tubercule, et en une tuberculeuse dont les dimensions sont beaucoup plus grandes transversalement aux mâchoires, que longitudinalement. A la mâchoire inférieure, les mâchelières consistent en trois fausses molaires pointues, en une

carnassière dont le talon postérieur est assez étendu, et en une petite tuberculeuse de forme circulaire.

Le pelage se compose de deux sortes de poils; les soyeux sont les plus longs, mais les moins nombreux; leur moitié inférieure est jaunâtre, et ils se terminent par du brun foncé; ils recouvrent les poils laineux le long du dos, mais ces derniers sont si épais sur les côtés du corps et du cou, que c'est leur couleur d'un fauve-clair qui domine sur ces parties, quoiqu'on y aperçoive encore la teinte foncée des premières. Les moustaches sont épaisses, longues, et situées sur les côtés des lèvres supérieures, au-dessus et au-dessous des yeux. L'oreille est petite, arrondie, plus large que haute, peu compliquée dans son intérieur, mais avec un pli en forme de bourse au bord antérieur. L'œil est petit, avec un rudiment de paupière interne, et la pupille est allongée transversalement. Les narines sont ouvertes au milieu d'un muffle composé de fortes glandes; et la langue étroite est couverte de papilles cornées et aiguës, et terminée en arrière par deux lignes parallèles de trois glandes à calice, entourées irrégulièrement de beaucoup d'autres petites glandes. Les quatre pieds sont terminés par cinq doigts réunis, dans les trois quarts de leur longueur, par une membrane assez lâche. Le doigt du milieu et l'avant-dernier sont égaux et plus longs que les autres; le second et le dernier, égaux de même, viennent après, et le premier ou celui qui répond au pouce est fort court. Des tubercules nus, simples et oblongs garnissent l'extrémité des doigts, et au milieu de chaque plante s'en trouve un autre grand, également nu, en forme de trèfle, et dont les divisions sont dirigées du côté des doigts; la base du pouce en présente aussi un très-petit, de même dénué de poils; et un dernier, assez gros, termine en arrière le dessous des pieds de devant, mais il ne se voit point aux pieds de derrière; et les intervalles qui séparent les tubercules sont garnis de poils.

Les parties de la génération n'ont rien de particulier, c'est-à-dire point d'organe accessoire; les mamelles sont ventrales et au nombre de quatre, deux de chaque côté. On voit à droite et à gauche de l'anus l'orifice de deux organes sécrétoires qui produisent une matière jaunâtre, visqueuse, et excessivement puante. C'est dans cet organe que l'odeur désagréable du Putois prend sa source, odeur qui lui a valu le nom qu'il porte.

Cet animal est, après le Chat, le plus sanguinaire de tous les animaux qui vivent près de nous. Ordinairement il ne s'éloigne pas beaucoup de nos habitations; il établit son gîte, et surtout en hiver, dans les greniers, sous les toits, et dans les parties les plus reculées des granges, et s'y tient caché durant le jour. C'est la nuit qu'il veille pour satisfaire à ses besoins, pour chercher sa nourriture, ou, au temps des amours, un individu d'un autre sexe que le sien. Autant qu'il peut, il ne se nourrit que de proie vivante, et c'est principalement du sang dont il est avide. Il cherche à se glisser dans les basses-cours, dans les colombiers, et s'il y pénètre il met tout à mort, apaise d'abord sa faim, et ensuite emporte pièce à pièce tout ce qui reste. Il est aussi très-dangereux pour les Lapins, dans les terriers desquels il pénètre aisément, et où même il établit quelquefois son gîte. Les nids de Cailles, de Perdreaux, les Rats, les Mulots, deviennent également sa proie, lorsque, durant la belle saison, il s'est établit dans le voisinage ou sur la lisière des bois. Sa défiance le fait assez facilement échapper aux piéges qu'on lui tend, aussi est-il à la campagne un voisinage très-inquiétant; mais lorsqu'il

s'aperçoit qu'on persiste à le poursuivre, il finit par s'éloigner et par aller dans des lieux où il n'est point encore connu, chercher une sécurité que sa timidité naturelle lui rend nécessaire.

Quelques auteurs assurent qu'il aime beaucoup le miel, et qu'il attaque les ruches. C'est au printemps que ces animaux entrent en amour; les mâles se livrent alors des combats cruels. Après cette époque, les femelles se réfugient dans leur retraite où elles mettent bas quatre ou cinq petits dont elles seules prennent soin; mais on ne dit ni combien dure la gestation, ni dans quel état de développement ces petits naissent. C'est vers la fin de l'été qu'ils commencent à sortir du nid, et bientôt après ils se séparent entièrement de leur mère, qui retourne elle-même dans les bois voisins.

Nous avons dit que les allures du Putois sont légères, et qu'il semble plutôt glisser que marcher. Ses sens, dont la structure n'a rien de très-remarquable, semblent acquérir assez de délicatesse par l'exercice qu'il en fait. Sa voix est sourde et il ne la fait entendre que rarement. C'est un animal dont l'intelligence est assez libre, c'est-à-dire qui n'est sous le joug que d'un d'un très-petit nombre d'actions instinctives, et qui se dirige principalement d'après l'expérience qu'il a pu acquérir.

On le trouve dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, comme nous l'apprend Rétius dans sa Faune suédoise; et il se rencontre sans doute aussi dans une grande partie de l'Asie. Sa fourrure, dans les pays du nord, pourrait acquérir assez de finesse, mais la mauvaise odeur de l'animal y reste si fortement attachée, qu'on n'en fait point comme telle un objet de commerce.

Les Latins modernes lui ont donné le nom de *Putorius*, et c'est ce nom qu'il porte dans nos Catalogues méthodiques. On n'a point encore pu s'accorder sur le nom qu'il recevait des anciens.

Novembre 1821.



Werner pinx.t et del. $\frac{2}{3}$ de la g.r nat.elle Lith. de C. de Last.

Belette

LA BELETTE.

Nous avons déjà donné la figure et la description de trois espèces de ce sous-genre très-riche, de la famille des Martes, celle du Furet commun, celle du Furet de Java et celle du Putois. La Belette ne diffère de ces animaux que par la taille et les couleurs. Elle a tout ce qui constitue essentiellement leur organisation, et par conséquent leurs mœurs, leur physionomie et leurs caractères génériques. La petitesse de sa taille, l'élégance de ses formes et la beauté de son pelage, en font un des animaux les plus agréables à la vue qui vivent dans nos contrées; mais elle est aussi un des plus sauvages, des plus infects, et des plus sanguinaires.

Elle est un peu plus petite qu'un Rat : sa longueur, des épaules à l'origine de la queue, est de trois pouces huit lignes; son cou, des épaules à la base de l'oreille, a treize lignes; et sa tête, de la base de l'oreille au bout du museau, un pouce; sa queue a dix-huit lignes; sa hauteur est aussi d'environ dix-huit lignes au train de derrière, et elle est un peu moindre au train de devant.

Toutes les parties supérieures de son corps, c'est-à-dire le dessus de la tête, le dessus et les côtés du cou, le dessus et les côtés du corps, les pattes de devant antérieurement et extérieurement, les cuisses, les fesses, les pattes de derrière extérieurement et postérieurement, et toute la queue, sont d'un beau marron clair; la mâchoire inférieure, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les pattes de devant intérieurement et postérieurement, les cuisses à leur bord antérieur et à leur face interne; les jambes de derrière, à la partie supérieure de leur côté interne, sont blancs, seulement une petite tache brune isolée se remarque sur la partie blanche de la mâchoire inférieure, en arrière de la bouche; les doigts sont aussi recouverts de poils blancs, mais en si petite quantité, que leur peau, couleur de chair, se voit au travers, et qu'ils paraissent être de cette couleur; le muffle est brun, et les yeux sont noirs.

La Belette est timide à cause de sa faiblesse, et cruelle à cause de ses appétits; aussi ces deux qualités réunies rendent-elles ce joli petit animal si farouche, qu'il devient excessivement difficile à apprivoiser, quelque jeune qu'on l'ait pris; et la chose est en quelque sorte tout-à-fait impossible lorsqu'il est adulte. Les Belettes ne craignent point le grand jour; on les voit souvent dans le voisinage de leur gîte, se tenant debout sur leurs pieds de derrière, et observant ce qui se passe autour d'elles. C'est cependant durant la nuit qu'elles vont à la recherche de leur proie, laquelle consiste en oiseaux, et petits quadrupèdes tels que Taupes, Mulots, Campagnols, etc. Lorsqu'elles le peuvent, elles s'introduisent dans les poulaillers, où elles

n'attaquent guère que les poulets, et dans les pigeonniers dont elles sont le fléau; elles rôdent dans les champs voisins de leur retraite, et détruisent les nids de Cailles, d'Alouettes, de Perdrix; elles montent aussi aux arbres, et poursuivent les Surmulots et les Mulots jusque dans leurs terriers. C'est ordinairement dans les excavations naturelles qui se trouvent entre les racines, ou dans les trous creusés par le temps dans le corps des arbres, qu'elles établissent leur gîte, en été surtout. L'hiver, elles se rapprochent des habitations, et viennent se réfugier jusque dans les granges, où elles trouvent toujours une nourriture abondante, et où elles sont très-utiles, parce qu'elles y détruisent, mieux que les Chats domestiques, les Rats et les Souris. Lorsqu'elles ne peuvent fuir le danger elles cherchent à se défendre, alors l'odeur qu'elles répandent redouble d'infection, et leur cri de colère est un son simple, bref et très-aigre; tous leurs mouvements, et surtout quand elles veulent fuir ou attaquer, sont d'une inconcevable rapidité; et leur corps est tellement flexible, qu'il ne conserve pas un moment la même forme; tantôt elles sont ramassées sur elles-mêmes comme une boule, d'autres fois allongées comme un cylindre ou ployées comme une S; et elles sont si souples que partout où leur tête peut passer, le reste de leur corps peut passer aussi.

C'est vers la fin de l'hiver que ces animaux se recherchent pour la reproduction; c'est du moins au printemps qu'on trouve les jeunes, qui sont ordinairement couchés, au nombre de trois, quatre ou cinq, sur un lit de paille ou d'herbes sèches, que leur a fait leur mère. Ces petits naissent les yeux fermés; mais l'on ne connaît point les circonstances détaillés de leur développement.

Cette espèce est naturelle aux parties tempérées de l'ancien continent; et il paraît qu'elle se trouve aussi en Barbarie. Elle n'existe point dans le nord. Les anciens la connaissaient sans doute, mais nous ignorons le nom qu'ils lui donnaient. Dans nos Catalogues méthodiques elle porte la dénomination de *Mustela vulgaris*. La plupart des figures qui en ont été données sont exactes, mais surtout celle que l'on doit à Buffon. (Tom. VII, pl. 29, fig. 1.)

Novembre 1822.



Werner, pinx et del — un peu plus grand que le 1/3. — Lith. de C. de Last

Fouine.

LA FOUINE.

Plusieurs des anciens Naturalistes pensaient, des légères différences qui existent entre la Marte et la Fouine, que ces animaux appartenaient tous deux à la même espèce, et que la dernière n'était qu'une variété de l'autre, produite par l'influence de l'homme.

Buffon et Dauberton combattirent cette erreur; celui-ci, en montrant que deux variétés, vivant librement dans les mêmes contrées, ne pourraient se conserver dans leur état de pureté; qu'elles s'effaceraient bientôt par leur mélange, et produiraient une variété intermédiaire entre elles et qui ne changerait plus. Celui-là, admettant hypothétiquement que la Fouine est un animal domestique, démontrait la fausseté de la supposition par la fixité des caractères de cette espèce; en effet, tous les animaux qui nous sont soumis ont produit des races nombreuses et qui diffèrent les unes des autres par un grand nombre de points; ce qui n'a pas lieu pour la Fouine.

Ils auraient pu encore opposer à cette erreur les différences qui existent entre les instincts, les mœurs de ces animaux; caractères bien moins susceptibles d'influences étrangères que ceux que l'on tire de la taille ou des couleurs. Car, de ce que l'une vit sous nos toits, se fait au bruit des lieux habités, ne craint pas le voisinage de l'homme; tandis que l'autre recherche les lieux solitaires, se plaît dans le silence des forêts, habite le sommet des arbres, on peut conclure avec assurance que de tels animaux ne peuvent appartenir, et n'ont jamais appartenu à la même espèce.

Le sous-genre des Martes, auquel la Fouine appartient, ressemble à celui des Putois pour tout ce qui concerne les organes essentiels des sens, du mouvement de la génération et de la dentition. Les seules différences qui, sous ce rapport, caractérisent ces deux groupes, consistent en ce que les Martes ont une fausse molaire de plus que le Putois, et la langue douce au lieu de l'avoir rude; et comme nous avons fait connaître les organes de ce dernier en le décrivant, il ne nous reste plus qu'à exposer les caractères spécifiques de la Fouine.

Mais auparavant je réparerai une omission accidentelle qui se trouve dans la description du Putois, ce qui servira aussi pour la Fouine: cet animal, comme toutes les autres espèces de son sous-genre, et comme toutes les Martes, est beaucoup moins digitigrade que les Chats et les Chiens; il appuie beaucoup plus qu'eux la plante des pieds sur le sol; aussi ses ongles ne s'usent-ils point comme ceux des Chiens, quoiqu'ils ne soient pas plus rétractils que les leurs; ce qui lui permet de les employer pour grimper aux arbres et même contre les murailles, lorsqu'elles sont revêtues d'un crépi grossier.

La Fouine est de la grandeur d'un jeune Chat domestique. Sa longueur, de l'occiput à

l'origine de la queue, est d'un pied environ; sa tête a quatre pouces; sa queue huit, et elle a sept pouces de hauteur au train du devant; celui de derrière est de quelques lignes plus élevé.

Toutes les parties supérieures de son corps, la tête exceptée, sont de la couleur qu'en peinture on désigne sous le nom de bistre; le museau est plus pâle que ne le sont le cou et le dos; les pattes et la queue, surtout à sa moitié postérieure, sont d'un marron presque noir; le ventre et la partie postérieure de la poitrine sont blonds; la mâchoire inférieure, le dessous du cou et le devant de la poitrine sont du plus beau blanc. Quelques petites taches irrégulières se remarquent sur la partie blanche de la naissance du cou.

Ces couleurs résultent d'un pelage composé de deux sortes de poils, l'un laineux très-épais, très-doux et d'un gris blanchâtre, mais qui ne se trouve ni sur la tête, ni sous le cou, ni sur les pattes; l'autre soyeux, lisse, brillant et long, bien plus rare que le premier, qui a sa moitié inférieure grise sur toutes les parties brunes, et d'une seule couleur sur les parties blanches. On voit entre ces poils le duvet qui recouvre la peau, et qui, dans certaines situations de l'animal, diminue beaucoup la teinte de son pelage.

Les glandes de l'anus qui sécrètent chez le Putois une matière si infecte, en produisent chez la Fouine une qui a l'odeur du musc.

La Fouine est un animal très-carnassier, et qui a le naturel sanguinaire, propre à toutes les espèces de cet ordre; mais soit par le fait de son intelligence, qui lui apprendrait à se soustraire aux dangers que le voisinage de l'homme peut lui faire courir, tout en se rapprochant de lui à cause des nombreux avantages qu'elle y trouve, soit qu'un instinct aveugle seul la pousse à rechercher les lieux habités et à s'y cacher dans les retraites les plus solitaires et les plus obscures, elle porte beaucoup moins loin que d'autres espèces le naturel sauvage plus ou moins propre à toutes. La Fouine se rencontre cependant aussi dans les forêts : elle vit solitaire, passe la journée dans sa retraite, où elle dort d'un sommeil assez léger, et c'est la nuit qu'elle pourvoit à ses besoins; alors elle cherche à s'introduire dans les basse-cours, et si elle parvient à pénétrer dans le poulailler, si le colombier n'est pas hors de ses atteintes, elle y fait de sanglans ravages et multiplie ses victimes bien au-delà de ses besoins. Si elle a des petits elle leur porte une bonne portion de sa chasse, et ne rentre dans son repaire que lorsque quelque bruit ou les premiers rayons du jour l'avertissent que les dangers vont renaître, et que le repos devient nécessaire.

On ne connaît point encore exactement les circonstances de la reproduction de ces animaux. Les femelles se trouvent pleines dès les premiers jours du printems, et l'on a lieu de croire qu'elles font plusieurs portées dans le courant de l'année, et que la durée de la gestation est le même que celle des Chats. Ce qui est certain, c'est qu'au bout d'un an les jeunes Fouines ont atteint tout leur développement.

Ce sont des animaux qui ne sont point du tout difficiles à apprivoiser; j'en ai possédé plusieurs qui étaient de la plus grande familiarité et qui aimaient les caresses; mais pour les modifier à ce point, il est nécessaire de les élever très-jeunes. Lorsqu'ils étaient menacés, ils faisaient entendre un petit bourdonnement sourd et continu, qui éclatait en un aboiement très-aigu quand le danger augmentait, et au même instant ils se précipitaient sur l'objet de leur effroi, s'ils ne pouvaient pas le fuir.

Ils mangent volontiers le miel et toutes les substances sucrées; mais ils ne vivent véritablement que de viande, et la plus fraîche leur paraît toujours la meilleure. Ce sont les oiseaux qui paraissent exciter le plus vivement leur appétit; aussi les attrapent-ils avec autant d'adresse et d'agilité que les Chats. Ils attaquent de même les Lièvres, les Lapins et tous les petits Mammifères qui vivent dans nos habitations et dans les champs, comme la Souris, le Rat, le Mulot, le Campagnol, la Taupe, etc., etc., et toujours par surprise; quoiqu'ils aient beaucoup de force proportionellement à leur taille, ils sont moins portés à se reposer sur elle pour leur conservation, que sur leur prudence et sur l'extrême agilité de leurs mouvemens; car ils ne s'élancent pas avec moins de promptitude, ne glissent pas avec moins de souplesse, ne s'insinuent pas avec moins de facilité, n'évitent pas les dangers avec moins d'adresse que le Furet, le Putois ou la Belette, dont nous avons parlé dans nos livraisons précédentes.

Mars, 1823.



Werner del

⅓ de la grand. nat

Lithog. de C. de Last

Chinche.

LE CHINCHE.

Les voyageurs ont désigné, sous divers noms, des animaux qui se font surtout remarquer par l'odeur infecte qu'ils répandent, chaque fois que quelque ennemi les poursuit ou les menace, et auxquels Buffon a donné le nom générique de *Mouffettes;* mais les détails qu'ils rapportent ou les figures qu'ils donnent de ces animaux sont si différents, et quelquefois si contradictoires, que mon frère (Recherches sur les Os fossilles, tom. IV), après avoir examiné attentivement ce qu'on a dit des quinze ou vingt Mouffettes qui ont été décrites, en est venu à conclure que toutes ne se rapportaient peut-être qu'à plusieurs variétés d'une seule espèce : ce qui permet du moins de penser que ces animaux ont besoin d'être étudiés de nouveau; et alors sans doute on distinguera non-seulement les espèces l'une de l'autre, mais de plus l'on séparera celles qui pourront appartenir à d'autres genres; car répandre une odeur puante par l'effet de la peur, n'indique point nécessairement des animaux organisés de même : cette particularité appartient à notre Putois comme au Chinche; et j'ai déjà été conduit, dans mon travail sur les dents, à séparer le Zorille des Mouffettes, et à le réunir aux Martres pourvues de deux fausses molaires seulement, c'est-à-dire à la petite famille formée de l'Hermine, du Rosselet, du Putois, etc. Le caractère du genre Mouffette n'a jusqu'à présent été donné que par le Chinche et par la Mouffette du Chili, qui ne diffère peut-être point du premier. Nous n'avons encore en effet que les têtes de ces deux animaux, lesquelles se ressemblent par leurs formes comme par leurs dents. Celles-ci rapprochent les Moufffettes des Blaireaux, en ce qu'elles ne sont point aussi carnassières que celles des Martres. Les molaires du Chinche sont au nombre de quatre à la mâchroie supérieure, et au nombre de cinq à la mâchoire inférieure. Les premières consistent en deux fausses molaires à une seule pointe, l'antérieure extrêmement petite; en une carnassière, qui les suit, et qui a un tubercule interne si grand, que son plan présente la forme d'un triangle rectangle; et enfin en une molaire tuberculcuse du double plus grande que la carnassière, qui a deux tubercules à sa face externe, et qui est sillonnée par des inégalités plus ou moins profondes sur ses parties internes. Les secondes consistent en trois fausses molaires, dont la première est très-petite; en une carnassière très-épaisse, prolongée postérieurement par un talon assez grand; et enfin par une tuberculeuse de forme arrondie, dont la couronne est divisée irrégulièrement par deux points saillants. La grande disproportion qui existe entre la molaire tuberculeuse supérieure, et l'inférieure vient de ce

que celle-ci ne correspond, dans la mastication, qu'à la partie postérieure de la première, qui, par sa partie antérieure, correspond au talon qui prolonge la carnassière inférieure. Les canines et les incisives n'offrent aucune particularité remarquable.

J'ai peu de chose à dire des organes des sens, n'ayant pas vu moi-même cet animal. Les yeux ne paraissent être accompagnés d'aucun organe accessoire; les oreilles ont une conque externe arrondie et assez petite. Le museau est terminé par un mufle qui s'étend jusqu'à la partie extérieure des narines inférieurement. La langue est douce. J'ignore l'état des parties génitales. Les pieds paraissent être en partie plantigrades, et ressembler à cet égard à ceux des Mangoustes; ils ont cinq doigts armés d'ongles fouisseurs, beaucoup plus longs et plus forts aux pieds de devant qu'aux pieds de derrière. Dans les premiers, les trois doigts du milieu sont les plus longs; les deux externes sont plus courts et à peu près égaux. Aux pieds de derrière, les doigts qui correspondent au premier et au second des nôtres sont les plus longs; ceux qui correspondent au troisième doigt et au pouce viennent après, et le petit doigt est le plus court; mais c'est l'ongle du pouce qui est le plus épais et le plus fort. Le pelage est très-fourni et très-long, surtout aux parties postérieures, et il est formé de poils soyeux passablement roides, et de poils laineux en assez grande quantité. Sur les membres et la tête, ils sont l'un et l'autre en petite quantité, mais ils augmentent et s'allongent en avançant vers les parties postérieures: de sorte que sur le dos et les flancs, les soyeux ont deux pouces de longueur, et sur la queue ils en ont cinq et six. Le blanc et le brun-noir sont les couleurs de cet animal. La tête, les épaules, les côtés du corps et ses parties inférieures et postérieures, les membres et une ligne qui naît entre les épaules, et qui s'avance en s'élargissant sur la queue, où elle se termine, sont noirs; le blanc commence entre les deux yeux, s'élargit sur le sommet de la tête, continue à s'étendre sur les côtés du corps, et vient se réunir à la queue, où il se mêle avec beaucoup de poils noirs. On voit encore deux taches blanches de chaque côté; l'une sur les membres antérieurs, et l'autre sur les cuisses; et quelques poils blancs se mêlent aux poils noirs du ventre.

L'individu qui a servi de sujet à la figure que nous donnons, et que nous devons à mon frère, venait de la Louisiane : il se tenait habituellement affaissé sur ses pates avec sa queue relevée, comme nous l'avons représentée, ou tout-à-fait couchée sur son dos : et quoique vivement excité, il ne répandait aucune odeur; mais il était très-apprivoisé, habitué à la cage qui le renfermait, sans doute fréquemment tourmenté par ceux qui le visitaient, ce qui l'aura peut-être empêché d'éprouver le sentiment particulier qui, dans l'état de nature, le porte à répandre la matière puante qu'il produit, à moins que son état d'esclavage n'ait été un obstacle au développement de cette matière : car il n'est guère permis de révoquer en doute ce que les voyageurs rapportent de l'odeur infecte que lance en quelque sorte cet animal dès qu'il est poursuivi. Le Père Feuillé (Journal d'Observations physiques et mathématiques, pag. 272, Edit. de Paris, de 1714), qui parle peut-être du Chinche, et à qui Buffon a emprunté ce nom, attribue cette odeur à l'urine de l'animal, qui, suivant les rapports qu'il avait reçus, la répand sur sa queue, pour ensuite la disperser comme avec un goupillon; et d'Azara, qui décrit peut-être aussi cet animal sous le nom de *Yagouare* (Animaux du Paraguay, tom. I, pag. 211), rapporte les mêmes choses.

Le Chinche se creuse un terrier moins profond que celui de nos Lapins, et tout annonce que c'est un animal nocturne. Il se nourrit d'œufs, d'Oiseaux, de Reptiles, et sans doute de fruits. C'est un animal dont on connaît peu le naturel, à cause de l'effroi que donne en général sa mauvaise odeur; il paraîtrait cependant qu'on peut l'apprivoiser, et qu'alors il répand son urine, ou ses excréments, sans les infecter, comme il le fait lorsqu'il a peur. Sa taille est celle du Chat domestique; il a environ un pied du bout du museau à l'origne de la queue; celle-ci a dix pouces; et sa hauteur à la partie moyenne du corps est d'environ cinq ou six pouces.

La figure que Buffon donne du Chinche, tom. XIII, fig. 39, quoique faite d'après une simple peau, est passable; et l'on reconnaît encore cet animal dans une autre figure de Schreber, pl. 121 *bis*. Cet animal est le *Viverra Mephitis* des Catalogues méthodiques; nom qu'il faudra changer, puisque celui de *Mephitis* est devenu le nom générique.

Mai 1821.



Werner pinx. et del

⅓ de la grand. nat

Lithog. de C. de Last

Télagon.

LE TÉLAGON.

Nous devons la figure de cet animal singulier aux soins de M. Diard; mais nous le connaissions déjà par une peau et une tête que M. Lechenault avait rapportées de Java. Cette tête avait fait voir que le Télagon était pourvu des mêmes dents que les Mouffettes, c'est-à-dire que le Chinche et la Mouffette du Chili; ce qui, avec la mauvaise odeur qu'il répand, lui fit donner le nom de *Mouffette de Java;* dès lors il est entré dans les Catalogues méthodiques sous cette dénomination; et, sans l'animal vivant, l'on en serait peut-être resté à ce rapprochement; mais le dessin que nous publions annonce un animal tout-à-fait différent des Mouffettes qui nous sont connues, les seules que nous puissions donner comme type du genre, et qui sont celles que nous venons de nommer. En effet cet animal, par ses formes extérieures, ne rappelle nullement le Chinche, dont j'ai sous les yeux une fort bonne figure faite par mon frère, d'après nature vivante : ils n'ont en quelque sorte de commun, sous le rapport de la physionomie, que leur allure plantigrade. Le Chinche a une tête arrondie, un museau court, pointu, une face large, qui rappellerait la tête des Putois, ou bien celle des Chats, si le museau de ceux-ci était moins obtus; la tête du Télagon, au contraire, rappelle le museau allongé et le grouin des Blaireaux, avec une face bien moins large. Le Chinche a en outre une grande queue garnie de poils touffus et longs, qu'il relève sur son dos en panache, comme les Écureuils; le Télagon, par contre, est presque privé de cet organe, dont la longueur n'excède guère un pouce, et que quelques poils garnissent à peine. Aussi, à la seule vue de ces animaux, est-on porté à les séparer dans des groupes distincts; et l'examen des parties osseuses de la tête ne fait que confirmer dans cette première idée.

L'allongement de la tête du Télagon et l'amincissement de son museau font que les molaires de cet animal sont plus écartées les unes des autres que celles du Chinche; et que ses incisives, au lieu d'être sur une ligne à peu près droite, sont sur un arc de cercle assez petit. Ses dernières molaires supérieures sont en outre fort en avant de l'extrémité postérieure des palatins; et ces os, chez le Chinche, ne dépassent pas ces mêmes dents : ce qui recule beaucoup chez le premier la communication des narines avec l'arrière-bouche.

A la mâchoire supérieure il y a six incisives de forme ordinaire, et deux canines, beaucoup moins épaisses que larges. Les fausses molaires sont au nombre de deux: la première est très-petite et a une seule racine, et la seconde a une pointe aiguë et deux racines. La dent qui suit est la carnassière, garnie intérieurement d'un tubercule pointu et saillant; et la dernière, c'est-à-dire la quatrième, est

une molaire tuberculeuse, à quatre pointes principales, et qui est moins large antérieurement que postérieurement. La mâchoire inférieure a des incisives et des canines analogues à celles de la mâchoire supérieure : les fausses molaires, qui sont séparées des canines par un intervalle vide assez grand, sont au nombre de trois. La première n'est qu'un petit tubercule; la seconde, un peu plus grande, a une pointe aiguë et deux racines; et la troisième, qui est la plus grande, a aussi une pointe aiguë et deux racines. La carnassière, qui vient après, a trois tubercules aigus, disposés en triangle à sa partie antérieure; et la postérieure, aussi formée de trois tubercules, est plus longue et moins élevée que la première. La dernière de ces dents est une très-petite tuberculeuse de forme circulaire à sa couronne, et dont les bords sont légèrement découpés.

Les pieds ont cinq doigts, réunis jusqu'à la dernière phalange par une membrane très-étroite : ils sont armés d'ongles fouisseurs, très-grands aux pieds de devant, et d'une grandeur médiocre à ceux de derrière; et les rapports des doigts entre eux, dans l'ordre décroissant, sont à chaque pied ainsi qu'il suit : le doigt du milieu, l'annulaire, l'index, le petit doigt et le pouce. La plante et la paume sont entièrement nues, et garnies de tubercules recouverts d'une peau très-fine : la queue, comme je l'ai déjà dit, n'a qu'un pouce de longueur; mais l'animal la redresse. L'œil a la pupille ronde et sans organe accessoire; l'oreille est dépourvue de conque externe, seulement l'orifice du conduit auditif est surmonté d'une partie nue, qu'une légère saillie partage d'avant en arrière en deux parties; les narines se prolongent fort au delà des mâchoires; et leurs orifices, qui s'ouvrent en avant du museau, sont environnés d'un mufle, qui présente quelque chose du grouin du Cochon. Je ne puis rien dire des organes du goût, et peu de chose de ceux de la génération. On voit quatre mamelles pectorales et deux inguinales. Presque tous les poils sont soyeux; et les moustaches de la lèvre supérieure, les seules qu'on observe, sont très-petites et très-rares. Le pelage est peu fourni aux parties supérieures du corps; et les parties inférieures, ainsi que le museau, sont presque nues. La peau est couleur de chair, et presque tous les poils d'un brun-marron très-foncé; on en trouve cependant quelques-uns qui sont blonds, et ils pourraient bien être les poils laineux. Ces poils bruns forment la couleur du Télagon, excepté sur le sommet de la tête, et sur une ligne qui de là se prolonge le long du dos jusqu'à l'extrémité de la queue; mais quelquefois cette ligne se trouve interrompue vers son milieu, comme le font voir quelques-uns des individus que le Cabinet du Muséum possède.

Nous ne connaissons point le genre de vie de cet animal. A ses ongles, à son grouin, à ses oreilles, on peut conjecturer qu'il se terre; et on ne peut douter qu'il n'ait, comme les Mouffettes, la faculté de répandre une odeur très-infecte, lorsque quelque danger le menace. Marsden, qui parle du Télagon (*Teleggo*) dans son *Histoire de Sumatra*, le nomme aussi *Stinckard*, qui signifie *puant*.

Le Télagon devient donc le type d'une division nouvelle parmi les animaux qui ont le système de dentition et la marche des Mouffettes. Nous proposerons pour elle la dénomination de Mydaus (de *μυδάω*, *puer*); et la seule espèce dont elle se compose jusqu'à présent pourra se nommer *Meliceps*, à cause de la forme de sa tête.

Avril 1821.



W.[r] pinx.t et del. Lith. de C. de Last.

1/4 de la grand. nat.

Loutre,

âgé de 5 mois.

LA LOUTRE COMMUNE.

Cet animal se caractérise tellement par sa physionomie, qu'il n'en est aucun dont on puisse, au premier aspect, plus aisément reconnaître le genre. Sa tête large et aplatie, son museau arrondi, ses jambes courtes, son corps écrasé, ne se retrouvent en effet chez aucun autre Mammifère, et lui donnent des traits qui frappent d'abord, et dont les traces ne s'effacent plus. Ces formes disgracieuses semblent cependant avoir été données à la Loutre, dans des vues sagement calculées. C'est un animal aquatique et terrestre, qui se nourrit surtout de poissons, et qui pour cet effet habite le bord des rivières et des étangs, dont il est un des plus grands fléaux; mais il ne peut vivre sans respirer, et hors le temps durant lequel il cherche et poursuit sa proie, c'est sur la terre qu'il se tient. Il était donc nécessaire qu'il fût conformé d'une manière convenable à sa double destination, et c'est ce qui a eu lieu à tous égards; car, comme son existence dépend principalement de l'eau, c'est surtout pour nager que ces membres courts, cette tête aplatie, ce corps écrasé, paraissent lui avoir été donnés. Avec cette organisation il se soutient mieux dans le milieu où il nage, s'y dirige avec plus de fermeté, et en ressent moins les mouvements. A terre il peut marcher avec facilité, sinon courir avec vitesse, et préparer commodément l'excavation ou l'abri qu'il se choisit pour retraite, et qui est ordinairement un creux du rivage, le dessous d'un rocher ou de quelques grosses racines. C'est là où la Loutre passe ses journées, couchée sur un lit d'herbes sèches; elle ne quitte son gîte que la nuit, et c'est alors surtout qu'elle pourvoie à ses besoins. L'hiver est pour elle la saison de l'amour, mais on ignore les circonstances qui, chez elle, accompagnent l'accouplement, la gestation et la mise bas, et l'on n'a point fait connaître dans quel état ses petits naissent. C'est vers la fin de mars ou au commencement d'avril que l'on commence à trouver de jeunes Loutres. La mère ne paraît pas leur donner pendant très-long-temps ses soins, car dès le mois de mai ils vont à l'eau, et s'essaient à poursuivre le poisson; et vers leur deuxième année ils ont acquis toute leur taille et toute leur force.

Quoique le poisson d'eau douce soit la nourriture que la Loutre recherche le plus, elle mange cependant d'autre chair, et elle ne repousse point les substances végétales. Ce n'est pas un animal très-difficile à apprivoiser, et c'est par erreur que Buffon a cru le contraire. J'en ai possédé plusieurs qui étaient très-familières, et qui ne se nourrissaient que de pain et de lait; aussi ne serais-je point étonné qu'on fût parvenu à en dresser, comme le rapporte Gesner, de manière

à rapporter à leur maître les poissons qu'elles avaient atteint. Ce sont des animaux qui ne manquent point d'intelligence, et qui n'ont guère d'autre instinct que celui de se choisir un gîte particulier, et de le garnir d'herbes sèches ou de toutes autres matières végétales analogues : car l'instinct est toujours d'autant moins développé, que l'intelligence l'est davantage. Leur chair est peu recherchée, mais leur fourrure l'est assez, et principalement à cause des poils soyeux extrêmement épais et fins qui la forment en grande partie.

Les quatre pattes de la Loutre sont entièrement palmées, et elles se composent de cinq doigts armés d'ongles très-courts et terminés en gouttière. Les doigts sont garnis en dessous, à leur extrémité, d'un tubercule arrondi; un autre tubercule très-grand, et divisé en quatre lobes, se trouve au milieu de la plante des pieds de devant, et un second, de forme circulaire, est situé à la base du carpe. Aux pieds de derrière il n'y a que les tubercules simples et arrondis des doigts, et celui du milieu qui est divisé en trois lobes.

L'œil a la prunelle ronde, et une troisième paupière qui peut entièrement recouvrir la cornée. L'oreille est petite et fort simple : on voit à sa partie inférieure un lobe que l'on pourrait considérer comme analogue au tragus, tandis qu'une légère saillie du côté opposé serait l'anti-tragus; on remarque ensuite, dans la partie supérieure de la cavité de la conque, une autre saillie que l'on pourrait regarder comme correspondant à une branche de l'hélix ou de l'anti-hélix, quoique ces espèces de bourrelets n'existent pas. Les narines sont entourées d'un muffle formé de grosses glandes, et elles s'ouvrent dans la partie inférieure du sillon anguleux qui forme leur orifice. La langue est douce, échancrée à son extrémité, et terminée en arrière par six glandes à calices, trois de chaque côté. Les poils, comme nous l'avons dit, sont de deux natures, des soyeux assez épais, durs et luisans, et des laineux qui forment un duvet frisé, extrêmement épais et doux; les lèvres supérieures sont garnies de moustaches longues, épaisses et roides, et il s'en trouve de semblables, mais plus courtes, sur les sourcils, vers l'angle externe de l'œil, et sous la mâchoire inférieure. Les organes génitaux du mâle n'ont rien de particulier; la verge se dirige en avant, et les testicules sont dans les aines. La femelle a sur le devant et sur les côtés de son vagin, une espèce de poche; et les mamelles sont au nombre de quatre, deux de chaque côté du ventre.

Le fond du système de dentition des Loutres est le même que celui des Putois et des Martes, seulement les dents, de même espèce, ont pris de tels développements dans certaines de leur partie, que de très-carnassières qu'elles étaient, elles sont presque devenues frugivores. Les incisives et les canines sont, pour le nombre et pour la forme, celles des autres carnassières. A la mâchoire supérieure il y a trois fausses molaires, mais la première est si petite qu'elle s'aperçoit à peine; une carnassière dont le tubercule interne est extrêmement développé, et la tuberculeuse qui est à peu près aussi large que longue, et qui égale par son étendue la carnassière. A la mâchoire inférieure il y a aussi trois fausses molaires; une carnassière, très-épaisse et très-longue par le développement du tubercule interne et du talon postérieur, et une tuberculeuse petite et arrondie.

Cet animal est entièrement d'un brun foncé, que le reflet de la lumière fait paraître roussâtre, et qui est légèrement varié de gris ou de fauve dans quelques parties. C'est le dessous du corps et l'extrémité de l'oreille, qui montrent la teinte

grise, et le gris-fauve se remarque sur la gorge, le menton et les lèvres. Cette espèce est répandue dans toute l'Europe; elle se trouve au nord comme au midi, et sans doute elle s'étend jusqu'en Asie; mais les limites dans lesquelles elle se renferme n'ont point encore été bien marquées.

Voici les dimensions principales de l'individu dont je donne le dessin :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue à l'occiput	1	8	»
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	4	6
——— de la queue	0	0	»
Hauteur à la partie moyenne du corps	1	»	»

La Loutre est désignée sous le nom de *Lutra vulgaris* dans les Catalogues méthodiques. Elle portait le nom de *Lutra* chez les Latins, et chez les Grecs celui d'*Enydris*.

Octobre 1821.



Werner pinx et del | $\frac{1}{5}$ de la grand. nat. | Lith. de C. de Last

Blaireau.

LE BLAIREAU.

Cette espèce constitue son genre à elle seule ; son système d'organisation lui est exclusivement propre ; aucune autre espèce ne vient se placer à ses côtés ; on la dirait soustraite à toutes les influences par une force particulière qui la ferait sortir des règles communes de la nature, et qui nous ferait accuser celle-ci d'impuissance ou d'irrégularité, si nous n'avions appris à nous défier de nos conjectures, plutôt qu'à douter de sa force et de son immensité.

Mais si le Blaireau se trouve isolé comme espèce, il entre fort naturellement, comme genre, dans la série de ceux qui composent la famille des Martes, c'est-à-dire des carnassiers proprement dits, qui se caractérisent par une molaire tuberculeuse au fond de chaque mâchoire ; mais ces molaires, chez le Blaireau, se distinguent, et principalement celles d'en haut, par leur étendue dont l'effet est de restreindre l'étendue des carnassières, et par conséquent la faculté qu'a cet animal de se nourrir de chair. En effet, la molaire tuberculeuse de la mâchoire supérieure, à elle seule, remplit une longueur qui égale celle qu'occupent la molaire carnassière, et les deux fausses molaires qui la précèdent ; d'où il est encore résulté que la moitié postérieure de la carnassière d'en bas s'est agrandie pour se trouver opposée à la grande tuberculeuse d'en haut ; ce qui l'a rendue moitié tuberculeuse et moitié carnassière. Du reste le Blaireau, outre la tuberculeuse et la carnassière qui se trouvent au fond de chaque mâchoire, a deux fausses molaires à la mâchoire supérieure, et quatre à l'inférieure ; mais la première de celles-ci n'est qu'en rudiment. Les canines et les incisives sont semblables à celles de tous les autres genres de la famille des Martes, c'est-à-dire que les premières ressemblent aux canines de tous les carnassiers, qu'il en est de même des incisives supérieures ; et que l'incisive moyenne de chaque maxillaire inférieure n'est pas implantée sur la même ligne que les deux autres, mais beaucoup plus en dedans ; ce n'est que par l'extrémité de sa couronne qu'elle devient parallèle à celles-ci, et pour cet effet elle se trouve couchée plus en avant.

Quoique rapproché des Martes par le système de dentition, le Blaireau est loin de ressembler à ces animaux si fins, si légers, si vifs, qu'il n'est peut-être aucune famille de Mammifères qui, sous ce rapport, puisse les égaler. Il est au contraire lourd et grossier, son corps est épais, ses mouvements sont lents, et sa

physionomie n'annonce ni promptitude dans l'intelligence, ni vivacité dans les passions. Aussi mène-t-il la vie la plus triste et la plus solitaire.

C'est un animal entièrement plantigrade, qui a cinq doigts à chaque pied, réunis, presque jusqu'à leur extrémité, par une membrane épaisse peu susceptible d'extension, et armés d'ongles fouisseurs très-forts. Aux deux pieds, le second et le troisième doigt sont égaux entre eux, et sont les plus longs; le premier et le quatrième viennent ensuite, et l'interne est le plus court. La plante des quatre pieds est garnie de tubercules épais revêtus d'une peau douce, un de ces tubercules garnit l'extrémité de chaque doigt; trois autres, disposés en forme de trèfle, se trouvent au milieu de la plante, qui est terminée en arrière, aux pieds de devant, par un seul tubercule, et par deux contigus aux pieds de derrière. La queue est courte et rudimentaire.

Les sens montrent en général peu de développement; l'œil est petit et je crois à pupilles rondes; et la troisième paupière est assez grande pour recouvrir entièrement la cornée. L'oreille a une conque externe peu étendue et fort simple intérieurement; l'anti-tragus seul est marqué, et un tubercule épais et en demi-cercle en occupe toute l'étendue transversalement. Les narines sont entourées d'un mufle très-développé, composé de fortes glandes; elles consistent dans deux sinus, larges en avant du museau, étroits sur ses côtés, et l'orifice du conduit olfactif se trouve à leur partie antérieure. Sa langue est oblongue, grande, et toute revêtue de très-petites papilles pointues et même un peu cornées, mais assez molles pour la faire paraître douce.

Le pelage est fourni, et les poils sont très-longs sur le corps; ils le sont beaucoup moins sur la tête, les membres, et les parties inférieures. Il y en a de soyeux et de laineux, mais ils diffèrent peu l'un de l'autre; les premiers sont les plus longs, les plus durs, et les moins gauffrés. Les moustaches sont très-petites.

La verge est dirigée en arrière et est terminée par un gland conique; les testicules sont extérieures. Immédiatement sous la queue est une large ouverture transversale qui conduit dans une cavité nue, terminée en cul-de-sac; les parois de cette cavité, où l'on n'aperçoit point d'appareil glanduleux, sont cependant revêtues d'une matière onctueuse. Au-dessous est une seconde poche plus petite, au milieu de laquelle l'anus est ouvert; et de chaque côté de celui-ci s'ouvre un pore assez large, duquel s'échappe une matière onctueuse, jaunâtre, et d'une très-mauvaise odeur. Le Blaireau a six mamelles.

Ses couleurs ont une distribution qui le rend très-remarquable. Sa tête est d'un blanc légèrement roussâtre, coupé de chaque côté du museau par une bande noire qui naît sur la lèvre supérieure, embrasse l'œil et vient se terminer à l'oreille. Le blanc de la tête s'étend jusque sur les côtés du cou, et se termine à la moitié antérieure de la mâchoire inférieure. Le dessus et les côtés du corps sont d'un gris sale, qui devient plus pâle sur les flancs. Mais cette couleur n'est point répandue uniformément; le noir et le blanc qui la composent sont disposés par taches ou par ondes irrégulières et confuses. La gorge, le dessous de la poitrine, le ventre, les jambes et les pieds, sont d'un noir-brun foncé; la partie postérieure de l'abdomen est d'un blanc-roussâtre, et la queue d'un gris-blanchâtre. L'oreille est noire bordée de blanc en dessus, et toutes les parties nues sont d'une teinte tannée plus ou moins foncée.

Sur les parties dont les couleurs sont uniformes, les poils n'ont qu'une seule teinte. Sur les parties grises, les poils soyeux sont généralement blancs avec un anneau noir au milieu, et les poils laineux blancs avec la pointe jaunâtre.

L'individu mâle qui a servi de sujet à cette description avait deux pieds du bout du museau à l'origine de la queue, sa tête avait six pouces, et sa queue sept. Sa hauteur moyenne était de dix pouces; mais il était encore jeune et aurait sans doute acquis une plus grande taille.

Le Blaireau passe la plus grande partie de sa vie dans le fond d'un terrier qu'il se creuse avec beaucoup de dextérité. J'ai moi-même été témoin de ce travail. Deux jeunes Blaireaux, qui avaient été pris dans le terrier de leur mère, furent placés dans une cour pavée; ils la dépavèrent, et se firent un terrier où ils passèrent une année entière, n'en sortant que la nuit pour venir prendre la nourriture qu'on déposait à leur portée. De là ils furent transférés dans un fossé entouré de murailles, au milieu duquel était une grande butte de terre. Ces animaux cherchèrent d'abord tout autour des murs un endroit où ils pussent fouir. Ayant découvert un vide entre deux pierres, dont la supérieure était saillante, ils cherchèrent à l'agrandir; mais comme il était un peu élevé et qu'ils étaient obligés de se dresser sur leurs pieds de derrière pour y atteindre, ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'ils parvenaient à arracher le plâtre et la la pierre dont ils voulaient se débarrasser. Alors je vis plusieurs fois le mâle se coucher au pied du mur, et la femelle monter sur son corps pour atteindre plus facilement le trou qu'elle voulait agrandir. Lorsqu'ils virent qu'enfin leurs efforts étaient inutiles, ils se portèrent sous une autre grosse pierre, la seule qui, avec la première, fût saillante; mais ils rencontrèrent encore là une résistance qu'ils ne purent vaincre. Lassés de leurs tentatives inutiles du côté des murailles, sous les pierres saillantes, ils s'arrêtèrent enfin à la butte de terre, et travaillèrent, la femelle surtout, avec beaucoup d'ardeur et de persévérance. D'abord ils firent de petites fouilles tout autour de cette butte, et se fixèrent vis-à-vis de l'endroit où ils avaient fait leur seconde tentative contre la muraille. Ils commençaient par remuer la terre avec le nez, comme ils auraient fait avec un boutoir; puis ils faisaient usage de leurs pattes de devant pour fouiller et jeter la terre derrière eux, entre leurs jambes postérieures; lorsqu'elle s'était accumulée à un certain point, ils la rejetaient plus loin avec leurs pattes de derrière; et enfin lorsque le tas de terre le plus éloigné s'opposait au déblaiement de la terre qui sortait du trou, ils venaient à reculons l'éloigner encore davantage, en se servant pour cela des pattes de devant et de celles de derrière; et ce n'était que lorsque le terrain était débarrassé qu'ils retournaient travailler à leur terrier. Souvent un de ces animaux se couchait à côté de celui qui fouissait, et paraissait autant le gêner dans son travail que celui-ci devait troubler l'autre dans son repos. Pendant la nuit le terrier fut achevé.

D'après ce que rapportent les chasseurs, il paraît que les Blaireaux garnissent le fond de leur habitation de matières sèches et douces, dont ils se font un lit, et qu'ils transportent entre leurs pattes. Cette habitation n'est pas un simple boyau, il se trouve sur ses parois des excavations dans lesquelles l'animal se retire aussi. Souvent on rencontre plusieurs individus dans un même terrier, et j'ai lieu de penser que le mâle et la femelle habitent toujours ensemble. Ces animaux ne sortent de leur retraite que pour chercher leur proie, et en

hiver ils sont plusieurs jours sans se montrer, non point qu'ils dorment d'un sommeil léthargique comme les Marmottes, mais parce qu'ils craignent le froid, et qu'étant fort gras, ils sont peu pressés par la faim. C'est en été que les femelles mettent bas deux, trois, et même quelquefois quatre petits. Elles en ont un très-grand soin, et les amènent quelquefois jouer au soleil au bord de leurs terriers. Dès leur deuxième année les jeunes Blaireaux peuvent se reproduire, et il est permis de conjecturer que leur vie s'étend jusqu'à douze ou quinze ans. Le Blaireau est carnassier, mais beaucoup moins que les Chiens; il mange le pain, les fruits, etc., et on l'apprivoise très-aisément; il vit et joue familièrement avec les Chiens, vient quand on l'appelle, et suit même la personne qui le soigne, et qu'il apprend très-bien à connaître. On le trouve dans toute l'Europe jusqu'en Norvège, et dans une grande partie de l'Asie; il se pourrait même qu'il existât en Amérique. Buffon l'avait déjà fait penser par la figure qu'il publia sous le nom de *Carcajou*, dans ses Suppléments, tom. III, pl. 49, pag. 243, et qui avait été faite d'après un animal qui venait du pays des Eskimaux; et moi-même j'ai possédé un Blaireau qui avait été amené directement d'Amérique en France, sans cependant que j'aie eu la certitude qu'il était originaire de cette contrée. Les chasseurs distinguent deux espèces de Blaireaux, ils nomment l'un *Blaireau Cochon*, et l'autre *Blaireau Chien*, et ils leur donnent pour caractère quelques légères différences dans la teinte des poils et dans les nuances; les uns sont plus foncés que les autres, et ceux-ci fouissent plus volontiers dans les terres fortes que dans les terrains sablonneux, qui plaisent plus aux premiers. On n'a point encore constaté jusqu'à quel point ces observations sont fondées (Dufouilloux, 1573, p. 91); mais dans tous les cas elles ne feraient admettre que deux variétés de peu d'importance.

Cette espèce ne paraît pas avoir été connue des Grecs; du moins on n'a pas reconnu que les auteurs de cette nation en eussent parlé. Les Latins, par contre, l'ont désignée par deux noms différens, par celui de *Meles* et par celui de *Taxus*. C'est le dernier de ces noms que les naturalistes ont donné au genre qu'ils ont formé de cet animal, et ils ont réservé le premier pour désigner l'espèce; ainsi le Blaireau est le *Taxus Meles* des Catalogues méthodiques.

Janvier 1822.



Werner pinx et del

Lithog de C de Last

$\frac{1}{6}$ de la grand. nat.

Chien de terre neuve.

LE CHIEN DE TERRE-NEUVE.

La facilité avec laquelle les Chiens de Terre-Neuve nagent; les récits presque merveilleux dont ils ont fait le sujet; les nombreux services qu'on a su en tirer; les hommes qu'ils ont arrachés à la mort, lorsque aucun secours humain n'était possible; le courage, la docilité, l'attachement dont ils ont fait preuve, devaient sans doute leur acquérir la réputation qu'ils ont obtenue, l'intérêt qu'ils ont inspiré : et si l'on est généralement porté à exagérer ce qui étonne; si la reconnaissance, lorsqu'on ne lui demande rien, se plaît outre mesure à exalter les bienfaits, nous devons cependant dire que ce sentiment à l'égard de cette belle race n'a pas de beaucoup dépassé les bornes de la vérité.

Ce qui la distingue essentiellement des autres Chiens, c'est la disposition naturelle qui la porte à aller à l'eau; disposition que de longues habitudes ont fait naître, et qui ont été occasionées, si elles ne l'ont pas produite, par une particularité organique très-propre à faciliter l'exercice de la nage : je veux dire une membrane très-large, entre les doigts, qui leur permet un grand écartement. Tous les Chiens ont les doigts assujettis l'un contre l'autre par une extension de la peau, peu étendue, et qui en général s'avance jusqu'à la naissance de la seconde phalange. Dans le Chien de Terre-Neuve, cette partie de la peau se prolonge presque jusqu'aux ongles, et s'élargit tellement, qu'elle transforme pour ainsi dire les pieds de ce Chien en pieds palmés.

Cette particularité d'organisation n'est au reste point exclusive au Chien de Terre-Neuve; elle s'observe chez plusieurs de nos races, et surtout chez celles qu'on ne range point parmi les Chiens courants. Aussi aurait-on tiré de ces races, en les soumettant durant plusieurs générations à l'habitude de la nage, les mêmes services que de celle qui nous occupe ici spécialement. Quoi qu'il en soit, cette race a le grand avantage d'être formée; et il faut avouer que nulle autre de celles qui nous sont connues ne pourrait aujourd'hui la remplacer. En effet les Chiens de Terre-Neuve bien exercés semblent avoir fait de l'eau leur élément principal : ils s'y soutiennent sans aucun effort et comme en se jouant; c'est avec une sorte de fureur qu'ils la recherchent; ils ne peuvent en être tirés que par force, et paraissent trouver autant de bonheur à y courir et à s'y précipiter, que le Chien de chasse à poursuivre et à saisir sa proie. On se tromperait cependant, si l'on supposait qu'une disposition aussi entraînante, aussi vive, est de même nature que celle qui porte les animaux vraiment aquatiques, tels que les Loutres, les Castors, etc., à vivre dans l'eau. Ceux-ci sont poussés aveuglément

par leur instinct à rechercher cet élément; les autres n'y sont poussés que par l'éducation; sans elle, ils vivraient à la manière de tous les autres Chiens; mais elle a sur eux une influence qu'elle n'aurait point sur ceux-ci, dans tout ce qui a rapport à la faculté que nous considérons actuellement.

Cette facilité qu'ils présentent par une éducation particulière est encore favorisée par le développement considérable de leurs organes cérébraux; car leur tête se rapproche, par les formes, de celle des Épagneuls. Leurs proportions sont élancées, et leur taille est svelte et élevée; aussi ont-ils de la force, et leurs mouvements sont faciles et légers. Leur pelage est généralement long, touffu, et composé des deux sortes de poils, mais en quantité bien moindre que ceux qui constituent le pelage des Chiens des Eskimaux; ils ne relèvent point leur queue, et la portent à la manière des Loups et des Renards; et la race de la Ménagerie du Roi a un quatrième doigt aux pieds de derrière, mais imparfaitement développé, et des oreilles entièrement tombantes. J'ai pu aussi remarquer que l'odeur du Loup n'a pour cette race rien de repoussant, et que cet animal ne lui inspire point la terreur que d'autres éprouvent si fortement dès qu'elles ont le sentiment de sa présence. Il semblerait, au contraire, qu'il y a au moins entre ces animaux une haine réciproque : dès que nos Chiens de Terre-Neuve s'approchent des Loups, ils entrent en fureur; et, sans les grilles qui les séparent, ils leur livreraient des combats à mort.

Ainsi ces Chiens réunissent à un point remarquable le courage à l'intelligence, la force à l'agilité, la docilité à l'attachement. Ils pourraient être dressés à la garde des troupeaux, comme à la chasse : fidèles à leur maître, ils le défendraient au péril de leur vie; et, placés en sentinelles sur les bords industrieux de nos rivières, sur nos embarcations de toute espèce, ils arracheraient à la mort le malheureux que les flots seraient près d'engloutir. Quels Chiens mériteraient mieux que ceux-là les soins, l'attachement et la reconnaissance de l'homme?

Décembre 1820.



Werner pinx et del — ⅐ de la grand. nat. — Lithog de C de Last

Loup.

LE LOUP.

Le Loup, qui fait le sujet de cet article, nous donne une preuve bien frappante d'une vérité que nous avons déjà eu plusieurs fois occasion d'exprimer dans cet ouvrage : c'est que le caractère des animaux carnassiers varie comme les circonstances au milieu desquelles ces animaux se développent. Condamnés à des appétits cruels, doués de l'intelligence propre à les satisfaire, pourvus d'armes convenables pour saisir et vaincre leur proie, nous les voyons, dans leur état de nature, attenter à tout ce qui a vie, ne répandre autour d'eux que la haine ou l'effroi, et multiplier leurs ennemis comme leurs victimes. Mais, doués aussi d'une capacité d'entendement proportionnée à celle des animaux dont ils doivent se nourrir, et qui chercheront à les fuir et à leur échapper, ils ont dû pouvoir apprécier toutes les circonstances, se ployer à toutes les situations, laisser prédominer tous les sentiments capables d'influer sur leur existence : ici, n'employer que la force; là, mettre la ruse en œuvre; ailleurs, user d'audace; plus loin, devenir timides : et, comme le besoin d'aimer est dans la nature de tous les êtres pourvus de sensibilité, qui se réunissent pour se reproduire, il suffirait de placer les animaux les plus féroces dans des rapports tels, qu'ils n'eussent plus d'appétits à calmer par la violence, plus d'ennemis à craindre ou à combattre; mais où il eussent, au contraire, des bienfaits à recevoir et une grande sécurité à goûter, pour faire naître en eux de bons sentiments, et ne plus les voir montrer que de la douceur, de la confiance et de l'affection.

Ce que ce raisonnement conclut, l'expérience le confirme : il n'est aucune espèce d'animal carnassier qu'on ne puisse apprivoiser par des traitements convenables, c'est-à-dire qui ne soit susceptible de devenir aimant et familier jusqu'à un certain point pour celui qui le nourrit et le soigne : mais ces sentiments ne se montrent point chez toutes au même degré; et, sous ce rapport, on trouve encore des différences entre les individus.

Le Loup est un des animaux féroces chez lequel l'attachement peut être porté au plus haut degré, et qui nous donne le plus singulier exemple du développement que peut atteindre le besoin des caresses; besoin si extraordinaire, que nous le voyons, chez cet animal, l'emporter sur celui de la faim et même sur celui de l'amour.

L'individu dont nous donnons la figure, doué sans doute d'un heureux naturel, et élevé comme un jeune Chien, devint familier avec toutes les personnes qu'il voyait habituellement; il suivait en tout lieu son maître, dont l'absence le

faisait toujours souffrir, obéissait à sa voix, montrait la soumission la plus entière, et, sous ces divers rapports, ne différait presque en aucune manière du Chien domestique le plus privé. Cependant son maître, étant obligé de s'absenter, en fit don à la Ménagerie du Roi : là, enfermé dans une loge, cet animal fut plusieurs semaines sans montrer aucune gaieté et mangeant à peine; mais sa santé se rétablit; il s'attacha à ses gardiens, et paraissait avoir oublié toutes ses affections passées, lorsque après dix-huit mois ce maître revint. Au premier mot que celui-ci prononça, le Loup, qui ne l'apercevait point dans la foule, le reconnut, et il témoigna sa joie par ses mouvements et ses cris; mis en liberté, il couvrit aussitôt de ses caresses son ancien ami, comme aurait fait le Chien le plus attaché, après une séparation de quelques jours. Malheureusement il fallut se quitter une seconde fois, et cette séparation fut encore la source d'une profonde tristesse; mais le temps amena le terme de ce nouveau chagrin. Trois ans s'écoulèrent, et notre Loup vivait très-heureux avec un Chien qu'on lui avait donné pour qu'il pût jouer. Après cet espace de temps, qui certainement aurait suffi pour que le Chien de la race la plus fidèle oubliât son maître, celui du Loup revint; c'était le soir, tout était fermé, les yeux de l'animal ne pouvaient le servir; mais la voix de ce maître chéri ne s'était point effacée de sa mémoire : dès qu'il l'entend, il le reconnaît, lui répond par des cris, qui annoncent des désirs impatients; et aussitôt que l'obstacle qui les sépare est levé, les cris redoublent; l'animal se précipite, pose ses deux pieds de devant sur les épaules de celui qu'il aime si vivement, lui passe sa langue sur toutes les parties de son visage, et menace de ses dents ses propres gardiens qui osent approcher, et auxquels, un moment auparavant, il donnait encore des marques d'affection. Une telle jouissance, n'ayant pas le temps de s'épuiser, devait amener une peine cruelle : il fut nécessaire de se séparer encore ! Aussi, après cet instant pénible, le Loup devint triste, immobile; il refusa toute nourriture, maigrit; ses poils se hérissèrent comme ceux de tous les animaux malades : au bout de huit jours il était méconnaissable, et nous eûmes long-temps la crainte de le perdre. Sa santé s'est heureusement rétablie; il a repris son embonpoint et son brillant pelage; ses gardiens peuvent de nouveau l'approcher; mais il ne souffre les caresses d'aucune autre personne, et ne répond que par des menaces à celles qu'il ne connaît point.

Ce récit, dont j'ai plutôt adouci qu'exagéré les expressions, ne ressemble guère sans doute à ce qu'on rapporte généralement du naturel du Loup; mais on ne connaît cette espèce que par ce qu'ont fait voir les individus de nos forêts, qui vivent entourés d'ennemis et de dangers, et chez lesquels il ne peut se développer d'autres sentiments que ceux de la crainte, de la défiance et de la haine; et nous avons pu nous assurer que les Chiens élevés de la sorte deviennent tout aussi sauvages, tout aussi féroces que des Loups, sans cependant l'être aussi profondément : tant il est vrai que, pour connaître le naturel d'une espèce, c'est-à-dire ses dispositions intellectuelles fondamentales, il faut l'avoir vue dans toutes les circonstances qui sont propres à les rendre sensibles, à les manifester.

Au reste, quelque extraordinaire que puisse paraître le sentiment dont nous venons de parler, on en trouve du moins l'origine dans l'attachement que les Louveteaux ont l'un pour l'autre, dans la tendresse des Louves pour leurs petits, et dans l'affection qui accompagne constamment l'amour physique; mais où découvrir l'origine, le germe de ce besoin de caresses, poussé jusqu'à la fureur,

que quelques Mammifères éprouvent, et dont une Louve nous donne aujourd'hui l'exemple? Jamais on ne voit les Loups ni les Chiens se donner ce genre de témoignage, et rien d'analogue ne se fait remarquer dans leurs actions; cependant il est peu d'animaux qui en soient plus susceptibles. La Louve dont je viens de parler est, à cet égard, beaucoup plus sensible encore que le Chien le plus attaché : au moindre mot exprimé avec douceur, au moindre attouchement affectueux, elle se presse sur vous, se retourne de toutes les manières, comme pour vous toucher encore mieux, pousse un petit cri doux et plaintif, qui exprime bien le sentiment heureux qu'elle éprouve; et son émotion est telle, que le col de sa vessie se relâche, et que son urine s'échappe en abondance; mais ce n'est pas seulement son maître qui lui fait éprouver une si vive joie : elle reçoit de la même manière les caresses de toutes les personnes qui l'approchent; c'est-à-dire que ce sont les caresses seules qui produisent ces effets singuliers, et que les sentiments affectueux n'y ajoutent rien.

Ce ne sont pas les premiers Loups très-apprivoisés et très-doux qu'ait eus la Ménagerie du Roi. En 1800, elle possédait une Louve qui avait été prise au piége, et qui, quoique adulte, s'était privée au point, qu'elle vivait familièrement parmi des Chiens, avec lesquels elle a produit plusieurs fois; elle aboyait même comme eux, lorsqu'elle apercevait une figure étrangère; et si elle se fût corrigée du goût qu'elle avait pour la volaille, on aurait pu la laisser jouir, sans inconvénient, de la plus grande liberté.

Le Loup sauvage ne rappelle presque aucun des traits que nous venons de tracer. Entouré d'ennemis, vivant toujours dans la crainte et la défiance, il est triste et grossier. C'est aux crépuscules du matin et du soir, pendant la nuit en été, ou pendant les jours sombres en hiver, qu'il se met en quête pour chercher sa nourriture, rarement abondante dans les pays de grande culture, où elle ne consiste guère que dans les restes d'animaux domestiques morts et jetés à la voirie; souvent même, dans les contrées dégarnies de bois, il est condamné à se sustenter de Grenouilles, de Mulots, et d'autres petits animaux semblables. Dans les pays de grandes forêts, plus riches en gibier et moins peuplées, il est plus hardi, plus fort, et ses formes sont plus élancées. Durant l'hiver, il se retire au fond des hautes-futaies, dans le voisinage des lieux habités; mais pendant l'été, il se tient au milieu des champs, caché dans les blés. C'est au mois de janvier que les femelles entrent en chaleur. Aussitôt elles sont suivies par tous les Loups du voisinage, qui se disputent leur conquête par de sanglants combats. Le plus fort, après avoir écarté les autres, s'attache à la Louve, qu'il ne quitte plus, jusqu'à ce que les jeunes soient élevés. La gestation dure soixante et quelques jours, durant lesquels la mère prépare le nid de ses petits dans le lieu qui lui paraît le plus propre à les cacher et à les nourrir; et elle le garnit de mousse, et de ses poils, qu'elle s'arrache aisément, la mue d'été commençant à cette époque. Elle en met au monde de trois ou quatre à huit ou neuf, suivant son âge, et, pendant les premiers jours, elle ne les quitte point : c'est le Loup qui la nourrit, et l'allaitement dure environ deux mois; mais les Louveteaux commencent à manger vers l'âge d'un mois. Dans les premiers temps, le Loup et la Louve ne leur donnent que de la viande à demi digérée, qu'ils leur dégorgent; et, pendant ce temps, l'un des deux reste toujours à la garde de la famille; peu à peu ils les nourrissent de viande fraîche, et enfin ils leur apportent de petits

animaux vivants; alors ils se réunissent pour chasser avec plus de succès. C'est en novembre et décembre que les petits, éloignés par leurs parents, commencent à vivre sans eux; mais ils restent encore réunis pendant six à huit mois. Ce sont les besoins de l'amour qui les divisent tout-à-fait; mais alors ils forment un autre lien : de sorte qu'on pourrait dire que les Loups ne sont point proprement des animaux solitaires, et que, s'ils ne vivent point en troupes, comme les Chiens sauvages, il vivent en famille; ce qui, en les supposant doués des dispositions morales nécessaires, expliquerait l'exemple d'affection dont nous avons parlé plus haut.

Dans les premiers jours de l'hiver, et avant que les Loups et les Louves soient accouplés, on rencontre quelquefois plusieurs de ces animaux dans les campagnes, poursuivant une proie de concert; et l'on croit avoir remarqué que pendant que l'un suit l'animal pas à pas, les autres, le suivant sur la droite et sur la gauche, attendent le moment où le gibier fera un écart, pour prendre la diagonale et lui couper ainsi le chemin.

La taille, les proportions et la physionomie du Loup rappellent en général celle des grands Mâtins; et leur couleur est d'un gris-fauve, irrégulièrement distribué; ce qui en rend la description détaillée assez difficile. Il est rare d'ailleurs de rencontrer deux Loups absolument semblables; il paraît qu'à mesure qu'ils vieillissent le gris domine, et que ce sont les teintes fauves qui l'emportent dans le jeune âge. En général la tête, le cou, les épaules, le dos, les côtés, la croupe, sont noirs, mêlés de fauve : cette dernière couleur domine sur les cuisses et sur les extrémités, où elle pâlit; le dessous du cou, la poitrine, sont de cette dernière teinte; la queue a la couleur des cuisses, et est terminée par du noir; la face interne des membres, et surtout des cuisses, est d'un gris-fauve-sale. Le ventre, la mâchoire inférieure, la face interne de l'oreille, et le bord de la lèvre supérieure, jusqu'à la partie postérieure des mâchoires, sont blancs. Une tache noire longitudinale se trouve sur les jambes de devant, à leur partie antérieure et au-dessus du carpe; et la tête, entre les deux oreilles, est grise.

Quant aux organes des sens, du mouvement, de la génération, et aux dents, les Loups sont entièrement semblables aux autres Chiens diurnes; et nous avons fait connaître ces organes en décrivant le Chacal : c'est pourquoi nous ne les décrirons point ici.

Nous ne parlerons pas non plus de la synonymie de cet animal, qui n'a jamais cessé d'être connu en Europe; et nous nous exposerions à commettre des erreurs assez graves, si nous citions les auteurs qui ont parlé de cette espèce comme existant dans les pays étrangers. Il est bien certain qu'elle se rencontre dans une grande partie de l'Asie; on peut même croire qu'elle se trouve en Barbarie; et plusieurs faits sembleraient confirmer qu'elle a passé même dans l'Amérique septentrionale; mais les limites entre lesquelles elle se trouve renfermée sont loin d'être assez nettement établies pour qu'il me soit permis de citer les auteurs qui en parlent. Le Loup est le *Canis Lupus* des Catalogues méthodiques.

Janvier 1821.



Werner pinx. et del. | $\frac{1}{4}$ de la grand. nat. | Lith. de C. de Last

Mulets du Chacal de l'Inde et du Chacal du Sénégal,
agés de 49 jours.

MULETS DU CHACAL DE L'INDE

ET

DU CHACAL DU SÉNÉGAL.

On sait que c'est de la réunion des individus dont l'accouplement est prolifique que se composent les espèces, et que c'est la connaissance exacte des espèces qui sert de base à l'histoire naturelle des êtres vivants. On a cru exprimer une pensée profonde lorsqu'on a dit que la nature ne formait que des individus; mais les rapports de ces individus entre eux ont aussi leur origine dans la nature; ils l'y ont même avec des racines très-profondes : car si l'on conçoit que les phénomènes sensibles n'ont d'existence que relativement à nous, il est difficile d'avoir la même idée des rapports, considérés d'une manière abstraite. En effet, les espèces paraissent bien plus importer à la nature que les individus; la cause principale de l'existence des uns est évidemment la conservation des autres. Il est même des animaux dont la vie éphémère consiste à naître, à se reproduire et à mourir; c'est-à-dire que leur reproduction, la conservation de leur espèce, est tout, exclusivement tout, ce que leur demande la nature.

Il est donc peu de phénomènes qui méritent plus de faire le sujet des observations du naturaliste, que celui de la reproduction des individus, indépendamment du mystère de la fécondation. Buffon l'avait bien senti, et s'il n'a pas toujours été conséquent dans l'application de la règle générale qu'il avait lui-même établie, c'est que les faits lui manquaient pour apprécier les exceptions que la naissance des Mulets apportait à cette règle. Depuis cet écrivain célèbre, les observations se sont multipliées, et l'on a déjà levé quelques difficultés; mais nous croyons que les Mulets que nous publions aujourd'hui sont les premiers qui aient été obtenus de l'accouplement d'individus d'espèces entièrement sauvages; jusqu'à présent les Mulets n'avaient été produits que par l'union de deux espèces domestiques, tels que l'Ane et le Cheval, la Brebis et le Bouc, ou par celle d'une espèce domestique et d'une espèce sauvage, comme le Chien et le Loup, l'Ane et le Zèbre, etc.; d'où l'on avait conclu que la déviation de l'instinct, manifestée par ces unions, avait pour cause la longue influence de l'homme sur les animaux

qu'il a soumis et qu'il s'est associés. L'exemple que nous donnons aujourd'hui fait voir que la domesticité n'est pas une condition nécessaire à la production de ce phénomène; que la servitude peut seule en être la cause, et qu'un long esclavage n'est pas même nécessaire pour cela : les animaux à qui nous le devons sont fort jeunes, et ils n'étaient réunis que depuis six mois environ dans la même loge, lorsque le rut de la femelle s'est manifesté, et que le mâle l'a couverte. Ces animaux ne vivaient même pas dans une fort bonne intelligence : on ne les voyait point jouer ensemble; chacun se tenait dans le coin qu'il avait choisi, et la femelle, qui était la plus forte, faisait souvent sentir sa supériorité au mâle.

Ces animaux étaient ceux que nous avons publiés précédemment, le mâle sous le nom de *Chacal de l'Inde*, et la femelle sous celui de *Chacal du Sénégal*. Ce fut vers la fin de décembre 1821 que celle-ci donna des indices de rut, et le 26 elle fut couverte; l'accouplement se fit avec toutes les circonstances qui l'accompagnent chez le Chien; il se renouvela plusieurs fois les jours suivants, et l'on eut bientôt la preuve que la conception avait eu lieu. Au bout de soixante-deux jours, c'est-à-dire le 1er mars 1822, cinq petits naquirent fort heureusement; et leur mère, malgré l'inquiétude extrême qu'elle éprouvait, finit par les adopter. C'est un fait bien remarquable que celui de cette adoption des petits par leur mère! Le sentiment qui l'occasionne, et qui paraît se produire instantanément chez toutes les femelles, au moment de la naissance de leurs petits, lorsqu'elles se trouvent en sécurité, paraît ne se développer que d'une manière imparfaite, et même ne point se développer du tout, quand elles sont dans un état de contrainte : il semble que les sentiments qui naissent de cet état s'opposent à ce que celui de l'amour maternel se produise; qu'ils dominent exclusivement l'animal, et que c'est à eux qu'il faut attribuer ces actions monstrueuses dans lesquelles nous voyons des mères dévorer leurs propres enfants. La première manifestation du sentiment maternel consiste dans les soins que les femelles prennent de nettoyer leurs petits des mucosités qui les recouvrent au moment de leur naissance; mais on ne peut compter sur toute sa force qu'après qu'elles les ont reçus à l'allaitement; jusque-là elles peuvent toujours les méconnaître et les détruire, ou les abandonner. C'est surtout pour la première portée que ces accidents sont à craindre; les portées suivantes y sont moins exposées, toutes choses égales d'ailleurs, vraisemblablement parce que l'organisation de l'animal a acquis plus de développement, plus de perfection, et qu'il peut résister avec plus de force aux causes physiques et morales capables de lui porter atteinte.

Nos petits Mulets, au moment de leur naissance, avaient sept pouces du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci avait deux pouces et demi, et la tête, du bout du museau à l'occiput, deux pouces. Les oreilles et les yeux étaient fermés : la conque de l'oreille, rabattue et appliquée sur le côté de la tête, restait libre, mais ses tubercules obstruaient l'entrée du canal auditif; ils étaient engrenés l'un dans l'autre, et tellement joints, que l'occlusion était complète. Les yeux étaient fermés de même par l'intime adhérence des paupières, et c'est vers le dixième jour que ces organes se sont ouverts; ce qu'on observe aussi chez les jeunes Chiens. Les narines, la bouche, et les voies excrémentitielles étaient ouvertes. Ces jeunes animaux étaient revêtus d'un pelage doux et épais, d'apparence laineuse sur le corps, et soyeuse sur la tête et les pattes. Ce pelage était géné-

ralement d'un beau gris d'ardoise, auquel se mêlait une teinte fauve sur le chanfrein, le devant des oreilles, le cou, et les membres antérieurs. Les parties inférieures étaient d'un gris-pâle, et on voyait une ligne blanche transversale sur la poitrine, entre les deux jambes de devant. La queue était noire. Les poils laineux étaient généralement fauves, excepté à leur pointe, qui était noire; et cette dernière couleur était celle des poils soyeux.

Cette teinte grise s'est graduellement changée en un fauve sale, et après quarante-neuf jours elle était telle que la fait voir notre dessin. Le dessus du museau et des oreilles était d'un fauve plus pur, et l'on voyait du blanc au-dessus et au-dessous de l'œil, et sur les côtés des joues. La queue avait pris la teinte fauve du corps, excepté quelques poils noirs qui formaient une petite tache à sa partie supérieure. Aujourd'hui, c'est-à-dire à la fin du troisième mois, ces animaux n'ont éprouvé aucun autre changement. Durant l'allaitement, trois de ces jeunes Mulets sont morts; les deux qui restent, et qui sont bien portants, nous ont montré, et en quelque sorte dès le moment de leur naissance, une différence de caractère, de disposition naturelle, bien remarquable pour des animaux de race sauvage, et qui, dans les quinze premiers jours de leur vie, ont tout-à-fait été abandonnés aux soins de la nature, et soustraits même à l'influence de la lumière, tant on craignait que l'effroi de leur mère ne leur devînt nuisible. Lorsqu'on a pu les voir sans danger pour eux, et pénétrer dans leur loge, l'un n'a montré aucune crainte, et l'autre au contraire a témoigné l'effroi le plus vif. Dès lors cette différence s'est conservée, quoiqu'ils aient été élevés ensemble et par les mêmes soins : le premier est devenu familier, et promet même de devenir affectueux; le second est resté sauvage, et donne lieu de craindre que les meilleurs traitements ne puissent suffire pour l'apprivoiser. Ces exemples, au reste, sont fréquens chez les animaux, et montrent bien le peu d'influence de l'éducation sur le naturel; heureusement que l'Homme a, de plus que les animaux, la raison en partage, et qu'on peut demander à sa volonté ce qu'on ne pourrait exiger de son caractère.

Décembre 1821.



Werner pinx. et del. $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Renard ordinaire.

LE RENARD COMMUN.

Le Renard commun est un des animaux les plus généralement répandus; il se trouve dans toutes les parties moyennes et septentrionales de l'ancien et du nouveau Monde; et l'on doit sans doute attribuer en grande partie la faculté qu'il a de se multiplier et de se répandre plus facilement que les autres carnassiers, à l'instinct qu'il a reçu de se loger dans des terriers où l'homme, de tous ses ennemis, peut seul le poursuivre et l'atteindre.

Lorsqu'un Renard cherche à s'établir dans un canton, il le visite avec soin, en sonde toutes les excavations, examine tous les abris sous lesquels il pourrait se gîter; et, dès qu'il a fait son choix, il se loge et approprie sa nouvelle habitation à ses besoins : en même temps il parcourt le voisinage, prend connaissance de tout ce qui l'environne, des ressources qui lui sont offertes, des dangers qui le menacent; et constamment dirigé par une extrême prudence, sans jamais rien donner au hasard, il goûte avec assez de calme les douceurs du repos qu'il cherchait. Ce repos seul peut s'accorder avec sa timidité; soupçonneux à l'excès, le moindre objet nouveau l'inquiète; il n'a aucune tranquillité qu'il ne l'ait reconnu, et il ne s'en approche qu'à pas lents, et après mille hésitations et mille détours. Aussi, dès qu'un sujet de crainte durable l'agite, il fuit, et va chercher dans une autre retraite la sécurité qu'il a perdue. Il passe les journées au fond de son terrier, et organisé surtout pour voir dans l'obscurité, c'est au moment du crépuscule, ou pendant la nuit, qu'il s'occupe de pourvoir à ses besoins. Conduit par son odorat autant que par sa vue, il se glisse le long des sillons pour surprendre la Perdrix sur son nid, ou le Levreau dans son gîte; se met en embuscade près des terriers des Lapins, dans lesquels même il pénètre quelquefois, et souvent il les chasse en plaine, en donnant de la voix comme les Chiens. Lorsque ce gibier lui manque, on le voit se nourrir de Mulots, de Grenouilles, de Limaçons, de Sauterelles, etc. Les pays cultivés lui offrent de nouvelles ressources; il s'approche des habitations pour ramasser les débris qu'on rejette des cuisines; pénètre dans les basses-cours, où il fait de grands ravages; et, en automne, il entre dans les vignes, et mange le raisin, qui l'engraisse et diminue la saveur désagréable de sa chair; mais il ne se borne pas seulement à prendre la nourriture dont il a besoin pour assouvir la faim du moment; son instinct le porte à faire des provisions toutes les fois qu'il y a abondance de proie. Quand il pénètre dans une basse-cour, il met à mort tout ce qu'il peut, et emporte successivement chaque pièce, qu'il cache dans le voisinage, pour venir les reprendre dans un moment plus opportun.

Cette grande prudence du Renard est cause qu'il n'est pas facile à détruire. Aussitôt qu'il a acquis quelque expérience, il évente facilement les piéges; et dès qu'il les a reconnus, la plus grande faim ne peut même le déterminer à s'en approcher. Le Roi, dans ses Lettres sur les Animaux, nous apprend qu'un Renard est resté quinze jours enfermé dans son terrier, pour ne pas tomber dans les piéges dont il avait été environné.

Cependant cette prudence timide diminue lorsque les femelles ont des petits à nourrir et à défendre. Elles veillent sur eux, et pourvoient à leurs besoins avec la plus grande sollicitude, et elles deviennent audacieuses contre leurs ennemis. C'est vers le mois de février que les Renards entrent en chaleur; alors on les entend s'appeler par des glapissements assez aigus, qui se précipitent comme un aboiement, et qui se terminent par un éclat que l'on a comparé au cri du paon. L'accouplement est semblable à celui des Chiens, et la durée de la gestation est de soixante à soixante-cinq jours. Lorsque la femelle est prête à mettre bas, elle prépare avec des feuilles et du foin un nid à ses petits, qui naissent, comme les jeunes Chiens, couverts de poils, mais les yeux fermés, et au nombre de cinq à huit.

Le voisinage du Renard n'ayant pour nous que des inconvénients, et son intelligence lui donnant beaucoup de ressources dans les dangers, sa chasse a toujours été un sujet d'occupation et d'amusement pour les grands propriétaires. Louis XIII avait donné à cette chasse la préférence sur toutes les autres, et l'avait même perfectionnée en y employant le Chien courant au lieu des Bassets, qui seuls y avaient été en usage jusqu'alors, ainsi que nous l'apprend Robert de Salnove, un des lieutenants de vénerie de ce Prince.

Dès l'âge de trois à quatre mois les petits Renardeaux quittent le terrier; bientôt ils abandonnent tout-à-fait leurs parents, et à deux ans leur croissance est acquise.

Le Renard qui fait l'objet de cet article a 2 pieds de longueur depuis la partie postérieure de sa tête jusqu'à l'origine de sa queue; sa tête a 6 pouces et sa queue 1 pied 6 pouces; sa hauteur moyenne vers le milieu du corps est de 1 pied. Ses parties supérieures sont d'un fauve mêlé de blanc et de noir résultant de poils généralement fauves dans une partie de leur longueur, et terminés par un anneau noir et par un anneau blanc. Le fauve domine sur la tête, le dos tout le long de l'épine, les flancs, les membres dans leur partie postérieure et les côtés de la queue; le gris-fauve lavé de blanc l'emporte sur les cuisses et les épaules. Le dessous du cou, et la poitrine antérieurement, sont gris-clair; la partie postérieure de la poitrine, la face externe des oreilles, la partie antérieure des membres, une bande qui sépare sur la cuisse le blanc du fauve, le dessous de la queue, un demi-collier au bas du cou, et une tache étroite qui naît de l'angle interne de l'œil et descend vers le milieu de la gueule, sont noirs. Le ventre, la face interne des cuisses et leur bord antérieur, la face interne des jambes, les joues, la lèvre supérieure, sauf la partie sur laquelle se prolonge la tache noire, et le bout de la queue, sont blancs.

Le pelage est très-touffu, excepté sur le museau et sur les membres; son épaisseur est surtout remarquable sur la queue et sur le dos. Les poils laineux sont fauve-clair, et, en hiver, bien plus abondans que les soyeux; aussi est-ce la fourrure d'hiver de ces animaux qui est seule recherchée. En été, les poils soyeux dominent, et sont en petit nombre.

Chacun connaît la physionomie du Renard commun, son museau effilé, sa large tête, et la brièveté de ses membres comparée à la longueur de son corps. Il a, à une seule exception près, l'organisation des Chiens. Ses organes du mouvement, ceux de la génération, ses dents et ses sens, excepté celui de la vue, sont conformes en tout point à ce que nous avons rapporté de ces différents organes à l'article du Chacal; c'est pourquoi nous ne le répéterons pas ici. L'œil du Renard, au lieu de ressembler à celui du Chien, ressemble à celui du Chat domestique : sa pupille, au grand jour, se rétrécit, et ne présente plus qu'une fente étroite et longitudinale; ce n'est qu'au crépuscule, et pendant la nuit, qu'elle s'ouvre et prend une forme circulaire; c'est pourquoi cet animal, ainsi que le Chat domestique, va de préférence dans l'obscurité et fuit la lumière.

Il n'a jamais cessé d'être connu. Les Grecs le nommaient *Alopex*, et les Latins *Vulpes*. C'est aussi sous ce dernier nom que, depuis la renaissance des lettres, les auteurs en ont parlé. Gessner et Jonston en donnent des figures satisfaisantes, et celles de Buffon, de Schréber, etc., sont fort exactes. Le Renard est le *Canis Vulpes* des Catalogues méthodiques.

Octobre 1820.



Werner pinx. et del. Lithog. de C de Last

$\frac{1}{3}$ de la grand. nat.

Renard tricolor, mâle.

LE RENARD TRICOLOR.

Le blanc, le noir et le fauve se rencontrent, à peu d'exceptions près, sur le pelage de tous les Renards; aussi le nom de Tricolor conviendrait-il presque aussi bien aux autres espèces qu'à celle-ci : mais, tout impropre qu'il peut paraître, nous devons le conserver, puisqu'il est reçu, et qu'on ignore celui que porte cet animal dans les contrées qu'il habite, c'est-à-dire dans les parties moyennes et sud de l'Amérique septentrionale. On doit avec raison s'étonner du peu de soin que les voyageurs prennent de rapporter, quand ils le peuvent, les noms propres des animaux des pays qu'ils parcourent; car rien ne donnerait plus de prix à leurs recherches que la connaissance de ces noms, par l'influence qu'elle aurait sur les progrès de l'histoire naturelle. Mais comment eux-mêmes ne l'ont-ils pas senti? L'histoire d'une espèce ne peut évidemment résulter que d'une suite très-longue d'observations qu'il est presque impossible à un seul homme de faire; les secondes, pour avoir toute leur utilité, doivent être liées aux premières, les troisièmes aux secondes, et ainsi de suite, jusqu'à ce que toutes les connaissances nécessaires soient acquises; autrement on s'expose à des répétitions sans fin, qui ne donnent que le regret des soins qu'elles ont coûté. En effet l'on ne peut savoir, dans un pays sauvage, que tel voyageur a entendu parler de tel animal dont il n'a souvent pu rapporter que quelques traits, bien insuffisants pour le caractériser, si on ne l'apprend par le nom que lui donnent les peuples qui habitent ce pays? Il semble que sur ce point les anciens étaient bien plus soigneux que nous ne le sommes aujourd'hui; du moins il n'y a aucune comparaison à faire, sous ce rapport, entre la plupart des modernes et Marcgrave, Hermandez, Pison, etc.; aussi c'est pour s'être écartés de la route commune que les Humboldt, les Perons, les Dazara, etc. etc., se placent si fort au-dessus de la plupart des voyageurs de notre temps.

Ces réflexions viennent à l'esprit toutes les fois que l'on s'occupe des Renards de l'Amérique septentrionale : il est peu d'animaux dont les voyageurs aient parlé davantage; mais il en est peu aussi dont l'histoire ait été faite avec moins de détails et surtout de méthode. On ne sait quel usage faire des notes nombreuses qu'on trouve éparses sur les Renards dans Hearne, Makensie, Bartram, etc. etc. Sans doute ils avaient vu, comme bien d'autres avant eux, l'espèce dont je donne aujourd'hui la figure; et cependant ce Renard n'est peut-être encore connu que par ce que Schreber (tom. III, pag. 360, fig. 92, A) nous en avait appris,

c'est-à-dire par une figure très-imparfaite, dessinée, suivant toute apparence, d'après un animal empaillé, et par une description de couleurs.

L'individu que nous avons fait représenter avait été envoyé de New-Yorck à la Ménagerie du Roi par M. Milbert, dont nous avons déjà eu si souvent occasion de reconnaître le zèle et les services; il était fort jeune; sa seconde dentition n'était point encore faite; et c'est dans le travail du développement des secondes canines, toujours si pénible et si dangereux pour les animaux sauvages en captivité, que nous l'avons perdu. Sans être méchant, il n'était point familier; mais sa jolie taille, la facilité de ses mouvements, et surtout les teintes douces et brillantes de son pelage, en auraient fait un animal fort agréable, sans la mauvaise odeur qu'il répandait, et qui sans doute serait devenue beaucoup plus forte avec l'âge. Sa tête, sur le chanfrein, autour des yeux, et de là jusqu'au bord interne des oreilles, était d'un gris-roussâtre. Le reste du museau était blanc et noir; c'est-à-dire qu'on voyait sur la lèvre supérieure un peu de blanc immédiatement après le mufle, puis une large tache noire, et ensuite du blanc qui venait, en passant derrière la bouche, se réunir sous la mâchoire inférieure avec la partie blanche du côté opposé. Le bout de cette dernière mâchoire avait un peu de blanc, qui était suivi de noir correspondant avec la tache de la lèvre opposée; le blanc reparaissait après; et cette dernière couleur, teinte d'un peu de jaune, descendait sur le haut du dessous du cou, et paraissait sur la poitrine. La partie postérieure des mâchoires était d'un fauve-clair, l'intérieur de l'oreille blanc, et sa face externe d'un fauve-brunâtre. Les côtés et le milieu du dessous du cou étaient d'un fauve-brillant, et le dessus du cou, l'épaule jusqu'au coude, le dos, la croupe, la cuisse et une partie de la jambe d'un beau gris-argentin. Les côtés du corps étaient d'un gris plus clair; le ventre et la face interne des membres d'un fauve-pâle; la face externe des jambes de devant avait du gris, et celle des jambes de derrière, du brun. Le bord de la fesse, les côtés et le dessous de la queue étaient d'un beau fauve; mais le dessus de celle-ci était noir, bordé de gris, et son extrémité entièrement noire.

Ce pelage se composait de poils laineux en très-grande quantité, généralement d'un gris-pâle, mais prenant à leur extrémité une teinte rousse dans les endroits de cette couleur; et de poils soyeux, très-courts sur le museau et les pates, et très-longs sur les autres parties, mais assez rares.

Dans les parties grises, ils étaient blancs à la racine; puis venait un large anneau noir, qui était suivi d'un petit anneau blanc, et leur pointe était noire.

Dans les parties rousses, tout ce qui venait après le grand anneau noir était roux; dans les parties blanches, les poils étaient entièrement de cette couleur; et dans les noires, ils étaient blancs à leur extrémité inférieure, et noirs à leur autre moitié. Les ongles et toutes les parties nues étaient noirs; l'iris était d'un brun-roux.

Telle était la distribution des couleurs sur ce jeune animal; distribution dans laquelle on trouverait en quelque sorte un caractère générique, tant la nature des espèces qui composent le genre des Chiens est identique. Nous ne dirons rien des organes principaux de celle-ci, qui appartient à la subdivision des Renards par la forme de sa pupille allongée verticalement; ces organes ne différaient en rien de ceux des Chiens, que nous avons fait connaître en substance à l'article du Chacal.

Voici ses dimensions principales :

	Pieds.	Pouces.
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue	1	2
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	4
——— de la queue	1	»
Hauteur, du sol à la partie moyenne du dos	»	11

Nous avons déjà dit qu'on devait la connaissance du Renard tricolor à Schreber. Il lui donne dans la figure le nom de *Canis cinereo-argenteus*, et dans le texte celui de *Canis griseus*; il paraît que c'est le premier de ces noms qui sera adopté dans les Catalogues méthodiques. M. Dazara paraîtrait aussi parler de cette espèce de Renard sous le nom d'*Aguarachay* (Anim. du Paraguay, t. I, p. 317), si dans un genre aussi naturel on ne devait pas toujours craindre de se tromper, en admettant une identité spécifique entre deux individus dont on n'a de l'un qu'une simple description; et surtout lorsque cette description diffère en quelques points de l'objet auquel on la compare, et qu'elle a été faite dans une contrée aussi éloignée de celle d'où cet objet a été tiré, que l'est le Paraguay, où M. Dazara a vu l'Aguarachay, des contrées moyennes de l'Amérique septentrionale, où se trouve le Renard que nous venons de décrire. Nous ne donnerons donc pas ici cet Aguarachay comme étant de la même espèce que le Renard tricolor, quoique nous ayons pu le faire dans le Dictionnaire des Sciences naturelles : cet ouvrage n'avait d'autre but que de faire connaître les idées reçues; celui-ci a de plus pour objet d'avancer la science, et toute erreur de synonymie tendrait directement à produire un effet contraire.

Décembre 1820.



Werner pinx et del $\frac{1}{3}$ de la grand nat Lithog. de C. de Last

Civette

LA CIVETTE.

Ce que les auteurs avaient dit de la Civette et du Zibeth laissait beaucoup d'incertitudes sur les caractères distinctifs de ces animaux, et avait fait soupçonner à Buffon qu'ils ne différaient point essentiellement l'un de l'autre, et qu'ils appartenaient à la même espèce. En effet les figures et les descriptions qu'on en avait données semblaient représenter des animaux tout-à-fait semblables, et s'ils avaient été distingués dans quelques Catalogues méthodiques, c'était par de faux caractères. Les différences de ces deux animaux ne pourront plus être douteuses à l'avenir : nous les avons possédés vivants l'un et l'autre, et leurs seules figures suffiraient pour qu'il ne fût plus possible de les confondre et pour qu'on eût le moyen de les caractériser.

Ce sont des animaux qui, par la physionomie et par la taille, ont entre eux beaucoup de rapports; et ils se ressemblent entièrement par les points principaux de l'organisation : ils ont les mêmes dents, les mêmes sens, les mêmes organes du mouvement et les mêmes organes de la génération; aussi je ne parlerai pas de ces divers organes, en ayant donné une description suffisamment détaillée à l'article de la *Genette*. Ce que je dois ici, c'est de montrer les parties spécifiques de la Civette, comparativement avec celles du Zibeth. Ce dernier animal a le corps presque généralement couvert de taches noires, petites et rondes, sur un fond gris, teint de brun dans quelques parties. La Civette a, sur un fond gris, des bandes transversales, étroites et parallèles l'une à l'autre sur les épaules, plus larges sur les côtés du corps et les cuisses, et quelquefois assez rapprochées et contournées pour former des taches œillées, approchantes de celles des Panthères, par exemple. Huit ou dix anneaux noirs-bruns couvrent la queue du Zibeth, et quatre ou cinq seulement celle de la Civette, dont l'extrémité, dans une longueur de six pouces, est entièrement noire, tandis que l'extrémité noire de celle du Zibeth en a à peine deux. Celui-ci a sur les côtés du cou quatre bandes noires sur un fond blanc : une sur les limites de la partie grise; une seconde, parallèle à la précédente; une troisième formant un crochet après la seconde, et une quatrième derrière les mâchoires, au bas de l'oreille. La première se termine au bas des épaules; les deux autres se réunissent sous le cou, et forment deux colliers, et la dernière reste isolée comme la première. La Civette a aussi le cou blanc, avec des bandes noires; mais celles-ci se réduisent à trois : celle des limites de la partie grise qui s'avance sous le cou presque au point de se réunir à celle du côté opposé; la seconde qui, s'élargissant sous le cou, y forme un collier très-

large, mais à elle seule; et la dernière, de la partie postérieure des mâchoires qui reste isolée et petite. Le Zibeth a sous les yeux une tache blanche, et son museau est gris. La Civette a cette partie de la tête entièrement noire, excepté la lèvre supérieure, qui est blanche, et elle n'a aucune tache sous l'œil. Les membres sont noirs chez ces deux animaux; et en général il y a plus de brun chez le Zibeth que chez la Civette, où les teintes claires sont plus blanches. La crinière dorsale de la Civette est plus forte que celle du Zibeth, et son pelage en général plus rude par la roideur des poils soyeux. Les poils laineux sont en assez grand nombre, et d'un gris-brun. La partie antérieure des oreilles est du blanc-grisâtre du reste de la tête, et la partie postérieure noire avec le bord blanc. Le dessous du ventre est blanc; mais les poils sont bruns à leur base, et il y en a aussi de tout noirs, mais en très-petit nombre.

La comparaison que nous venons de faire, jointe à notre figure de la Civette, ne peut plus laisser aucune incertitude sur les différences caractéristiques de cet animal et du Zibeth; et c'était l'objet principal que nous nous proposions. En effet, notre Civette a déjà été représentée et décrite dans l'ouvrage intitulé: *Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle*; mais elle a été gravée d'après un dessin de Maréchal, qui l'avait représentée grinçant les dents, ce qui défigurait sa physionomie, et il n'avait pas rendu les taches avec toute la fidélité désirable. D'un autre côté, elle n'avait pu être décrite comparativement avec le Zibeth, que la Ménagerie ne possédait pas alors. Pour tout le reste, nous ne pouvons mieux faire que d'extraire ce que mon frère a dit de cet animal dans l'ouvrage que nous venons de citer.

« L'article le plus remarquable de son anatomie, dit-il, c'est l'organisation » de sa bourse : elle s'ouvre au dehors par une fente longue, située entre l'anus » et les parties de la génération, et pareille dans l'un et l'autre sexe; ce qui fait » qu'il est assez difficile de les distinguer. Cette fente conduit dans deux cavités, » pouvant contenir chacune une amande; leur paroi interne est légèrement velue, » et percée de plusieurs trous qui conduisent chacun dans un follicule ovale, » profond de quelques lignes, et dont la surface concave est elle-même percée » de beaucoup de pores; c'est de ces pores que naît la substance odoriférante : » elle remplit le follicule; et lorsque celui-ci est comprimé, elle en sort, sous » la forme de vermicelle, pour pénétrer dans la grande bourse. Tous ces folli» cules sont enveloppés par une tunique membraneuse, qui reçoit beaucoup de » vaisseaux sanguins, et cette tunique est à son tour recouverte par un muscle » qui vient du pubis, et qui peut comprimer tous les follicules, et avec eux la » bourse entière à laquelle ils s'attachent : c'est par cette compression que l'ani» mal se débarrasse du superflu de son parfum. On a remarqué qu'outre la matière » odorante il s'en produit une autre qui prend la forme de soies roides, et qui » se mêle à la première. La Civette a de plus, de chaque côté de l'anus, un » petit trou d'où découle une liqueur noirâtre et très-puante. »

La substance odorante produite par la Civette, et à laquelle cet animal doit le nom qu'on lui donne communément, forme, surtout en Orient, un objet de commerce considérable. « Chez nous, dit mon frère, on la vantait beaucoup en » médecine, et il a été à la mode, pour les gens qui se piquaient d'élégance, » d'en porter dans leurs vêtements, comme on y a porté depuis du musc et » ensuite de l'ambre. Elle entre encore aujourd'hui dans la composition de quel-

» ques médicaments et de quelques parfums ; mais la consommation en est prodigieusement diminuée. On l'apportait des Indes et de l'Afrique en Europe » par la voie d'Alexandrie et de Venise. » L'Afrique et une partie de l'Asie paraissent être en effet la patrie de cet animal. Dans l'Orient, on élève la Civette en domesticité pour recueillir son parfum. Voici entre autres sur cela ce que rapporte le P. Poncet *(Lettres édif., 4e part.)* : « Enfras est (en Éthiopie) une ville » fameuse par le commerce de la Civette. On y élève une quantité si prodigieuse » de ces animaux, qu'il y a des marchands qui en ont jusqu'à trois cents, etc.» Buffon assurait qu'en Hollande on nourrissait des Civettes pour en vendre le parfum. Ce qui est certain, c'est que c'est un animal qu'on a très-souvent amené en Europe, et beaucoup de naturalistes ont eu occasion de le voir ; mais, comme ils ne le distinguaient pas du Zibeth, ce qu'ils en disent est impossible à rapporter à l'un plutôt qu'à l'autre de ces animaux.

Notre Civette avait le même naturel que le Zibeth : elle dormait continuellement, et ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'on parvenait à la faire lever. Je n'ai jamais vu d'animaux plus paresseux ; les Sarigues pourraient à peine leur être comparées ; et, sous ce rapport, elles diffèrent infiniment des Mangoustes, avec lesquelles cependant elles ont les plus grandes analogies par la structure des organes. Cette espèce de léthargie ne laisse apercevoir en elles aucune intelligence ; car, en esclavage, manger et dormir font toute leur existence ; et sans doute il n'en est pas de même dans leur état de liberté. Lorsqu'on l'irritait, l'odeur musquée qu'elle répand ordinairement devenait beaucoup plus forte ; et de temps en temps il en tombait de sa poche de petits morceaux de la grosseur d'une noisette.

Voici ses principales dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
De la partie postérieure de la tête à l'origine de la queue.	1	9	4
——— au bout du museau.	»	7	6
De l'origine de la queue à son extrémité.	1	4	3
Du sol à la partie moyenne du dos.	1	3	»

La confusion qui se trouve dans les auteurs, entre la Civette et le Zibeth, ne me permettra pas plus de citer des figures de Civettes, que je n'ai pu le faire pour celles du Zibeth. La Civette de Perraut (Mémoire pour servir à l'histoire des Animaux, pag. 157) est une des meilleures figures de cet animal qu'on ait eues jusqu'à celle de Maréchal ; et celle de Buffon peut encore être citée ; mais on voit que toutes les autres ont été faites à des époques où les idées qu'on avait en histoire naturelle n'imposaient pas une grande exactitude.

Les anciens ne paraissent avoir connu aucune espèce de Civette ; et les modernes la désignent tous sous les noms de *Civette* ou de *Zibeth*, qui au reste ne sont qu'un seul et même nom écrit de deux manières différentes. La Civette est la *Viverra Civetta* des Catalogues méthodiques.

Mars 1821.



Werner pinx et del. $\frac{1}{4}$ de la grand nat. Lithog de C de Last

Zibeth.

LE ZIBETH.

Quoique cet animal paraisse avoir été décrit plusieurs fois, et ait été connu long-temps avant Buffon, ce n'est que par lui cependant que les naturalistes ont appris à le distinguer de la Civette, avec laquelle, jusqu'alors, il avait été confondu. Buffon lui-même trouvait tant de ressemblance entre ces animaux, qu'il doutait s'il devait les considérer comme deux espèces, ou seulement comme deux variétés; et ce doute subsisterait encore, quoique la difficulté ait été tranchée par Gmelin; car, depuis Buffon, le Zibeth n'a été le sujet d'aucune observation nouvelle. L'incertitude de ce grand homme s'explique par le mauvais état des animaux qu'il comparait. Sa Civette avait été long-temps conservée dans une liqueur spiritueuse, et il ne vit le Zibeth qu'après la mort de cet animal; or, chacun sait jusqu'à quel point les liqueurs antiputrides et les maladies altèrent les pelages mouchetés. Cette altération se reconnaît jusque dans les descriptions que Daubenton a données de ces animaux, descriptions vagues et indéterminées, dans lesquelles on ne retrouve rien de la précision et de la clarté qui caractérisent tous les travaux de ce digne collaborateur de Buffon. C'est à la même cause qu'il faudra attribuer la grande différence qu'on remarquera entre le Zibeth de Buffon et celui que je décris aujourd'hui; car si j'ai pu, sous quelques rapports, douter que ces animaux appartinssent à la même espèce, je n'ai pu, sous d'autres, méconnaître l'identité de leur nature.

L'animal que j'ai sous les yeux, et qui est mâle, a le fond du pelage d'un gris-jaunâtre avec de nombreuses taches noires pleines, qui quelquefois sont assez rapprochées pour former des lignes, et qui ne sont jamais écartées l'une de l'autre par des intervalles plus grands que leur diamètre. Tout le long du dos règne une ligne noire qui, à proprement parler, commence entre les épaules; le sommet et le derrière de la tête, ainsi que le cou, sont variés de noir et de gris; le reste de la tête et les oreilles sont d'un gris uniforme, à l'exception du dessous de l'œil et du bord de la lèvre supérieure, qui sont blancs. Les épaules, les côtés du corps, une partie des cuisses, sont couverts de taches généralement isolées l'une de l'autre; mais, parallèlement à la ligne dorsale, surtout vers la croupe, les taches sont tellement rapprochées, qu'elles forment deux à trois lignes; et les taches s'allongent aussi vers le milieu de la jambe. La queue est noire en dessus dans toute sa longueur, mais annelée de noir et de blanc, sur les côtés principalement; car quelques anneaux sont incomplets en dessous. Les membres sont d'un noir-roussâtre; le ventre est gris, et la poitrine, entre les jambes de devant, est

noire; mais la partie de ce pelage la plus remarquable est celle du dessous et des côtés du cou : elle est d'un blanc pur, relevé par des lignes noires très-distinctes l'une de l'autre, et semblables de chaque côté. L'une naît derrière l'oreille, et se prolonge jusque vers le bas du cou, en séparant la partie noire roussâtre des épaules de la partie blanche; une seconde, qui prend naissance au bas de l'oreille, descend parallèlement à la première, et vient se réunir sous le cou avec celle du côté opposé, de manière à former un collier; une troisième, commençant vers le milieu de la seconde, vient aussi jusque sous le cou se réunir à la ligne opposée; et enfin une quatrième, plus petite que les autres, se trouve isolée à la partie postérieure des mâchoires, sur la limite du gris de la tête. Le pelage est assez fourni, mais surtout de poils soyeux : les laineux sont très-rares, et les premiers sont beaucoup plus longs sur l'épine du dos que sur les autres parties du corps. Les moustaches sont blanches et noires; blanches sur la partie de la lèvre qui a cette couleur, noires sur les parties qui sont grises.

Tout ce que j'ai dit à l'article de la Genette, sur les dents, les organes des sens, ceux du mouvement et ceux de la génération, convient sans réserve au Zibeth; seulement la poche du musc, située entre l'anus et les parties génitales, est, chez ce dernier animal, beaucoup plus grande que chez l'autre, et constitue un véritable sac dont le fond, divisé en deux parties, est terminé par deux paquets de glandes qui produisent la matière odorante.

On ne possède aucune observation sur le naturel du Zibeth. A en juger par celui que je décris, c'est un animal dormeur qui voit mal pendant le jour, et qui, comme le renard, pourvoie à ses besoins pendant le crépuscule et pendant la nuit, qui attaque les petits mammifères, les oiseaux, les reptiles, et qui se nourrit aussi quelquefois de fruits sucrés. Il est généralement silencieux, et il menace, lorsqu'on l'irrite, en grondant et en soufflant à peu près comme le Chat domestique, et en hérissant ses poils tout le long de l'épine. La Ménagerie du Roi doit cet animal à la générosité de M. Dussumier de Bordeaux, qui l'a ramené des Philippines en Europe. Par ce que disent les voyageurs, par le petit nombre d'objets que les cabinets possèdent, et par ce que M. Dussumier a rapporté tout nouvellement de ces contrées, découvertes depuis si long-temps, et cependant si peu connues, il paraîtrait qu'il n'en est point aujourd'hui de plus propres à enrichir l'Histoire naturelle. Semblables à toutes les grandes terres isolées, à Madagascar, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Guinée, on les dirait le résultat d'une création nouvelle; la plupart de leurs productions se montrent avec de nouveaux caractères, et annoncent des principes d'existence inconnus : aussi les voyageurs naturalistes qui les exploreront seront-ils sûrs d'y faire des découvertes nombreuses et importantes dans toutes les branches de la zoologie.

La grande ressemblance qui existe entre la Civette et le Zibeth permet difficilement d'établir la synonymie de ce dernier d'après les figures et les descriptions des auteurs antérieurs à Buffon. Les deux figures que Gessner donne sous le nom de Zibeth, celles que l'on trouve sous le même nom dans Hernandès (p. 538, 580 et 581) et dans Aldrovande (p. 342), n'ont, ainsi que les descriptions qui les accompagnent, rien qui les caractérise absolument.

On pourrait même en dire autant de l'Animal du Musc, figuré et décrit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, par M. de la Peyronnie,

année 1731, quoique Buffon ait pensé le contraire; car les caractères qui portent ce naturaliste à distinguer ces deux animaux n'existent point. Nous avons vu en effet que le Zibeth mâle a une crinière le long de l'épine, et la Civette, comme le montre la figure de la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, a des anneaux à la queue. De plus, Buffon dit que son Zibeth n'avait pas de double collier, et Daubenton, au contraire, décrit ce double collier qui est même très-nettement représenté par la figure. Au reste, nous donnerons bientôt la figure d'une Civette; ce qui lèvera toute incertitude sur les différences de ces deux espèces, et sur les traits par lesquels elles se caractérisent.

Octobre 1820.



Werner pinx et del. 1/3 de la grand. nat. Lith de C. de Last.

Genette du Sénégal.

GENETTE DU SÉNÉGAL.

L'HISTOIRE des Genettes est encore très-obscure, et je crains d'avoir trop étendu les contrées où j'ai dit que l'on trouvait la Genette de Barbarie, dont j'ai donné la figure dans une précédente Livraison. Il paraît en effet que les Genettes diffèrent si peu l'une de l'autre, que leurs caractères spécifiques tiennent à traits si légers et qui peuvent si facilement échapper à l'observateur, comme sont ceux de la plupart des Mammifères à pelage tacheté, qu'ils ont été généralement négligés dans les descriptions qu'on a données de ces animaux, comme dans les figures qu'on en a faites; ce qui a facilité les erreurs et augmenté la confusion, de telle manière qu'on serait aujourd'hui conduit ou à admettre un nombre assez grand d'espèces de Genettes, ou à n'en reconnaître qu'une seule. De nouvelles observations me paraissent donc nécessaires pour établir les caractères distinctifs des espèces réelles de ce genre, et pour fixer leurs véritables limites. C'est dans cette vue que je donne, avec un soin très-scrupuleux pour la distribution des taches, la Genette du Sénégal, qui fait l'objet de cet article. La Ménagerie en a possédé à la fois deux individus qui avaient la plus grande ressemblance, et l'un et l'autre différaient par beaucoup de points de la Genette de Barbarie, que nous avons donnée d'après un dessin de M. de Wailly.

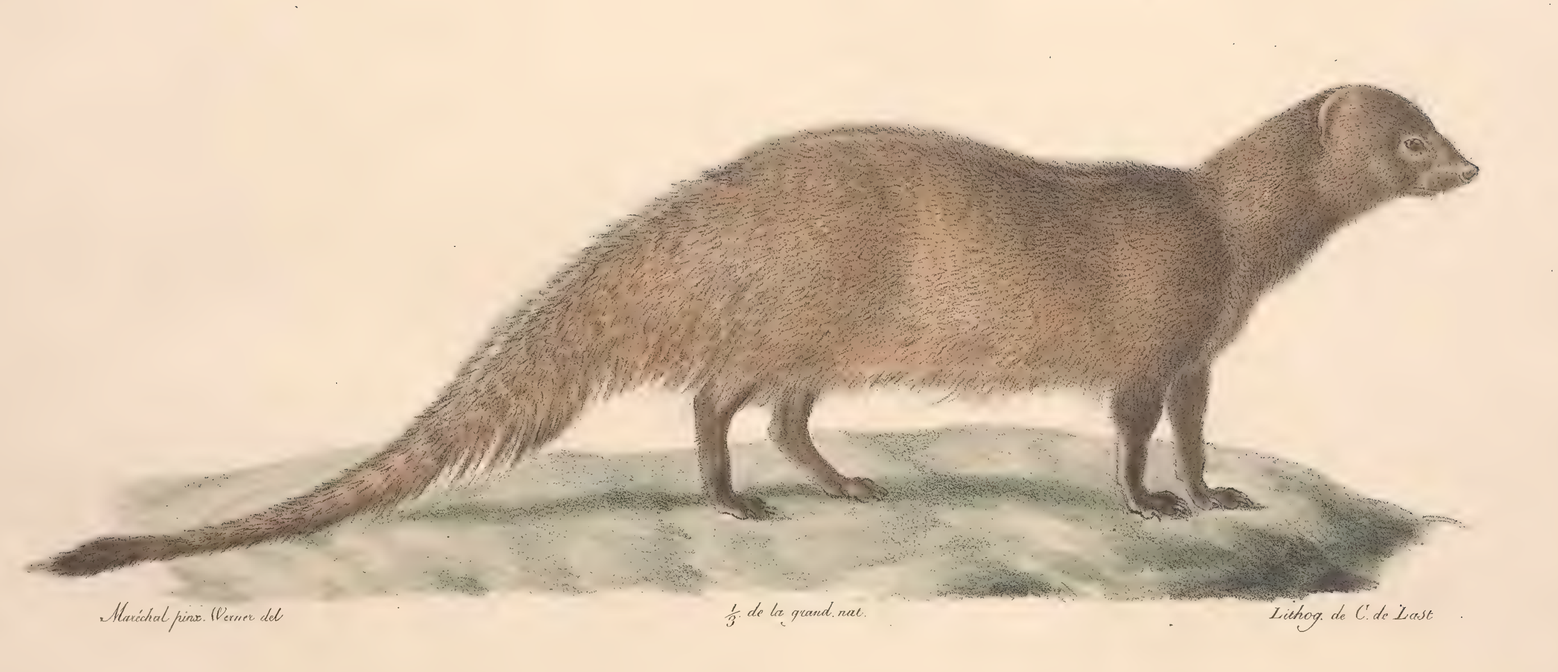
Cette Genette du Sénégal a tous les caractères génériques que nous avons fait connaître en décrivant la Genette de Barbarie; et, comme elle, les couleurs de son pelage consistent dans des taches noires sur un fond gris-jaunâtre; mais ces taches diffèrent pour la forme et pour le nombre : la seconde en a moins que la première. Celle-ci se fait d'abord remarquer par une ligne noire qui s'étend de la nuque le long du dos jusqu'à la queue; et par une autre ligne qui, de chaque côté, prend aussi naissance à la nuque, et descend sur l'épaule presque jusqu'au coude; une autre ligne se détache de la première vers le bas du cou, et s'étend jusque derrière l'omoplate. A l'endroit où cette dernière ligne se termine, on remarque une tache transversale, et après elles sont tout le long du dos, et parallèlement l'une à l'autre deux rangs de taches longitudinales, composées chacune de quatre; au-dessous se voit un rang de petites taches rondes assez irrégulièrement placées et au nombre de dix; les deux dernières sont longues : enfin, tout près du ventre, se trouvent encore une rangée de cinq taches ovales. La cuisse est garnie d'une douzaine de taches rondes disposées sans ordre, et au-dessus du talon, au côté externe de la jambe, est une large

plaque noire qui, en dedans, vient colorer et envelopper le talon. Sur le cou, au-dessous de la ligne latérale, sont dispersées irrégulièrement quelques taches, petites et grandes, et de formes indéterminées. La queue, terminée par des poils gris, est revêtue de dix à douze anneaux. Le derrière des oreilles est d'un gris-roussâtre. Au-dessus et au-dessous des yeux sont deux taches blanches, et une tache semblable se trouve à l'extrémité du museau ; entre cette partie et le blanc du dessous de l'œil, le gris de la tête prend une teinte si foncée qu'elle en est presque noire. C'est dans cette partie que sont les moustaches, également noires. Les poils du corps en général, sans être très-ras, n'ont rien de remarquable par leur longueur ; mais ceux de la queue sont plus longs et plus lâches que les autres, et font paraître cet organe plus gros qu'il ne l'est en effet.

La taille de cette Genette a les proportions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, de l'occiput à l'origine de la queue	1	3	»
——— de la tête, de l'occiput au bout du museau	»	3	6
——— de la queue	1	6	»
Hauteur aux épaules	»	7	»

Décembre 1821.



Maréchal pinx. Werner del. $\frac{1}{3}$ de la grand. nat. Lithog. de C. de Last

Ichneumon.

L'ICHNEUMON.

Si, dans le système de Théogonie des anciens Égyptiens, tous les êtres qui peuplent la surface de la terre devaient recevoir un culte particulier, en raison de l'influence qu'ils exercent sur l'économie de la nature, et de la part qu'ils prennent à l'harmonie générale, l'animal qui fait le sujet de cet article avait plus qu'aucun autre des droits aux hommages de ce peuple singulier. Il fut pour lui l'image d'une puissance bienfaisante occupée sans cesse à détruire ces reptiles, toujours nuisibles et souvent dangereux, que produisent en si grand nombre les climats chauds et humides, semblables à celui de l'Égypte. L'Ichneumon paraît être en effet principalement excité par son instinct, et destiné par ses moyens à la destruction de ces animaux : non pas qu'il attaque les Crocodiles, les Serpents ou les grands Lézards à force ouverte, et lorsque ceux-ci ont acquis leur développement. C'est surtout en se nourissant de leurs œufs qu'il restreint leur nombre. Car l'Ichneumon, par sa petitesse, n'aurait pas la force de vaincre, même le Tupirambis; ce n'est d'ailleurs point un animal très-carnassier, et sa grande timidité s'opposerait à ce qu'il s'en prît à un reptile capable de lui opposer une certaine résistance. Poussé par un besoin de destruction, et dirigé par beaucoup de prudence, on le voit, à la chute du jour, se glisser entre les inégalités du terrain, épiant la moindre apparence, fixant son attention sur tout ce qui vient frapper ses sens, dans la vue de reconnaître un danger ou de découvrir une proie; et si le hasard le favorise, il ne se borne pas à satisfaire son appétit: semblabe à la Fouine, il met à mort toute la basse-cour dans laquelle il s'est introduit, ou tous les jeunes animaux qu'il a surpris loin de leurs mères. Il recherche surtout les œufs, dont il est très-friant, et c'est de la sorte qu'il détruit un grand nombre de Crocodiles; car il n'est pas plus vrai qu'il s'introduise dans la bouche de cet animal endormi, qu'il n'est vrai qu'il l'attaque lorsqu'il est éveillé. Il met beaucoup de persévérance pour atteindre sa proie : on le voit rester des heures entières à la même place guettant l'animal qu'il y a vu, et dont il est tenté de se rendre maître. Cette qualité le rend très-propre à remplacer les Chats pour débarrasser une habitation des petits animaux parasites qui peuvent y avoir choisi leur retraite; et c'est en effet dans cette intention qu'on en élève en domesticité; ils prennent en affection la maison qu'ils habitent; la parcourant en tout sens, et, restant attachés à ceux qui les ont élevés et soumis, ils ne s'égarent point, et ne font aucune tentative pour retourner à l'état sauvage; au contraire, ils recherchent alors les personnes qu'ils voient souvent, dont ils reconnaissent

la voix et dont ils aiment les caresses. Mais cet animal perd une partie de sa douceur lorsqu'il mange. Dans ce cas il cherche la retraite la plus cachée, et montre de la colère si l'on vient à lui faire craindre de lui enlever sa proie. Quand il pénètre dans un lieu qui lui est inconnu, il en explore incontinent toutes les parties, et surtout à l'aide de son odorat, qui paraît être pour lui le sens le plus actif et le plus délicat, celui sur la fidélité duquel il se repose le plus, et qui peut le mieux suppléer à la faiblesse des autres; car sa vue, son goût et son toucher ne paraissent avoir rien de particulier. Seulement son oreille externe est remarquable par sa grande largeur et l'étendue de son orifice.

L'individu que nous avons fait représenter, et qui l'avait déjà été dans l'ouvrage qui a pour titre : *Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle*, avait été ramené d'Égypte en France par M***. C'était un animal extrêmement doux, qui venait demander des caresses à toutes les personnes qui l'approchaient, et qui éprouvait le singulier besoin de s'asseoir, ou plutôt de frotter la poche de son anus sur leurs souliers. Il a vécu dans cet établissement pendant plusieurs années dans une liberté presque entière.

L'Ichneumon est, pour les organes des sens, du mouvement et de la mastication, tout-à-fait semblable aux Mangoustes que nous avons décrites précédemment, et auxquelles nous renvoyons pour la connaissance de ces organes. Quelques différences seulement s'observaient dans la poche des parties postérieures. Voici ce qu'en rapporte M. Geoffroy Saint-Hilaire, de qui nous avons déjà tiré les traits principaux de cet article : « C'est toujours au-dessous de l'anus qu'on trouve des poches dans les Civettes et les animaux qui en sont pourvus; mais dans l'Ichneumon c'est au delà du sphincter de l'anus que les téguments communs, allongés et repliés sur eux-mêmes, forment un sac que l'animal ouvre et ferme à son gré, etc. »

La couleur de l'Ichneumon est un brun foncé, tiqueté de blanc sale; c'est-à-dire que chaque poil est couvert d'anneaux bruns et blancs. Les poils sont très-courts et les anneaux très-petits sur la tête et l'extrémité des membres, ce qui donne à ces parties une teinte plus foncée qu'aux autres; les blancs s'élargissent et les poils s'allongent sur le dos et la queue; et ils l'emportent de beaucoup sur les flancs et sous le ventre, où les poils s'allongent encore davantage, de sorte que sur ces dernières parties, la teinte du pelage est beaucoup plus pâle que sur les précédentes. La queue est terminée par un flocon de poils entièrement bruns. Ses proportions sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, des oreilles à l'origine de la queue	1		
——— de la tête, du derrière des oreilles au bout du museau	»	3	9
——— de la queue	1	4	»
Hauteur à la partie du dos la plus élevée	»	7	»

Les anciens, comme on le pense bien, ont connu l'Ichneumon; mais ils ont mêlé tant de fables à leurs récits, et ils sont quelquefois si contradictoires, qu'ils ne peuveut contribuer en rien à compléter l'histoire de cette espèce. Les modernes depuis long-temps connaissent aussi l'Ichneumon. Belon est un des premiers qui en ait parlé et qui en ait donné une figure; mais depuis, cette espèce n'ayant point été distinguée des autres Mangoustes, on ne peut trop se reposer sur les figures qui en ont été données, et qui d'ailleurs sont tellement incorrectes,

qu'elles sont méconnaissables; nous citerons entre autres celles de Gesner et d'Aldrovande. Il faut venir jusqu'à Buffon (Supp., t. III, *fig.* 26) pour en trouver une passable. Celle de Maréchal est la seule fidèle, et nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de la reproduire avec ses couleurs. Cette espèce n'a point encore de dénomination bien déterminée dans les catalogues méthodiques. C'est le *Viverra Ichneumon* de Schreber, l'*Ichneumon pharaon* de M. Geoffroy Saint-Hilaire, l'*Herpetes pharaonis* de M. Démarest, etc. etc.

Juin 1821.



Werner pinx et del

$\frac{1}{3}$ de la grand nat

Lithog. de C. de Last

Mangouste de Java.

MANGOUSTE DE JAVA.

Nous avons vu, dans la description que nous avons donnée précédemment d'une Mangouste de Malaca, qu'après avoir séparé toutes les espèces de ce genre qui se distinguent l'une de l'autre par des caractères précis, il en reste plusieurs qui ne paraissent différer que par des nuances insensibles du gris au brun, quand on les rapproche conformément à la plus grande ressemblance de leur couleur, mais qu'alors celles qui se trouvent placées aux deux extrémités de cette série diffèrent tellement, qu'on est contraint d'en former deux espèces. Notre Mangouste de Malaca se place à la tête de ces Mangoustes indéterminées, lorsque l'on commence la série par les teintes grises; et celle dont nous donnons aujourd'hui la figure vient la dernière, comme ayant la teinte la plus brune.

En effet la Mangouste de Java ne diffère de la Mangouste de Malaca que par son pelage tiqueté de noir et de brun, au lieu de l'avoir tiqueté de noir et de blanc, et par sa taille un peu plus grande. Du reste elles ont l'une et l'autre le museau noirâtre, le dos plus foncé que les flancs, ainsi que les extrémités et la tête, sur lesquelles le brun est plus uniforme, parce que les poils n'y sont pas, comme sur les autres parties du corps, alternativement couverts d'anneaux bruns et noirs, et qu'ils y sont entièrement bruns ou noirâtres. Elles ont aussi les mêmes allures, les mêmes habitudes, le même naturel. Notre Mangouste de Java est apprivoisée comme un chat domestique, et les caresses semblent lui procurer les plus douces émotions, si l'on en juge par son empressement à les rechercher et à les recevoir, et par la variété des attitudes qu'elle prend alors, comme pour y exposer toutes les parties de son corps, les renouveler sur chacune d'elles, et en jouir pleinement. Leur ressemblance est également parfaite pour tout ce qui tient aux organes essentiels; elles ont les mêmes dents, les mêmes sens, et les mêmes organes du mouvement et de la génération; c'est pourquoi je renvoie, pour tout ce qui concerne ces parties qui constituent les caractères génériques, à ce que j'en ai dit en décrivant la Mangouste de Malaca.

C'est à M. Diard, qui, réuni à M. Duvaucel, ont exploré les îles de Sumatra, de Java, et une partie du continent de l'Inde, où ils ont formé les plus riches collections d'histoire naturelle, que nous devons ce bel animal. Mais les cabinets du Muséum possédaient déjà plusieurs individus de la même espèce, qui avaient été envoyés non-seulement de Java, mais encore du continent; de sorte que cette espèce s'étendrait dans une grande partie des Indes.

C'est M. Geoffroy Saint-Hilaire qui le premier a caractérisé cette Mangouste,

et l'a distinguée des autres. Il lui a donné le nom de MANGOUSTE DE JAVA *(Ichneumon javanicus)*, que nous avons dû adopter. Nous ne croyons pas qu'elle ait été représentée, à moins que Wosmaër ne l'ait fait dans la Mangouste dont il donne la figure, sous le nom d'*Ichneumon indien.*

Février 1821.



Werner pinx et del. ¼ de la grand nat. Lithog de C. de Last.

Marte des Palmiers.

LA MARTRE DES PALMIERS,

OU

LE POUGOUNÉ.

Cet animal était connu depuis long-temps; nos cabinets en possédaient les dépouilles, et Buffon l'avait fait représenter et décrire d'après un individu vivant, mais, dans ses Suppléments (tom. III, pag. 237, fig. 47; c'est par erreur que cette figure porte le nom de *Genette de France*), c'est-à-dire sans le concours de Daubenton, et sans l'exactitude que ce naturaliste scrupuleux portait dans tous ses travaux. Aussi la nature de ce singulier Quadrupède était restée complétement ignorée; on avait continué à le considérer, avec Buffon, comme une espèce voisine de la Genette. M. Geoffroy Saint-Hilaire, réunissant les Genettes et les Civettes dans un même groupe, avait fait sa Civette à bandeau, d'un individu ressemblant à celui de Buffon; et il avait dû être suivi par tous les naturalistes.

Pour juger exactement du naturel et des véritables rapports de ce Carnassier, il fallait le posséder en vie. Sa simple dépouille ne présentait en effet que des caractères assez semblables à ceux des Civettes ou des Mangoustes, et qui ne permettaient pas de l'en séparer. Envoyé vivant de Pondichéry à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *Martre des Palmiers*, par M. Lechenault, il fut d'abord distingué des Civettes par ses formes générales, et l'on vit bientôt après qu'il appartenait à la même espèce qu'une dépouille que ce savant voyageur avait déjà fait parvenir aux cabinets de l'Établissement, sous le nom malabar de Pounougou-Pouné; enfin on reconnut qu'il fallait encore rapporter à cet animal la Civette à bandeau de M. Geoffroy et la Genette de Buffon, dont nous avons parlé plus haut.

Mais, quoique rapproché des Civettes, des Genettes et des Mangoustes par des organes très-importants, le Pougouné s'en distingue si fort par d'autres, que, tout en le réunissant avec les premiers dans un groupe général, on ne peut s'empêcher d'en former le type d'un genre nouveau, différent des autres, non-

seulement par quelques formes extérieures, qui pourraient ne rien changer à son naturel; mais par des modifications profondes, qui doivent donner à ses penchants et à ses habitudes des caractères très-particuliers. En effet, du premier coup d'œil on voit que cet animal ne se lie naturellement à aucun des groupes dont il se rapproche, comme on peut s'en convaincre en le comparant au Zibeth, à la Genette du Cap et à la Mangouste de Malaca, dont nous avons déja donné les figures. Il aurait, par sa physionomie générale, plus d'analogie avec le Blaireau, à cause de ses formes trapues et de sa marche plantigrade; mais c'est en cela seulement que ces animaux se ressemblent : ils s'éloignent l'un de l'autre par les dents et par les doigts; caractères plus importants, et qui rattachent nécessairement le Pougouné à la famille des Civettes.

Cette famille commence donc à prendre une importance qu'elle n'avait point eue jusqu'à présent, et qui, dans le système zoologique, la rapproche, sous ce rapport, de celle des Martres, de celle des Chiens, de celle des Chats, etc. etc. Elle se constitue de quatre groupes bien distincts, qui semblent, dans les gradations de leurs différences, nous montrer la marche que la nature a suivie pour les former, tout en restant dans les limites générales qu'elle s'était tracées. Elle appartient à l'ordre des Carnassiers par le système dentaire. En effet les Genettes, les Civettes, les Mangoustes et le genre auquel le Pougouné servira de type, ont exactement les mêmes dents et pour le nombre et pour la forme, les mêmes téguments à la langue, et la même structure au sens de l'odorat; aussi, sous le rapport de la nourriture, ces animaux ont-ils les mêmes appétits : comme les Chiens, quoique moins carnassiers qu'eux, ils se nourrissent, de préférence, de matières animales; mais ils aiment aussi les fruits doux et les matières sucrées. Le nombre des doigts est également le même chez tous ces animaux; et c'est là que se borne ce qu'ils ont de commun.

Le Pougouné a les incisives et les canines des Carnassiers, trois fausses molaires à la mâchoire supérieure, et quatre à l'inférieure; mais deux tubercules à la première de ces mâchoires, et un seulement à la seconde. La véritable carnassière supérieure a une pointe moyenne, une seconde en avant et une troisième en arrière, plus petites que la première; puis en avant, un tubercule interne très-épais, qui diminue la forme tranchante de cette dent, et la rend presque triangulaire. La dent analogue inférieure a toute l'épaisseur des dents tuberculeuses, et est composée de trois tubercules en avant, formant les sommets d'un triangle rectangle, et de trois en arrière, plus petits que les premiers, et disposés sur une ligne courbe.

Cet animal est entièrement plantigrade; ses cinq doigts, à chaque pied, sont garnis, à leur extrémité, d'un épais tubercule, qui ne permet point à l'ongle d'appuyer sur le sol, et dont la peau est organisée d'une manière assez délicate; l'ongle est en outre presque aussi rétractile que celui des Chats, mince et aigu; ce qui permet à l'animal de s'en servir comme d'une arme offensive ou défensive, ou comme d'un moyen de grimper aux arbres. Les doigts, très-courts, sont réunis, jusqu'à la dernière phalange, par une membrane assez lâche, qui leur permet de s'écarter, et en fait en quelque sorte des pieds palmés. Sous la plante et sous la paume se trouvent, à la base des doigts, quatre tubercules charnus, revêtus d'une peau de même nature que celle des tubercules de la dernière phalange; ceux des côtés se prolongent, et se réunissent au talon et au poignet; seulement celui qui,

à la main, correspond au petit doigt, est séparé dans son milieu en deux parties égales par un pli; et un pli semblable se fait remarquer au point où ce tubercule se réunit avec celui du côté opposé. Au pied, le tubercule qui garnit le côté externe de la plante est aussi partagé par un pli, mais en deux parties inégales, dont la plus petite, qui est l'antérieure, est d'un tiers plus courte que l'autre. Les rapports de longueur des doigts suivent, à tous les pieds, cet ordre décroissant : celui du milieu, l'annulaire, l'index, le petit doigt et le pouce. La queue présente un des traits les plus caractéristiques de cet animal, et en même temps les plus singuliers; car, jusqu'à présent, je ne sache pas qu'il ait ailleurs d'autre exemple. Lorsque cet organe est étendu, il se trouve tordu de droite à gauche vers son extrémité; c'est-à-dire que, par une disposition particulière des vertèbres sans doute, la partie supérieure de la queue est en dessous, et de cette disposition résulte le phénomène suivant : lorsque les muscles supérieurs tendent à enrouler la queue, ce mouvement se fait d'abord de dessus en dessous; et, s'ils cessent d'agir lorsque cet organe n'est enroulé qu'à moitié, il semble être organisé comme toutes les queues prenantes; mais si les muscles continuent à agir, la queue revient à son état naturel, et l'enroulement continue à se faire, mais de bas en haut jusqu'à la racine de la queue; et c'est dans cet état que nous l'avons représenté.

Les mamelles sont au nombre de trois de chaque côté, une pectorale et deux ventrales. Le scrotum est libre, volumineux, et divisé en deux parties égales par un sillon. La verge est dirigée en avant, dans un fourreau attaché à l'abdomen, de chaque côté duquel se trouve un appareil glanduleux qui semble verser ses sécrétions, non-seulement à l'intérieur du fourreau, mais encore à sa surface externe, toute couverte de tubercules sphériques, percés d'un pore, hors desquels sort une matière grasse, lorsqu'ils sont pressés. La verge est comprimée, et tout hérissée de papilles aiguës et cornées, dirigées d'avant en arrière : à son extrémité se trouve l'orifice de l'urètre; et au-dessus de cet orifice naît un tentacule cylindrique, long de trois lignes, charnu, arrondi à son extrémité, lisse dans la plus grande partie de sa longueur (sa base étant aussi garnie de pointes cornées), et que l'on pourrait considérer comme une espèce de gland. On ne voyait aucune trace de poche vers l'anus.

L'œil a une troisième paupière à son angle interne, qui peut entièrement en recouvrir le globe. Les narines sont entourées d'un mufle, et assez semblables à celles des Chiens, et ce mufle est séparé en deux parties égales par un sillon vertical, qui se prolonge jusqu'au bord de la lèvre supérieure, sans cependant la couper entièrement, comme l'est celle des Lièvres, etc. La langue est longue, étroite, mince et couverte de papilles cornées, globuleuses à leur base, et terminées par un filet épineux et grêle : entre elles se trouvent des tubercules arrondis, recouverts d'une peau douce; et on voit à la base de la langue, dans un espace nu, cinq glandes à calices, disposées en un angle dont le sommet serait en arrière.

L'oreille a sa conque externe arrondie, avec une profonde échancrure à son bord postérieur, recouverte par un fort lobule; ce qui rappelle cette portion de l'oreille des Chiens et des Chats. Toute la partie interne de cette conque est garnie de tubercules, de saillies très-variées, et dont il est impossible de trouver les analogues dans l'oreille de l'homme. Le trou auditif est recouvert d'une sorte de valvule qui paraît être destinée à le fermer; et toutes les saillies

semblent disposées de manière à s'engrener les unes dans les autres, pour garantir encore mieux le conduit auditif, lorsque l'animal juge nécessaire de fermer son oreille, en rapprochant la partie antérieure de la conque de la postérieure; ce qu'il fait même quand il dort.

Le pelage se forme de deux sortes de poils; et, parmi les soyeux, il y en a qui sont lisses et très-longs, tandis que d'autres sont plus courts et gaufrés. Ces poils sont en moindre nombre que les laineux, qui forment le vêtement principal; et de longues moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessus des yeux.

La couleur du Pougouné est d'un noir-jaunâtre, c'est-à-dire que, vue de côté et de manière à n'apercevoir que l'extrémité des poils, elle paraît généralement noirâtre; tandis que, vue en face des poils, et lorsqu'on les aperçoit dans toute leur longueur, elle est jaunâtre. Sur ce fond se remarquent trois rangées de taches de chaque côté de l'épine, et d'autres éparses sur les cuisses et les épaules, tandis que, sur le fond noirâtre, ces dernières disparaissent; et les autres, se confondant, suivant la direction de chacune des rangées qu'elles forment, se changent en des lignes. Ces variations de couleurs et ces taches résultent des teintes propres aux différentes sortes de poils : les poils soyeux lisses sont entièrement noirs, et les gaufrés sont noirs à leur extrémité; de sorte que quand eux seuls peuvent être aperçus, l'animal est tout noir; mais comme ils sont en petit nombre comparativement aux laineux, qui sont jaunâtres, et que les soyeux gaufrés sont jaunâtres aussi à leur moitié inférieure, l'animal paraît de cette couleur, dès que l'œil peut pénétrer dans l'intérieur du pelage; et les taches étant formées de poils soyeux lisses, et très-rapprochées l'une de l'autre, toute la partie jaunâtre qui les sépare est aperçue, et elles sont distinctes lorsqu'on les regarde de face; mais cette partie n'est plus sous la vue, et les taches se confondent dès qu'on regarde le pelage de côté, parce qu'alors l'œil ne peut apercevoir que des poils noirs.

Cette disposition des poils et des couleurs se remarque chez un assez grand nombre d'animaux, et sert à expliquer les variations de couleurs sous lesquelles ils se présentent, et les différences qui s'observent entre les descriptions qui en ont été données. Aussi ne serais-je point étonné qu'un plus grand nombre de voyageurs ou de naturalistes que ceux dont j'ai parlé au commencement de cet article eussent décrit la Martre des Palmiers, sans qu'on puisse nettement reconnaître cet animal dans ce qu'ils en rapportent : c'est pourquoi, crainte d'erreur, je m'abstiendrai de multiplier les citations et la synonymie.

Les membres sont noirs; mais la peau des tubercules des doigts est couleur de chair. La queue est noire dans la moitié de sa longueur, et la tête est également de cette couleur; seulement elle pâlit vers le museau, et l'on voit une tache blanche au-dessus de l'œil, divisée par une tache noire en forme de larme, et une au-dessous. Le bord de l'oreille est noir à sa face interne, dont le milieu est couleur de chair; la face externe de cet organe est noire, excepté le bord, dans la largeur d'une ligne, qui est blanc.

D'après ce que M. Lechenault nous annonce, cet animal se trouve dans la presqu'île de l'Inde, où il habite les lieux plantés d'arbres et de broussailles, ce qui sans doute lui a valu le nom qu'il porte; et nous voyons, par quelques dépouilles conservées dans la collection du Muséum, que l'espèce se trouve à Java. L'individu que notre Ménagerie a possédé passait les journées entières à dormir

roulé en boule. On ne pouvait qu'avec beaucoup de peine le tirer de cette espèce de léthargie : ce n'était qu'avec la chute du jour qu'il se réveillait, mais pour boire et pour manger seulement; dès qu'il était repu, il retournait à la place où il se couchait habituellement, et où il entretenait une grande propreté. Il marchait avec lenteur, et ne paraissait pas susceptible de sentiments vifs; du moins toutes ses actions ont paru le confirmer. Sa voix n'a jamais consisté que dans un grognement sourd, qu'il faisait entendre lorsqu'il était contrarié et qu'il menaçait. Bien différent des Civettes et des Genettes, il ne répandait aucune odeur; et, quoique sa queue se roulât sur elle-même, elle n'était point prenante. L'immobilité à laquelle cet animal était condamné par son esclavage et son naturel, lui ont fait prendre un embonpoint tel, que sa graisse est devenue la cause de sa mort; accident assez fréquent dans les Ménageries.

Les caractères de la Martre des Palmiers, sa marche plantigrade, ses ongles rétractiles, et surtout sa queue s'enroulant d'une façon si singulière, nous paraissent suffire, comme nous l'avons déjà dit, pour nous autoriser à former de cet animal le type d'un groupe particulier dans la famille des Civettes; groupe que nous proposons de désigner par le nom de PARADOXURE, *Paradoxurus;* et dans la vue de conserver à l'espèce que nous venons de décrire le rang qui doit lui appartenir, si d'autres viennent s'associer à elle, comme il est probable que cela sera, nous lui donnerons, pour les Catalogues méthodiques, le nom de *Typus;* et il nous a paru que nous pouvions lui appliquer en français celui de POUGOUNÉ, formé par contraction de *Pounougou-Pouné*, qui paraît signifier, dans la langue malabare CHAT-CIVETTE; nom assez convenable pour un animal qui a les ongles des Chats et les dents des Civettes.

Janvier 1821.



Werner pinx et del — ½ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Suricate, mâle.

LE SURICATE.

Le Suricate jusqu'à présent n'est connu que par la figure et la description que Buffon et Daubenton en ont données ; et on avait inféré de ce qu'ils rapportent, que son organisation était analogue à celle des Civettes, des Genettes et des Mangoustes ; ce qui avait conduit à le réunir, dans les Catalogues méthodiques, à la famille qu'on formait de ces animaux, dans l'ordre des Carnassiers.

Prévenu par ces idées, et n'ayant eu à examiner qu'une seule tête de Suricate, je crus aussi apercevoir la plus grande similitude entre la structure des dents de cet animal et celle des dents des Civettes, regardant comme de simples modifications accidentelles les différences que j'observais entre ces organes ; et dans mon travail sur les dents (Annales du Mus., t. X), je réunis ces animaux dans le même groupe.

Le Suricate que la Ménagerie du Roi a possédé, et qu'elle devait à la générosité de M. le Bon Des Écotais, dut, par ses formes générales et ses habitudes naturelles, me tirer de l'erreur où je m'étais laissé entraîner ; car elles ne rappelaient presque d'aucune manière les animaux qui constituent la famille des Civettes. Buffon déjà, qui avait vu tant d'animaux, comparait cet animal au Coati ; et si cette pensée n'a pas été suivie, c'est uniquement parce qu'on a donné plus d'importance aux couleurs du pelage et aux poches glanduleuses des côtés de l'anus, qu'à la physionomie et aux habitudes du corps ; caractères bien supérieurs souvent aux premiers, et sur lesquels on peut ordinairement, avec plus de certitude que sur les autres, établir des analogies de nature.

Erxleben, Gmelin, etc. firent du Suricate une espèce de leurs *Viverra*, et ils le placèrent près des Mangoustes et des Coatis, comme pour satisfaire à tout ce que pouvaient demander les caractères extérieurs de ce singulier animal. Depuis, ainsi que je l'ai dit plus haut, la difficulté a été tranchée : les Coatis ont été rapprochés des Ours, et le Suricate l'a été des Civettes, à titre de genre ou à titre de sous-genre ; mais sans que pour cela on ait eu d'autres caractères que ceux qui avaient servi pour le caractériser comme espèce.

La description détaillée que je vais donner de cet animal conduira à rectifier quelques-unes de ces idées, et à mieux faire connaître sa nature et ses véritables rapports.

Parmi les animaux de nos contrées, le Putois ou le Furet sont ceux qui, pour les apparences extérieures, peuvent être le plus exactement comparés au Suricate ; et, parmi les animaux étrangers, c'est aux petites Mangoustes que cet animal

ressemble le plus; mais il en diffère si fort, et surtout des premiers, par ses membres grêles et élevés, par l'extrême longueur de son nez, par sa forme ramassée, par sa marche plantigrade, etc., que les traits et les allures des uns ne rappellent que faiblement celles de l'autre : celui-ci a une physionomie qui lui est tout-à-fait propre, et qui jusqu'à présent ne trouve aucun type complet dans l'ordre des Mammifères.

Semblable à tous les Carnassiers, cet animal a six incisives et deux canines à chaque mâchoire. Ses molaires supérieures sont de chaque côté au nombre de cinq : deux fausses molaires, la première plus petite que la seconde; une carnassière, qui a presque la forme d'un triangle isocèle, dont le petit côté est à la face externe de la mâchoire; le tubercule interne de cette dent l'épaissit à tel point, qu'elle ne peut plus être considérée comme une dent tranchante; enfin deux fausses molaires de la même forme, mais un peu plus petites que la carnassière, et la dernière est la plus petite des deux : ces dents ont un tubercule au sommet de chaque angle du triangle.

La mâchoire inférieure a de chaque côté trois fausses molaires; les deux premières sont semblables l'une à l'autre, excepté que celle qui vient immédiatement après les canines est plus petite que la suivante; la troisième a d'abord, antérieurement, une pointe élevée, et ensuite, postérieurement, un talon composé de deux tubercules mousses, le premier placé après la pointe antérieure, et le second après celui-ci, et terminant la dent. A la suite de ces trois fausses molaires vient la carnassière, composée, antérieurement, d'une pointe épaisse, partagée en deux parties ou petits tubercules, l'un du côté externe et l'autre du côté interne de la dent; sa partie postérieure se termine comme celle de la dent précédente. Enfin la série des dents de cette mâchoire se termine par une dent tuberculeuse qui a la plus grande ressemblance avec la carnassière, seulement le tubercule interne de la pointe antérieure est plus fort que l'externe, tandis qu'ils sont égaux dans la carnassière.

Cette description fait déjà voir que les Suricates sont bien moins carnassiers que les Mangoustes, et qu'ils se rapprochent déjà des Omnivores, mais bien plus par l'épaississement de leurs dents carnassières que par le nombre de leurs dents tuberculeuses; au contraire des Chiens, chez lesquels le nombre des tuberculeuses augmente, tandis que leurs carnassières restent tranchantes. Les relations des dents des Suricates achèvent de montrer le changement de nature de ces animaux. Chez ceux qui se nourrissent exclusivement de proie, comme les Chats, les Putois, etc., les dents carnassières agissent les unes sur les autres comme des lames de ciseaux : la carnassière inférieure passe toute entière derrière celle de la mâchoire opposée. A mesure que le naturel devient moins carnassier, la carnassière supérieure s'avance et l'inférieure recule, de sorte qu'elles n'agissent plus l'une sur l'autre que partiellement. Dans les Mangoustes, toute la partie antérieure de la carnassière inférieure agit encore contre toute l'étendue de la face interne de la carnassière supérieure; mais dans le Suricate, la partie antérieure de la carnassière d'en bas correspond au vide que les dents opposées laissent entre elles, et sa partie postérieure est en opposition avec la première tuberculeuse; enfin la partie antérieure de la carnassière d'en haut se trouve opposée à la partie postérieure de la dernière fausse molaire; de sorte que l'action, comme la forme de ces dents, a beaucoup de rapports avec celle des Insectivores ou des Omnivores, et n'annonce point que cet animal soit

impérativement entraîné par un goût exclusif, comme le sont les Chats, les Martes, etc.

A cette structure favorable des organes de la manducation, le Suricate joint un sens de l'odorat très-fin sans qu'il en coûte rien à l'étendue du cerveau, et sans que le sens du goût prenne la prépondérance que nous voyons chez la plupart des animaux où les organes de l'odorat sont très-développés. Par exemple, chez les Chats, si le cerveau est étendu, le sens de l'odorat est faible : l'extrémité antérieure de la cavité cérébrale s'avance de manière à correspondre au milieu de l'orbite, et toutes les parties de l'organe olfactif sont très-restreintes, ainsi que celles de l'organe du goût. Chez les Chiens, le cerveau s'avance aussi jusque vers le milieu de l'orbite, mais les os du nez s'allongent considérablement, et toutes les parties de la bouche s'étendent dans la même proportion. Chez le Suricate, le cerveau, comme celui des Chats et des Chiens, correspond antérieurement au milieu de l'orbite; mais les os du nez restant très-courts, cet animal n'aurait pas eu plus d'odorat que les premiers, sans le prolongement des parties cartilagineuses de cet organe, qui favorisent incontestablement l'exercice de ce sens; et cependant le raccourcissement de ces os, en restreignant le goût, lui ôte l'empire qu'il a chez les Chiens, et laisse à l'odorat une plus grande indépendance; enfin le nez, très-mobile, est terminé par un organe glanduleux, un mufle, sur les côtés duquel sont ouvertes des narines qui ont la forme de celles du Chien; mais ce mufle est simple et non point divisé dans son milieu par un sillon. Les autres sens n'ont sur l'existence de cet animal aucune influence particulière : les lèvres sont entières; la bouche ne renferme aucun organe accessoire, et la langue, couverte, dans son milieu seulement, de papilles dures et fort douces sur les côtés, est terminée postérieurement par quatre glandes à calice. L'oreille a sa conque externe peu étendue, arrondie, appliquée contre la tête, et susceptible de mouvements assez bornés; tout son bord postérieur est simple et aplati, et il ne reste du pli qui forme l'hélix que la pointe interne; l'anthélix ne consiste que dans une de ses branches, et les tragus s'observent à peine; il n'y a point de lobe inférieur. L'œil n'a que deux paupières; sa pupille est allongée transversalement, et aucune partie accessoire ne l'accompagne.

La cavité cérébrale est remarquable par son étendue, sa forme arrondie et son élargissement; ce qui éloigne beaucoup les Suricates des Mangoustes, toutes faciles à distinguer, sous ce rapport, de la plupart des autres Mammifères par la forme étroite, allongée et cylindrique de cette cavité; et de ces différences il en résulte plusieurs autres non moins importantes à considérer physiologiquement, par leur liaison parfaite et leur concours vers un résultat commun, mais qui sont plutôt du domaine de l'anatomie que de la zoologie.

Les organes de la génération avaient peu de développement : les testicules ne se montraient en dehors que par deux légères saillies, et l'orifice de la verge, située immédiatement au-dessus d'elles, était garni, de chaque côté, de deux petits bourrelets qui semblaient être produits par des glandes particulières; quant à la verge, elle se dirigeait en avant, et se terminait par un gland ovale, aplati sur les côtés et parfaitement lisse. Les mamelles étaient au nombre de trois de chaque côté; et l'anus était entouré d'une peau nue, plissée à peu près comme chez les Makis, et qui recouvrait un appareil glanduleux, aboutissant, par deux orifices, au bord interne du rectum. Les membres, longs et grêles, se termi-

naient par quatre doigts, armés d'ongles fouisseurs très-longs; les deux doigts externes étaient les plus courts, et les deux moyens à peu près d'égale longueur. A l'extrémité de chaque doigt, au-dessous, on voyait un bourrelet épais et de forme ovale; et la paume était elle-même garnie, dans toute sa largeur, d'un tubercule sur lequel un sillon formait en arrière un lobe triangulaire. Toute la plante, jusqu'au talon, était nue, et à la base des doigts se trouvait aussi un large tubercule divisé en trois lobes par deux sillons profonds : le lobe externe, qui ne répond qu'au doigt du même côté, est étroit et allongé; le moyen est triangulaire et correspond, par un de ses côtés, avec les deux grands doigts; et le troisième approche aussi de la forme d'un triangle, et touche, par un de ses angles, l'origine du quatrième doigt. Toutes ces parties sont revêtues d'une peau fort douce, et exactement organisée comme la peau des mains de l'homme. Le pelage se compose de poils soyeux et de poils laineux assez doux; mais les premiers sont beaucoup moins fournis que les autres, et ils sont plus courts sur le museau que sur toutes les autres parties du corps : la lèvre supérieure et le dessus de l'œil sont garnis de moustaches, et la queue est terminée par une mèche de poils.

Toutes les différences d'organisation que nous venons de faire remarquer entre le Suricate et les Mammifères, avec lesquels il a le plus de ressemblance, devaient naturellement être suivies de penchants et d'habitudes particulières à cet animal; et, en effet, ses allures naturelles semblent encore moins rappeler les Putois ou les Mangoustes que ses formes générales; il ne va pas comme eux la tête basse, le corps allongé et avec la rapidité d'une flèche; il se meut, au contraire, le corps voûté, et quoique sans lenteur, non pas cependant avec cette uniformité de mouvement par laquelle les autres semblent plutôt glisser que courir. Il pose à terre la plante presque entière du pied; aussi se tient-il facilement debout sur ses jambes de derrière; ce qu'il fait lorsqu'il veut voir de loin, et quelquefois lorsqu'il porte ses aliments à sa bouche avec ses pieds de devant. Le sens de l'odorat est son guide principal; il va sans cesse furetant en portant son nez mobile dans tous les creux : dès qu'il trouve un objet dont l'odeur le frappe, il le saisit avec ses mains, le retourne de tous les côtés, le flaire et le mange, si c'est un insecte, un ver, etc. Les fruits sucrés ne lui déplaisent point, mais il préfère les matières animales : le lait, les œufs, la chair d'oiseaux. Il boit en lapant. Il ne paraît point souffrir de la lumière, et voit cependant dans l'obscurité. Son ouïe n'est sans doute pour lui que d'un faible secours, vu le peu d'étendue et de mobilité de sa conque auditive, et la prédominance que l'odorat a dû prendre sur tous les autres sens, non-seulement par le plus grand développement des parties qui en sont le siége, mais encore par l'usage plus fréquent que l'animal en a fait. Comme chez la plupart des autres Mammifères, son sens du toucher réside sans doute principalement dans ses poils soyeux, et, pour sa tête en particulier, dans ses moustaches; il doit aussi tirer quelques perceptions tactiles de la peau nue et douce qui revêt la paume de ses mains et la plante de ses pieds. Enfin du grand développement du cerveau du Suricate résulte une très-grande facilité à l'apprivoiser; c'est-à-dire qu'il acquiert nettement la notion des circonstances où il se trouve, et du degré de confiance qu'il doit leur accorder : il parcourt, comme un Chat, la maison qu'il habite, et ne s'égare point; il est de plus susceptible d'affection, et par conséquent de

haine : il reconnaît les personnes qui le soignent, s'attache à elles, et se plaît à leurs caresses; mais il garde rancune à ceux qui lui ont fait du mal, et se venge toutes les fois que l'occasion est favorable; il est même susceptible de telles préventions, que les meilleurs traitements ne peuvent les effacer. Cette espèce se trouve dans l'Afrique méridionale. C'est par erreur que Buffon la fait venir d'Amérique.

Le pelage de cet animal était entièrement d'un brun-terne, un peu plus fauve aux parties postérieures qu'aux autres, et coupé de bandes transversales assez légères, principalement le long du dos; ces bandes étaient produites par la disposition des anneaux colorés des poils : ceux du dos, des épaules, du cou et des côtés étaient gris sur leur moitié inférieure, ensuite venait un anneau noir, suivi d'un autre plus petit, d'un jaune-pâle; leur bout était noir. Ceux de la croupe étaient terminés par du fauve; ceux de la queue étaient bruns sur toute leur longueur, mais son extrémité était noire. Les membres avaient une teinte argentée. La peau était d'une couleur tannée, et c'était celle de toutes les parties nues. L'iris était du brun du pelage.

Voici ses dimensions principales.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'origine de la queue	10	8
——— de la queue	7	1
Hauteur à l'épaule	6	1
——— à la croupe	6	4
Longueur de la tête, de l'occiput aux narines	3	»
Distance de l'extrémité de la mâchoire inférieure au bout du museau	»	5

Des détails qui précèdent, et autant qu'on en peut juger par l'examen des seuls organes extérieurs, il me paraît que cette espèce commence à remplir le vide qui se trouvait encore entre les Carnassiers, proprement dits, et les Plantigrades : ses dents sont plus tuberculeuses que celles des Mangoustes, et moins que celles des Coatis; quoique l'organisation de son pied de derrière, abstraction faite du nombre des doigts, soit la même que celle du pied des Mangoustes, la plante n'est qu'à demi nue chez ces derniers, et elle l'est entièrement chez le Suricate, comme chez le Coati; et, de même encore que ce dernier animal, le Suricate a un nez qui se prolonge fort au delà des mâchoires; enfin sa langue, garnie de papilles cornées dans son milieu seulement, et très-douce sur les bords, se rapproche des Mangoustes par le premier de ces caractères, et des Coatis par le second. Si le Suricate ne remplit donc pas entièrement le vide dont nous venons de parler, il serait certainement rempli par quelques légères modifications de plus; de sorte que la seule découverte d'un nouveau genre pourrait tellement réunir ces deux groupes de Carnassiers, qu'on n'aurait plus de caractères tranchés pour les séparer : ce qui confirmerait l'idée que j'ai émise dans mon travail sur les dents, que le sous-ordre des Plantigrades n'est point naturel, et que ces animaux doivent nécessairement terminer ou commencer la série d'un des embranchements des véritables Carnassiers.

La figure du Suricate de Buffon rend assez bien l'allongement du museau; mais les bandes colorées du corps sont trop distinctes et les membres beaucoup trop courts; défaut qui est encore rendu plus sensible par les longs poils qui garnissent les jambes de devant. Cet animal est le *Viverra Suricata* d'Erxleben, le *Viverra Tetradactyla* de Schreber et de Gmelin, le Suricate Viverrin de

M. Desmarets, un *Ryzæna* d'Illiger, etc. etc. Comme il doit certainement constituer un genre, je pense que le nom générique de *Ryzæna* doit être adopté; car il vaut encore mieux donner un nom nouveau à ce genre, qui n'en a point encore, à proprement parler, qu'à l'espèce qui en a un que l'usage et le temps ont consacré. Il pourra donc être désigné dans les Catalogues méthodiques par la dénomination de *Ryzæna Suricata.*

Novembre 1820.



Werner pinx et del — $\frac{1}{6}$ de la grand. nat. — Lithog. de C. de Last

Ours noir d'Amérique.

L'OURS NOIR D'AMÉRIQUE.

Cette espèce n'a vraisemblablement aucun rapport avec l'Ours noir d'Europe dont plusieurs auteurs ont parlé, et qui n'est, suivant toute apparence, qu'une variété de l'Ours brun. En effet, cette variété, que nous croyons avoir vue au Combat des Animaux, ne différait de l'Ours brun que par une couleur beaucoup plus sombre; elle en avait le pelage et la tête, ce qui suffisait pour le distinguer nettement de l'Ours noir d'Amérique, qui, sous ce rapport, se caractérise par un chanfrein arrondi, par un museau qu'aucune dépression, pour ainsi dire, ne sépare du front, et par un pelage lisse et non point crépu, comme nous le verrons en détail plus bas.

Buffon avait d'abord regardé l'Ours noir d'Amérique comme une simple variété de l'Ours brun d'Europe; mais ensuite, ayant vu un individu de cette espèce à la Ménagerie de Chantilly, il en acquit une idée plus juste, sans toutefois en faire une espèce distincte. Ce fut Pallas (Zpic. Zool. 14, pag. 6, 26), qui, le premier, reconnut ses caractères; et depuis, cette espèce a été adoptée.

La plupart des voyageurs qui ont visité l'Amérique septentrionale parlent de cet Ours; et, en réunissant ce qu'ils en rapportent, on obtient de son espèce une histoire à peu près aussi détaillée que celle que nous avons de l'Ours qui habite nos montagnes.

Sous le rapport du genre de vie et de la nourriture, l'Ours noir d'Amérique a beaucoup de ressemblance avec l'Ours brun d'Europe : il habite le fond des forêts et les contrées les plus sauvages, et ne se rapproche des pays cultivés que lorsque la rigueur de la saison le prive de toute nourriture dans ses cantonnements ordinaires; il mange des fruits, des racines, des insectes, de la chair, et même du poisson, dont il est, dit-on, très-friand : aussi descend-il au bord des lacs et de la mer pour pêcher. Il n'attaque les grands animaux et l'homme que lorsqu'il est vivement pressé par la faim. Ses allures, comme celles de l'Ours brun, sont lourdes et embarrassées, mais il monte facilement aux arbres et nage bien; et dans ses excursions, suivant toujours les mêmes chemins, il finit par les si bien frayer, que les sauvages les suivent pour le découvrir et le chasser.

Dans nos climats, c'est généralement la saison qui détermine l'époque de la retraite des Ours et sa durée. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour les Ours noirs d'Amérique : lorsque l'hiver commence dans les parties les plus septentrionales, ceux de ces régions les abandonnent pour se rapprocher des parties moins froides, et ils se cantonnent dès que la saison les y oblige; alors ils se

choisissent un abri soit dans le tronc d'un arbre creux, soit sous la saillie de quelque rocher; ils le garnissent de feuilles sèches, et finissent par tomber dans ce sommeil léthargique duquel ils ne sortent qu'avec le retour du printemps. Ils ne descendent pas plus bas, au midi, que la latitude des Florides; et à l'occident, ils vont jusqu'à la mer Pacifique.

C'est vers le mois de juin qu'ils entrent en chaleur; pendant ce temps ils deviennent excessivement maigres, au point même que les sauvages rejettent leur chair; et ils sont beaucoup plus dangereux à rencontrer à cette époque qu'à toute autre. La gestation dure environ six mois : c'est en janvier et février que les Oursons naissent; ils ont de six à huit pouces de longueur, sont revêtus de poils, ont les yeux fermés, et sont privés de dents; mais leurs ongles sont très-développés. Leur pelage a une teinte grise qui se conserve pendant leur première année, et l'allaitement dure environ six mois. C'est ce que j'ai vu en partie sur des Ours noirs de la Ménagerie du Roi, qui se sont reproduits. La mue a lieu, pour ces animaux, au printemps et en automne, et tous les poils tombent presque en même temps.

La chasse de cette espèce d'Ours était autrefois beaucoup plus productive qu'aujourd'hui. La fourrure de ces animaux était celle que préféraient les sauvages; mais depuis que les Européens se sont établis dans les parties septentrionales de l'Amérique, la chasse de l'Ours a été négligée pour celle du Castor. Sa chair est cependant toujours recherchée, principalement celle des pieds, et sa graisse est un mets friand pour les peuplades de ces contrées. Cette chasse est constamment accompagnée, chez ces peuplades, de pratiques superstitieuses que le père Charlevoix nous rapporte avec assez de détails; mais qui seraient plus propres à faire connaître l'industrie des sauvages que celle de l'animal qui nous occupe.

L'Ours noir d'Amérique ne paraît pas avoir le même degré de docilité ou d'intelligence que l'Ours brun d'Europe; du moins ne le voit-on pas, comme celui-ci, servir d'objet de curiosité et d'amusement : on n'en montre point auxquels on ait appris à danser au son du tambourin et du flageolet; et, en effet, des différentes espèces d'Ours qui ont été livrés, dans les fosses de notre Ménagerie, à la curiosité et aux caprices du public, ce sont les Ours noirs d'Amérique qui ont le moins profité de l'éducation qu'ils pouvaient recevoir, et qui ont moins su fixer l'intérêt et l'attention. Ils étaient cependant parvenus à comprendre certains signes; ils se couchaient, se relevaient, se tournaient à droite ou à gauche, suivant le commandement qu'ils recevaient; mais les Ours bruns en faisaient beaucoup davantage; et Martin n'a pas acquis moins de célébrité par son adresse et son intelligence que par sa cruauté. Ces Ours ont tout-à-fait la conformation des Ours bruns, pour ce qui est des sens, des organes du mouvement et de ceux de la génération; et ils leur ressemblent encore par les allures et les habitudes du corps. Je ne répéterai donc point ce que j'ai déjà dit sur ce sujet à l'article de l'Ours brun des Alpes, devant le traiter d'ailleurs encore dans mon discours général sur les Ours; j'ajouterai seulement que ces animaux ont huit mamelles; que les parties génitales chez la femelle sont très-simples, et que le mâle a les testicules dans un scrotum libre, et la verge dirigée en avant, et dans un fourreau détaché en partie du ventre; et que leur voix ressemble à des gémissements plus ou moins aigus, suivant qu'ils éprouvent des sentiments plus ou moins violents.

Tout le pelage est noir, excepté sur le museau. La peau est recouverte par

une laine très-fournie d'un noir roussâtre; et les poils, soyeux, lisses, roussâtres à leur origine, et d'un noir brillant, cachent entièrement les premiers, d'où résulte la fourrure la plus touffue. Le museau est d'un fauve plus ou moins grisâtre sur les côtés de la bouche, et noirâtre sur le nez. Chez quelques individus on rencontre du blanc sur la poitrine. La Ménagerie en a possédé un chez lequel ce blanc avait la forme d'un chevron brisé; sur un autre il se divisait en deux petites taches, l'une à droite et l'autre à gauche. L'individu de la Ménagerie de Chantilly, dont M. Geoffroy fait son *Ursus gularis*, paraît bien n'avoir été qu'une variété analogue à celle-ci.

Presque tous les voyageurs qui ont visité le nord de l'Amérique septentrionale, et principalement ceux qui s'y rendirent à l'époque de nos premiers établissements dans le Canada et la Louisiane, ont parlé des Ours noirs (Charlevoix, Le Page Duprat, Lahontan, Lawson, Catesby, Hearne, Makensie, etc., etc.), sans cependant faire connaître leurs caractères spécifiques; et aucun d'eux, à proprement parler, n'en avait donné de figure. Les deux seules qu'on ait eues sont, je crois, celles de Schréber, pl. 141 B., et celle qui se trouve dans la Ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle, par MM. Lacépède, Cuvier et Geoffroy. L'une et l'autre, sans être fort exactes, donnent une idée assez juste de cette espèce d'Ours, qui est l'*Ursus Americanus* des Catalogues méthodiques.

Octobre 1820.



Jongleur,
Ours aux grandes lèvres

LE JONGLEUR.

En parlant de l'Ours brun et d'un jeune Ours de Norvège, nous avons fait remarquer combien on connaissait peu les espèces qui constituent ce genre, et qui aujourd'hui paraissent être répandues dans toutes les contrées du globe, ce qu'on était loin de penser autrefois; les Ours même semblaient si essentiellement propres aux régions les plus froides, qu'on aurait refusé de croire qu'il pût en exister dans les pays équatoriaux. Aujourd'hui il est bien certain que ces animaux constituent un de ces genres cosmopolites, dont les espèces privilégiées peuvent se faire à tous les climats et supporter toutes les températures.

Depuis assez long-tems on possédait des notions sur les Ours de l'Asie méridionale, quoiqu'ils ne fussent point admis dans nos catalogues méthodiques. Marsden, dans son Histoire de Sumatra, nous apprenait que l'Ours de cette île se nommait Brourong; Willamson, dans ses Chasses d'Orient, avait donné la figure d'un Ours de la presqu'île de l'Inde; Peron avait remis à mon frère une note qui indiquait l'existence de ces animaux dans les montagnes des Gattes, et je tenais de M. Leschenault qu'il y avait une espèce d'Ours particulière à Java, qu'il l'avait vue, qu'elle était d'une taille moyenne, et portait au cou une tache jaunâtre en forme de hausse-col. Ces renseignemens cependant en faisaient désirer de plus précis; car ils ne suffisaient pas pour caractériser les espèces qu'ils semblaient indiquer. On ne supposait pas alors qu'on avait eu en Europe un de ces Ours, qu'il y avait vécu et y avait été décrit et publié. Cette circonstance même est digne de quelque attention; car, en constatant une erreur qui certainement ne se renouvellerait pas aujourd'hui, elle constate les progrès que les naturalistes ont faits dans la connaissance des Mammifères: cet animal ne fut point reconnu pour un Ours; privé de ses incisives par l'effet de l'âge, il parut appartenir à l'ordre des édentes et au genre des paresseux, et ce fut sous le nom de *Bradypus* que sa figure fut publiée. Cette erreur montre encore dans quel esprit la méthode de Linneus était appliquée, et combien l'admission d'une idée absolue dans les sciences d'observation, est propre à égarer et même à paralyser le jugement.

Ce fut M. Francis Buchanan qui annonça le premier que ce prétendu paresseux n'était qu'un Ours. Depuis, MM. de Blainville et Tiedeman ont confirmé cette observation; le premier lui a donné le nom d'*Ursus labiatus*, et le second celui d'*Ursus longirostris*. C'est cette espèce qui doit faire l'objet spécial de cet article; mais avant de m'en occuper expressément, je dois ajouter que dans les Indes, outre celle-là, on en connaît encore deux, dont je possède de fort bons dessins et de fort bonnes descriptions; ils ont été faits sur les lieux par M. Alfred Duvaucel, dont les travaux

et les découvertes semblent se surpasser chaque jour, et qui, après avoir exploré le Bengale, Sumatra et le Silhet, s'apprête à traverser la chaîne de l'Himalaya et à passer au Tibet. L'une de ces deux espèces, la plus petite de toutes, ne se trouve pas seulement sur le continent, mais encore dans les îles; c'est celle de Sumatra dont parle Marsden, et qu'avait vue M. Leschenault à Java. C'est elle aussi qui vient d'être publiée par M. Horsfield, sous le nom d'*Ursus malayanus*, dans son riche ouvrage sur les animaux de Java. La seconde n'a encore été vue que dans le Napoul et dans les montagnes du Silhet, par MM. Wallich et Duvaucel. Mon frère a nommé cette dernière espèce *Ursus tibetanus*.

Pour faire connaître le Jongleur, *Ursus labiatus*, je ne puis mieux faire que de donner textuellement ce que M. A. Duvaucel nous apprend des trois espèces dont je viens de parler. La comparaison qu'il en présente rend leurs caractères plus saillans, et fait saisir d'une manière plus précise les différences qui les distinguent.

« L'analogie qui règne entre ces trois Ours, et l'incertitude où l'on est encore à l'égard de ceux qui vivent dans l'ancien continent, me fait espérer, dit M. A. Duvaucel à mon frère, que vous accueillerez avec intérêt quelques observations comparatives qui tendent à les spécifier. Leur différence, qui consiste principalement dans la conformation des têtes, quoique moins sensible sur les autres parties, s'étend néanmoins sur tout l'ensemble, et l'on reconnaît, soit dans les pieds, soit dans le pelage ou dans les proportions des membres, plusieurs caractères invariables et non équivoques.

» Le plus grand des trois (le Jongleur), a le museau épais quoique singulièrement allongé. Sa tête est petite et ses oreilles sont grandes; mais le poil du museau, d'abord ras et uni, venant à grandir et à se rebrousser subitement tout au tour de la tête, à la hauteur des oreilles, ensevelit celles-ci sous une fourrure épaisse, et augmente considérablement le volume de celle-là. Le cartilage du nez (le mufle) consiste dans une large plaque presque plane et facilement mobile. Le bout de la lèvre inférieure, dans tous ceux que j'ai vus, dépasse la supérieure, et se meut également soit par contraction, soit en s'allongeant, soit en se portant sur les côtés; ce qui donne à cette espèce une figure stupidement animée. Ses jambes sont élevées, son corps allongé et ses mouvemens faciles; caractères plus ou moins déguisés par la longueur des poils qui touchent presque à terre quand l'animal est vieux. Sa poitrine est ornée d'une large tache blanche qui figure un fer à cheval renversé, dont les deux branches s'étendent sur les bras. Cet Ours, qui paraît plus docile, plus intelligent et plus commun au Bengale que les autres espèces, est celui que les jongleurs instruisent et promènent pour amuser le peuple. On le rencontre souvent dans les montagnes du Silhet, aux environs des lieux habités, où il passe pour exclusivement frugivore.

» La plus petite espèce est d'un sixième moins grande que la précédente; sa tête est ronde, son front large et son museau fort court. Le cartilage des narines (mufle) est arrondi et peu mobile. Les oreilles sont petites, mais plus apparentes et attachées plus bas que dans le premier. La queue est à peine visible, le pelage est ras, luisant et serré sur la tête ainsi que sur le corps. On remarque au-dessus des yeux une tache d'un fauve pâle, que l'âge fait disparaître; le museau est d'un roux plus ou moins foncé; et la tache pectorale, également rousse, présente sur tous les individus la figure imparfaite d'un large cœur. Cette espèce, assez rare partout, est néanmoins très-répandue; c'est aussi la plus délicate et celle qui est accessible aux plus nombreuses

modifications; sa taille surtout varie notablement. Les plus petits viennent du Pégut; les plus grands se trouvent dans l'île de Sumatra, où ils sont fort communs; et c'est la seule espèce de ce genre qui se soit échappée du continent; c'est dans ce pays qu'elle cause de grands ravages, en grimpant au sommet des cocotiers pour en boire le lait après avoir dévoré leur cime.» C'est cette espèce qui est l'*Ursus maloyanus.*

« L'espèce intermédiaire a le museau de grosseur médiocre; mais le front, déjà peu élevé dans les deux précédens, se trouve à peine senti dans celui-ci, et presque sur la même ligne que le nez. La disposition du poil est la même que dans le premier, et le volume de la tête également emprunté à celui des poils; seulement le poil étant un peu plus court, ce caractère est un peu moins saillant. Les oreilles sont aussi fort grandes, et le nez assez semblable à celui des Chiens.

» Cet Ours a le corps ramassé, le cou épais et les membres trapus; mais cette conformation, qui supposerait une force supérieure, ne s'accorde pas avec la faiblesse de ses ongles, moitié plus courts que ceux des précédens. Peut-être en peut-on déduire que celui-ci n'est pas grimpeur? Son museau supérieurement est noir à tout âge, avec une légère teinte rousse au bord des lèvres. La mâchoire inférieure est blanche en dessous, et la tache pectorale a la forme d'une fourche dont le deux branches, très-écartées, occupent toute la poitrine, et dont la queue se prolonge jusqu'au milieu du ventre. Cet Ours a été trouvé d'abord par M. Wallich, dans les montagnes de Napoul, et je l'ai rencontré également dans celles du Silhet. Il paraît moins répandu et plus féroce que les deux autres. J'ai vu un nombre d'individus assez grand de chacune de ces trois espèces, pour pouvoir assurer que leur pelage conserve la même couleur à tout âge comme en toute saison, etc.» Cet Ours est l'*Ursus tibetanus.*

Nous avons dit que l'espèce du Jongleur entrait dans les catalogues méthodiques sous le nom d'*Ursus labiatus*, ou sous celui d'*Ursus longirostris.*

Mars, 1823.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00682 4031